M. JEAN SAINT-GEOURS VA DIRIGER LA « MISSION NATIONALE DE LUTTE POUR L'EMPLOI »

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11411 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 7 OCTOBRE 1981

LA COMMISSION DE RÉFLEXION ET D'ORIENTATION DE L'AUDIOVISUEL REMET SON RAPPORT AU PREMIER MINISTRE

LIRE PAGE 20.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; É.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Le président Sadate a été assassiné

L'attentat a eu lieu au cours d'un défilé militaire

L'agence Reuter a annoncé mardi 6 octobre, en milieu d'après-midi, que le président Anouar El Sadate, victime d'un attentat perpétué le matin au cours du grand défilé militaire commémorant la guerre d'octobre 1973, était mort dans un hôpital du Caire des suites de ses blessures. L'agence indique que la nouvelle a été donnée par la présidence de la République.

Les circonstances de l'attentat sont les suivantes. Des soldats, qui participaient au défilé, ont tiré en direction de la tribune officielle. Aussitôt après, le raïs a été emmené en hélicoptère.

La radio et la télévision égyptiennes ont interrompu, sans donner d'explications, leurs émissions. Une heure après les faits, la télévision égyptienne annonçait : le président Sadate a été blessé par des coups de feu tirés « par certaines personnes », mais aucune indication n'était donnée sur la gravité des blessures du chef de l'Etat. Mardi, en début d'après-midi, des informations non confirmées faisaient état de plusieurs victimes, parmi les membres de l'entourage du raïs et les diplomates étrangers.

La nouvelle de l'attentat a été diffusée très rapidement par la radio israélienne, qui avait envoyé un correspondant suivre le défilé. En apprenant cette nouvelle, M. Menahem Begin s'est déclaré « complètement stupéfait ».

Selon le correspondant de l'A.F.P. qui se trouvait sur les lieux, plusieurs soldats participant à la parade ont tiré sur la tribune officielle où se trouvait le président Sadate et les principaux dirigeants égyptiens. Il était 13 h 01 locales. Des militaires se trouvant sur des jeeps ont ouvert le feu. Ce fut aussitôt l'affolement généralisé. Deux soldats se sont écroulés, touchés par les balles, devant la tribune où se trouvait le raïs. Des soldats ont pris la fuite vers un monticule avoisinant, poursuivis par d'autres militaires. Au milieu de l'échange de coups de feu, quelques milliers de personnes qui assistaient au défilé se sont éparpillées au milieu des blindés et nombre d'entre elles ont été piétinées, tandis que d'autres étaient broyées sous les pneus des camions de 30 tonnes transportant des missiles anti-aériens. Le défilé a aussitôt pris fin dans un hurlement de sirènes et un désordre généralisé. Les services de sécurité ne savaient plus où donner de la tête. Des jeeps de la garde présidentielle sillonnaient les routes à la recherche des fuyards. Quand l'un d'eux était débusqué la garde ouvrait le feu sans sommation.

Plusieurs personnes blessées

Il semble, selon les témoignages concordants des correspondants sur place, que le raïs a été évacué par hélicoptère alors que des ambulances emportaient plusieurs personnes blessées. Selon l'agence U.P.I., le chef de l'Etat égyptien a été emmené vers sa résidence de Guizeh, qui est équipée d'une unité de soins médicaux intensifs. Selon d'autres sources, il aurait été conduit à l'hôpital des forces armées de Maadi.

Selon la chaîne de télévision américaine ABC, qui citait des hauts fonctionnaires du département d'Etat américain en contact avec l'ambassade des Etats-Unis au Caire, le président Anouar el Sadate avait été grièvement blessé.

(Lire la suite page 4.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La défaite des grévistes de la faim irlandais

Le nouveau secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. James Prior, s'est gardé de tout triomphalisme à l'annonce de l'arrêt du mouvement de grève de la faim des détenus républicains de Long-Kesh. Par décence probablement, mais aussi parce qu'il sait que, si elle lève l'hypothèque qui pesait sur les rapports entre Londres, Belfast et Dublin, la décision des prisonniers républicains ne suffit pas à résoudre des difficultés que sept mois de tension ont dramatiquement aggravées.

Il y aurait eu quelque inconvenance à crier victoire à l'issue d'un combat aussi inégal. Dans cette épreuve de force, les armes des prisonniers ne tuaient qu'eux-mêmes.

Reste maintenant à atténuer les humiliations infligées à la communauté catholique de l'Ulster. Les aménagements des conditions de détention à Long-Kesh que M. Prior vient d'annoncer ce mardi n'y suffiront probablement pas. Le gouvernement britannique a laissé renaître une légende, et il n'effacera pas aussi aisément de la mémoire des catholiques irlandais le martyre de Bobby Sands et de ses camarades. Ils n'oublieront pas non plus les maladresses du ministre de l'intérieur, M. Whitelaw, estimant publiquement cet été que les balles en plastique, parce qu'elles tuent, sont bonnes pour les Irlandais, mais pas pour les Anglais, fussent-ils fauteurs de troubles à Brixton ou à Liverpool. Ils n'oublieront pas, enfin, le dédain de Mme Thatcher refusant, au mépris des règles démocratiques, de recevoir un de leurs représentants légalement élu à Westminster.

Ce qui aujourd'hui complique considérablement la tâche de M. Prior, homme libéral et qui dispose, de par sa personnalité, d'une marge de manœuvre plus large que son prédécesseur au sein du gouvernement britannique, c'est que Mme Thatcher a voulu, pendant sept mois considérer le mouvement de grève de la faim comme un chantage et ses instigateurs comme de simples criminels. Bobby Sands, quoi qu'on pense était autre chose qu'un criminel pour ceux qui, en mai, l'ont élu à la Chambre des communes.

L'IRA porte certes une lourde part de responsabilités. Dès le mois de mai, en effet, le combat était perdu sur le fond, à savoir la reconnaissance du statut de prisonniers politiques aux détenus républicains. Après le « commandant » Bobby Sands, neuf hommes sont morts pour ne pas trahir sa mémoire, et seule l'IRA aurait pu lever cet engagement moral. Elle ne l'a pas fait, voulant sans doute tirer le profit maximum des grèves de la faim. Si elle a tenté pendant plusieurs mois de se battre uniquement sur le front de Long-Kesh, c'est que la lutte armée marquait le pas et menaçait de s'enliser. En laissant se prolonger le mouvement, le gouvernement de Londres a permis aux républicains de renforcer leur organisation, leurs finances et vraisemblablement leur équipement militaire. Il a rejeté vers l'action violente une grande partie de la jeunesse catholique.

Une solution concertée du problème irlandais suppose comme condition préalable qu'on réussisse à isoler l'IRA et les extrémistes unionistes des communautés catholique et protestante en Ulster. La régression à cet égard, en sept mois, a été spectaculaire.

LA DÉVALUATION ET SES CONSÉQUENCES

Le gouvernement engage des négociations salariales à la veille du conseil des ministres

MM. GISCARD D'ESTAING, BARRE ET CHIRAC CRITIQUENT L'ACTION DU POUVOIR

Tandis que le gouvernement complète son dispositif d'accompagnement des mesures de réajustement monétaire et engage sa responsabilité dans un débat parlementaire sur l'énergie, l'opposition relève la tête avec l'entrée en lice de ses trois principaux chefs de file : MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre, dont on verra, pages 8 et 9, comment ils rompent un mutisme observé depuis l'élection présidentielle.

Après avoir décidé le blocage de certains prix et tarifs, le gouvernement négocie avec ses partenaires sociaux une politique de modération des salaires et s'apprête à revoir les dépenses budgétaires (voir page 37).

Avant de s'expliquer devant l'Assemblée nationale, mardi et mercredi, MM. Mauroy, Chevènement et Hervé l'ont fait devant le groupe socialiste, divisé sur l'ampleur du programme électro-nucléaire à mettre en œuvre (voir page 41).

POINT

Les prix et le civisme

La libération des prix, largement amorcée en 1978, était un des fleurons de la politique de M. Barre et de son ministre de l'économie, M. Monory. Symbole parmi les symboles, la baguette de pain elle-même avait échappé à la taxation. Ce faisant, le précédent gouvernement espérait peser sur les prix grâce à une réactivation de la concurrence. Cette vue optimiste des choses ne fut pas suivie d'effet dans tous les secteurs, notamment dans celui des services et celui de la boulangerie, où les habitudes prises ne furent pas abandonnées si facilement.

Cependant chacun pouvait croire à la libération presque totale des prix. Les mesures annoncées lundi par M. Delors ont donc choqué ceux qui y voient un retour au dirigisme. Elles ont, en revanche, satisfait les responsables syndicaux.

Il reste que de telles décisions n'ont de sens que si elles peuvent être appliquées. M. Delors le sait bien qui table sur le civisme plus que sur les contrôles pour y parvenir. Le ministre des finances a bien fait état du recrutement de mille cent agents supplémentaires pour surveiller les étiquettes. Mais on imagine qu'il en faudrait vingt fois plus.

C'est donc au sens des responsabilités de chacun que voudrait en appeler M. Delors, en faisant jouer à plein les accords de modération, en espérant que les producteurs eux-mêmes pratiqueront une autolimitation de leurs tarifs. Les consommateurs sont appelés à se mobiliser, moins pour faire la police — ce qui ne leur revient pas — que pour inciter les différents agents économiques à jouer le jeu de la défense du franc. Mais dans la dure réalité économique, ce pari n'est-il pas trop optimiste ?

LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE

La nostalgie des dinosaures

par MAURICE DUVERGER

Le gouvernement engagera sa responsabilité sur la politique énergétique le mercredi 7 octobre à la fin d'un débat (qui est télévisé en direct) qui s'ouvre mardi à l'Assemblée nationale. Malgré les réticences de certains élus socialistes et notamment de M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., le premier ministre n'entend pas négocier sur l'essentiel, et notamment sur le nombre de réacteurs nucléaires à commander dans les prochaines années.

Maurice Duverger donne ici son point de vue sur ce grand dossier.

Si la précédente majorité avait accepté une discussion publique sur le programme nucléaire français, la question susciterait aujourd'hui moins de polémiques et il n'aurait pas été nécessaire d'interrompre la construction de cinq centrales en attendant le débat parlementaire qui va s'ouvrir. On ne saurait reprocher au président de la République de tenir les promesses faites aux électeurs, ni au gouvernement d'annoncer qu'il engagera sa responsabilité devant l'Assemblée sur une question aussi fondamentale.

Mais il serait grave que le nouveau pouvoir se montre faible en face d'une décision qui commande l'avenir de la nation. Parmi les grands pays industriels, la France est le plus pauvre de tous en ressources énergétiques. Elle se condamnerait à la décadence en se résignant à une pénurie que les centrales nucléaires permettront seules de surmonter dans les décennies qui viennent. Jusqu'à l'an 2000, les techniques solaires et biologiques resteront limitées. Les économies de consommation ne fourniront pas une solution plus efficace, d'autant qu'on ne doit pas s'enfermer dans une vision malthusienne. L'énergie est une denrée rare en Europe, dont les possibilités d'exportation sont grandes. Si notre production d'électricité nous permettait d'en vendre à nos voisins, cela serait excellent.

Comment imaginer que la gauche puisse céder, dans ce domaine, à la pression de groupes bruyants mais minoritaires ? Les écologistes, qui dénoncent le lobby nucléaire, devraient se souvenir qu'ils ont réuni moins de 4 % des suffrages à l'élection présidentielle (malgré l'allure sympathique de leur candidat) et moins de 2 % aux législatives, ce qui les réduit eux-mêmes à l'état de lobby. Ils jouent habilement sur la peur et la répulsion suscitées par les manipulations atomiques depuis la bombe d'Hiroshima. Ils oublient que toutes les centrales en service dans le monde ont fait, jusqu'ici, beaucoup moins de victimes que la distribution de gaz dans la région parisienne, ces dernières années. Mais nul ne s'inquiète, dans les appartements de la capitale et de sa banlieue, alors que les risques quotidiens y sont beaucoup plus grands qu'au voisinage de La Hague.

(Lire la suite page 2.)

UN ENTRETIEN AVEC MAURICE BÉJART

Le saltimbanque et les ministres

Maurice Béjart a renoncé définitivement à son projet d'école de danse à Chaillot. Il a fait parvenir, le 5 octobre, sa lettre de démission au ministre de la culture, M. Jack Lang.

Il est question du retour de Béjart à Paris, depuis déjà cinq ans. Il vient chaque année donner des spectacles avec son Ballet du vingtième siècle, qui est la compagnie attachée à l'Opéra national de Belgique. A maintes reprises, on lui a demandé de créer en France une école de danse pluridisciplinaire, sur le modèle de celles dont il est le directeur artistique à Bruxelles et à Dakar.

Béjart attendit patiemment que les travaux promis s'achèvent, afin de disposer des locaux nécessaires et d'un instrument de travail défini par lui, en accord avec le ministère de tutelle. Or, ces travaux n'ont pas encore commencé.

C'est à François Weyergans, auteur du film Je t'aime, tu danses, interprété par Béjart, que le chorégraphe a eu envie de raconter cette fable sur les rapports de l'art, de l'argent et de la politique.

« On n'aboutissait jamais à rien »

« Depuis vingt ou trente ans au moins, on dirait que la culture a pris l'art en otage. La culture est à l'art ce que le service militaire est à la lune de miel. Ou ce que le mensonge est à la vérité. Et puis, il y a cet adjectif « culturel », qui a tout envahi, y compris l'Etat, et pas seulement à cause de Malraux...

— C'est vrai qu'il y a un côté rabat-joie dans la culture. Quand il était ministre, Malraux m'avait demandé de venir le voir. Il me parla vaguement de créer un centre, où on danserait et où on apprendrait à danser. J'étais content d'assister, sans doute trop tard, à un show d'homme de lettres, qui avait dû être éblouissant, mais sinon, je n'écoutai que des suggestions indécises. Rien ne suivit. On me fit poireauter. Maintenant, je peux dire : « *J'ai rencontré André Malraux* » !

» On ne s'est intéressé à moi, en France, qu'à partir du moment où mes ballets ont eu du succès à Bruxelles. On m'invitait au Théâtre des Nations et je représentais la Belgique ! Il y avait là, semblait-il, une situation gênante pour les pouvoirs publics. Ce n'était pas mon travail, du reste, qui les intéressait, mais le fait que « *ça marchait* ». Moi, je ne m'occupais que de créer des œuvres et, bien entendu, je les créais là où on m'en donnait les moyens — et l'envie. La création, ça a beaucoup à voir avec le désir. Je dis souvent que je ne m'intéresse plus du tout à mon passé, et c'est vrai. J'aimerais quand même rappeler ceci : j'ai fondé ma première compagnie à Paris en 1953. On s'est d'abord appelé « Ballet de l'Etoile » et puis « Ballet-Théâtre de Paris ».

» On a tenu jusqu'au printemps 1960 : sept ans. Eh bien, pendant sept ans je n'ai pas eu droit au moindre sou de subvention. Pas un centime, rien du tout. A de bien rares exceptions près, on se moquait de moi, on disait : « *Béjart, ce n'est pas sérieux, on n'en entendra plus parler la saison prochaine.* » Je ne dis pas cela pour faire pittoresque ou pour me plaindre.

Propos recueillis par FRANÇOIS WEYERGANS.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

TOURNOI

C'est l'heure de la charge. Après les escarmouches provoquées par les éclaireurs, l'opposition lance à l'assaut ses plus audacieux cavaliers.

Le fougueux chevalier Chirac brandit le gonfalon du R.P.R. sous les vivats des siens. Le duc Giscard d'Estaing, sur son cheval caparaçonné, s'élance, flamberge au vent.

Impatients d'en découdre, pressés d'en finir avec leur adversaire, ils se précipitent.

L'un vers l'autre.

BRUNO FRAPPAT.

LA CRISE DE CROISSANCE DE L'ARMÉE DE TERRE

L'armée de terre française est une « belle mécanique » mais, trop soucieuse d'organisation administrative et technique, la machine s'est progressivement emballée au point qu'il lui faut, aujourd'hui, retrouver le goût de l'efficacité opérationnelle. Un officier supérieur d'active livre son témoignage en deux articles.

(Lire page 10.)



Le Monde

idées

ÉNERGIE

Le grand débat sur l'énergie s'engage ce mardi devant l'Assemblée nationale. Maurice Duverger est convaincu qu'il convient de faire « tout ce qui est possible en nucléaire ». Eric Monnier estime qu'il y a pas mal de superflus dans ce qu'on pris l'habitude de considérer comme les impératifs du bien-être. Quant à J.-P. Deleage, J.-C. Debeir et D. Hemery, ils croient possible de changer de politique énergétique, à condition de démanteler le contrôle exercé par les multinationales françaises et par la technologie d'État.

La nostalgie des dinosaures

(Suite de la première page.)

On ne touche pas au mystère de la matière sans provoquer une terreur sacrée dont nul ne peut se délivrer tout à fait. Dans ce domaine mythologique, l'écologie trouve en chacun de nous des préjugés favorables, parce qu'elle correspond aux tendances régressives de l'inconscient collectif. Le vert paradis des amours enfantines s'y confond avec l'image brouillée d'un Eden perdu, où l'on pourrait se fondre dans une nature fraternelle et paisible. Considérer le développement du nucléaire comme un choix de civilisation, cela ne correspond guère aux données réelles du problème, mais participe d'une sorte de nostalgie des dinosaures, ces calmes herbivores finalement submergés par les grands carnassiers.

Les militants de l'environnement manifestent d'ailleurs une curieuse partialité. Toute centrale atomique mobilise aussitôt leur ban et leur arrière-ban. Mais nul ne proteste quand on élève, en Provence, dans l'un des plus beaux paysages qui soit, une cheminée de 300 mètres de haut qui aurait craché dans le ciel 540 tonnes de soufre par jour (soit autant que l'ensemble du complexe de Fos), finalement répandues sur les cultures, les arbres, les maisons et les hommes, si le nouveau gouvernement n'avait pas décidé d'appliquer les procédés d'épuration négligés par son prédécesseur. Trop occupés sans doute par le pèlerinage annuel au Larzac, équivalent dans leur religion à celui de Lourdes pour les chrétiens traditionalistes, les écologistes n'ont pas jugé utile de se déranger en l'occurrence. Il s'agit d'une centrale *thermique* traitant du lignite, élément naturel, n'est-ce pas ? Nul n'ose dire que celles traitant le charbon (considérées avec faveur) restent infiniment plus polluantes que les centrales nucléaires (si détestées).

Le débat à l'Assemblée pose à la gauche un problème crucial. Les communistes rejoignent ici les positions du R.P.R. et de l'U.D.F. Ils ne soutiennent pas le *« tout nucléaire »* — thèse absurde, que nul ne défend, — mais le *« tout ce qui est possible en nucléaire »*, perspective parfaitement défendable. Les socialistes restent profondément divisés. La partie *« énergie »* de leur projet n'a été votée que par les deux tiers de leurs militants (1). Si les 37,7 % de leurs électeurs se répartissent de la même façon, on peut estimer que 25 % des citoyens seulement ont voté pour des candidats favorables à une réduction des programmes nucléaires : ce chiffre n'exprimant qu'un ordre de grandeur, significatif malgré tout.

La pression des militants sur les députés, des députés sur le gouvernement, du gouvernement sur l'ensemble de la gauche, pourrait ainsi méconnaître plus ou moins la règle fondamentale qui s'impose en démocratie à un parti majoritaire au Parlement sans l'être dans le pays : ne jamais profiter de son hégémonie pour imposer des mesures contraires au vœu de la majorité des électeurs. On ne peut imaginer que le président de la République tolère une telle déviation. Comment oublier d'ailleurs que le grand projet d'instaurer un socialisme de type nouveau, distinct à la fois de la social-démocratie et du communisme, dépend désormais du développement de la puissance française, elle-même liée à une autonomie énergétique dont le nucléaire constituera l'épine dorsale dans les décennies qui viennent, que cela plaise ou non ?

MAURICE DUVERGER.

(1) *Le Monde* du 19 août.

Besoins superflus et bien-être

par ÉRIC MONNIER (*)

LA tendance qui prévaut actuellement accorde une place très grande aux choix technologiques ; mais, du point de vue des usagers, la question énergétique est-elle réductible à une panoplie de remèdes techniques ou réglementaires étrangers au plus grand nombre ? Associer réellement les citoyens, et les structures qui leur sont proches, à la construction de notre avenir énergétique, suppose une volonté d'analyse des mécanismes sociaux à l'origine des consommations individuelles. L'énergie, à la faveur d'un contexte d'abondance, a peu à peu investi l'ensemble des activités socio-économiques au point de s'y rendre partout indispensable. La dépendance énergétique présente la particularité singulière à la fois de s'autorenforcer et d'être de moins en moins perceptible. (cf. l'impact psychologique des pannes récentes d'électricité).

Ces consommations d'énergie par voies indirectes, comptabilisables sous forme de « contenus énergétiques », sont le plus souvent ignorées. Sachant par ailleurs que l'énergie utile représente la moitié seulement de l'énergie primaire consommée, rechercher activement les économies réalisables est un objectif souhaitable, mais insuffisant pour constituer une stratégie à long terme car les technologies nouvelles réduiront effectivement les consommations unitaires, dans l'absolu, mais elles resteront impuissantes pour enrayer l'accroissement de l'énergie globalement nécessaire si la tendance actuelle reste inchangée.

Jusqu'alors, la campagne d'économie d'énergie s'appuyait, entre autres, sur des mesures restrictives (limitation de la vitesse...) ou persuasives (culpabilité...). Cela suppose une sélection, au moins implicite, de besoins dits « primaires » donc légitimes, et ainsi définit le « superflu ». A l'inverse, le parti communiste a, pour sa part, refusé d'inscrire les économies d'énergie dans son programme électoral parce qu'elles imposent l' *« austérité aux travailleurs (1) »*, donc il admet cet autre postulat très répandu : à savoir que consommer plus d'énergie serait source de plus de bien-être. Pourtant, on le sait, il n'existe pas de corrélations évidentes entre niveau de vie et consommation d'énergie (en 1970, le rapport kWh-P.N.B. variait du simple au double entre la Suède et les Etats-Unis). En fait, parce qu'elle offre des potentialités nouvelles à l'individu et permet un fort accroissement de la productivité, donc une multiplication des marchandises, l'énergie a modifié les exigences, transformé les manières de faire et créé de nouvelles demandes. Illustrons chacun de ces trois niveaux par les exemples du confort thermique, des tâches domestiques et des loisirs (2).

En 1945, certains logements H.B.M. étaient conçus avec un poêle au charbon dans la pièce centrale sans eau chaude ni installations sanitaires prévues. En 1978, 60 % des résidences principales ont le chauffage central et 81 % l'eau chaude. En matière de température intérieure, la perception physiologique paraît en fait peu déterminante dans le vécu des ménages — il existe par contre des écarts de 4° C selon le mode de chauffage et de gestion des charges. En outre, il semblerait que la valorisation du confort thermique croisse à mesure que les ambitions professionnelles décroissent : le « foyer » revêt une importance plus grande.

La possession des principaux équipements ménagers s'est généralisée en l'espace de quinze ans : le marché est parvenu à un seuil de saturation. Mais dorénavant l'obsolescence réelle ou subjective s'est amplifiée (en 1979, les achats de remplacement constituent 60 % des ventes de réfrigérateurs) ; de nouveaux appareils font leur apparition et déprécient du même coup, aux yeux des ménages, ceux déjà possédés.

« S'équiper » est, pour tous, un acte important, mais les employés se distinguent par le nombre d'appareils possédés (jusqu'à vingt-cinq « robots », depuis le congélateur jusqu'au couteau électrique). Autour de ces objets se matérialisent leurs désirs de réussite sociale. Les rôles sexuels évoluant moins rapidement que le statut social des femmes, celles-ci vivent aujourd'hui comme une corvée ce qui faisait naguère la fierté de la maîtresse de maison. Plus que les autres, les épouses ayant un niveau scolaire élevé ou un emploi gratifiant exigent un équipement sophistiqué pour assumer ces tâches qu'elles ont réduites pour la plupart.

Le gain de temps ainsi obtenu est désormais transféré en totalité dans les loisirs. De façon directe (transport...) et indirecte (infrastructure routière, immobilière), ces pratiques sont devenues graduellement plus énergivores : depuis la promenade en forêt, le ski alpin, jusqu'aux voyages intercontinentaux...

L'analyse de des trois facettes de nos modes de vie illustre bien l'extrême diversité des facteurs explicatifs de la dépendance énergétique croissante. Pour que la famille ne soit pas un simple lieu de consommation hétéronome passive, il faut redonner aux individus le goût de produire eux-mêmes leurs conditions d'existence, donc promouvoir des activités domestiques créatrices, aménager l'espace et le temps ; pour éviter les consommations compensatoires : enrichir le travail salarié... recréer un art de vivre en ville, sont autant de mesures prometteuses sur le plan des économies d'énergie. Tout cela ne doit pas faire oublier que l'autonomie en matière de consommation d'énergie n'est guère étendue. L'acheteur est captif, à bien des égards, face à une offre déterminée par la politique de l'Etat en matière de moyens de transports, de production/distribution d'énergie... et par le système industriel pour la conception des produits. S'il est vrai que l'énergie est source de confort, c'est-à-dire, au sens propre, moyen d'atténuer un mal, alors, pour soigner la boulimie d'énergie, le thérapeute doit, certes, disposer de remèdes (techniques ou réglementaires), mais aussi de moyens de diagnostic (recherches en sciences sociales), afin d'agir non sur les symptômes, mais, en profondeur, sur les lésions et névralgies. Souhaitons que, lors du débat parlementaire, la réflexion politique ne s'efface pas devant l'« évidence technicienne » et qu'y soient privilégiées des interventions souples et adaptables à la multiplicité des situations.

★ Ingénieur-sociologue.

(1) « Le Monde de l'économie » du 19 mai 1981.

(2) Cf. « Les pratiques énergétiques dans l'espace domestique », E. Monnier, C.R.U., ministère de l'environnement et du cadre de vie, 1981.

Vous avez dit indépendance...

par J.-P. DELEAGE, J.-C. DEBEIR et D. HEMERY (*)

LA politique nucléaire des gouvernements précédents était la pointe avancée d'un projet industriel global visant à la restructuration du capitalisme français. Ce projet, qui a pris corps dans les années 60, n'avait rien de médiocre. Il est devenu crédible avec la crise pétrolière : on pouvait compenser d'un coup le traditionnel handicap énergétique de l'industrie française, en mettant sur pied l'une des plus grandes industries électronucléaires du monde. Dans cette optique, la crise pétrolière devenait une chance *historique* : elle donnait l'occasion au nain pétrolier qu'était le capitalisme français de devenir un géant électricien.

En quelques années, l'électronucléaire, avec ses deux grandes branches, la production du combustible et la construction des centrales, est donc devenu l'un des principaux « créneaux » de la stratégie industrielle française.

Les programmes nucléaires de l'E.D.F. fournirent l'indispensable marché de substitution aux entreprises de mécanique lourde et de gros équipement pour centrales électriques au moment où le marché des centrales hydroélectriques parvenait à saturation dans les années 60. Ainsi s'est constituée, après les grands choix énergétiques de 1969 (adoption de la filière des réacteurs à eau légère) et de 1974 (adoption de la filière PWR et du programme Messmer), la troisième industrie électronucléaire du monde et la première de la C.E.E. — en trois ans, de 1974 à 1977, la part française du marché mondial des centrales nucléaires est passée de 2 % à 11 %. A lui seul, le programme nucléaire de la précédente majorité pour 1974-1985 représentait un investissement de 250 milliards de francs 1981, soit plus de 8 % de la production intérieure brute. Son atout majeur, qui la place loin devant ses rivales européennes et japonaise, est le haut degré d'intégration de ses activités de recherche et de production, et, surtout, l'avance acquise dans le domaine des surrégénérateurs. Le puissant groupe public C.E.A.-COGEMA, « holding scientifico-industriel », selon la définition d'André Giraud, est le seul au monde à contrôler la totalité des opérations du cycle du combustible. Il dispose de la plus grande capacité de retraitement du monde et, avec ses partenaires privés, Mokta, « inventeur » de l'énorme gisement canadien de Cluff Lake, Dong Trieu, Minatome (C.F.P.), PUK, il contrôle 10 % des réserves mondiales d'uranium naturel. Quant à la construction des centrales, elle est dominée par Empain-Schneider, dont les filiales Framatome et Creusot-Loire maîtrisent l'ensemble du cycle de fabrication, à l'exception de la construction des turbines, dont Alsthom-Atlantique a le monopole. Dès 1977, Creusot-Loire/Framatome s'adjugeait 12 % du marché mondial, se classant juste derrière Westinghouse (23 %), à égalité avec General Electric. L'électronucléaire a été à l'origine de la formation et de la montée en puissance de deux des plus grandes firmes multinationales françaises : C.E.A.-COGEMA, leader mondial de l'uranium, Creusot-Loire-Framatome, tombé sous le contrôle du groupe Empain en 1963, dans lequel Paribas est entré en force au début de 1981 par l'acquisition de 35 % du capital d'Empain-Schneider.

Avec un carnet de commandes de centrales s'élevant à 45 milliards de francs, le nucléaire représentait, en 1979, 20 % du chiffre d'affaires d'Empain-Schneider, dont l'ascension illustre les contraintes techniques et financières et la logique économique découlant de tout programme énergétique privilégiant le nucléaire : 1) la nécessité pour devenir constructeur de centrales nucléaires sur un marché limité comme le marché français d'être « ensemblier », de fournir le produit « clefs en main » ; 2) d'avoir un monopole quasi absolu sur les commandes et les équipements, de manière à rentabiliser au maximum les investissements. Avec ses cent cinquante filiales, ses cent trente mille salariés et ses 40 milliards de chiffre d'affaires, en 1980, Empain-Schneider-Paribas est devenu le second producteur et exportateur du monde de centrales.

Capital public et capital privé

C'est aussi dans l'électronucléaire que se réalise le mieux l'interpénétration du capital public et du capital privé, dont le maître d'œuvre est l'E.D.F., et que s'est constituée l'une des plus influentes technostructures de la V[e] République. L'enjeu énergétique était tel qu'elle ne pouvait qu'investir les sommets de l'Etat et des groupes industriels. Que le ministre de l'industrie du gouvernement Barre ait été l'ancien administrateur général du C.E.A., que la famille de l'ancien président de la République ait donné, en la personne de M. Jacques Giscard d'Estaing, un directeur financier au C.E.A., un président à la Société des mines de l'air (gisement d'uranium d'Arlit au Niger), un administrateur à Technicatome et à Novatome, filiales de Framatome, et à la Caisse de l'énergie, quoi de plus logique ? Si l'Elysée était présent dans l'électronucléaire, l'inverse n'était pas moins vrai. A l'heure de la crise économique mondiale, l'énergie est l'un des principaux secteurs où a commencé de s'opérer la restructuration globale du très grand capitalisme multinational. Les pétroliers ont pris pied dans l'électronucléaire et dans le solaire. La C.F.P., par l'intermédiaire de Minatome, possède une part de la plus grande mine d'uranium du monde, celle de Rössing en Namibie, et ambitionne de contrôler 5 % de l'uranium mondial à l'horizon 1985.

N'est-il pas absurde de parler d'indépendance à propos du nucléaire ? La croissance de l'électronucléaire français n'aurait pu s'accomplir dans le cadre du seul marché intérieur. Comme dans le cas de l'industrie d'armement, les structures industrielles de production de grandes séries de Framatome ou de la COGEMA ne pouvaient être rentabilisées que par l'exportation de centrales ou la signature de contrats de retraitement avec les pays étrangers. L'axiome de l'électronucléaire ? Réussit le groupe qui réalise la plus grande intégration, ce qui suppose qu'il exporte une partie de sa production.

C'est donc d'interdépendance qu'il faut parler. Celle-ci a d'ailleurs été l'un des facteurs du relatif fléchissement du programme français : la concurrence étrangère, la contestation écologique mondiale, la révolution islamique en Iran, sont pour beaucoup dans ses échecs commerciaux. C'est aussi la mise en dépendance des pays producteurs de minerai qu'engendre le programme actuel, comme le montre l'exemple des républiques de l'uranium que sont, à des degrés divers, le Niger, le Gabon, le Centrafrique, le Tchad, ces répliques uranifères des Etats pétroliers du Moyen-Orient. A défaut de pouvoir intervenir sur les champs de pétrole arabe, la 11[e] division aéroportée, entre autres missions, veille sur l'approvisionnement de nos centrales, elle est prête. A quand la prochaine guerre de l'uranium ?

Il n'y a pas de panacée énergétique. La crise de l'énergie est cruciale, historique. Le nouveau gouvernement ne peut pas ne pas assumer l'héritage des choix antérieurs, et il ne peut faire l'économie d'une politique énergétique de transition. Mais il n'y a pas de fatalité énergétique non plus, comme veulent le faire croire les gros intérêts de l'électronucléaire, la trinité E.D.F.-C.E.A.-Creusot-Loire. Changer réellement de politique énergétique est possible à condition que l'on décide d'étudier, de préparer et de mettre en œuvre la reconversion graduelle de l'énorme industrie électronucléaire française et le démantèlement du contrôle exercé par les multinationales françaises et par la technocratie d'Etat. A condition aussi que l'on révise la structure même de la production et de la gestion de l'énergie, et, plus encore, que l'on prépare la mutation du mode de consommation.

En choisissant une stratégie énergétique, on choisit en fait une stratégie industrielle, financière, militaire, internationale, un type de développement économique et social. C'est ce qui se trouve aujourd'hui, à l'heure de la contre-offensive de l'électronucléaire, soigneusement mis sous le boisseau. Lorsque la commission Bloch-Lainé décerne un *satisfecit* à la politique énergétique du gouvernement précédent, qu'elle qualifie de « persévérante et cohérente » (ô combien !), elle approuve implicitement les objectifs réels que ce gouvernement poursuivait. Elle eût été mieux inspirée de porter ses investigations dans les comptes de Framatome et dans les dossiers confidentiels du ministère de l'industrie. S'il ne s'élargit pas, le débat aura été clos à peine ouvert et aura, au fond, servi à obtenir en octobre l'adhésion résignée, découragée, aux choix énergétiques du giscardisme de ceux qui les condamnaient en mai.

(*) Physicien et historiens à l'université Paris-VII, membres d'un groupe de travail sur l'énergie dans l'histoire.

Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

COMME LES BASQUES

Les Catalans redoutent une remise en cause de leur autonomie

MM. Oliart, ministre espagnol de la défense, et Laina, directeur de la sécurité de l'Etat, ont tous deux affirmé, lundi 5 octobre, à Madrid, qu'« un attentat contre le roi était à redouter ». La police madrilène a été maintenue en état d'alerte maximum.

Le débat sur l'entrée de l'Espagne à l'OTAN est, d'autre part, engagé. La police est intervenue, dimanche, à Madrid, contre plusieurs milliers de manifestants hostiles rassemblés par les partis de gauche. M. Felipe Gonzalez, leader du parti socialiste ouvrier, a déclaré que l'entrée dans l'OTAN « serait une énormité historique et une terrible erreur ».

Le projet de loi du gouvernement sur une « harmonisation » des autonomies régionales, déjà approuvé, la semaine dernière, par le congrès des députés, suscite, enfin, de graves inquiétudes en Catalogne et au Pays basque, où l'on redoute que les statuts d'autonomie soient sérieusement remis en cause par le gouvernement central.

Barcelone. — Les Catalans sont très inquiets. Les Basques ne le sont pas moins. Les uns et les autres redoutent que le gouvernement central de Madrid, soumis à de fortes pressions militaires, ne remette insidieusement en question leurs statuts d'autonomie. Le débat, qui a eu lieu aux Cortès de Madrid les 29 et 30 septembre sur un projet de loi organique d'harmonisation du processus des autonomies, n'a pas été de nature à les rassurer, bien au contraire.

« La situation est très difficile et délicate », observe sur un ton prudent M. Jordi Pujol, président d'une Généralité de Catalogne, manifestement sur la défensive. M. Pujol, nationaliste catalan convaincu et dirigeant du parti Convergence démocratique, affirme vouloir *« rester optimiste malgré tout »*. Son objectif est d'abord de *« durer »*, d'attendre que l'orage passe, et de poursuivre *« inlassablement la négociation avec les autorités de Madrid »*.

Mais, dans son entourage, on emploie des mots plus durs, et l'amertume est grande. M. Barrera, bouillant dirigeant d'Esquerra republicana, le vieux parti de la gauche républicaine des dirigeants de la Généralité de 1932, actuellement président du Parlement catalan, a été traité la semaine dernière de *« séparatiste »* par le gouvernement de Madrid pour avoir, selon ses amis, *« simplement redit en public ce que tous les nationalistes catalans disent depuis toujours »*.

A l'occasion d'une conférence prononcée à l'université Menendez-Pelayo-de-Sitges, M. Barrera, porte-parole d'un nationalisme catalan radical, avait rappelé la « souveraineté perdue » des Catalans et fait allusion à la revendication de l'Espagne sur Gibraltar. Cette « petite phrase » a aussitôt suscité la colère des dirigeants civils et militaires de Madrid. *Une démarche a été* effectuée auprès de M. Pujol par M. Rovira, représentant du gouvernement central en Catalogne, pour faire état de cette « irritation ». De leur côté, les centristes catalans de M. Canyellas, membres de la majorité parlementaire catalane soutenant M. Pujol, mais très liés à l'Union du centre démocratique (U.C.D.) de M. Calvo Sotelo, réclamaient carrément la démision de M. Barrera de son poste de président du Parlement catalan.

« Éviter un échec historique »

La menace de retrait des amis de M. Canyellas pouvait provoquer la chute de M. Pujol et une *crise grave* en Catalogne. Or personne, ni à Madrid ni à Barcelone, n'a intérêt à une crise aiguë en Catalogne dans le climat de suspicion et d'ambiguïté qui règne en Espagne depuis le coup d'Etat manqué du 23 février. M. Calvo Sotelo lui-même *intervenait pour* calmer l'irritation « au second degré » des centristes catalans. Fort des encouragements et des nombreuses marques de sympathie qu'il a reçus, M. Barrera, de son côté, ne renie rien. *« La lutte continue »*, dit-il. Et la relance de l'offensive de M. Canyellas, désavouée par Madrid, a tourné court. Il reste que l'incident est très révélateur des rapports de force et de l'ambiance de méfiance qui prévaut actuellement entre Madrid et Barcelone.

Autre amertume catalane : M. Martin Villa, ministre de l'administration territoriale, chargé de négocier avec Barcelone les éventuels « aménagements » de l'autonomie, est un ancien franquiste qui a, en outre, été gouverneur civil de Barcelone. Si certains dirigeants catalans affirment *« préférer u nadversaire qui ne cache pas ses opinions »*, d'autres estiment que *« M. Martin Villa veut torpiller l'autonomie »*, et qu'il est *« en tout cas mal placé pour donner des leçons de démocratie à la Catalogne »*.

Défendant son projet aux Certès, M. Martin Villa a simplement insisté sur la nécessité de *« surmonter l'ambiguïté du processus d'autonomie »*, estimant qu'à une *« autonomie forte doit correspondre un Etat fort »*. Selon lui, il s'agit seulement pour le gouvernement de garantir un *« bon développement de l'état des autonomies afin d'éviter un échec historique »*.

Son projet est assuré du succès puisque l'U.C.D. gouvernementale peut compter sur le soutien sans réserve du parti socialiste ouvrier, M. Calvo Sotelo

De notre envoyé spécial

et M. Felipe Gonzalez ayant signé un « pacte » sur les autonomies le 31 juillet. M. Juan Maria Bandres, du parti de la Gauche basque (Euskadiko Eskerra), s'est étonné aux Cortès de cette alliance entre socialistes et centristes, et il estime que le projet de loi s'explique d'abord *« par les menaces nées depuis le 23 février »*. M. Miguel Roca, au nom de la minorité catalane, s'est de son côté vivement élevé contre le projet, qu'il considère comme une *« remise en cause dangereuse du processus des autonomies »*.

Malgré les assurances du gouvernement (et les promesses formelles faites à M. Pujol par M. Calvo Sotelo), c'est bien de « marche en arrière » qu'on parle à Barcelone et à Saint-Sébastien. Catalans et Basques observent que cette contre-offensive du gouvernement, déjà esquissée par M. Suarez, qui souhaitait, dit-on, *« affaiblir les nationalités authentiques, basques et catalanes, en encourageant la prolifération dans toute l'Espagne des statuts d'autonomie »*, connaît un regain de vigueur depuis le coup d'Etat manqué de février. En mars, M. Calvo Sotelo a déjà fait adopter une loi pour restreindre l'usage du terme de « nation » et renforcer la pratique du castillan dans les régions périphériques.

Vu de Barcelone, le projet vise donc à réduire la portée des statuts d'autonomie déjà concédés et à limiter les autres, en Andalousie ou en Galice. Les Catalans remarquent encore que le projet a été soumis au ministère de la défense, qui se propose d'engager une discussion dans les casernes et les états-majors sur le *« nouveau processus des autonomies »*. L'une des motivations majeures et avouées des putschistes de février était de mettre fin au *« séparatisme »* et de restaurer l'*« unité de la nation »*.

Les putschistes affirment aujourd'hui pour leur défense qu'ils pensaient agir en accord avec le roi, et leur « échec » a, en tout cas, favorisé un net regain d'influence de l'armée. De fait, M. Calvo Sotelo n'a cessé depuis mars de multiplier les gestes d'apaisement à l'égard des militaires. *« Notre démocratie*, disent bien des Espagnols, *est maintenant surveillée par les forces armées. »* Une constatation qui renforce les sérieuses préoccupations des Catalans et des Basques.

MARCEL NIEDERGANG.

● *L'ETA militaire* a revendiqué l'attentat à l'explosif perpétré le vendredi 2 octorbe à Santander contre un destroyer de la marine de guerre espagnole (*le Monde* daté 4-5 octobre).

Suède

EN PRÉVISION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1982

Sociaux-démocrates et syndicalistes mettent l'accent sur leurs convergences en matière économique

Stockholm. — Les congrès de la confédération générale du travail et du parti social-démocrate suédois, qui se sont tenus successivement à Stockholm entre le 19 septembre et le 3 octobre, ont donné une impression de parfaite unité sur les problèmes économiques et sociaux. Les dirigeants des deux organisations avaient veillé à ce que les divergentces, qui se sont notamment exprimées dans presse, ces derniers temps, n'éclatent pas au grand jour. Ils y sont parvenus. A quelques exceptions près, les recommandations des comités exécutifs ont été approuvées à l'unanimité par plus de trois cents délégués particulièrement obéisants. On veut éviter ici les tensions et les disputes qui enveniment les relations entre parti et syndicat en Norvège et au Danemark. A douze mois des élections législatives, il s'agit, avant tout, d'inspirer confiance et de préparer la reconquête du pouvoir perdu en 1976.

Les sociaux-démocrates ont défini les grandes lignes d'un programme de « reconstruction économique » intitulé « Un avenir pour la Suède », qui sera appliqué en cas de victoire électorale. Ce plan dresse un catalogue des problèmes du moment : déficits chroniques de la balance des paiements et du budget (plus de 11% du P.N.B.), augmentation inquiétante de la dette extérieure pour couvrir les dépenses publiques, inflation, grève des investissements, difficultés des secteurs de base (sidérurgie, bois et extraction minière) et dépendance croissante des industries exportatrices de composants étrangers importés.

Les remèdes proposés n esont guère nouveaux. Selon l'un des auteurs de ce programme, M. Ingvar Carlsson, il faudra au moins

De notre correspondant

dix ans pour rééquilibrer l'économie, et il n'est pas question de se lancer dans de nouvelles réformes coûteuses : *« Il faudra relancer la croisance, limietr l'augmentation des dépenses communales et régionales à 2 % par an, mener une politique favorable à l'expansion industrielle et à l'entreprise. »* Pour lutter contre l'inflation, les sociaux-démocrates veulent, dans un premier temps, bloquer les prix, et ils n'excluent pas de nouvelles augmentations d'impôts, déjà lourds pourtant, pour accroître les recettes de l'Etat.

Priorité à la lutte contre le chômage

Certains syndicalistes reprochent à ce programme, très pragmatique et libéral, de ne pas mettre suffisamment l'accent sur le plein emploi, qui a été le thème dominant du congrès de la centrale ouvrière (L.O.). Des questions telles que la participation, l'amélioration des conditions de travail, la journée de six heures et l'égalité entre les sexes n'ont pas occupé autant de place qu'au précédent congrès de 1976. La situation économique n'est plus la même et on ne peut présenter de nouvelles revendications sociales radicales. Cent mille emplois ont disparu dans l'industrie en cinq ans. Le chômage, qui frappait au mois d'août 2,6 % de la population active, augmente régulièrement, dans des proportions jamais vues depuis la fin de la guerre. Le gouvernement a décidé de réduire sensiblement l'aide publique aux entreprises défaillantes. Pour le syndicat, la crise de l'emploi sera longue, et l'objectif numéro un est non pas la préservation du niveau de vie et du pouvoir d'achat mais la lutte contre le chômage.

L'impression de *« parfaite unité »* qui ressort des congrès des deux « branche » du mouvement ouvrier s'applique également aux discussions sur la démocratie économique : le projet d'intéressement collectif des salariés aux bénéfices des entreprises, mis au point au début de cette année par un groupe de travail, a été adopté, aux accents de *l'Internationale*, sans la moindre réserve ou presque.

Selon ce projet, toutes les sociétés par actions, cotées en Bourse ou non, seraient tenues de verser 20 % de leurs bénéfices (au-dessus d'un certain niveau correspondant à environ 15 % du capital investi) à des *« fonds de salariés »*. Ceux-ci seraient également alimentés par un relèvement de 1 % de la cotisation patronale à la caisse de retraite complémentaire. Les quelque 2 à 3 milliards de couronnes (autant de francs) ainsi récoltés chaque année serviraient à l'acquisition d'actions des entreprises qui ont besoin de capitaux frais pour financer leurs investissements. Les vingt-quatre fonds régionaux prévus seraient administrés, dans un premier temps, par les sections syndicales locales. En d'autres termes, *« les travailleurs sont prêts à consentir des sacrifices pour favoriser l'expansion et la modernisation de l'industrie, mais ils veulent en contrepartie jouir d'une plus large influence sur la gestion et les investissements »*.

S'attaquer à la concentration des fortunes

Ce projet, élaboré d'abord par le syndicat en 1975, déjà remanié à deux reprises, a mis le parti dans une position très délicate aux élections de 1976 et de 1979. N'entraîne-t-il pas la Suède dans un système économique est-européen, centraliste et corporatiste, comme le prétendent ses détracteurs ? *« Non*, affirme M. Palme, *il ne remet pas en cause l'économie mixte, les syndicats ne veulent pas tenir le double rôle d'employés et de patrons. »* Il s'agit en fait de s'attaquer à la concentration des fortunes et du pouvoir économique, qui s'est accélérée en Suède au cours de la période de gestion social-démocrate : plus de 50 % des actions en circulation sont aujourd'hui détenues par 0,4 % de la population.

Tout porte à croire que ce projet, très controversé, sera de nouveau revu. Le comité directeur du parti a obtenu, comme il le souhaitait, « carte blanche » pour en fixer les modalités d'application pratique. *« Nous ne recherchons pas la confrontation*, a déclaré M. Kjell-Olof Feldt, ancien ministre du commerce. *Au contraire, nous tendons la main à l'industrie pour tenter, ensemble, de trouver la solution à nos problèmes et sortir la Suède de la crise. »* Et d'ajouter devant les délégués ravis : *« La longue marche vers la démocratie économique a commencé. »* La mise en place de ces fonds demandera du temps, elle suscitera sans aucun doute des querelles, mais les sociaux-démocrates ont déjà fait savoir que, s'ils reviennent au pouvoir en 1982, ils proposeront un partage obligatoire des bénéfices des entreprises, pour éviter de trop fortes revendications salariales brutes.

La question risque, toutefois, une fois de plus, de les gêner dans la prochaine campagne électorale, car l'industrie, le patronat et les partis bourgeois mobilisent leurs forces. Mais c'est la première fois, en tout cas, que le parti et le syndicat sont apparemment sur la même longueur d'onde. Les dirigeants du parti ont enfin, comme ils le souhaitaient, repris l'initative du débat sur la démocratie économique.

Dans d'autres domaines, la social-démocratie demeure fidèle à ses options traditionnelles : les deux congrès ont dit non, par exemple, à la nationalisation des banques d'affaires. Il est préférable, estime-t-on, d'étendre le droit de regard et l'influence des employés.

M. Palme a, en outre, déclaré qu'il soutenait de *« tout son cœur »* les mouvements nordiques pour la paix et le désarmement. *« Ils expriment*, a-t-il dit, *une opinion sincère que les hommes politiques ne doivent pas négliger. Les sociaux-démocrates suédois approuvent l'idée d'une zone dénucléarisée nordique. »*

La paix et le désarmement seront les thèmes principaux des manifestations organisées le 1er mai 1982 par les partis sociaux-démocrates danois, finlandais, suédois et norvégien.

ALAIN DEBOVE.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE CLUB DES DROITS SOCIALISTES DE L'HOMME est prêt à s'entretenir avec le nouvel ambassadeur d'Argentine en France *« accompagné de parents de disparus innocents et de plusieurs journalistes, puisqu'il a été convié à cette rencontre par l'intermédiaire de la presse »*, indique un communiqué publié par cette organisation, le lundi 5 octobre à Paris. Peu avant de présenter ses lettres de créance, le nouveau représentant de Buenos-Aires, M. Gérard Schamis, avait fait savoir, dans un communiqué, qu'il était disposé à *« prendre en considération »* une telle demande d'entretien. Depuis trois ans, le Club organise, devant l'ambassade d'Argentine à Paris, un rassemblement hebdomadaire de solidarité avec *« les victimes des dictatures latino-américaines »* et *« les mères de la place de Mai »*, de Buenos-Aires, qui réclament des nouvelles de leurs proches dont elles sont sans nouvelles. Chaque semaine, une lettre est remise à l'ambassade, demandant des informations sur le sort de pjlusieurs milliers de personnes disparues en Argentine.

Bolivie

● LE NOUVEL AMBASSADEUR BRITANNIQUE s'est félicité de la prochaine « restauration de la démocratie » en Bolivie, annoncée par le gouvernement du général Celso Torrelio. M. Stanley Duncan a, d'autre part, révélé que Londres n'avait pas interrompu, pour sa part, la réalisation de certains projets économiques que la C.E.E. avait décidé de suspendre après le coup d'Etat militaire du 17 juillet 1980 à La Paz. — *(A.F.P.)*

Comores

● LE PRESIDENT ABDALLAH s'est déclaré *« très heureux »* d'avoir retrouvé son *« ami le président François Mitterrand »*, à l'issue de l'entretien de plus d'une heure qu'il a eu, lundi 5 octobre, à l'Elysée, avec le chef de l'Etat. *« Le vent et l'eau vont dans le même sens, tout est clair et tout est bon »*, a également déclaré M. Abdallah, qui avait rencontré, lundi soir, M. Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, et qui devait s'entretenir ce mardi, avec M. Cheysson, avant de poursuivre, à titre privé, son séjour en France.

El Salvador

● VINGT-TROIS PERSONNES ONT PERI, durant le week-end des 3 et 4 octobre, victimes de la violence politique. En outre, trois soldats auraient été tués lors d'un engagement avec la guérilla. Plus de vingt-cinq mille personnes sont mortes au Salvador depuis le 1er janvier 1980. L'évêque conservateur de San-Vicente, Mgr Aparicio y Quintanilla, a dénoncé les abus des forces paramilitaires, ajoutant qu'on ne pouvait en blâmer la junte de gouvernement, dirigée par le démocrate-chrétien M. Napoléon Duarte. — *(U.P.I.)*

Équateur

● LA POLICE EQUATORIENNE a confirmé la disparition du premier secrétaire de l'ambassade d'Union soviétique à Quito, M. Khary Kimelis, et de son épouse. Le 3 octobre, on avait appris, dans la capitale, que le couple avait disparu il y a une quinzaine de jours. Selon des informations de sources officieuses, les deux époux étaient sur le point de rentrer définitivement en U.R.S.S. L'ambassade soviétique n'a fait aucun commentaire. — *(A.F.P.)*

Micronésie

● REPRISE DES NEGOCIATIONS SUR L'INDEPENDANCE. — Suspendues à l'occasion du changement de titulaire à la Maison Blanche, les négociations sur la cessation du mandat américain sur la Micronésie ont repris samedi 3 octobre, à Hawaï entre le sous-secrétaire d'Etat pour l'assistance à la sécurité, M. James Buckley, et les représentants des Iles Marshall, de la République de Palau et des Etats fédérés de Micronésie. Washington est prêt à mettre fin à son mandat à condition de maintenir son contrôle militaire sur l'archipel et d'y empêcher l'accès aux forces militaires hostiles. — *(U.P.I.)*

Nicaragua

● DES OPPOSANTS AU GOUVERNEMENT ont, le lundi 5 octobre, proposé aux autorités de Managua d'échanger un soldat et deux miliciens sandinistes capturés le 12 septembre à la frontière septentrionale du Nicaragua, contre un certain nombre de détenus hostiles au régime. L'offre a été formulée par l'un des trois groupes qui combattent depuis le Honduras l'actuel gouvernement, vainqueur de la dictature Somoza : les FARN. Les forces armées révolutionnaires nicaraguayennes se déclarent le bras armé de l'Union démocratique nicaraguayenne (U.D.N.), présidée par M. Fernando Chamarro. — *(U.P.I.)*

Sierra-Leone

● LE GOUVERNEMENT DE FREETOWN a annoncé, samedi 3 octobre, la libération de cent dix-neuf personnes détenues depuis plus d'un mois au titre de l'état d'urgence. Parmi elles figurent le secrétaire général du parti travailliste, M. James Kabia, et son vice-président, M. Baimba Mansaray. Dans le communiqué annonçant ces libérations, le président Siaka Stevens précise que l'état d'urgence reste en vigueur et que le gouvernement n'hésitera pas à prendre des mesures sévères *« si le besoin s'en fait sentir »*. L'état d'urgence avait été décrété le 1er septembre, jour ou le parti travailliste avait lancé un mot d'ordre de grève générale pour obtenir une réduction du prix des produits alimentaires et de meilleures conditions de logement. — *(Reuter.)*

Yougoslavie

● LE CONGRES DU PARTI SE REUNIRA EN JUIN 1982. — Le comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie a décidé de convoquer le douzième congrès de la Ligue en juin 1982.

Ce congrès sera le premier à se réunir depuis la disparition du maréchal Tito en mai 1980. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Tchécoslovaquie

LA CHARTE 77 DÉNONCE LA MULTIPLICATION DES ACTES ARBITRAIRES CONTRE LES MILITANTS DES DROITS DE L'HOMME

Prague (*A.F.P.*). — La Charte 77 a attiré l'attention des autorités tchécoslovaques sur *« la multiplication des actes arbitraires contre tous ceux qui s'efforcent (...) que les documents internationaux signés par la Tchécoslovaquie ne restent pas lettre morte »*. Une lettre ouverte signée des porte-parole, MM. Vaclav Maly, Bedrich Placak, Jaroslav Sabata et Ladislav Hejdanek, parvenue lundi 5 octobre aux correspondants occidentaux et adressée au président de la République, à l'Assemblée fédérale et à la Procurature générale (administration judiciaire), dresse un catalogue des cas récents de répression :

— Poursuites contre les citoyens correspondant avec des organismes tels que l'Internationale socialiste, Amnesty International ou le Bureau international du travail pour *« liaisons avec des centrales impérialistes »* ;

— Cas de *« mauvais traitements prolongés et prémédités de la police lors d'interrogatoires »*. La lettre rappelle le cas du chanteur Karel Soukup, battu pendant quatre heures dans un commissariat, puis une deuxième fois alors qu'il était seul chez lui, pour qu'il donne des renseignements sur ses amis ;

— Le déroulement de certains procès à huis clos sur la base d'*« informations fausses »* ;

— La sévérité de certains verdicts, comme celui de sept ans et demi de détention infligé le 28 juillet au porte-parole de la Charte, Rudolf Battek. La lettre signale qu'un citoyen qui avait écrit au président de la République pour protester à ce sujet a été arrêté : il s'agit de M. Ivan Kozesnik, emprisonné le 14 septembre dernier à Rumburk, en Bohême du Nord).

Les porte-parole ajoutent : *« Si les autorités cherchent à convaincre que la Tchécoslovaquie ne connaîtra pas une situation semblable à celle du voisin polonais, elles doivent se rappeler que celui-ci en est arrivé là parce que le gouvernement n'a pas résolu à temps les problèmes et qu'il a caché leur existence, la répression n'apporte rien à leur solution. »*

Parmi les problèmes menaçant la société tchécoslovaque, la lettre énumère notamment *« une gestion médiocre, le manque de responsabilité, l'insuffisance de respect vis-à-vis des intérêts et des opinions des travailleurs, la dégradation de l'environnement, la corruption »*.

PROCHE-ORIENT

LE PROJET DE VENTE D'AVIONS AWACS A L'ARABIE SAOUDITE

M. Reagan redouble d'efforts pour obtenir l'assentiment du Congrès

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan ne sait toujours pas s'il pourra vendre cinq avions-radars AWACS à l'Arabie Saoudite. Le « non » de la Chambre des représentants est déjà acquis. Reste le Sénat, dont le feu vert suffirait pour conclure le marché. Un premier vote aura lieu — sauf nouveau renvoi — mercredi 7 octobre, à la commission des affaires étrangères. Si le résultat en est très net, on sera fixé sur le choix de l'ensemble des sénateurs. Dans le cas contraire, une intense bataille se poursuivra jusqu'au vote dans l'hémicycle, attendu le 31 octobre au plus tard.

Cinquante sénateurs — la moitié exactement — avaient signé une pétition contre les AWACS. M. Reagan ne désespère pas de débaucher quatre ou cinq d'entre eux, jugés hésitants. C'est à leur intention que la Maison Blanche a sorti le « grand jeu » : coups de téléphone personnels du président, visite guidée d'un avion-radar, et même — le lundi 1er octobre — réunion « œcuménique » sur le perron de la Maison Blanche. M. Reagan avait invité à déjeuner treize anciens responsables gouvernementaux républicains et démocrates. Il s'est présenté avec eux devant les caméras pour démontrer à l'opinion que toutes les personnes sensées et compétentes du pays jugeaient nécessaire la vente d'AWACS à l'Arabie Saoudite. Il y avait là, tout sourire, des gens qui se sont souvent combattus, enviés ou critiqués : ex-secrétaires d'Etat, comme MM. Kissinger et Rogers, ou secrétaires à la défense, comme MM. Braun, McNamara, Schlesinger, Laird et Rumsfeld, anciens responsables du Conseil national de sécurité, dont M. Brzezinski, ou chefs d'état-major des armées... Dans un communiqué commun lu par le président lui-même, ces personnalités ont déclaré : *« La vente d'AWACS et d'autres équipements de défense aérienne à l'Arabie Saoudite est une contribution substantielle à la sécurité nationale des Etats-Unis dans une région vitale du monde. Le rejet de cette vente entraverait la capacité des Etats-Unis de conduire une politique étrangère crédible et efficace. »*

C'est pour adresser la même mise en garde aux parlementaires que le secrétaire d'Etat, M. Haig a « *témoigné* » une nouvelle fois, lundi, devant la commission des affaires étrangères du Sénat. « *La question*, a-t-il dit, *n'est pas de savoir* (en cas de refus des AWACS) *si l'Arabie Saoudite rejoindrait le camp de nos ennemis, mais si elle cesserait de jouer un rôle modéré dans les instances arabes et islamiques.* » M. Haig n'avait rien de nouveau à offrir aux sénateurs réticents. Ryad refuse toujours une sorte de cogestion formelle des AWACS qui garantirait, sans limitation de durée, la présence de techniciens sur ces appareils. Or nombre de parlementaires en ont fait une condition *sine qua non*.

L'administration s'évertue à dire aux opposants qu'une telle garantie est à la fois inutile et impossible. Inutile, parce que les Saoudiens auront besoin, de toute façon, d'une assistance technique américaine. Impossible, parce que c'est un peuple fier, attaché (au moins en façade) à sa souveraineté. M. Reagan l'expliquera personnellement aux cinquante-trois sénateurs républicains qu'il recevra mercredi à la Maison Blanche.

Les AWACS ont divisé Washington en deux camps. On ne retrouve plus les clivages traditionnels entre républicains et démocrates, conservateurs et libéraux. Si l'ancien président Carter est favorable à la vente, l'ex-vice-président Mondale s'y oppose, et on ne peut attribuer son attitude à ses seules ambitions électorales pour 1984.

Le camp anti-AWACS cite l'Iran en exemple. Que serait-il arrivé si on avait écouté M. Carter en 1977 et vendu au chah sept de ces avions très perfectionnés ? Ils seraient aujourd'hui entre les mains de l'imam Khomeiny, lequel dispose d'ailleurs de quantité de matériel américain. Ne risque-t-on pas d'arriver au même résultat avec l'Arabie Saoudite, dont le régime est fragile ?

Ces remarques ont conduit M. Reagan à affirmer, le 1er octobre, que jamais les Etats-Unis n'accepteraient un « *autre Iran* ». Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a été plus explicite il y a trois jours : Washington interviendrait s'il devait y avoir quoi que ce soit ressemblant à une révolution intérieure en Arabie Saoudite. Comment ? On ne le précise pas. Mais il est significatif que de telles remarques n'aient quasiment soulevé aucune réaction au Congrès. Comme si les événements d'Iran puis d'Afghanistan avaient effacé peu à peu le spectre vietnamien et rendu de nouveau acceptable l'idée d'une intervention. Intervention dont, à vrai dire, personne à Washington n'imagine très bien les modalités. On s'empresse, d'ailleurs, de souligner qu'une telle situation ne devrait pas se présenter. « *Le régime saoudien est stable* », notait il y a quelques jours un porte-parole du département d'Etat ; là aussi, il faut tenir compte des susceptibilités de Ryad et de son image dans le monde arabe.

Le « *forcing* » de l'administration contraste avec la manière assez discrète dont avait été mené le début de cette campagne de persuasion. La Maison Blanche ne s'attendait pas à une opposition parlementaire aussi forte. Elle y réagit très peu au départ, pour ensuite « *mettre le paquet* » et contribuer à transformer cette vente d'avions en affaire d'Etat.

Un « non » du Congrès amènerait l'Arabie Saoudite à se tourner vers un autre type d'avions-radars (sans doute le Nimrod britannique), à diversifier davantage ses achats d'armes et sans doute à faire payer aux Américains, d'une manière ou d'une autre, une telle humiliation. Le prestige de M. Reagan en souffrirait. Il devrait à son tour « punir » les Israéliens, et donc infléchir sa politique proche-orientale... « *Les opposants devraient se rappeler qu'il est trop dangereux de remporter certaines victoires* », écrit M. Kissinger dans le *Washington Post*. Mais une victoire de M. Reagan laisserait, elle aussi, des traces. Cette affaire, mal conduite dès le début — c'est-à-dire du temps de M. Carter, qui avait fait des promesses contradictoires aux Israéliens et aux Saoudiens), — aura dressé, pour la première fois, une majorité du Congrès contre M. Reagan et mis en relief les faiblesses de la politique étrangère américaine.

ROBERT SOLÉ.

Israël doit tenir compte de la modération de Ryad

De notre correspondant

Jérusalem. — Le porte-parole de l'armée israélienne a confirmé le 5 octobre une information diffusée par la chaîne de télévision américaine C.B.S., révélant que, voici deux semaines, une vedette lance-missiles de la marine israélienne s'était échouée en mer Rouge sur les côtes de l'Arabie Saoudite, et avait pu être renflouée par d'autres unités navales — après trois jours d'efforts — sans que l'armée de Ryad s'y oppose. Le ministère israélien de la défense avait dû demander à l'ambassade des Etats-Unis d'expliquer au gouvernement saoudien qu'il s'agissait d'un accident afin de permettre les travaux de renflouement.

La révélation de cet incident a provoqué à Jérusalem un profond embarras, car elle tend à prouver que le gouvernement de Ryad sait adopter envers Israël une attitude conciliante, alors que les dirigeants israéliens, pour dénoncer le projet de vente d'avions radars américains à l'Arabie Saoudite, n'ont de cesse de présenter ce pays comme l'un des principaux et des plus dangereux ennemis de l'Etat hébreu. Dans les milieux politiques israéliens, on soupçonne fortement l'administration Reagan d'avoir laissé filtrer cette information pour montrer la modération de l'Arabie Saoudite envers Israël pour essayer de vaincre l'opposition du Congrès à la livraison des AWACS et tenter de faire taire les protestations israéliennes dans la mesure où elles peuvent avoir une influence déterminante sur la position des parlementaires américains.

Dans ce débat difficile pour Reagan, Washington et Jérusalem continuent donc à se livrer un duel à fleuret moucheté, où bien des coups semblent permis, même entre alliés. M. Haig a rencontré le 5 octobre le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, à Washington. On estime à Jérusalem que, au cours de cette entrevue, M. Haig a dû, comme il l'avait fait le mois précédent avec M. Begin, mettre en garde M. Shamir contre les « conséquences » d'un échec de la transaction envisagée.

FRANCIS CORNU.

Soudan

● *Le président Nemeiry* a dissous, lundi 5 octobre, l'Assemblée nationale populaire et a annoncé l'élection d'un nouveau Parlement, comptant un nombre de députés réduit, dans un délai de deux mois. Le chef de l'Etat soudanais a, en outre, relevé *M. Abel Alier* de ses fonctions de président du Conseil exécutif (gouvernement régional) de la région du Sud-Soudan dont il a dissous l'Assemblée nationale populaire. Un *« conseil provisoire »* du Sud-Soudan a été créé. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Égypte

L'attentat contre le président Sadate

(Suite de la première page.)

Le département d'Etat avait affirmé, par la suite, que les blessures du raïs étaient superficielles et que son état n'était pas jugé sérieux. Cette version avait été confirmée par un responsable égyptien du ministère des affaires étrangères qui a indiqué que « blessé au bras » M. Sadate avait subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Maadi et devait pouvoir réintégrer sa résidence à bref délai. Cependant, les chaînes de télévision américaines annonçaient la mort du raïs, ensuite confirmée.

Le ministre de la défense, Abdel Khalil Abou Ghazala, a été également touché, mais le vice-président Hosni Moubarak, qui, aux termes de la Constitution, assurera la présidence de l'Etat en cas d'incapacité du président Sadate, n'aurait pas été touché. On apprend que le secrétaire personnel du président égyptien, M. Fawzi Abdel Hafez, a été tué. D'autre part, un certain nombre de diplomates étrangers qui avaient pris place sur la tribune d'honneur auprès du raïs ont été également atteints. L'ambassadeur de Belgique au Caire, M. Claude Ruelle, aurait été grièvement blessé.

La radio et la télévision, qui diffusaient la cérémonie en direct, ont interrompu leur émission dès les premiers coups de feu. On a entendu un présentateur de la TV crier : *« Le président est-il sain et sauf ? »* et une voix lui répondre : *« Oui, il est sain et sauf. »* aucune information sur celui-ci-tat. la radio et la télévision diffusaient toujours de la musique patriotique et n'avaient donné aucune information sur l'attentat. Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure qu'un présentateur de la télévision a déclaré : *« Nous sommes désolés d'avoir interrompu l'émission sur le défilé militaire. Le défilé a pris fin il y a quelques minutes. Le président Sadate, le vice-président Hosni Moubarak et le général Abdel Halim Abou Ghazala, ministre de la défense, ont quitté la tribune. »*

Une demi-heure plus tard, la télévision égyptienne annonçait que le président Sadate, ainsi que quelques uns de ses compagnons, avaient été blessés *« par des coups de feu tirés par certaines personnes »* au cours de la parade militaire. La télévision a indiqué que le raïs avait été hospitalisé, mais n'a pas précisé la nature des soins qui lui sont prodigués. Elle a ajouté que le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui se trouvait aux côtés du président au moment de l'attentat *« suit l'affaire de près »* et *« supervise les soins dispensés à M. Sadate à l'hôpital par des médecins spécialisés »*.

A Washington, le président Reagan s'est déclaré *« très ému »* (shocked). Il a déclaré : *« Il est scandaleux et tragique qu'une telle violence frappe un homme qui symbolise le dévouement à la paix. »*

A Jérusalem, le conseiller de presse du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a indiqué, mardi, que la nouvelle de l'attentat avait été accueillie, en Israël, *« avec stupeur »*. M. Begin, a-t-il ajouté, suit de chez lui les développements de la situation. La radio israélienne a précisé que l'ambassadeur d'Israël au Caire, M. Moshé Sasson, qui se trouvait sur la tribune présidentielle, est indemne. C'était la première fois qu'un ambassadeur israélien assistait officiellement à ce défilé commémorant le début de la guerre d'octobre 1973.

A Beyrouth, une personne se réclamant de l'Organisation de libération égyptienne indépendante a revendiqué, mardi, l'attentat dans un appel téléphonique anonyme au bureau de l'A.F.P. Des salves ont été tirées en l'air en signe de réjouissance à l'annonce de l'attentat du Caire contre le président Anouar El Sadate, mis au ban d'une bonne partie du monde arabe à la suite des accords de Camp David. Aucune réaction n'a été encore enregistrée au siège de l'O.L.P., où la nouvelle a été accueillie avec surprise.

L'ARTISAN DE LA « DÉNASSERISATION »

Anouar el Sadate est né le 25 décembre 1918 à Mit-Aboul-Kom, petit village de Basse-Egypte, dans une famille de paysans particulièrement modestes. Sa mère, une Soudanaise, lui avait donné une éducation religieuse avant qu'il n'embrasse la carrière des armes. Cadet de l'Académie militaire d'Abbassieh, il est promu officier en 1938, puis envoyé en garnison à Merkabad, où il se lie d'amitié avec Gamal Abdel Nasser.

Les Anglais l'arrêtent en 1942 pour espionnage au profit des Allemands. Il s'évade mais demeure dans la clandestinité pendant trois ans. Proche des Frères musulmans, il sert de trait d'union entre Hassan el Banna, chef de la confrérie et les officiers libres. En 1945, il est accusé d'avoir participé à l'assassinat du ministre des finances Amine Osman, mais il sera relâché faute de preuves près de trois ans plus tard. Il embrasse alors une nouvelle carrière : le journalisme. Il travaille à la revue *Al Moussawar*, jusqu'à ce qu'il soit réintégré dans l'armée en 1950 avec le grade de capitaine.

Sadate fait partie des onze officiers qui constituent le Conseil de la révolution et il coordonne les proclamation du nouveau régime, qui renverseront le roi Farouk, le 23 juillet 1952. Chargé d'occuper le siège de la radio, c'est lui qui lira la proclamation du nouveau régime qui se donne, momentanément, pour chef le général Néguib.

Membre du tribunal de la révolution en 1953, il deviendra le 1er novembre 1954, membre du tribunal du peuple chargé de juger les Frères musulmans, accusés d'avoir voulu assassiner Nasser. Ce dernier prend les rênes du pouvoir après avoir écarté Néguib et fait d'Anouar el Sadate un de ses proches collaborateurs. Après avoir été premier secrétaire de l'Union socialiste arabe, parti unique nassérien, ce qui en fait le « numéro trois » du régime, il accède, en 1960, à la présidence de l'Assemblée nationale. Il demeure huit ans à ce poste, et c'est à ce titre qu'il est nommé secrétaire générale de la commision qui rédigera la Charte nationale de 1962, document qui définit l'idéologie de l'Egypte nassérienne. Deux ans plus tard, il sera nommé vice-président de la République, de sorte que lorsque Nasser meurt, le 28 septembre 1970, il assure l'intérim du chef de l'Etat et est élu à la magistrature suprême le 15 octobre de la même année.

A la présidence

Alors qu'il avait vécu jusqu'alors dans l'ombre de Nasser et ne paraissait pas avoir une forte personnalité, le président Sadate ne tarde pas à s'affirmer. Dès le mois de mai 1971, il écarte le clan prosoviétique dirigé par M. Ali Sabri, qui avait la haute-main sur les affaires de l'Etat, mais conclut un traité d'amitié et de coopération avec Moscou qui lui donne un répit. Face au mécontentement de l'opinion publique égyptienne qui ne se satisfait pas de la situation « ni guerre ni paix » avec Israël, il tente de se rapprocher des Etats-Unis, seuls susceptibles, à son avis, d'exercer des pressions efficaces sur l'Etat hébreu pour l'obliger à se retirer des territoires occupés à la suite des guerres de 1948, 1956 et 1967.

Ses démarches n'ayant pas donné le résultat escompté, il lance l'armée à l'assaut du Sinaï, occupé par l'armée israélienne, et deviendra le héros de ce qu'on a appelé la « guerre d'Octobre », l'attaque ayant été déclenchée le 6 octobre 1973. A défaut de remporter un succès militaire incontestable, il s'assurera une victoire politique certaine. A partir de là, il engage résolument l'Egypte dans la voie du rapprochement avec les Etats-Unis et les pays arabes conservateurs.

Après avoir demandé le départ de plusieurs milliers de conseillers soviétique, il entreprend la « dénassérisation », en particulier en politique intérieure : il liquide le parti unique, le remplace par le multipartisme et se fait le champion du libéralisme économique à partir de 1975-1976. Bien plus, à partir de 1977, il devient le chef de file de la lutte contre la pénétration soviétique.

Affirmant, contre l'opinion établie dans le monde arabe, que le conflit avec Israël est à 80 % de nature psychologique, il annonce le 9 novembre 1977 qu'il se rendra à Jérusalem et met sa décision à exécution quelques jours plus tard. Dans le monde arabe, la stupéfaction se transformera progressivement en hostilité déclarée, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, n'ayant pas répondu, comme l'avait espéré le raïs, à son geste généreux. M. Sadate n'en accepte pas moins de poursuivre ses efforts de rapprochement en s'engageant dans le processus de Camp-David, ce qui lui vaut le prix Nobel de la paix avec M. Begin. Ces accords, signés le 17 septembre 1978 à l'initiative des Etats-Unis, seront suivis en mars 1979 des accords de Washington qui fixent un cadre à la paix entre Israël et l'Egypte.

Dans un premier temps, les pays arabes modérés observent avec prudence les progrès de cette « pax americana », tandis que se constitue un Front du refus comprenant l'Algérie, la Libye, la Syrie, le Sud-Yemen et l'Organisation de libération de la Palestine. Toutefois, l'intransigeance d'Israël suscitera un durcissement dans l'ensemble du camp arabe, tandis qu'en Egypte même l'opposition au raïs ira grandissant. Face à cette montée des périls, le président Sadate, tournant le dos au libéralisme dont il se réclamait, procédait, début septembre, à une purge qui n'épargnait aucune formation de l'extrême droite à l'extrême gauche. — P. B.

هكذا من الأصل

Égypte : le grand défi du raïs

II. – La révolution islamique rampante

par JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

La majorité des quelque 1 500 personnes arrêtées en Egypte au début septembre sont des intégristes islamiques, que le régime du président Sadate avait jusqu'ici ménagés. (*le Monde* du 6 octobre.)

Le raisonnement des Frères musulmans est « *irrationnel et inacceptable* ». Leur seul but est de « *s'emparer du pouvoir par la violence* ». Ils doivent « *être traqués sans pitié à travers tout le pays* ». Le président Sadate ne tient ce langage critique et résolu à l'égard de la confrérie intégriste que depuis septembre. Certes, le futur chef de l'État égyptien avait, sous son prédécesseur Nasser, participé à la répression d'une plus d'une grande ampleur que celle d'aujourd'hui, menée alors en Egypte contre l'extrême droite islamique. Mais, après avoir accédé au pouvoir, en 1970, il avait fait montre de clémence et de tolérance à l'égard des Frères musulmans, libérant ceux qui étaient encore dans des culs de basse-fosse, leur rendant le droit d'avoir des publications ou de prêcher dans les mosquées, bref les réintégrant dans la société égyptienne.

Le second raïs aimait alors à dire, benoîtement : « *Chaque Égyptien a sa place dans notre pays* » – tout en faisant une restriction mentale concernant les communistes et les nassériens pro-soviétiques. Pour neutraliser ces forces, alors montantes au sein des milieux universitaires et ouvriers, le président Sadate comptait utiliser les « croyants » qui n'avaient pas pardonné à Nasser son alliance avec les « Soviétiques athées ». Les mesures prises en faveur des militants islamiques n'étaient donc pas désintéressées. Ceux-ci n'en furent pas dupes, mais ne voyant aucun inconvénient, bien au contraire, à réduire l'influence du courant nasséro-marxiste, ils se prêtèrent volontiers à l'opération – patronnée aussi par le colonel Kadhafi, alors ami du président Sadate et obsédé par le danger communiste – qui consista à créer au sein de chaque faculté un « groupement islamique », chargé de « *défendre les valeurs musulmanes face aux forces du mal* ».

Ce sont ces mêmes « groupements » – en réalité de véritables commandos partageant leur temps entre la prière et l'entraînement physique – dont le raïs devait reconnaître, près de dix ans plus tard, qu'ils « *sont armés, disposent d'une infrastructure couvrant tout le territoire et sont organisés (...) au seul profit de la confrérie des Frères musulmans* ». Un millier de cadres de ces « groupements », une trentaine de chefs de secteur se faisant donner de l' « *émir* », ainsi qu'un jeune médecin frais émoulu de la faculté, le docteur Helmi Jezzar, baptisé, lui, « *émir des émirs* », ont été jetés en prison à la suite de la grande rafle ordonnée par le raïs au cours de la nuit du 2 au 3 septembre 1981, à leur plus vive surprise, car, jusque-là, ils avaient eu toute latitude de répandre et même d'imposer leurs théories et pratiques parmi la jeunesse. La rupture entre le pouvoir et l'aile marchante du mouvement islamiste ne date pourtant pas d'aujourd'hui, les militants intégristes la situant, quant à eux au lendemain de la guerre d'octobre 1973, lorsque M. Sadate « *après avoir lavé l'honneur de la nation islamique en franchissant le canal de Suez, le souilla de nouveau en commençant à négocier avec les juifs et avec les Américains* ».

« Anathème et retraite »

Jusqu'à sa grande colère du 2 septembre, le président Sadate, par une politique que qualifient aujourd'hui d'« *aveugle* » ceux-là même qui, hier, la trouvaient « *subtile* », envisagea la situation sous un angle tout *différent. Selon lui, la grande majo*rité des extrémistes musulmans étaient récupérables, à condition qu'on ne les prît point à rebrousse-poil. « *Pas d'affrontements, pas de martyrs, pas de condamnations !* », furent jusqu'à tout récemment les mots d'ordre soufflés par le gouvernement à la police et à la justice dès lors qu'il s'agissait d'intégristes.

Le régime ne s'était résigné à sortir brièvement ses griffes contre les fondamentalistes que lorsqu'il avait été attaqué de front : en 1974, à l'occasion d'un sanglant coup de main contre un centre de formation militaire du Caire qui révéla la présence d'éléments islamistes dans l'armée ; en 1977, après la prise en otage et l'assassinat d'un religieux modéré, ancien ministre de M. Sadate, le cheikh Dahabi, par l'organisation Anathème et Retraite. Ces deux graves affaires, dont les principaux responsables furent arrêtés et exécutés, auraient pu fournir au pouvoir un prétexte en or pour s'en prendre à l'ensemble du mouvement islamique, qui était encore loin d'être aussi bien implanté dans le pays qu'aujourd'hui, où il compterait près d'un demi-million de militants et sympathisants, dont de nombreuses femmes et jeunes filles.

Tout au contraire, les autorités insistèrent, non sans quelque raison il est vrai, sur le côté « *marginal* » des deux organisations à l'origine des *événements* de 1974 et de 1977, notamment Anathème et Retraite. Celle-ci, un peu à la manière des hippies ou des moines, ne préconisait-elle pas la rupture des liens familiaux au profit de sortes de phalanstères religieux, installés au désert, « *hors d'atteinte de la société pourrie* », alors que les Frères musulmans respectent la famille et veulent rester au sein du corps social pour mieux le « réformer ».

Ce que les gouvernants égyptiens se gardèrent bien de signaler à l'époque, c'est que, si la manière de vivre des affiliés d'Anathème et Retraite était effectivement très différente de celle des Frères musulmans traditionnels, les liens idéologiques entre eux étaient très forts. L'ingénieur agronome Choucri Mustapha, « *calife de Dieu sur terre* » pour les membres d'Anathème, avant de finir sur le gibet en 1978, fut, en effet, un disciple très fidèle de Sayed Qotb, pendu, lui, en 1966, et qui reste l'idéologue fondamentaliste égyptien le plus fécond depuis le *fondateur de la confrérie*, Hassan El-Banna.

Ainsi, pendant que l'Égypte se rouvrait au monde, donnait une allure libérale à sa vie politique, concluait la paix avec Israël, elle était soumise en même temps, presque clandestinement, à une sorte de révolution islamique rampante, officiellement niée quoique organisée avec le soutien du pouvoir lui-même. Radio et télévision, haut-parleurs des mosquées et des particuliers, cérémonies publiques, écoles et universités, tout le pays vécut bientôt nuit et jour dans une psalmodie coranique quasi permanente, la commission parlementaire de l'éducation recherchant même pendant plusieurs années les moyens de faire apprendre le Coran aux citoyens dès le jardin d'enfants...

Puis ce fut en 1977 le projet gouvernemental de rendre de nouveau applicable la disposition du droit islamique prévoyant la peine capitale pour l'apostasie de l'islam, projet qui ne fut repoussé *in extremis* que grâce à la protestation au moyen d'un jeûne de cinq jours – ou, si l'on préfère, d'une grève de la faim – ordonnée à la minorité chrétienne par son chef spirituel, le pape Chenouda III.

Chasses aux coptes

Les cas de conversion de musulmans au christianisme étant pratiquement inexistants (en huit ans nous n'avons entendu parler que du cas d'une jeune femme qui fut déclarée « *morte civile* » par un tribunal d'Alexandrie, pour la punir d'être devenue chrétienne par mariage, à l'étranger, et de vouloir le demeurer), le texte visait uniquement les non-musulmans, d'ailleurs peu nombreux, qui, le temps de répudier leur épouse, se convertissent à l'islam avant de revenir à leur confession d'origine...

Autrement préjudiciable aux chrétiens fut l'attitude constamment suivie par les autorités – depuis la destruction de la chapelle de Khanka, en 1972, jusqu'aux chasses aux coptes de Zaouia-el-Hamra, en 1981, en passant par une longue série d'incendies d'églises ou d'assassinats de prêtres ou de laïcs coptes – consistant à parler d'« *incidents individuels* » ou d'« *affrontements confessionnels* », alors qu'il s'agissait toujours d'attentats antichrétiens organisés sciemment par les Frères musulmans ou par leur émanation, les « groupements islamiques », tant pour braver le pouvoir et montrer leur force à la masse musulmane que pour prouver aux coptes que leur salut consistait à se convertir à l'islam ou à revenir à leur ancien statut de « *protégés* ».

Enfin, pour couronner le tout, vint l'amendement constitutionnel de mai 1980 ajoutant à l'islam, religion d'État, l'obligation à effet rétroactif de faire de la loi musulmane « *la source fondamentale de la législation* ». Tandis que le président du Parlement, M. Soufi Abou Taleb, un universitaire pénétré de culture française, nous affirmait sans ciller que bientôt en Égypte on lapiderait de nouveau l'adultère et on mutilerait le voleur, les passagers d'Egyptair assistaient avec stupéfaction à des pugilats entre hôtesses « *sèches* », publiquement soutenues par le cheikh d'El-Azhar, le plus haut fonctionnaire religieux du pays, et hôtesses « *alcooliques* ».

A Suez et à Port-Saïd, escales maritimes mondiales, les gouverneurs, cédant aux manifestants intégristes, interdisaient la vente et la consommation de l'alcool dans leurs villes, tandis qu'au Parlement il s'en fallait *d'un... cheveu que le métier de coiffeur* pour dames ne fût interdit aux hommes comme en Libye et en Arabie... A Damiette, le tribunal refusa des dommages-intérêts à une non-musulmane sous prétexte que « *la loi islamique condamne l'usure* », et l'on commença à voir des juges rejeter, comme jadis, le témoignage de non-musulmans dans des affaires où l'un des plaideurs était un « *vrai croyant* », alors que depuis le siècle dernier cette disposition n'était plus appliquée que pour les questions de statut personnel.

A ce train, au bout de peu d'années l'Égypte se serait retrouvée en régime islamique complet, mais en douceur, si l'on peut dire.

M. Sadate s'étant enfin rendu compte que c'était peine perdue de vouloir récupérer les intégristes en se montrant plus musulman que les Frères musulmans, ceux-ci ayant juré de ne jamais lui pardonner son compagnonnage avec Nasser, ni ses liens avec les États-Unis, ni surtout la paix avec l'« *entité sioniste* », l'Égypte peut-elle espérer échapper maintenant à cet islam à ras du sol, démagogique, mesquin et parfaitement anachronique, que le régime et la confrérie – le premier parce qu'il croyait y voir son intérêt, la seconde par conviction – se sont employés depuis près d'une décennie à lui imposer ?

Prochain article :

LA LETTRE ET L'ESPRIT DU CORAN

« J'AI ADMIRÉ LE CHEIKH HASSAN EL-BANNA »

Il appartiendra aux historiens d'établir si le futur président Sadate a, dans sa jeunesse, appartenu à la confrérie des Frères musulmans. Il a, en tout cas, au moment de la seconde guerre mondiale, bien connu le fondateur de l'organisation intégriste, Hassan El-Banna, qui le mit en rapport avec les forces allemandes de Libye, sous prétexte que les nazis aideraient les nationalistes égyptiens à débarrasser leur pays de la présence de l'armée britannique. Le film de Youssef Chahine, *Alexandrie, pourquoi ?* (1978), a fait entrer dans la légende la scène historique célèbre au cours de laquelle Hassan El-Banna, dans les années 40, reçut deux jeunes officiers du roi Farouk qui préparaient le renversement de la monarchie : Gamal Abdel Nasser et Anouar El-Sadate.

Si M. Sadate a, par la suite, sous Nasser ou aujourd'hui, dû combattre les Frères musulmans, il n'a jamais cessé, comme en *témoignent* ces extraits de « *confidences* » qu'il a faites l'été dernier à l'hebdomadaire cairote *Mai*, de professer la plus vive admiration pour le « *cheikh-martyr* ».

« *(Vers 1940), j'invitai le cheikh Hassan El-Banna à me rendre visite au camp militaire et à y prononcer une allocution religieuse à l'occasion du* Mouled *(la Noël musulmane). Quelques instants avant l'arrivée de Hassan El-Banna, un officier des services de renseignements (...) vint me demander gentiment de m'abstenir de rencontrer le cheikh.*

» *Cela, au contraire, m'incita à accepter l'invitation d'Hassan El-Banna à aller le voir au siège des Frères musulmans, lors de son « cours » hebdomadaire. Je fus très bien reçu par lui (...). J'avoue que j'ai aimé cet homme, que je l'ai admiré, surtout pour sa façon de dialoguer. Il n'imposait jamais son point de vue (...), n'essayait pas de convaincre. Il préférait changer de sujet (...). Les rencontres se multiplièrent. Un jour, Hassan El-Banna me demanda conseil pour l'achat d'armes, faisant commander celles dont je lui avais vanté les qualités (...). Je sus ainsi que les Frères se préparaient, eux aussi, à renverser le régime* (monarchique) *par la violence. Cela ne me gêna point, puisque nous* (« les officiers libres ») *encouragions tout mouvement dans ce sens (...). Hassan El-Banna me proposa un jour de rencontrer en secret Aziz El-Masri* (ce général, ancien chef de l'état-major égyptien, sera arrêté plus tard au moment où il tentait de rallier, en avion, l'Afrika Korps de Rommel, en Libye).

» *Cette entrevue eut lieu et (...) je n'exagère pas en disant que ma vie se divise en deux : la période d'avant ma rencontre avec Aziz El-Masri, et la période d'après, car c'est lui qui m'encouragea à poursuivre la lutte jusqu'au bout* (contre le roi Farouk et contre les Britanniques). »

J.-P. P.-H.

AMÉRIQUES

Mexique

Les transports de surface de la capitale sont nationalisés

De notre correspondant

Mexico. — Les compagnies assurant le service des autobus dans la capitale viennent d'être municipalisées. Le district fédéral de la ville de Mexico étant une dépendance directe du gouvernement central, cette mesure est, en fait, une étatisation. Il faut remonter à la nationalisation du soufre, en 1962, ou à celle du pétrole, en 1938, pour trouver des précédents à une mesure de cette nature et de cette importance.

Dans cette mégalopole, qui approche les quinze millions d'habitants, troisième conurbation planétaire et bientôt, sans doute, la première (1), les déplacements relèvent du cauchemar. Embouteillages monstres et pollution en sont les éléments quotidiens — coûteux pour la collectivité et épuisants pour les citadins. Depuis quelques années, M. Hank Gonzalez, « maire » de la ville (2), a mis en œuvre une politique « à la Haussmann », de construction de grands axes routiers à circulation rapide. Parallèlement, un effort considérable a été entrepris pour l'extension des lignes du métro, à laquelle collabore la France. Mais le problème le plus grave était posé par les autobus. On avait, jusque-là, tenté de résoudre la question par la création de lignes-pilotes municipales. Destinées à donner l'exemple d'un service de qualité, elles ont, en outre, permis à l'administration de se familiariser avec les problèmes concrets que posent les transports de surface.

La règle était la concession à des entreprises privées, dont le nombre n'est même pas connu ! Certaines ne possédaient qu'un véhicule, alors que d'autres en avaient des dizaines. Ensemble, elles constituaient un groupe de pression d'une force considérable que les Mexicains avaient baptisé « *la pieuvre* ». Usagers, syndicats et partis manifestaient de plus en plus fréquemment leur opposition aux concessionnaires privés. Le gouvernement avait le plus grand mal à leur imposer des tarifs compatibles avec les salaires. Les règles de sécurité n'étaient jamais respectées. Révisés le moins possible, les autobus ont toujours été dangereux et particulièrement polluants. Les chauffeurs, payés au nombre de parcours et au nombre de billets vendus, conduisent sans trop se préoccuper du confort ni de la sécurité des passagers.

La mesure prise le 25 septembre intéresse environ six mille autobus, qui font quotidiennement la moitié des dix-neuf millions de voyages quotidiens de la capitale (selon une étude officielle, l'autre moitié des déplacements se fait pour 19 % en automobiles privées, 11,9 % en taxis, 11 % en métro, 3,3 % en tramways et 6 % par d'autres moyens).

En même temps qu'il annonçait la municipalisation, le régent de Mexico a publié un plan de restructuration des transports de surface. Quatre mille cinq cents des six mille autobus seront soumis à une révision intégrale. La municipalité achètera, en outre, deux cents autobus chaque mois, jusqu'à concurrence de cinq mille. L'expropriation donnera lieu à une indemnisation. Le montant en sera déterminé dans les jours qui viennent. Certains représentants des partis de gauche ont déjà fait savoir qu'il n'y avait pas lieu, selon eux, à indemniser les concessionnaires, dans la mesure où ces derniers n'ont pas respecté certaines clauses de leur contrat. Les entrepreneurs, qui avaient déjà déclaré à maintes reprises qu'ils ne pouvaient fournir un service compatible aux exigences du gouvernement pour le prix du billet qu'ils avaient le droit de percevoir (3 pesos, c'est-à-dire 0,70 F environ), se sont contentés de faire part de leur « angoisse » quant au montant de l'indemnisation qui leur sera versée.

Usagers et chauffeurs ont, pour leur part, fort bien accueilli la nouvelle, et la présence de gendarmes dans certains autobus ainsi que dans les principaux terminus n'a donné lieu à aucun incident. La municipalisation des autobus aurait sans doute, en temps normal, suscité une opposition énergique du secteur privé. Décidée alors que le pays a les yeux tournés vers le candidat officiel à la succession du président Lopez Portillo, M. Miguel de la Madrid, dont la désignation a été annoncée le même 25 septembre, la réforme des transports municipaux est passée presque inaperçue. Il est vraisemblable qu'une telle mesure sera bientôt appliquée à d'autres villes.

FRANCIS PISANI.

(1) On considère généralement que Tokyo et New-York dépassent encore la population de Mexico.
(2) Nommé par le pouvoir central, le « maire » de Mexico porte le titre de « régent ».

LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC A PARIS FÊTE SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec, devait rencontrer ce mardi 6 octobre le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, à l'occasion de la réunion à Paris du bureau élargi de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), qui regroupe la plupart des pays entièrement ou partiellement francophones. M. Morin se rendra, jeudi, à Londres pour défendre la position québécoise à propos du « rapatriement » demandé par Ottawa, de la Constitution canadienne, qui est, depuis 1867, une loi du Parlement de Westminster.

Pendant son séjour à Paris, M. Morin a également présidé les cérémonies du vingtième anniversaire de la délégation générale du Québec en France, inaugurée le 5 octobre 1961 par le premier ministre québécois de l'époque, M. Lesage. La délégation générale a pour but, depuis sa fondation, de promouvoir les échanges dans tous les domaines entre la France et le Québec.

Une exposition, des conférences, des spectacles, des représentations théâtrales sont prévus pour célébrer l'événement. La plupart de ces manifestations auront lieu dans les services culturels de la délégation, 117, rue du Bac, à Paris-7e.

États-Unis

Le chef d'état-major interarmes critique les décisions de M. Reagan concernant le missile MX

Washington (*A.F.P.*). — Le Pentagone a présenté, lundi 5 octobre, un front désuni devant la commission sénatoriale des forces armées, où s'est ouvert un débat sur le plan du président Reagan de modernisation des forces stratégiques américaines (*le Monde* daté 4-5 octobre). Alors que le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a défendu la décision de M. Reagan de déployer le missile intercontinental MX dans des silos fixes, le général Jones, chef de l'état-major interarmes, a exprimé un certain scepticisme à ce sujet.

« *Je ne suis pas convaincu que l'on puisse rendre les missiles MX invulnérables autrement qu'en les répartissant entre des milliers d'abris, comme le prévoyait le plan Carter* », a affirmé le général. Le numéro un de la hiérarchie militaire a toutefois précisé qu'il ne parlait pas au nom de tous les membres de l'état-major interarmes. M. Reagan a décidé d'abandonner le plan de son prédécesseur qui prévoyait de répartir deux cents MX entre quatre mille six cents silos dans les Etats du Nevada et de l'Utah. Ce système consistait à changer constamment d'abri les MX à l'aide de camions spéciaux.

Le sénateur démocrate Henry Jackson (Etat de Washington) et M. John Tower (Texas), président républicain de la commission sénatoriale des forces armées, ont également critiqué la décision d'installer trente-six missiles MX dans des silos déjà existants, mais renforcés en attendant de choisir d'autres modes de déploiement. Tous deux estiment, comme le général Jones, que ce mode de déploiement ne garantit pas l'invulnérabilité des MX.

La décision de construire cent bombardiers B-1, dont la production avait été abandonnée par M. Carter en 1977, provoque également des remous au Congrès.

DIPLOMATIE

Malgré l'opposition de l'Union soviétique
Les pouvoirs du « groupe de travail » des Nations unies sur les « disparus » sont renforcés

De notre correspondante

Genève. — Le « groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires », créé l'année dernière aux Nations unies, a maintenant des pouvoirs renforcés, malgré l'opposition de l'U.R.S.S.

Cette opposition s'était encore manifestée en 1978 lors de la demande d'inscription à l'ordre du jour des débats des Nations unies de la violation des droits de l'homme en Argentine. Ces exactions risquaient d'être minimisées ou ignorées. L'activité du groupe de travail a permis de rompre ce silence, et les familles des « disparus » savent maintenant où s'adresser pour réclamer des recherches. La résolution adoptée le 18 septembre renforce encore ces pouvoirs. Les experts argentins, roumains et soviétiques ont voté contre.

Le texte adopté constitue une novation en droit international, car il se fonde sur un nouveau principe d'imputation du fardeau de la preuve. Les experts ayant fait valoir qu'il est malaisé d'avancer, même en cas de sérieuses présomptions, des preuves irréfutables d'une disparition en raison des difficultés d'investigation ou des réticences de témoins craignant pour leur sécurité, la résolution précise que « *l'authenticité des faits sur lesquels des renseignements ont été demandés sera considérée comme acquise si le gouvernement visé n'a pas fourni les renseignements pertinents dans des délais raisonnables sous réserve, dans tous les cas, que la dénonciation ne soit pas démentie par d'autres éléments de preuve* ». Il convient donc d'inviter les Etats sur le territoire desquels des disparitions ont été signalées à abroger ou à s'abstenir d'adopter des lois qui pourraient entraver les enquêtes sur ces disparitions (allusion, notamment, à la loi argentine sur les « personnes absentes »).

Le texte demande aussi que tout soit mis en œuvre afin que l'opinion prenne conscience de la gravité « *du phénomène contemporain des disparitions forcées ou involontaires* ».

Les débats ont été laborieux en raison de l'opposition de l'expert soviétique au renouvellement même du mandat du groupe de travail sur les disparus.

ISABELLE VICHNIAC.

ASIE

Chine

Mlle Li Shuang, fiancée d'un diplomate français n'a toujours pas reçu la visite de sa famille

De notre correspondant

Pékin. — Les parents de Mlle Li Shuang, la fiancée chinoise de M. Emmanuel Bellefroid, diplomate à l'ambassade de France à Pékin, n'ont toujours pas été autorisés à rendre visite à leur fille, un mois après son arrestation. Bien que la loi prévoie qu'un motif d'inculpation doit être présenté à toute personne détenue à l'expiration du délai de garde à vue de soixante-douze heures, aucune charge n'a encore été formulée officiellement contre la jeune femme. Officieusement, Mlle Li Shuang, qui fêtera le mercredi 7 octobre son vingt-cinquième anniversaire, se verrait reprocher de s'être livrée au « *concubinage avec un résident étranger dans un immeuble situé à l'intérieur d'une enceinte diplomatique* ». Il convient, pour apprécier tout le sel de cette formule, de préciser que Mlle Li Shuang était fiancée à M. Bellefroid depuis plusieurs mois et que le couple avait déposé auprès des autorités compétentes un dossier de demande en mariage, à laquelle lesdites autorités avaient répondu par un accord de principe.

Sur le plan diplomatique, un premier contact a été pris le 30 septembre entre l'ambassadeur de France à Pékin, M. Chayet, et l'un des vice-ministres chinois des affaires étrangères, M. Zhang Canming, responsable de l'Europe occidentale. Une nouvelle entrevue pourrait avoir lieu prochainement. On se refuse, du côté français, à tout commentaire sur les échanges en cours. On n'en souligne pas moins l'intérêt des deux parties de parvenir rapidement à un règlement de ce cas humanitaire, auquel on déclare vouloir attacher une très grande importance.

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

UNE PÉTITION EN FAVEUR DE L'ANCIEN ROI SUSCITE UNE VIVE RÉACTION DES RÉSISTANTS INTÉGRISTES

Quatre des principales organisations de résistance afghane, ont, dans un communiqué commun, violemment critiqué les partisans d'un retour de l'ancien roi Zaher Chah, sur la scène politique. A la fin de septembre, une assemblée (Jirga) de chefs de tribu afghans s'est tenue à Pishin, localité proche de Quetta, capitale du Baloutchistan, au Pakistan. Une pétition rédigée en marge de cette réunion, en faveur de l'ancien souverain renversé en 1973, avait recueilli environ un millier de signatures, selon M. B. Majrough, ancien doyen de la faculté des lettres de Kaboul, qui dirige, à Peshawar, le centre d'information afghan. Depuis Rome, où il vit en exil, l'ancien roi Zaher Chah, a affirmé dans un message à la résistance remis à l'A.F.P. sa « solidarité avec le peuple afghan dans sa lutte nationale et religieuse ».

Les quatre groupes intégristes, le Hezb e Islami de M. Gulbudin, le Jamiat e Islami, le Harkat e Ingulabi et le Hezb e Islami de M. Khales ont déclaré que cette « prétendue assemblée n'était qu'un complot des agents de l'impérialisme dont le seul but est de miner la guerre sainte en Afghanistan ». Deux groupes modérés, le Front de libération nationale de M. Gailani et le Front de libération de l'Afghanistan de M. Moujaddédi, considérés comme « royalistes », ont déclaré à l'A.F.P., à Islamabad, qu'ils attendaient que la volonté populaire s'exprime sur le choix d'un système de gouvernement en Afghanistan. Selon le porte-parole de ces mouvements, la récente assemblée s'est déroulée dans la confusion. Celle-ci devait préparer une réunion plus vaste et a réuni quelque dix mille personnes, qui déplorent le sectarisme des partis intégristes. Les participants ont approuvé par acclamation une résolution en quatre points portant notamment sur l'organisation d'une « direction militaire et politique du djihad » (guerre sainte) au sein d'un conseil de représentants des provinces, de Kaboul et des groupes politiques.

AFRIQUE

Maroc

Me Bouabid et les autres dirigeants socialistes condamnés font appel

De notre correspondant

Rabat. — La défense a interjeté appel, le lundi 5 octobre, quelques heures avant l'expiration du délai de dix jours accordé par la loi, au nom de Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, et de ses deux collègues du bureau politique, MM. Yazghi, directeur de la presse socialiste, et Lahbadi, condamné, le 24 septembre dernier, à un an de prison ferme. Les deux autres accusés, MM. Mansour et Forkani, condamnés respectivement à deux ans et un an de prison avec sursis, ont également fait appel.

Les opinions sur ce recours étaient visiblement partagées dans le collectif d'avocats de la défense. Les uns étaient partisans de faire appel pour embarrasser le pouvoir et l'obliger à découvrir davantage ses intentions au cours d'un second procès, les autres étaient soucieux de ne pas paraître jouer le jeu d'une justice dont ils voulaient faire ressortir l'arbitraire.

Les accusés pourront-ils apporter de nouveaux éléments à leur défense tant sur le fond que sur la forme ? On le saura dans trois ou quatre semaines, quand s'ouvrira le second procès devant la cour d'appel de Rabat. A la suite de la décision des condamnés, le parquet a lui ausi fait appel, ce qui laisserait supposer qu'il entend demander une aggravation des peines. Certains évoquent cependant la possibilité d'une grâce royale ou d'une réduction de peine à l'approche de la conférence au sommet arabe, qui doit s'ouvrir le 25 novembre prochain, à Fès. L'ancien chef de l'Etat sénégalais, M. Senghor, président de l'Interafricaine socialiste a, d'autre part, plaidé lui-même auprès du roi Hassan II, la cause des condamnés, au nom de son organisation et de l'Internationale socialiste (*le Monde* du 29 septembre).

D'autre part, M. Mohamed Logham, directeur-gérant de la revue *Lamalif*, a été interpellé samedi par la police qui l'a relâché dimanche soir après l'avoir interrogé sur l'éditorial du numéro de septembre de sa publication réfutant les accusations sur lesquelles se fondait la condamnation des dirigeants de l'U.S.F.P.

Le débat ouvert par le communiqué incriminé de cette formation se poursuit. M. Douiri, ministre de l'équipement, l'a qualifié de « bévue » devant le comité central de l'Istiqlal. Aux Nations unies, M. Boucetta, ministre des affaires étrangères, a appelé les pays qui ont reconnu la République arabe sahraouie démocratique à revenir sur leur décision.

ROLAND DELCOUR.

Deux témoignages de prisonniers de Tazmamart détenus depuis huit ans

Les comités de lutte contre la répression au Maroc (1) nous ont fait parvenir plusieurs lettres de militaires marocains incarcérés à Tazmamart, localité située au bout d'une piste partant de la route reliant Midelt à Ksar-es-Souk (rebaptisée Rachidia), dans l'est du pays. Ces lettres sont des S.O.S. adressés par les prisonniers à leurs familles et à l'opinion publique.

D'après les comités, la situation est la suivante : après le coup d'Etat manqué de Skhirat, soixante-quatorze militaires ont été condamnés au procès des 9 et 10 juillet 1971 ; quarante-sept autres l'ont été après la tentative d'assassinat du roi à Kénitra, le 16 août 1972. Pour diverses causes, notamment en raison de leur hostilité au conflit saharien, un nombre inconnu de militaires auraient également été arrêtés. Seuls ceux qui avaient été condamnés à un an de prison en 1971 ont été libérés. Depuis le deuxième procès de 1972 aucun des condamnés qui auraient dû être libérés ne l'a été et — à l'exception des lettres transmises au prix d'incroyables risques et dont nous reproduisons quelques extraits — les détenus n'ont eu aucun contact avec leurs familles ou leurs avocats.

Voici la traduction de l'un de ces messages de détresse :

« *Tendre mère, chers père, frères et sœur bien aimés, ma famille,*

» *Je ne trouve pas de mots ni d'expression pour décrire la situation de quelques misérables souffrants parmi les humains. Une mort horrible que nous ingurgitons goutte à goutte. Depuis notre entrée dans un trou noir, nous ne sommes pas sortis un seul jour au soleil... La faim, l'obscurité, la saleté... la solitude... les maladies... le manque de soins ; la routine, le manque d'air, le désespoir. Résultat, presque le quart de nos camarades sont morts dans les pires conditions. Le prisonnier gémissant en solitaire, s'éteint petit à petit sans trouver quelqu'un pour lui porter un verre d'eau, dans un amas de détritus. Puis il est enveloppé dans une couverture sale et enterré dans la cour de la prison à quelques pas des cellules ; ni vu ni connu ! C'est ainsi que les murs de Tazmamart cachent le plus horrible secret que connaît l'humanité. Quant aux camarades qui restent, il y a ceux qui sont allongés continuellement, et ceux qui se déplacent à quatre pattes...* »

Un autre détenu écrit : « *Un peu plus que les rats, un peu moins que les hommes, nous végétons à Tazmamart, camp de concentration de la honte ! Réclusion totale, 300 grammes de pain, un demi-quart de semblant de café ou de thé à moitié sucré, un demi-quart de féculent à midi, un demi-quart de pâtes le soir, 5 litres d'eau par jour (...). Trois vieilles couvertures pour huit mois de glace sur douze, c'est tout (...). Saleté, maladies diverses sans soins (même pas une aspirine), froid, solitude, déjà le bilan est lourd, plus de quatorze camarades sont morts, dont deux de notre bâtiment (...).*

» *Depuis sept ans (...) aucun contrôle, aucune commission, aucun parti politique pour réclamer nos droits les plus légitimes (soleil, nourriture, médicaments, visites familiales). Aussi notre unique espoir réside en Dieu et vous nos familles (...). Nous sommes dans un pays où il y a un roi et un Parlement, à vous de faire ce qui est possible pour notre salut, car nous sommes en train de mourir petit à petit dans l'ombre et les pires des souffrances (...).* »

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Zaïre

LE SURSIS PROLONGE DU PRESIDENT MOBUTU. — L'article publié pages 16 et 17 du numéro de septembre du *Monde diplomatique*, sous le titre « Divisions et faiblesses d'une opposition privée de stratégie politique », a été attribuée à Jean-Claude Willame à la suite d'une erreur de transmission. Son auteur est Philippe Borel.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le congrès de l'Association internationale des conseils politiques

Réflexions sur deux campagnes présidentielles

La défaite de M. Valéry Giscard d'Estaing, la victoire de M. François Mitterrand, c'était hier, ou presque... Cinq mois après le 10 mai, les hommes du marketing politique, à l'occasion de l'ouverture du treizième congrès de l'Association internationale des conseils politiques (I.A.P.C.), lundi 5 octobre, à Paris, en ont longuement discuté.

A défaut de révélations retentissantes, les propos des spécialistes de la communication ont tout de même éclairé divers aspects de la campagne pour l'élection présidentielle (1).

Ainsi a-t-on dépassé l'écran trompeur des sondages d'opinion, qui attribuaient généralement 60 % des intentions de vote à M. Giscard d'Estaing face à M. Mitterrand durant l'automne 1980. Bien autrement pertinents, les « cycles de popularité » concernant M. Giscard d'Estaing — résultat d'autres sondages — étaient en effet inquiétants pour le futur « citoyen-candidat ». Dès le mois de septembre, M. Bernard Rideau, chargé de mission à l'Elysée, notait « *un certain nombre de choses inquiétantes : un mouvement de dégradation de l'état de l'opinion et une défiance polluante* » à l'endroit du président de la République. Ce courant, déjà bien réel au mois d'août, va, en fait, très rapidement connaître une « *croissance exponentielle* ».

L'opinion publique — et plus précisément, les électeurs — est déprimé. La crise économique, qu'ils considéraient comme devant être de courte durée selon M. Rideau, leur apparaît pour ce qu'elle est : durable. Et ces citoyens commencent à « *regarder ailleurs* », vers les autres hommes politiques. Cette « déprime » atteindra son point culminant avec le phénomène Coluche, analyse l'ancien chargé de mission à l'Elysée. Durant deux à trois mois, le clown français, apolitique et ravageur, se promène dans les sondages jusqu'à obtenir 12,5 % des intentions de vote. *Cet automne 1980*, avec l'attentat de la rue Copernic, le 3 octobre, l'impuissance du gouvernement et du président à y faire face avec humanité, est qualifié de « *noir* » par M. Rideau.

Que dire de plus ? Les dés sont jetés. Le septennat, avec son cortège d' « affaires » (l'assassinat de Jean de Broglie, les diamants, etc.), pèse lourdement sur les élections à venir. « *Lorsque l'on est président, on ne peut pas faire la campagne que l'on veut. On n'a pas le choix*, a expliqué M. Rideau. *Le président pouvait difficilement sortir de la réalité. Il a voulu dire la vérité aux Français.* » Les Français, pas tous, n'ont pas entendu. Les jeunes, le vote des rapatriés et le vote juif notamment furent « *mauvais* », selon M. Rideau, pour qui les *défections catégorielles ont fait chuter Giscard* ».

Inutile de pousser plus loin l'analyse. La campagne électorale et la communication du « citoyen-candidat » furent bonnes, en dépit de changements de cap intempestifs, ont admis les congressistes. M. Giscard d'Estaing aurait perdu parce qu'il devait perdre... Au reste, il a évité une « *catastrophe électorale* », bref, la débâcle que la majorité a connue aux élections législatives du mois de juin.

L'automne *noir* de M. Giscard d'Estaing fut, à l'inverse, souriant au candidat du parti socialiste, en l'occurrence M. Mitterrand. Mais, si la toile de fond était bonne et les « flux socio-culturels » crachés par les ordinateurs prometteurs, l'image personnelle du leader du P.S. restait mauvaise. M. Mitterrand demeurait alors, dans l'opinion, l'homme du passé, le perdant et le politicien habile. L'ensemble de ses conseillers lui suggérèrent le silence, arme connue des sages.

Très vite, cependant, M. Mitterrand devenant officiellement candidat, les choses se décantèrent. Au mois de novembre, M. Jacques Séguéla, son publicitaire, écrivait une note, superbe : « *Nous ne voulons pas faire un score honorable. Nous voulons gagner.* » Le candidat était âgé, mauvais économiste, flou... Il en fit un sage, un homme d'Etat pétri de bon sens. Il restait à choisir un bon slogan. M. Séguéla suggéra : « *Le chemin Mitterrand* ». Les socialistes se récrièrent. Ne suffisait-il pas d'ajouter un trait à la peinture le mot « *impasse* » pour annuler le message ? M. Séguéla proposa : « *La force tranquille* ». Les socialistes adoptèrent, avec une arrière-pensée peu amène pour M. Michel Rocard. Cette force tranquille, ce fut le « concept » qui fit mouche. « *Nous avons compris que la formule était la meilleure lorsque Giscard d'Estaing l'a citée publiquement* », a relevé M. Gérard Unger, membre du parti socialiste et du collectif communication durant la campagne électorale.

Bleu, blanc, rouge

Publicitaire, M. Séguéla ne voulut pas se départir de son rôle, face à son annonceur, M. Mitterrand. Son talent fut donc de faire rêver les électeurs en se faisant *le porte-voix de son candidat*, ce que ne pouvait s'autoriser l'équipe de M. Giscard d'Estaing. Rien de politique à cela. M. Séguéla affirme au demeurant : « *Les courants qui font les élections ne sont pas politiques, ils sont socio-culturels.* » On ne peut le cacher, entre ce magicien et les militants socialistes, le courant, lui, n'a pas toujours passé. La campagne publicitaire, elle, passa bien.

Les *différentes affiches*, toutes tirées sur fond bleu-blanc-rouge, formèrent un ensemble parfaitement cohérent. Au soir du 10 mai, le nouveau président de la République ne s'y trompa pas. M. Séguéla raconte avec son style tout personnel : « *François Mitterrand venait d'apprendre au téléphone les différents sondages. Il était 18 h. 30. La transformation physiologique de cet homme fut immédiate. Il marchait sur les eaux. Je fus la première personne à me trouver à côté de lui. Il me dit : « Merci, Séguéla, je vous dois » beaucoup, à vous et à la pub. » Ce jour-là*, ajoute le publicitaire, *il m'a embrassé. Je sais que j'ai eu droit au baiser de Dieu.* »

M. Unger voit les choses plus modestement. S'il indique qu'une campagne publicitaire peut « *redresser une image* », il affirme aussi qu'une élection est d'abord politique. En conclusion, une stratégie de la communication a, selon lui, « *un rôle à jouer, mais ce n'est pas cela qui assure une victoire ou une défaite* ».

LAURENT GREILSAMER

(1) Cf. « Les recettes du marketing politique », dans « le Monde » du 13 juin et daté 14-15 juin.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.C.F.

« Rencontres communistes » demande des garanties démocratiques

Les trente membres du collectif fondateur de « Rencontres communistes », considérés par la direction du P.C.F. comme s'étant « *mis eux-mêmes hors du parti* », ont adressé aux membres du comité central, qui doit se réunir les 8 et 9 octobre, une lettre dans laquelle ils leur demandent de « *faire respecter la légalité du parti* » contre une mesure qui « *n'a aucune existence statutaire* ». Ils rappellent que, en 1956, l'accusation de « travail fractionnel » avait déjà été portée contre des militants qui demandaient un débat sur le rapport Khrouchtchev et que la direction date de cette époque le « *retard* » auquel elle attribue, notamment, l'échec du P.C.F. au printemps dernier.

Des « dispositions concrètes »

Les animateurs de « Rencontres communistes » demandent au comité central, qui doit adopter le projet de résolution, base de la discussion préparatoire au congrès, de faire en sorte que celle-ci ait un « *caractère réellement démo-* date de cette époque le « *retard* » *positions concrètes* » suivantes :

« 1) *Le document que le comité central soumettra à la discussion des communistes en vue du vingt-quatrième congrès doit permettre de clairement poser, clairement débattre, clairement trancher, les questions qui, depuis des mois, agitent le parti, suscitant discussions et controverses (...) ;*

» 2) *Le texte soumis aux communistes pour discussion et amendements doit comporter une appréciation circonstanciée sur la manière dont le comité central a assumé ses responsabilités. (...) Les communistes doivent pouvoir discuter et se prononcer sur cette question, comme sur toutes les autres, dans la phase préparatoire des assises du parti (...) ;*

» 3) *Une élaboration démocratique de la ligne du parti n'est, en effet, possible que si le texte du C.C. garde jusqu'au vote du congrès son caractère de projet. Vous devez donc affirmer explicitement que votre texte n'engage que l'opinion du C.C., qu'aucune instance, aucun militant, aucun dirigeant n'a pour mandat de le défendre ;*

» 4) *La presse communiste doit informer sur tout ce qui se dit et s'écrit dans le parti dans la préparation du congrès. Elle a le devoir d'exprimer les positions de la direction, mais elle doit aussi accorder toute la place qui leur revient aux opinions différentes (...) ;*

» 5) *Le comité central doit affirmer nettement que l'élimination des camarades défendant des opinions minoritaires, au fur et à mesure que s'élève le niveau des instances de discussion, nuit gravement à l'élaboration de la politique du parti, et compromet sa cohésion dans la mise en œuvre des décisions prises. Il faut que la diversité du parti puisse s'exprimer au congrès.* »

BIBLIOGRAPHIE

« L'État marketing »

« *Le socialisme, une idée qui fait son chemin* », a échoué de peu en 1974, à l'élection présidentielle. Depuis, il l'a fait, justement, son chemin, jusqu'à la victoire de la « *force tranquille* » en mai 1981. Deux slogans qui ont peut-être aidé à faire passer dans l'opinion une idée adaptée à son époque et à un homme, M. François Mitterrand. C'est cela, sans doute, le bon côté du marketing politique, technique décrite par M. Michel Le Seac'h, trente ans, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, dans *l'Etat marketing*, ouvrage publié par les éditions Alain Moreau, dont le sous-titre explicite parfaitement l'ambition : « *Comment vendre des idées et des hommes politiques.* »

Les premières lignes du livre donnent une idée de l'importance que l'auteur accorde au marketing, et aussi des limites de cette technique. « *1980 : un ancien acteur de série B est élu président des Etats-Unis en remplacement d'un ancien planteur de cacahuètes. L'Amérique, terre natale du marketing, commence à mesurer les conséquences de celui-ci.* »

Outre que cette présentation de la vie politique américaine est déplaisante pour MM. Carter et Reagan, elle est accompagnée d'un parallèle français qui ne plaide pas en faveur de l'efficacité du marketing. « *1981 : la France vote. (...) Depuis des années (les spécialistes) ont pu s'exercer avec le lancement du R.P.R. ou de Michel Rocard, la promotion de l'Europe ou du plan Barre* », écrit M. Le Seac'h. Le moins que l'on puisse en dire, c'est que ces exercices ne se sont pas traduits par des réussites éclatantes.

A contrario, on découvrira dans ce livre que la force d'une idée résiste à la faiblesse d'un slogan ou d'une image. L'auteur relève qu'un tiers des personnes interrogées en 1974 à propos de l'affiche sur laquelle on voyait M. Mitterrand se promener le long d'une grève, sur fond de soleil couchant sous le titre « *Le socialisme, une idée qui fait son chemin* », ont cru qu'il s'agissait d'une publicité pour le Club Méditerranée.

Les exemples, les anecdotes fourmillent dans ce livre remarquablement documenté, dont on regrettera cependant qu'il ne fasse pas la part assez belle au marketing politique tel qu'il est pratiqué en France. Il est vrai que cette technique est d'utilisation plus récente dans notre pays qu'aux Etats-Unis, dont les hommes politiques et les publicitaires ont fourni à l'auteur l'essentiel de son matériel de récit et d'analyse. — J.-Y. L.

★ *L'Etat marketing, ou comment vendre des idées et des hommes politiques*, par Michel Le Seac'h, aux éditions Alain Moreau, environ 60 F.

POLITIQUE

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Chirac veut pratiquer une « opposition sans concession » et annonce un « projet républicain pour l'avenir »

Dans un décor d'inspiration élyséenne — petite table, tenture en fond de scène, lambris dorés, journalistes nombreux disposés en demi-cercle, — mais dans un grand hôtel de la rive droite, M. Jacques Chirac a retrouvé la presse, les caméras et les projecteurs après cinq mois de silence. Mais il a averti les auditeurs de sa conférence de presse du lundi 5 octobre que ceux qui verraient en lui un « chef de l'opposition » n'auraient « rien compris » à sa démarche. Quel emploi remplit donc le maire de Paris ? A-t-il seulement voulu donner, à titre personnel, son avis sur les choses de la politique ? A-t-il voulu se rappeler au bon souvenir des quelque cinq millions d'électeurs qui ont voté pour lui le 26 avril ? A-t-il voulu attirer les abstentionnistes du printemps et capter les déçus et les mécontents de l'automne ? A-t-il simplement voulu prendre date ?

Tout cela à la fois, sans aucun doute, mais surtout jouer le rôle d'un pôle d'attraction, d'un révélateur et d'un fédérateur de toutes les oppositions. Respectant la sensibilité de chaque tendance de l'opposition, mettant le R.P.R. au même plan que les autres formations hostiles au gouvernement, gommant le reproche de diviseur que ses alliés lui avaient naguère adressé, M. Chirac s'est déjà placé en dehors et au-dessus d'eux, un peu comme s'il voulait accélérer leur rapprochement et animer leur redressement. Mais, au-delà d'eux, il s'est surtout adressé à l'ensemble de l'opinion, convaincu que nombre d'électeurs qui souhaitaient le « changement » ne veulent plus maintenant du « bouleversement ».

M. Chirac a donc dressé un réquisitoire sans concession de l'action gouvernementale. Et s'il a approuvé les mesures en faveur des bas salaires, il a affirmé que leur effet serait éphémère. Quant aux « intentions positives » de M. Mitterrand en matière de politique étrangère, il les accepte sous bénéfice de confirmation.

Pour tout le reste, le maire de Paris est non seulement sans la moindre indulgence, mais il prédit un avenir difficile et noircit le tableau en énonçant ce que, selon lui, cache le gouvernement.

Quel autre leader de l'opposition pourrait désormais rendre un verdict plus sévère ? M. Chirac a épuisé l'arsenal des adjectifs réprobateurs. Démodée, dépassée, archaïque, doctrinaire, partisane, irréaliste, irresponsable, sectaire, telle est, à ses yeux, l'action du pouvoir.

Il l'accuse aussi de ne pas tenir les promesses du candidat socialiste, ironise sur les déclarations ministérielles contradictoires, dénonce la dévaluation, prédit la baisse générale du pouvoir d'achat, affirme que le prélèvement social sera de 44 % et non de 42 %, que le déficit du budget atteindra 140 milliards et non 95 milliards, que ses chiffres sont « truqués » et que le régime des partis, restauré, annonce le régime du parti unique.

Toutefois, M. Chirac ne s'est pas seulement contenté de pourfendre avec une sorte d'allégresse documentée. Annonçant la préparation d'un « projet républicain pour l'avenir », il a esquissé un contre-programme. Prenant seul en compte l'éventualité de l'alternance, il actualise la plupart des propositions faites pendant sa campagne électorale présidentielle. On notera cependant qu'il donne maintenant la priorité à l'action visant à restaurer la confiance des salariés et des cadres, qu'il avait naguère un peu négligée. On notera aussi que ne citant ni M. Giscard d'Estaing ni M. Barre, n'évoquant qu'à peine de Gaulle et Pompidou, il s'attache à ne parler que de l'avenir et à vouloir faire des élections municipales et régionales de 1983 une échéance « nationale », test du « redressement ». Il apparaît désormais débarrassé des pesanteurs historiques de l'héritage de la V[e] République et davantage en charge de ses propres responsabilités.

Qu'il s'inspire de la tactique utilisée par les socialistes lorsqu'ils étaient l'opposition, qu'il tende la main à ses anciens concurrents de la défunte majorité, qu'il imagine de nouvelles méthodes, M. Chirac a montré que sa résolution était toujours grande, sa verve aussi mordante, sa confiance encore assurée et qu'il n'entendait pas être un opposant docile.

ANDRÉ PASSERON.

Dans son avant-propos, M. Chirac a notamment déclaré que la politique mise en œuvre par le parti socialiste et le parti communiste *« se traduit par de profonds bouleversements en matière économique, sociale, administrative et, à terme, par un changement radical de notre mode de vie et de nos traditions nationales. »*

« Mais ce qui est le plus frappant dans cette politique, poursuit-il, *c'est son côté doctrinaire, voire même partisan, comme si les idées socialistes et communistes devaient être appliquées quoi qu'il arrive, quelles que soient les réalités, quels que soient les risques que leur mise en œuvre peut faire courir à notre pays. Nous avons en face de nous moins des hommes de gouvernement que des hommes de parti et de doctrine.*

» C'est la politique économique qui nous offre l'exemple le plus saisissant : alors que l'objectif prioritaire devrait être la lutte contre le chômage et contre l'inflation, on multiplie les mesures qui ont pour effet d'inquiéter les Français, de décourager l'activité économique et, partant, d'aggraver à la fois le chômage et l'inflation : nationalisations, alourdissement des impôts, taxation du capital, déficit budgétaire massif, autant de décisions qui vont à l'inverse de ce qu'exigerait le rétablissement de la confiance dans notre pays.

» A terme, cette politique ne pourra que diminuer le niveau de vie. L'effet des mesures prises à juste titre, en juin dernier, en faveur des bas salaires et des prestations sociales risque fort d'être bien éphémère.

» A la vérité, par esprit de système, on passe à côté des vrais problèmes, on ne veut pas les voir, et donc on ne peut pas les résoudre.

» La dévaluation du franc, qui vient d'être décidée, est la conséquence des erreurs commises depuis quatre mois. Elle est aussi la première étape d'un processus de dégradation de l'économie et de la puissance de la France.

» En effet, accroître massivement les dépenses et le déficit budgétaire au moment même où le rétablissement du franc exigeait la rigueur, c'est se condamner à une inflation accrue et donc à la faiblesse chronique de la monnaie, avec, au bout du chemin, l'isolement et le déclin. »

M. Chirac demande alors : *« Que faut-il faire ? »* et poursuit :

« Au lieu d'accroître la pression fiscale, il faut la diminuer pour permettre aux Français de produire davantage parce qu'ils retireront davantage de fruits de leurs activités.

» Au lieu d'accroître le déficit budgétaire, il faut le réduire, car il fait peser une menace redoutable sur la stabilité de nos prix et sur notre monnaie, interdisant toute possibilité d'abaisser les taux d'intérêt.

» Au lieu de prétendre relancer l'activité par l'inflation, ce qui n'a jamais donné que des résultats désastreux, il faut redonner confiance à tous les Français...

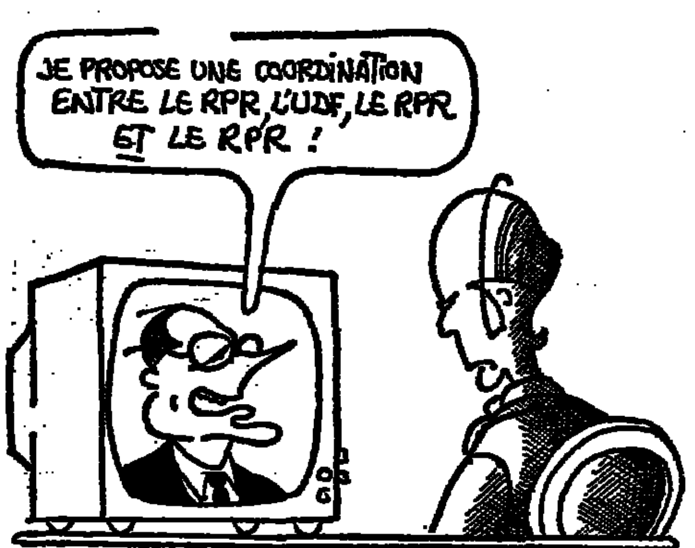
» Au lieu de chercher à réduire le chômage en partageant la pénurie de travail, il faut, grâce à une relance de l'investissement et de l'activité, notamment par la baisse des impôts, permettre la création d'emplois nouveaux, afin de donner du travail à tous les Français. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs ; ce n'est pas la réduction du temps de travail qui permettra de redresser l'économie, c'est la reprise de la croissance qui permettra de réduire le temps de travail.

» Au lieu d'augmenter le poids de l'Etat dans la vie économique, en particulier par d'inutiles et coûteuses nationalisations, il faut tout au contraire alléger résolument les contraintes de toute nature qui paralysent l'activité économique et notamment les petites et moyennes entreprises...

» Au lieu de diviser les Français en ressuscitant l'absurde querelle scolaire, il faut, dans un esprit de véritable liberté, associer toutes les bonnes volontés à l'effort d'éducation.

» Au lieu d'introduire le désordre dans l'administration locale et régionale par une réforme précipitée dont le résultat ne sera pas de donner plus de liberté à nos collectivités locales, mais d'instituer à ce niveau l'arbitraire des partis, il faut promouvoir une véritable politique de décentralisation en développant les compétences et les moyens financiers des communes, des départements et des régions, tout en laissant à l'Etat la responsabilité de veiller au respect de l'intérêt général et de l'unité nationale.

» La vérité, c'est que nous assistons à la mise en œuvre d'une politique démodée, inadaptée aux besoins de la France, imprégnée d'un esprit doctrinaire qui cherche ses références dans le passé. Nous ne sommes pas en 1936, nous ne sommes pas en 1945, nous sommes en 1981 et c'est de cette réalité-là que la politique socialiste ne tient pas compte.



(Dessin de PLANTU.)

Prendre date

»Dans cette situation, l'action de l'opposition doit s'inspirer de quelques principes simples.

» Le premier, c'est le respect des institutions. Les Français ont décidé. Même si c'est à la suite d'un malentendu, même s'ils ont voté davantage pour le changement que pour le bouleversement de la société, il n'est évidemment pas question de remettre en cause le résultat de leur vote. Mais le respect des institutions signifie que tout le monde les respecte, que les droits de l'opposition ne soient pas contestés par sectarisme, que tous les hommes dont la pensée ne s'inspire pas de l'air du temps ne soient pas pourchassés, que toutes les opinions puissent s'exprimer à la radio, à la télévision, que la liberté de la presse soit assurée, que la loi n'établisse pas de discrimination entre les uns et les autres, comme ce fut le cas pour l'amnistie.

» Le deuxième principe, c'est que nous sommes dans une opposition sans concession. Nous le sommes parce que nous nous inspirons de valeurs radicalement différentes de celles du pouvoir actuel et que nous faisons une analyse des réalités économiques et sociales inverse de la sienne. Le gouvernement engage la France dans la mauvaise direction. Elle n'en a peut-être pas encore conscience mais je tiens à l'affirmer dès aujourd'hui et à prendre date.

» Le troisième principe, c'est la nécessité du renouvellement. Il s'agit du renouvellement des hommes dans les partis, les associations, les regroupements, afin que les nouvelles générations soient appelées aux responsabilités. Il s'agit du renouvellement des idées et du langage qui les exprime, bien sûr dans la fidélité à nos principes de toujours ; c'est pourquoi nous mettons à l'étude des propositions qui prendront la forme d'un projet républicain pour l'avenir. Il s'agit, enfin, du renouvellement des méthodes. (...) C'est pourquoi nous préparons d'ores et déjà, et en étroite coopération avec tous ceux qui veulent s'associer à nous, les élections municipales et régionales de 1983. C'est la prochaine grande échéance politique de la France. Cela doit être pour nous l'occasion de porter le premier coup d'arrêt et d'amorcer le redressement.

» Le quatrièmes principe, c'est que notre opposition sera constructive et active, aussi bien au Parlement que dans le pays. Nous avons une politique de rechange à proposer pour lutter contre le chômage, contre l'inflation, pour rétablir la stabilité monétaire, pour réduire les inégalités sociales, pour accroître l'investissement et la production. Cette politique tient en une seule phrase : au lieu de brimer les énergies, il faut les libérer, et pour cela supprimer et alléger les contraintes fiscales, juridiques, administratives, partisanes, qui pèsent sur les Français.

» Je le dis à regret : les mois qui viennent risquent d'être une période difficile pour notre pays. (...)

» C'est dans cet esprit que j'appelle les Françaises et les Français à prendre conscience des risques qu'implique la situation actuelle, à se mobiliser, à rejoindre et à soutenir, dans le respect de leurs préférences, les différentes formations de l'opposition.

» Notre attitude est claire : oui au changement, non au bouleversement. »

Les promesses non tenues

En réponse aux questions, M. Chirac a notamment déclaré :

« En permanence, le gouvernement ne tient pas les promesses qui avaient été faites par le président de la République.

» En effet, il s'était engagé à limiter le niveau des prélèvements obligatoires à 42 %. Je me réfère notamment à l'interview qu'il avait donnée au journal l'Express *en avril 1981.*

»En fait, ette promesse sera pulvérisée, et c'est à 44% que s'élèveront les prélèvements.

» Le président de la République s'était engagé à relever le seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu, et notamment pour les revenus les plus faibles. Le rendement de l'impôt sur le revenu, pour l'année prochaine, augmente de 21,2 %, soit nettement plus que la hausse des prix.

» Ce qui veut dire que, contrairement aux engagements pris, chacun paiera en réalité un impôt supérieur.

» Le chef de l'Etat avait indiqué que les biens de première nécessité seraient exonérés de taxe à la valeur ajoutée. Cette disposition a disparu du budget.

» De la même façon, il s'était engagé à indexer l'épargne populaire sur les prix. Le budget proposé est inflationniste. Le déficit est considérable : près de 100 milliards. Et, de plus, il est sous-évalué. Je puis vous dire, sans risque d'erreur, que ce budget sera, en exécution, en déficit de 130 à 140 milliards.

» Un certain nombre de dépenses n'y figurent pas. Je ne vois rien au titre de l'indemnisation des nationalisations. La hausse des prix sera plus forte que prévue et donc la dépense sera plus élevée qu'on ne le pense. Les recettes sont manifestement surévaluées. (...)

» Pour lutter contre le chômage, il fallait en tout cas d'abord stabiliser la dépense de fonctionnement de l'Etat et non pas l'augmenter de plus de 20 %, pour mobiliser la totalité des moyens disponibles en vue d'encourager l'embauche par des exonérations de cotisations, des aides massives à l'investissement, par la diminution du coût de l'endettement des entreprises.

» Rien de tout cela n'est fait. C'est une politique de facilité et d'absence totale d'imagination. »

A propos du programme nucléaire, il estime :

« Pour des raisons qui tiennent simplement à la satisfaction que l'on veut donner démagogiquement à une certaine sensibilité de l'opinion publique, on remet en cause ce programme, c'est-à-dire qu'on l'ampute d'une fraction qui nous fera gravement défaut.

» Si vous me demandez d'un mot de qualifier cette politique, je dis simplement qu'elle est irresponsable. »

Sur la politique économique, il déclare :

« Actuellement, la demande potentielle existe. Il n'y a pas lieu de relancer l'économie par la consommation. Tout ce que l'on fera, c'est de créer de l'inflation. Le vrai goulet d'étranglement c'est l'insuffisance de l'offre ; c'est en augmentant la production qu'on relancera la machine économique, qu'on créera de la demande solvable, qu'on améliorera le niveau de vie et qu'on permettra la création des emplois nécessaires sans créer d'inflation.

» Et pour inciter les entreprises à produire, il faut deux conditions :

- *rétablir la confiance ;*
- *lutter contre tout ce qui paralyse la production.*

» Cela suppose la détaxation massive de l'investissement productif des dépenses en fonction du budget de l'Etat, et le retour rapide à l'équilibre budgétaire. Cela suppose l'arrêt de l'extension du secteur public, l'élimination des entraves à la production et à l'embauche, et notamment la suppression de la taxe professionnelle, l'assouplissement de la législation sur les seuils de salariés, l'aménagement de la législation sur l'embauche et les licenciements, la réforme du crédit aux petites et moyennes entreprises, la réforme de l'assiette des cotisations sociales. »

Enfin le maire de Paris a noté : *« Les intentions positives du chef de l'Etat »* sur le Proche-Orient et le dialogue Nord-Sud. Il a estimé que *« le moment était venu d'évoquer le problème de la défense européenne, car il est indispensable que l'Europe ait davantage conscience des solidarités qui l'unissent ».*

● *M. Roger Chinaud,* ancien président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré, après la conférence de presse de M. Chirac : *« Tout ce qui peut développer, raffermir et coordonner l'action de l'opposition est utile à notre pays. L'U.D.F. le pense, et a fait des propositions en ce sens au R.P.R. Bien sûr, il convient que l'opposition fasse un grand effort de mobilisation et d'unité. Mais j'aurais aimé entendre un vibrant appel comme celui d'aujourd'hui entre le 27 avril et le 10 mai derniers. Cela nous aurait sans doute évité le pire qui est devenu depuis le quotidien des Français. »*

● *M. Jean Poperen,* secrétaire national du P.S., a déclaré, lundi 5 octobre : *« Depuis qu'il joue un certain rôle politique, M. Chirac ne cesse d'être en campagne électorale. C'est en quelque sorte son état naturel (...). Il est contre ce que fait le gouvernement actuel. C'est bon signe, de plus. C'est le signe que ce gouvernement, c'est le contraire de ce que M. Chirac et les siens ont fait pendant un quart de siècle. C'est le signe que ce gouvernement tient ses engagements. »*

● *M. Philippe Malaud,* président du Centre national des indépendants et paysans, a adressé à MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet une lettre dans laquelle il leur signifie sa volonté de participer aux initiatives du R.P.R. et de l'U.D.F. pour structurer l'opposition. Le conseil politique du C.N.I.P. s'est donné pour objectif, samedi 3 octobre, de préparer un *« projet de relève du pouvoir socialiste pour dans cinq ans ».*

MM. Giscard d'Estaing et Barre critiquent l'action du pouvoir

M. Jacques Chirac, lundi, MM. Raymond Barre et Giscard d'Estaing, mardi : en quarante-huit heures les trois principales personnalités de l'opposition sont sorties de leur réserve pour critiquer le pouvoir.

L'ancien premier ministre ni l'ancien président de la République ne souhaitaient que leurs interventions soient considérées comme ce qu'on est convenu de nommer une « rentrée politique ». Il n'en demeure pas moins que la déclaration transmise à la presse, en fin d'après-midi, par M. Giscard d'Estaing était sa première manifestation publique et officielle depuis son départ de l'Elysée. De même, l'intervention — à huis clos — de M. Barre devant les parlementaires du G.A.P., à Fontainebleau, constituait bel et bien un acte politique chargé de quelque signification...

En faisant connaître les commentaires que lui inspire la dévaluation du franc et le réaménagement des parités monétaires, M. Giscard d'Estaing est dans son droit le plus strict. Ce n'est pas parce que Charles de Gaulle s'était interdit toute manifestation publique après sa démission, en avril 1969, que ses successeurs sont tenus à la même réserve. En outre, on peut admettre que l'homme qui a conduit le destin du pays pendant sept ans souhaite porter une appréciation sur l'action de ceux qui ont pris sa suite. Il s'agit, après tout, d'un sujet qui touche à l'essentiel. La monnaie n'est-elle pas un des symboles auxquels tient l'identité d'une nation ?

Point de véritable obstacle dans la tradition, un domaine qui peut justifier l'intérêt que lui porte un ancien chef de l'Etat : reste l'opportunité politique. Comme dans la plupart des initiatives qu'a prises M. Giscard d'Estaing depuis le 10 mai, cette opportunité n'est pas évidente.

D'abord, l'ancien chef de l'Etat s'expose peut-être inutilement. En intervenant, il s'offre comme cible aux socialistes et aux communistes. Le « père de la dévaluation, c'est lui. Du moins aux yeux de la majorité, et il aura bien du mal à se défendre de cette accusation à cinq mois seulement de la fin de son mandat.

Ensuite, et c'est le principal reproche que lui font ses amis ou ses ex-amis, M. Giscard d'Estaing donne ainsi de lui-même l'image d'un homme par trop pressé. En fait, on le sent bien, il n'y tient plus : coups de téléphone fréquents aux uns et aux autres, déjeuner avec les responsables de l'U.D.F. (en septembre), dîner avec les représentants des organisations socio-professionnelles mercredi : cet ancien président bout d'impatience, et il ne parvient pas à demeurer dans le silence et la réserve que nombre de ses proches lui recommandent. Son intervention de mardi ne manquera pas de susciter cette interprétation, alors que le dernier sondage du *Figaro* lui donne 30 % de voix contre 35 % à M. Chirac (en progression de trois points) (1).

Par cette activité, l'ancien président prolonge le trouble de ceux des siens qui avaient jugé sans complaisance la fin de son septennat ; il confirme la défiance de ceux qui lui faisaient porter — à regret — la responsabilité de l'échec du 10 mai.

On compte un certain nombre de parlementaires de cette tendance dans le Groupe d'actions et de propositions qui se réunissait lundi et recevait, ce mardi matin, M. Raymond Barre. Ce groupe a adressé à M. Chirac une invitation qui ne peut passer inaperçue : voici une équipe de parlementaires gaullistes et giscardiens qui constituaient le « vivier » dans lequel puisait le gouvernement quand il fallait nommer un secrétaire d'Etat, voici des élus qui furent les protégés de MM. Giscard d'Estaing et Barre au plus fort de la bataille avec M. Chirac. Les voici qui invitent M. Chirac et ne prononcent plus le nom de M. Giscard d'Estaing.

Les voici qui ne veulent plus entendre parler du *« combat des chefs »* et qui souhaitent participer à la reconstruction de l'opposition en dehors des *« questions de personnes »*. Il ne convient pas de voir là des formules conventionnelles : ces élus et ces responsables semblent avoir véritablement assez d'une course au pouvoir qui serait lancée par des individualités avant que les partis eux-mêmes ne se soient remis de la défaite. *« La course de l'opposition ce n'est pas un 100 mètres, c'est un marathon »*, a-t-on entendu dire, lundi soir, au GAP. Et pour une fois le reproche de précipitation ne visait pas M. Chirac.

Le chef du parti gaulliste s'est en effet bien gardé, lundi, de rééditer certaines des erreurs qu'il avait pu commettre par le passé. Il a fort bien perçu l'irritation suscitée par le besoin d'action mal contenu de M. Giscard d'Estaing. Il a mesuré la méfiance que provoquent, dans les rangs de certains partis de l'U.D.F., les intentions prêtées à l'ancien chef de l'Etat en ce qui concerne les postes-clés de l'Union. Il a aussi pris conscience de la crispation qu'entraîne toute visée un tant soit peu hégémonique.

Ainsi, M. Chirac a-t-il pris soin d'aller un peu moins vite et un peu moins brusquement qu'à son habitude. Il n'a pas dit : « Suivez-moi, je prends le commandement », comme il l'avait fait — ou presque — au lendemain de l'élection présidentielle, il a dit, en substance : « Mobilisez-vous : chacun dans son parti, chacun dans sa famille de pensée, l'important est que l'opposition prenne corps et se renforce... »

Une telle attitude est empreinte d'habileté : le maire de Paris n'impose pas un chef aux différentes composantes de l'opposition. Il ne se place pas, de force, devant elles, bannière au vent. Il se situe au-dessus, et pas trop loin.

Ainsi le conseil politique de l'U.D.F. — qui jeudi soir doit tenter de donner enfin un sens au mot réorganisation — n'est-il pas, comme certains de ses membres le craignaient, placé devant une offensive chiraquienne irritante et incontrôlable. Ainsi le bureau politique du P.R., qui se réunit jeudi également pour entériner le renforcement de l'équipe qui entoure M. Jacques Blanc — peut-il débattre de ses propres problèmes, sans avoir à faire la part des dangers extérieurs.

L'U.D.F. comme le P.R. ont d'ailleurs bien besoin d'un délai supplémentaire, car rien ne va au sein de ces deux formations. L'Union doit trouver une formule nouvelle de fonctionnement, une formule différente de celle proposée récemment par ceux qui étaient chargés de préparer la réforme. La direction du parti républicain vit des moment difficiles puisque certains des « jeunes » parlementaires pressentis pour venir aider M. Jacques Blanc (dont ils contestent l'autorité) hésitent à accepter les fonctions que l'on veut leur confier dans la nouvelle équipe. M. François Léotard est dans ce cas.

Bref, le courant giscardo-centriste de l'opposition n'est pas encore prêt à entrer dans la bataille, et le fait de l'avoir admis est à placer au crédit de M. Chirac. De même, l'ignorance des autres dans laquelle s'applique à se tenir chacun des trois « piliers » de l'opposition est, pour l'instant, *plutôt* un *facteur* de paix et un bienfait pour celle-ci.

Curieux retournement : les distances qui séparaient ces trois hommes quand ils étaient au pouvoir furent une des causes de leur défaite. Ces distances, aujourd'hui, donnent à l'opposition un répit et une chance de se rétablir. Un peu.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) Le même sondage, fait avant la dévaluation, donne 64 % de personnes ayant confiance en M. Mitterrand (en progression de deux points, de septembre à octobre).

LE GAP REÇOIT M. BARRE ET INVITE M. CHIRAC

Le Groupe d'actions et de propositions, créé par M. Jean-Pierre Soisson, a reçu mardi 6 octobre M. Raymond Barre à Fontainebleau (*le Monde* du 1er octobre). Certains parlementaires U.D.F. et R.P.R. qui constituent le GAP s'étaient réunis la veille et avaient adopté une déclaration dans laquelle ils affirment que *« l'opposition est devenue un devoir »*.

Ils poursuivent en indiquant qu'ils ont décidé d'*« offrir un lieu de rencontre et d'expérience à tous ceux qui peuvent contribuer à doter l'opposition des éléments d'information et de réflexion indispensables à une action commune. » « C'est à ce titre*, déclarent-ils encore, *que le GAP a reçu le 6 octobre M. Raymond Barre ; dans le même esprit, il adresse, dès à présent, une invitation à M. Jacques Chirac et entend de même inviter d'autres personnalités représentatives des activités politiques, économiques et sociales. »*

Les membres du GAP concluent en annonçant qu'ils publieront le fruit de leurs réflexions et contribueront ainsi à la constitution de *« la majorité nouvelle de demain »*.

Ce texte avait initialement soulevé l'opposition de M. Olivier Stirn, vice-président du parti radical, député U.D.F. du Calvados, qui avait menacé de quitter le GAP si l'invitation à M. Chirac était maintenue.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* remettra, samedi 10 octobre, à Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au maire de la localité, M. Gabriel Usclade.

● *Le parti républicain* inaugure ses nouveaux locaux, jeudi 8 octobre, avec la réunion de son bureau politique. Le siège du P.R. est désormais 1, rue de Villersexel, Paris (7e).

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le quarantième anniversaire du premier parachutage* d'hommes et d'armes sur la France occupée sera célébré le 18 octobre *en Dordogne, au monument aux* morts de Villamblard. M. Pierre-Bloch, président de la LICRA, un des rares survivants de ce parachutage, participera à cette cérémonie, présidée par M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

M. Pierre Marcilhacy quitte la commission du bilan dont il critique le rapport

M. Pierre Marcilhacy, ancien sénateur (non-inscrit) de Charente, membre de la commission du bilan, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, vient d'annoncer à M. Pierre Mauroy, premier ministre, et à M. François Bloch-Lainé, président de cette commission, nommée par le gouvernement, qu'il estimait devoir renoncer au mandat qui lui avait été confié. Dans une lettre à M. Bloch-Lainé, en date du 1er octobre, il donne les raisons de sa décision, qui tiennent principalement à la manière un peu trop « nègre-blanc » dont ce bilan, selon lui, a été conçu.

M. Marcilhacy relève notamment un décalage entre la sévérité des jugements portés à l'intérieur de la commission et la présentation édulcorée qui en a été faite. Ainsi, estime-t-il, le rapport (1) ne reflète pas ce qui avait été dit du *« solde financier et moral largement déficitaire »* dont a hérité le gouvernement Mauroy. *« Au lendemain de la dévaluation de la monnaie*, nous a déclaré M. Marcilhacy, *ce silence me paraît encore plus regrettable. »*

« Ce que je prévoyais, écrit-il au président de la commission du bilan, *ce contre quoi je me suis efforcé de vous prévenir vient de se produire. Faute d'avoir dit crûment ce que nous avions constaté (et souvent les « technocrates » ont été plus durs que moi-même), nous avons été taxés de producteurs de rapport « nègre-blanc ».*

» Cette attitude de la presse contre laquelle je vous ai mis en garde à plusieurs reprises me gêne dans la double mesure où elle est, au fond, injuste pour nous, commission, dans la mesure aussi où elle pourrait mettre en doute mon propre jugement.

» Certes, notre liberté a été entière, mais à trop nuancer les appréciations, à craindre la netteté d'une épithète, à trop confondre la correction du style façon « rue Saint-Guillaume » (2) avec l'indépendance du jugement, les travaux faits risquent de perdre leur valeur et leur utilité. Pour illustrer mon propos, je vous rappellerai que, après l'audition d'un très haut fonctionnaire, qui nous avait exposé les plans de la dernière décennie, j'ai dit : « Sachant tout cela, comment a-t-on pu faire la politique qu'on a faite ? » (...) *Et pourtant, à bien lire, en technocrate, vos notes, vous êtes souvent plus sévère que moi-même. Encore que, dans les domaines que j'ai supervisés, il m'a fallu me battre pour obtenir le maintien d'un ou deux adjectifs qui n'étaient pas incendiaires. Quant au textes que j'ai moi-même rédigés, il en restera peut-être des morceaux dans le patchwork final.(...)*

» Je ne voudrais pas qu'une fois dans ma vie, qui n'a fait de concession à personne, on puisse dire que j'ai, même au sein d'une commission, cédé à la tentation de ne pas dire fermement ce que je pensais. Or les travaux du groupe de travail, que vous avez présidés avec tant de talent, m'ont confirmé que la politique menée dans notre pays pendant plus de vingt ans a laissé un solde financier et moral largement déficitaire et un héritage difficile. Cela, me semble-t-il, devait être clairement dit au moins par moi.

» Il ne me semble pas, dans ces conditions, et je le dis avec tristesse, que je puisse poursuivre ma modeste contribution à vos travaux.

» Veuillez agréer, etc. »

(1) La commission, créée le 10 juin dernier, a rendu public, le 28 septembre, un pré-rapport, précédant le rapport définitif qui sera déposé fin octobre.

(2) Dans cette rue se trouve le siège de l'Institut d'études politiques de Paris.

DÉMISSION DU MAIRE COMMUNISTE DE POISSY

M. Jean Tricart, maire (P.C.), de Poissy (Yvelines), a adressé sa démission au préfet, pour raison de santé, a-t-on appris lundi 5 octobre. La décision de M. Tricart, qui reste conseiller municipal, entrainera une élection partielle, afin de pourvoir un siège, laissé vacant par un élu socialiste, pour raison professionnelle, en 1980. Dans l'attente de ce scrutin, les élus communistes, majoritaires au sein de *l'assemblée communale* (13 P.C., 4 divers gauche, 12 P.S., 1 M.R.G.), ont déjà choisi le futur maire : M. Joseph Tréhel, trente-six ans, ancien responsable C.G.T. des usines Talbot à Poissy.

M. Tricart est le deuxième maire communiste des Yvelines qui renonce à ses fonctions depuis quinze jours. Le 21 septembre *M. Robert Rondeau, maire de* Guyancourt, avait, lui aussi, donné sa démission pour raison de santé.

[Né le 30 septembre 1915, à Ambazac (Haute-Vienne), M. Tricart, ancien résistant, officier F.F.I., député de la Haute-Vienne de 1946 à 1958, membre du comité central du parti communiste de 1956 à 1978, avait été élu maire de Poissy en mars 1977.]

● *M. Robert Rondeau*, maire (P.C.) de Guyancourt (Yvelines), a adressé récemment sa démission au préfet pour raisons de santé. Conseiller municipal depuis 1959, élu maire en 1969, réélu en 1977, M. Rondeau, âgé de cinquante-neuf ans, conserve son poste de conseiller municipal. Une élection complémentaire sera toutefois nécessaire afin de pourvoir deux sièges vacants depuis mars 1978 (l'un était détenu par le P.C., l'autre par le P.S.). Le successeur de M. Rondeau à la tête de la municipalité pourrait être M. Roland Thébault, responsable de la section locale du P.C.F. En 1977, le conseil municipal comprenait dix-sept communistes et six socialistes.







DÉFENSE

La crise de croissance de l'armée de terre

Il faut recréer en France les conditions pour que, dans les unités de l'armée de terre, l'effort opérationnel soit privilégié par rapport aux obligations administratives et techniques, qui relèvent de l'organisationnel. Il faut redonner du muscle à une institution qui est faite pour le combat, et, du même coup, il faut livrer l'armée à l'investigation des chercheurs en sciences sociales, pour mieux en re-découvrir les rouages et la spécificité.

Tel est le diagnostic que porte, aujourd'hui, un officier supérieur d'active — dont nous respectons l'anonymat, — à l'occasion d'une série de deux articles sur ce qu'il appelle lui-même « la crise de croissance » de l'armée de terre française.

I. — Une machine qui s'est emballée

par PAUL DALOU (*)

L'armée de terre est une organisation en crise d'organisation.

Corollairement, elle est en crise de commandement. Les manifestations en sont encore discrètes. Les subordonnés prétendent que *« les activités sont frénétiques »* et mettent en cause la *« multiplicité des priorités »*. Dans une semi-conscience, les supérieurs tentent d'exorciser cette grogne latente : *« Soyez serein, il faut calmer le jeu ! »*

En réalité, les cadres de l'armée de terre sont probablement à la limite de leurs compétences. L'armée de terre est une *« belle mécanique »*, déclare le général Bigeard. Mais c'est une mécanique de plus en plus complexe. Les tâches d'organisation, la gestion et l'administration des ressources et des contraintes deviennent difficilement maîtrisables : elles absorbent les énergies au détriment des activités opérationnelles.

Certains en sont conscients, mais, dans la bataille qu'il faudrait engager, il y a sans doute plus à perdre qu'à gagner : à chaque niveau, le responsable pare à la priorité de l'instant et joue sa sécurité : pas de vagues !

A terme, des remous risquent de se produire pour peu que le changement politique entraîne une nouvelle surcharge des organisations. La contestation ne sera pas politique. Elle sera professionnelle. Elle aura pour origine l'état de tension dans lequel se trouvent les cadres de l'armée de terre.

Avec ses caractères propres au milieu militaire, cette crise est identique à celle que connaissent les sociétés complexes atteintes de gigantismes technique et administratif. En France, M. Michel Crozier a ouvert la voie de l'analyse (1). Nous lui empruntons un mode de raisonnement pour esquisser sommairement quelques éléments de description et de réflexion sur les mécanismes provocateurs de cet état de tension.

En quelques années, l'armée de terre s'est engagée dans un processus maintenant irréversible de modernisation technique et d'adaptation à l'environnement civil. Ce faisant, elle ne s'est pas donné les instruments de connaissance permettant la maîtrise des phénomènes complexes de décision et d'organisation qu'une telle mutation devait engendrer.

C'est selon une logique idéaliste et administrative que les centres de décision militaires ont traité *in abstracto* chacun des problèmes nouveaux que leur posait l'environnement technique, économique, culturel et social. Dans la vision purement réglementaire de l'ordre exécuté sans hésitation ni murmure, leur seule méthode d'action a été de concevoir une cascade de règles, de prescriptions et de réformes touchant aux domaines les plus divers, et de les enfourner dans l'entonnoir d'une structure hiérarchique simple (division, régiment, compagnie, section) organisée pour la guerre et non pour traiter les états d'âme de la société civile. L'application de chacune de ces décisions a provoqué très normalement son lot d'effets pervers, posant ainsi des problèmes nouveaux, résolus selon les mêmes méthodes. La machine technico-administrative s'est progressivement emballée.

Au goulot de l'entonnoir ?

Au goulot de l'entonnoir, le chef de corps et ses commandants d'unité, formés à l'action par l'application de schémas idéaux et méconnaissant les structures mêmes du milieu sur lequel ils sont censés agir, se trouvent maintenant confrontés à une multiplicité d'entreprises à réaliser, toutes prioritaires, souvent contradictoires, de sorte que se dégrade progressivement leur mission première : former des combattants.

Il doivent non seulement gérer et administrer des personnels de plus en plus fragiles, gérer et entretenir des matériels de plus en plus vétustes ou de plus en plus sophistiqués, mais encore répondre aux exigences d'une hiérarchie tatillonne soucieuse de ne provoquer aucun remous.

Leur commandement et leur pédagogie doivent être participatifs; alors s'accroissent l'autoritarisme et le centralisme des échelons supérieurs. Ils sont tenus d'informer une population qui sélectionne les messages selon des mécanismes bien peu conformes aux règles procédurières édictées par les directives supérieures. Ils doivent pallier les carences du système éducatif ; faire de la promotion sociale ; combiner l'audace et la sécurité ; organiser des « relations publiques » alors que les règles de sécurité transforment les casernes en ghettos : gérer des ressources financières ; transformer les régiments en « agences pour les économies d'énergie » ; faire de la prévention routière ; organiser la mobilisation de réservistes qui sont censés réaliser eux-mêmes leur mobilisation ; organiser et participer à la mise en scène rigide de « cérémoniaux-spectacles » qui délectent les notables et distraient les foules, mais dans lesquels le soldat n'est plus que l'atome anonyme d'un corps de ballet gigantesque.

Structure en étoile

Sur ces activités non opérationnelles qui maillent le quotidien d'un chef de corps se plaquent les « activités majeures » (prestations, manœuvres, séjours en camp, etc.), commandées par les échelons supérieurs. Elles sont sans doute nécessaires à l'entraînement des forces, mais la complexité croissante de leur organisation devient excessivement mangeuse d'énergie et restreint d'autant les marges de liberté du chef de corps et de ses capitaines.

La société civile cherche à diminuer le temps de travail pour accroître le temps libre. L'armée de terre dans ses organisations, multiplie les occasions de réduire le temps libre de ses cadres, qui n'ont pas assez de cinquante heures hebdomadaires pour remplir réellement les missions que la nation leur a confiées.

Et pourtant ça tourne ! Grâce à la disponibilité de ces cadres, mais aussi parce qu'au goulot de l'entonnoir la surcharge a provoqué une modification imperceptible de l'organisation hiérarchique.

De plus en plus les états-majors de division et de régiment se contentent de planifier, d'organiser, de coordonner, de gérer, et d'administrer les contraintes et les ressources du système. Malgré les ramifications bureaucratiques qu'ils développent, ils ne parviennent que périodiquement à concevoir, orienter, conduire et contrôler l'instruction et l'entraînement des forces. Cette prérogative fondamentale du commandement est déléguée aux échelons subordonnés, compagnies, sections, dont la production devient autonome.

Il s'agit là d'un schéma limite vers lequel tendrait l'organisation de l'armée de terre. L'hypothèse est à vérifier, celle d'une structure en étoile qui se substituerait à la structure pyramidale traditionnelle. Au centre, autour du chef de corps, un organisme techno-administratif tenterait d'absorber la surcharge : à la périphérie, des unités autonomes produiraient des actes de combat sans contrôle réel.

Agitation

Ce faisant, les jeunes cadres, relativement préservés, parviennent à transmettre leur moral et à former, en un an, des garçons assez épanouis, ayant acquis quelque expérience des armes, accoutumés aux efforts physiques et à la vie en campagne. Mais trop peu conseillés et suivis, pris dans le carcan des normes de sécurité, ils délivrent une instruction militaire approximative : celle-ci pourrait ne pas répondre aux critères requis pour former des « guerriers » qui ne soient pas neutralisés dès les premiers engagements. N'en déplaise à ceux qui, dans ce pays, détiennent les pouvoirs culturels et exercent une critique facile sur la vie de caserne, ce n'est pas le contenu du service militaire qui est en cause, mais les conditions sociales, culturelles, économiques et techniques dans lesquelles s'inscrit ce service : elles absorbent les énergies au détriment de ce contenu.

Quant au thème du « temps perdu au régiment » diffusé par l'idéologie dominante — gaucho-techno-bourgeoise, — il n'a rien arrangé : sans jamais s'interroger sur ses significations en le soumettant à la critique d'une analyse objective, les décideurs se sont contentés d'y répondre en engouffrant dans l'entonnoir de nouvelles incitations péremptoires qui n'ont fait qu'accroître l'agitation des corps de troupe. Du coup, il n'y a effectivement pas de temps à perdre pour détendre les atmosphères.

Prochain article :

UN EFFORT DE RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ MILITAIRE

(*) Pseudonyme d'un officier supérieur d'active (N.D.L.R.).

(1) Voir notamment *l'Acteur et le Système* (Seuil 1977) et *On ne change pas la société par décret* (Grasset 1979).

L'EXPÉRIENCE DE LA RÉUSSITE PROFESSIONNELLE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'I.S.G a publié les résultats de son enquête « salaire annuel 1er emploi I.S.G. » au 31 mars 1981 : 3e cycle F 125.000 - 2e cycle F 84.000 - (cf. l'Expansion de juin 1981 pour le salaire du 2e cycle classique I.S.G. : F 81.000).

ONT OBTENU LE DIPLÔME I.S.G. en juin 1981 :

LE SECRET DE LA RENOMMÉE DE L'I.S.G. : « les I.S.G. »

L'admission à l'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION est liée au réglement pédagogique visé par le ministère de tutelle.

ONT ÉTÉ ADMIS A L'I.S.G. :

3e CYCLE

2e CYCLE

- classique

- enseignement alterné

Intégration en 1982 après leur service national

En 1980-81 l'Institut Supérieur de Gestion a eu 3515 candidats et postulants à ses cycles. La sélection est une étape importante pour l'avenir des candidats, une information et une orientation de qualité sera assurée pour

LES CONCOURS 1982

Elèves des classes préparatoires : exclusivement par leur établissement (pour les classes préparatoires au haut enseignement commercial : **clôture des inscriptions le 29 JANVIER 1982**).

Autres étudiants : par leur université, leur école, les I.U.T., les C.I.O. et :

CENTRE D'ORIENTATION ET D'INFORMATION DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION 45 rue Spontini, 75116 PARIS - Tél. 16 (1) 553.60.27

LES VALEURS ET LA PÉRENNITÉ D'UN RÉEL ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

• UN CORPS PROFESSORAL GARANT DE LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

Les enseignants sont cooptés par l'association des professeurs. Ils organisent et gèrent « le temps pédagogique ».

des liens étroits avec le monde professionnel :
l'enseignement alterné
la responsabilité directe des étudiants :
la vie associative
l'action associative et la continuité d'une formation au plus haut niveau APRÈS le diplôme I.S.G. : l'éducation continue.

• LES MOYENS D'UNE GESTION EFFICACE

- L'I.S.G. dispose d'un **véritable campus urbain** équipé des *moyens informatiques et audiovisuels, d'une bibliothèque et des services indispensables* à **sa pédagogie active**.
- Par des accords préférentiels pour les prêts étudiants avec la BNP, le Crédit Lyonnais et la Société Générale : garantis pour l'avenir par la Mutuelle Centrale d'Assurances.
- Par les fonds reçus au titre de la taxe d'apprentissage intégralement consacrés à **l'action pédagogique**.
- Par une gestion rigoureuse avec une responsabilité de tous les « I.S.G. ».

L'I.S.G. affirme son INDÉPENDANCE en garantissant une réponse à toutes les actions pédagogiques au plus haut niveau pour ses 1180 étudiants.

• L'AUTONOMIE DANS LE RESPECT DES LIENS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

L'I.S.G. est
- Une association sans but lucratif ayant opté pour le statut de fondation (J.O. du 23 avril 80);
- Reconnu par l'État, établissement libre d'enseignement supérieur;
- Organisme d'intérêt général à caractère éducatif (article 238 bis du C.G.I.).

L'I.S.G. délivre un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale. Dans la réalité de ses droits et obligations, l'I.S.G. confirme son **autonomie et le rôle essentiel d'une association d'éducation.**

INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

8 rue de Lota, 75116 PARIS

(1) 553.87.46

JPF - MD - IP

L'I.S.G est une association composée des associations de professeurs, de fondateurs, d'anciens, et d'étudiants de l'I.S.G.

• **37 associations autonomes** sont liées à la vie associative de l'I.S.G., elles sont représentées au sein d'un conseil permanent garant d'une politique éducative liée à l'expérience directe et à la responsabilité :

• **A caractère régional ou national :** I.S.G. Conférences, I.S.G. Débats, Gala des Grandes Écoles, I.S.G. Création d'Entreprises, I.S.G. Avenir (Association pour la valorisation dans l'entreprise de l'innovation et de la recherche », I.S.G. Promotion du titre, Congrès national de la vie associative, Journées nationales du 1er emploi.

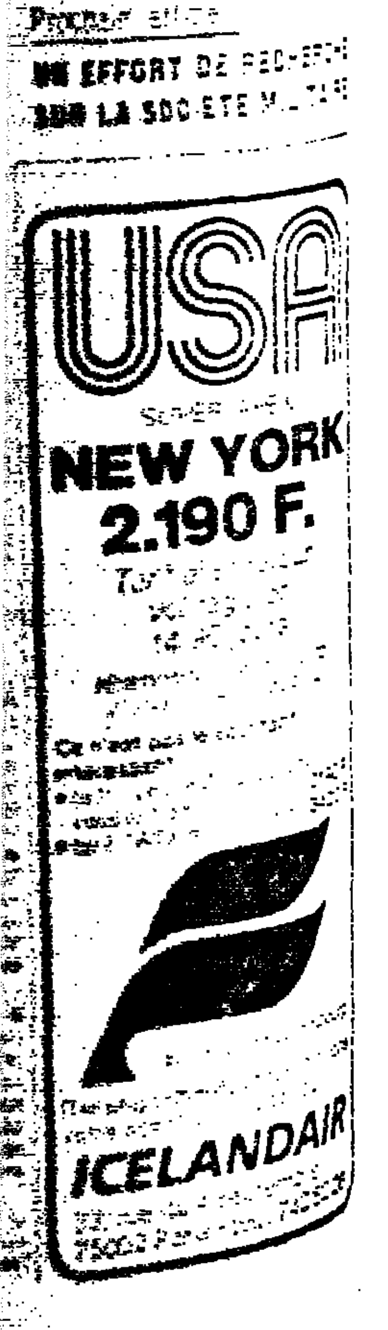
• **A objectifs internationaux :** I.S.G. Tiers-Monde, Europe Étudiants Entreprises, Rencontres Internationales, Accords internationaux (emplois, missions d'études, cycles universitaires en Amérique, Afrique, Asie, Europe, dont plus de 1.200 I.S.G. ont bénéficié à ce jour. Seul établissement français ayant une représentation permanente en Afrique et aux U.S.A.

• ***A vocation éducative, culturelle, et de formation :*** A.S. I.S.G., I.S.G. Informatique, I.S.G. Entreprise, I.S.G. Concerts, Enseignement alterné en Europe, la Fête de l'Écriture...

• **Des services « I.S.G. »** animés par les enseignants et les étudiants : Forum Gestion, Recherche...

En 1981-82 l'I.S.G. organisera plus de 150 « manifestations » avec tous les « I.S.G. » exerçant de réelles fonctions associatives : pour l'I.S.G. la réussite de la vie associative doit être ouverte à tous et être d'intérêt général.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INTÉGRÉ A LA VIE ASSOCIATIVE



Le Monde

société

Les transsexuels italiens pourront changer d'état civil

« Femmes, nous sommes des femmes »

De notre correspondant

Rome. — « Viva l'Italia ! » C'est sur ce cri et une volée de parapluies jetés en l'air, malgré les trombes d'eau, que s'est achevé, vendredi 2 octobre, en face de l'Assemblée nationale, le *sit-in* organisé depuis vingt-quatre heures par une cinquantaine de transsexuels à l'annonce de l'approbation en commission parlementaire du projet de loi leur permettant de changer d'état civil. Ce projet, approuvé à une forte majorité, autorise les Italiens à demander un « rectificatif » de leur acte de naissance, pourvu qu'ils fournissent la preuve « physique » de leur changement de sexe. Il avait été déposé il y a un an et demi par le parti radical.

Maquillages défaits, cheveux poisseux, vêtements trempés, pleurant, s'étreignant, « elles » ont quitté la place en une farandole quelque peu féminine. Représentantes du MIT (Mouvement italien des transsexuels), qui compte dix mille adhérents, elles avaient décidé de faire le siège du Parlement jusqu'à la décision de la commission pour revendiquer cette féminité que la loi leur déniait : « *Femmes, nous sommes des femmes.* » La veille, un groupe avait essayé de s'enchaîner sur la place Saint-Pierre. Mais la police les avait promptement fait disparaître de la vue des touristes se rendant au Vatican.

« *Jusqu'à présent, il n'y a qu'en prison que l'État reconnaît notre féminité* », racontait Giulia d'une voix fatiguée, ses fanfreluches lourdes de pluie. Marginalisés dans la vie quotidienne et le travail, méprisés par les mouvements féministes, les transsexuels affirment qu'ils n'ont souvent pour vivre que la solution de vendre leur corps. « *Il n'y a pas si longtemps, on pouvait nous condamner pour mutilation volontaire* », renchérit Roberta, qu'on imaginerait plutôt dans un rôle de Mamma que de Walkyrie du bitume. Elle retrouvait en tout cas une vigueur digne d'une poissarde pour invectiver une passante narquoise et haussant les épaules devant les banderoles du MIT : « *Sous-développée, toi aussi un jour tu peux donner naissance à un transsexuel. C'est pour ton rejeton aussi qu'on se bat.* »

Les transsexuels italiens ont gagné. Mais le combat du MIT continue : il veut désormais obtenir la légalisation des interventions chirurgicales, aujourd'hui interdites. Les élus de la catholique Italie ont fait un premier pas en donnant droit de cité à ceux qui, en quête d'un sexe, façonnent leur corps à l'image de leur fantasme.

PHILIPPE PONS.

JUSTICE

Cinq détenus grévistes de la faim sont remis en liberté

Cinq mises en liberté sont intervenues, lundi 5 octobre, dans trois affaires dont les protagonistes avaient fait la grève de la faim.

● L'AFFAIRE DE CONDE-SUR-L'ESCAUT.

De nouvelles décisions judiciaires ont été prises dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut, qui rapporta 16 millions de francs, en 1979, à des militants libertaires. Ainsi, MM. Franco Pinna et Enrico Bianco, ressortissants italiens, qui étaient sous le coup d'un « écrou extraditionnel », ont-ils recouvré la liberté lundi 5 octobre au soir. La décision est intervenue sur instruction du garde des sceaux. M. Werner Wittmann, trente-quatre ans, ressortissant de la R.F.A., qui a bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté, le 3 octobre, mais restait détenu pour une inculpation d'usage de faux papiers, a été libéré le 5 octobre. M. Wittmann a été placé sous contrôle judiciaire.

Sur les sept inculpés détenus, il y a encore une semaine, dans le cadre de ce dossier judiciaire, deux restent donc en prison bien que le magistrat ait signé le 3 octobre une ordonnance de mise en liberté en leur faveur. Il s'agit de MM. Raymond Delgado et Floreal Cuadrado, affaiblis par une longue grève de la faim. Comme M. Wittmann, ils sont poursuivis pour utilisation de faux papiers, affaire instruite à Paris.

● LE CAS DE JEAN-NOEL WATIN.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims a ordonné, lundi 5 octobre, la mise en liberté pour cause médicale de M. Jean-Noël Watin, trente-deux ans, détenu préventivement depuis deux ans. M. Watin, inculpé de meurtre, et qui a toujours protesté de son innocence, observait une grève de la faim depuis le 14 août. Il recevait une alimentation synthétique sous forme liquide (*le Monde* du 6 octobre). En raison de son état de santé, M. Watin avait été transféré lundi matin de l'hôpital central de la prison de Fresnes à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Avant que la chambre d'accusation ne rende son arrêt, la Ligue des droits de l'homme et le Syndicat de la magistrature de l'Aube avaient protesté, dans un communiqué, contre « *la rigueur des magistrats dont la décision équivaut à une condamnation à mort* ». Le communiqué précisait : « *Des analyses sérieuses du dossier mettent la culpabilité* [de Watin] *en doute. Or le doute doit profiter à l'accusé.* »

● PATRICK ALBARET GRACIÉ.

M. Patrick Albaret, vingt et un ans, étudiant en sociologie et surveillant dans un lycée de Tours (Indre-et-Loire), détenu à la maison d'arrêt de cette ville depuis le mois de juin 1980 (*le Monde* du 28 juin 1980), a été libéré, lundi 5 octobre, après avoir bénéficié, le même jour, d'une grâce présidentielle. Auteur d'un attentat contre le palais de justice de Tours au mois de mai 1980, Patrick Albaret, qui se réclame de l'autonomie avait été maintenu en détention provisoire jusqu'au 28 août dernier, date à laquelle, après une grève de la faim de onze jours (*le Monde* du 28 août 1981), il avait bénéficié comme « politique » de la mesure présidentielle. Mais le parquet, à cette époque, avait ordonné son maintien en détention en raison de deux condamnations pour vol de matériel audiovisuel confondues en une seule peine d'un an de prison.

L'avocat de M. Albaret, Mᵉ Catherine Lison-Croze, et le comité de soutien aux prisonniers politiques de Tours avaient protesté au lendemain de la mesure d'amnistie « contre l'artifice de procédure » utilisé, selon eux, par le parquet. La durée de la détention provisoire de M. Albaret (quatorze mois), faisaient-ils valoir, couvrait, en effet, largement celle de la peine d'emprisonnement qui lui restait à effectuer. S'appuyant sur cet argument, Mᵉ Lison-Croze avait adressé, le 3 septembre dernier, à la chancellerie une requête sollicitant la grâce pour son client.

Faits et jugements

L'Assemblée du Conseil de l'Europe condamne la discrimination à l'égard des homosexuels.

Strasbourg. — L'élimination des discriminations à l'égard des homosexuels a été recommandée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, jeudi 1ᵉʳ octobre, à Strasbourg, au terme d'un débat très controversé. Cette prise de position acquise par la conjonction des voix communistes, socialistes, libérales et d'une partie des démocrates-chrétiens (66 pour, 22 contre et 5 abstentions), se situe dans la logique de la défense tous azimuts des droits de l'homme dont l'Assemblée des Vingt et Un entend être la championne.

Le texte adopté vise tout d'abord les discriminations et demande l'abolition des poursuites pénales à l'encontre des homosexuels adultes dans les pays où ces législations existent encore, comme en Irlande ou à Chypre.

En réclamant « *le droit à l'autodétermination sexuelle* » pour les personnes d'âge légal de consentement, l'Assemblée demande aux gouvernements des pays membres de prendre des mesures en vue d'éliminer les pratiques discriminatoires à l'encontre des homosexuels. Sur le plan répressif elle recommande l'abolition de la pratique policière du fichage, et la destruction des fichiers existant. Sur le plan professionnel, elle demande l'égalité de traitement pour les homosexuels en matière de travail, de rémunération et de sécurité de l'emploi, notamment dans le secteur public. Les adversaires du texte avaient essayé de limiter la portée de cette disposition en excluant de son bénéfice certaines professions en contact avec les jeunes comme les enseignants ou les cadres des forces armées.

L'« *acceptation de la différence* » devrait également conduire à l'abandon des traitements ou recherches médicales destinés à modifier les penchants sexuels des adultes, et garantir la non-discrimination de l'un ou de l'autre des parents pour raison de penchant homosexuel en matière de garde, d'hébergement et de visite des enfants. L'Organisation mondiale de la santé devrait, demande l'Assemblée, supprimer l'homosexualité de la classification internationale des maladies. — *(Corresp.)*

La huitième demande en révision du procès du maréchal Pétain est rejetée.

La huitième requête en révision du procès du maréchal Pétain a été rejetée, a annoncé, lundi 5 octobre, le ministère de la justice. Cette demande en révision avait été déposée le 21 juillet par Mᵉ Jacques Isorni. Contrairement à certains de ses prédécesseurs, M. Badinter, ministre de la justice, avait admis le principe de cette révision, estimant que les décisions de la Haute Cour, qui avait condamné à mort l'ancien chef de l'État, étaient susceptibles de recours (*le Monde* des 15 et 16 septembre).

La demande en révision a été rejetée au premier stade de la procédure. « *Après examen par les services de la chancellerie*, déclare le communiqué du ministère de la justice, *il est apparu que les éléments invoqués à l'appui de cette demande ne pouvaient justifier l'ouverture d'une procédure de révision* ». Ce rejet intervient avant même que le dossier ait été transmis à la commission spéciale composée de trois magistrats de la Cour de cassation. Cette commission, dont l'avis ne lie pas le ministre de la justice, émet un jugement sur la valeur du fait nouveau invoqué.

A l'appui de sa demande, Mᵉ Isorni faisait état d'une déclaration de Léon Blum devant la commission d'enquête, avant la comparution du maréchal Pétain devant la Haute Cour. Ce témoignage permettrait, selon l'avocat, de conclure que l'ancien chef de l'État n'était pas coupable d'intelligences avec l'ennemi. L'annonce de l'examen de la requête formulée par Mᵉ Isorni avait provoqué des réactions hostiles d'associations d'anciens résistants.

La panne d'électricité à l'origine du décès d'un enfant à l'hôpital Trousseau

Un enfant — une petite fille, — âgé de deux ans, est décédé, le dimanche 4 octobre en début d'après-midi, dans le service de réanimation de l'hôpital Trousseau, à Paris. C'est une panne d'électricité affectant le même jour plusieurs quartiers de la capitale qui est à l'origine de ce décès.

Hospitalisé pour des brûlures graves, l'enfant était placé sous ventilateur, appareil alimenté, durant la panne, par le groupe électrogène de l'hôpital. Pendant quelques minutes l'alimentation électrique fut irrégulière et le recours à la ventilation manuelle insuffisant. On précise à l'Assistance publique de Paris qu'une enquête administrative est en cours.

● *Enlèvement d'un président-directeur général.* — Le président-directeur général d'une société immobilière de Périgueux, M. Jean-Marie Moras, trente-trois ans, a été enlevé, samedi 3 octobre, et abandonné attaché nu à un arbre dans une forêt des environs de la ville. M. Moras a pu donner l'alerte après s'être défait de ses liens et grâce à l'aide de chercheurs de champignons. Ses deux ravisseurs ont été peu après arrêtés par les gendarmes. Il s'agit de Jean-Michel Villemaine, vingt-neuf ans, gérant de société, et de Pascal Ingelaere, vingt-trois ans, analyste en informatique.

● *Perquisitions chez le docteur Azerad.* — Des transports de justice ont eu lieu lundi 5 octobre dans deux propriétés du docteur Nelly Azerad, ancien médecin de l'administration pénitentiaire. Mme Azerad a été extraite de la prison de Fleury-Mérogis — où elle est détenue depuis le 23 juillet à propos de l'affaire de tentative de meurtre de M. de Varga — pour être conduite dans l'une de ses propriétés, à Nouic (Haute-Vienne).

Elle n'était pas accompagnée de ses avocats, car cette perquisition dirigée par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, en présence de M. Jacques Mouton, substitut du procureur de la République, était opérée dans le cadre de l'information qui concerne l'assassinat du docteur Fully, médecin inspecteur général de l'administration pénitentiaire, commis le 20 juin 1973 à Paris, crime pour lequel Mme Azerad est un simple témoin.

● « *Les sapeurs-pompiers ne seront pas militarisés* », a déclaré M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, qui présidait, le 3 octobre, à Bagnoles-de-l'Orne (Orne), la séance de clôture du quatre-vingt-huitième congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers. « *Vous êtes un corps civil et vous le resterez* », a ajouté M. Defferre, précisant que « *le gouvernement n'a pas l'intention de militariser les corps de sapeurs-pompiers* ».

Après avoir déploré que, d'une façon générale, la nation ne se montre pas plus reconnaissante à leur égard, M. Defferre a rendu hommage à « *l'esprit de discipline et de sacrifice* » dont font montre les sapeurs-pompiers. — (Corresp.)

SPORTS

PLUSIEURS ALPINISTES DONT DEUX FRANÇAIS MEURENT DANS L'HIMALAYA

Deux alpinistes français, Yves Favre, un enseignant âgé de vingt-six ans, et André Durieux, guide de haute montagne à Saint-Jean-de-Maurienne, âgé de vingt-sept ans, ont trouvé la mort le 28 septembre, dans une avalanche, avec deux sherpas népalais alors qu'ils tentaient d'atteindre le sommet de l'Annapurna (8 091 mètres). Les quatre hommes se trouvaient dans un passage *a priori* sans difficulté. Ils appartenaient à une expédition de neuf alpinistes originaires de Pralognan-la-Vanoise (Savoie), qui était dirigée par un instructeur de l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) de Chamonix, Jean-Paul Vion (*le Monde* du 5 août 1981).

Le ministère népalais du tourisme a également annoncé que deux Japonais, membres d'une équipe engagée dans l'ascension du mont Gangapurna (7 455 mètres), sont morts le 29 septembre, tandis que les dix membres d'une expédition nippone sur le Nanda-Ghat (6 411 mètres) sont portés manquants depuis le 28 septembre.

Dans le Cachemire, à l'autre extrémité de la chaîne himalayenne, deux alpinistes polonais, Merek Malatunski et Przemyslaw Nowacki, qui appartenaient à une expédition ayant vaincu le Masherbrum (7 806 mètres), ont fait une chute mortelle le 17 septembre. Leur coéquipier Zygmunt Heinrich a pu regagner seul le camp de base.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les étrangers font le spectacle

Invasion ! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier la présence des vingt-neuf joueurs américains dans le championnat de France de première division. C'est peut-être même de raz de marée qu'il faudrait parler si l'on considère que les quatorze clubs évoluant à ce niveau disposent également dans leurs effectifs de douze joueurs d'origine étrangère (dont deux étrangers). Ainsi, à Orthez, six autres possédant la double nationalité. Résultat : les joueurs d'origine française sont minoritaires depuis l'ouverture de la compétition le 19 septembre.

D'autres sont gravement lésés par la nouvelle législation qui veut que chaque équipe ne puisse utiliser au maximum que trois joueurs d'origine étrangère (dont deux étrangers). Ainsi à Orthez, Mathieu Bisseni fait banquette pour s'être vu préférer les Américains Steve Waite et Paul Henderson, mais aussi, et surtout, Bankaly Kaba, d'origine sénégalaise. Or, si Bisseni est né Camerounais, il s'est fait naturaliser il y a près de dix ans. Puis il a porté à plusieurs reprises le maillot de l'équipe de France. Cet exemple, parmi tant d'autres, illustre parfaitement l'injustice du système actuel.

Comment en est-on revenu à une formule rejetée au terme de la saison 1977-1978 ? A l'époque, pour des motifs essentiellement budgétaires, l'unanimité s'était faite sur la nécessité de n'autoriser qu'une seul joueur étranger par équipe. Trois ans plus tard, les responsables des clubs de l'élite sont arrivés à des conclusions radicalement opposées. La sensible désaffection du public et les prétentions financières jugées « *exorbitantes* » des meilleurs joueurs français avaient vidé bien des caisses. Pour cultiver le paradoxe jusqu'au bout, c'est M. Pierre Dao, l'entraîneur de l'équipe de France, qui, le 14 mars, devant le comité directeur de la Fédération française de basket-ball (F.F.B.B.), a appuyé la thèse des dirigeants : « *Dans l'optique des championnats d'Europe organisés en France en 1983, la seule solution pour faire progresser les futurs tricolores consiste à durcir le championnat en permettant à chaque équipe de s'attacher les services d'un joueur étranger supplémentaire* », a-t-il affirmé.

A court terme, les bonnes intentions de M. Dao ne font aucun doute. Pourtant, si les clubs trouvent enfin leur compte dans les dispositions présentes, et à moins d'une attitude plus énergique de la F.F.B.B., on voit mal comment elle pourrait faire machine en arrière dans les prochains mois. Le bien-fondé des argumentations des dirigeants et de M. Dao a du reste soulevé beaucoup de scepticisme. Notamment de la part de M. André Henry, le ministre du temps libre, qui, sans faire mystère qu'il visait directement le football et le basket, déclarait le 19 septembre à Lille : « *Les étrangers font peut-être le spectacle, mais ne sont pas une dynamique pour le développement du sport.* » Une opinion qui, pour des raisons évidentes, n'a pas reçu un très bon accueil dans le milieu du basket, où l'on estime *a contrario* qu'un spectacle de qualité suscite en retour de nombreuses vocations.

JEAN-MARIE SAFRA.

SPORTS ÉQUESTRES

Équitation populaire : un slogan démagogique

« Portes ouvertes sur l'équitation », beau titre et plein de riantes promesses qu'a trouvé la Fédération équestre française en offrant, dimanche 4 octobre, sur l'ensemble du territoire des baptêmes du cheval et du poney aux adultes et aux enfants invités à se mettre en selle sans bourse délier. L'opération visait en priorité à augmenter par de nouvelles vocations le nombre des cavaliers aujourd'hui voisin de trois cent mille.

Chez les enfants, la cause était gagnée d'avance, le courage, le feu sacré se voyant bien souvent du côté où on ne l'imaginait pas. Chez les adultes qui ne le connaissent pas, le cheval, né susceptible, a du mal à se faire accepter. Les hanches de la plus belle conquête de l'homme ne se manient pas comme le volant d'une voiture, et c'est là le chiendent. Aussi, nombreux sont ceux qui, le premier billet de parterre mal toléré, renoncent. Combler les enfants dans leurs aspirations, rassurer les adultes (des études nous apprenant que la peur élimine un nombre considérable de candidats au tape-cul) démontrer enfin — assertion discutable — que la pratique du sport équestre est aujourd'hui financièrement accessible à tous, tel était le triple but de la Fédération équestre française en organisant cette « grande première ».

Cela dit, offrir le baptême gratuit du cheval et du poney en vue de la propagation à travers le pays d'une cause chère au cœur de tous les cavaliers mérite l'estime et les encouragements. Mais il faut savoir que le coût du ticket de monte, qu'on s'est bien gardé d'évoquer, reste élevé — 45 francs l'heure dans la plupart des écuries, — sans parler des droits d'inscription ni du prix des assurances. Comment parvenir à démocratiser l'équitation, à ne plus en faire un sport réservé aux somptueux comptes en banque ? Le centre d'équitation de Montjoie, à ce propos, est à citer en exemple, les collectivités locales offrant, grâce à un effort financier judicieusement compris, une heure d'équitation gratuite par semaine aux élèves des écoles.

ROLAND MERLIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *La Fédération des États-Unis d'athlétisme (T.A.C.) a suspendu, le 5 octobre, huit athlètes — deux dames, Patti Catalano et Cindy Dalrymphe et six hommes : Benji Durden, John Glidewell, Ed Mendoza, Greg Meyer, Pete Pfitzinger et Rio Rojas — pour avoir participé à une course professionnelle non reconnue par le TAC, où le montant des primes était établi en fonction des performances. Quatre autres marathoniens de renom, Bill Rogers, Mike Layman, Jan Oelm et Herb Lindsay, n'ont pas été sanctionnés, les trois premiers parce qu'ils n'ont pas accepté les prix en espèces, le dernier parce qu'il a reversé l'argent sur un compte de dépôt du TAC.*

BOXE. — *Le Néerlandais Rudi Koopmans a conservé, le 5 octobre, à Rotterdam, son titre de champion d'Europe des poids lourds, en mettant k.-o. en 2 minutes le Luxembourgeois Fred Serres.*

RELIGION

Le pape et les noces d'or de Dom Helder Camara

UNE PLUIE D'ÉLOGES

Pour ses noces d'or sacerdotales (cinquante années), Dom Helder Camara, archevêque de Recife (Brésil), a reçu un message de Jean-Paul II qui ne risque pas de passer inaperçu. Il vient d'être publié officiellement.

En voici quelques extraits particulièrement élogieux et chaleureux qu'aucune restriction ne tempère.

« *Ton âme de pasteur contribue à notre sanctification (...). Nous avons pour toi un amour spécial (...). Dieu t'a comblé de dons, de talent, de talent et de piété (...). Tu as réussi à accomplir de nombreuses missions de valeur inestimable. Ta bonté sacerdotale et épiscopale a précédé constamment ton zèle (...). Dieu et les frères ont été pour toi deux pôles d'un seul arc d'où jaillissent des étincelles d'amour (...). Tu t'es toujours engagé à offrir tout ce qui t'appartient : le zèle, les efforts et méditations (...). L'amour est comme l'eau qui ne doit pas rester dans la source.* »

Jean-Paul II, qui dit couramment « je », même dans ses encycliques, emploie ici le « Nous » de majesté. En revanche, il tutoie Dom Helder, alors qu'il vouvoie normalement les évêques. Polonais, il ne multiplie pas en général les superlatifs, ainsi que le font si volontiers les Italiens.

D'autre part, comment ne pas se souvenir que Dom Helder est loin d'avoir toujours été *persona grata* au Vatican. Il lui a même été interdit de trop voyager hors du Brésil, car il ne manquait pas de fustiger les pouvoirs politiques responsables de tant de tortures et d'insister avec véhémence sur les conditions inhumaines réservées aux pauvres et aux chômeurs en Amérique latine.

Quel but Jean-Paul II veut-il atteindre ? Achever de réhabiliter un évêque qui jouit d'une immense popularité ? Préparer sa nomination de cardinal, honneur qui lui fut jusqu'ici constamment refusé pour des raisons fort mal comprises ? Il serait temps d'y songer : Dom Helder a soixante-douze ans... — H. F.

« LES ENCYCLIQUES DE JEAN-PAUL II RISQUENT D'ÊTRE ENTOURÉES DE PLUS DE RESPECT QUE D'ATTENTION » écrit le pasteur André Dumas

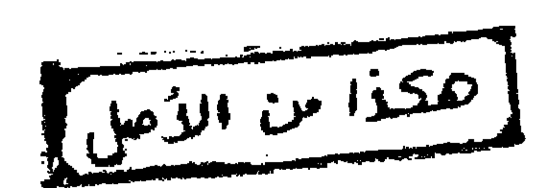
Le pasteur Dumas, théologien, professeur à la faculté protestante de Paris, a apprécié la sensibilité humaine de la récente encyclique de Jean-Paul II sur le travail. Dans un récent *Bulletin d'information de la Fédération protestante de France*, il se félicite que le pape ait observé que « *la dimension « monde » soit devenue aujourd'hui plus intense que la dimension « classe »* ». Il estime excellentes les « *très riches observations sur la dimension subjective du travail* ».

Le pasteur fait d'autre part les remarques suivantes :

1) « *Le catholicisme donne l'impression de posséder une doctrine sociale profane qui serait une troisième voie (...). Mais cette voie existe-t-elle vraiment, ou est-elle une sorte de sermon par-dessus la mêlée ?* »

2) « *Peut-on écrire des encycliques mondiales aujourd'hui ou faut-il décentraliser, régionaliser la parole des Églises, y compris de l'Église catholique ?* »

« *Il faudrait oser quelques exemples plus détaillés (...)*, fait encore remarquer le pasteur Dumas, *sinon les encycliques risquent de demeurer des préambules, entourés de plus de respect que d'attention.* »



Le Monde

MÉDECINE

DU LABORATOIRE A L'INDUSTRIE : LES HYBRIDOMES

par le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Le dossier d'une structure particulièrement originale, baptisée Immunotech, vient d'être présenté aux organismes publics français et au ministre de la recherche. Destinée à exploiter au plan national les perspectives innombrables issues de l'une des plus étonnantes trouvailles de l'immunologie moderne (les hybridomes), Immunotech (société commerciale constituée en juillet dernier) bénéficiera de l'assistance scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) qui est à l'origine de ce projet. Dès janvier prochain, son premier laboratoire s'ouvrira, dans des locaux situés sur le campus universitaire de Luminy, près de Marseille, que l'INSERM lui loue, à proximité du Centre d'immunologie INSERM-C.N.R.S. de Luminy, l'un des plus renommés de France pour cette discipline, qui *emploie cent chercheurs, et que dirige Philippe Kourilsky.*

Immunotech, qui bénéficiera d'un soutien financier important des organismes publics ayant vocation à promouvoir le développement des bioindustries (1) et de concours de l'Établissement public régional Provence-Côte-d'Azur, va réunir en outre des investisseurs nationaux, en majorité à capitaux publics (firmes pharmaceutiques exclues), et a passé avec l'INSERM une convention de collaboration selon laquelle les chercheurs du grand institut national proposeraient en priorité à cette société nouvelle les résultats de leurs recherches et lui apporteront une assistance scientifique, moyennant rémunérations et redevances pour leurs instituts. Immunotech s'engage en outre, clause originale, à verser 10 % de son bénéfice net à des fondations se consacrant à la recherche médicale... afin de marquer mieux encore la nature de la convention qui la lie aux grands établissements de recherche nationaux.

Première société française d'exploitation de ce l'on nomme l'immunotechnologie, Immunotech entend bien prendre place à terme parmi les principaux producteurs mondiaux de ces réactifs immunologiques, de ces nouveaux outils thérapeutiques ou diagnostiques extraordinairement précis, qu'autorise la production par les hybridomes d'anticorps purs et spécifiques.

La qualité des chercheurs français justifie certes cette ambition, qui exigera néanmoins un dynamisme exceptionnel, si l'on sait que vingt sociétés mondiales, dont douze américaines, occupent déjà l'étonnant marché biologique ouvert, il y a cinq ans seulement, par la découverte d'un réfugié argentin et d'un Suisse allemand, travaillant dans un laboratoire britannique de biologie moléculaire.

(1) Fonds spécial d'adaptation industrielle, Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.).

Les missiles biologiques

TOUT a commencé en France en 1960, lorsque Georges Barski, qui dirige aujourd'hui le laboratoire de virologie et de culture des tissus de l'Institut Gustave-Roussy, découvrit que des cellules de souris *de lignées et d'espèces radicalement* différentes pouvaient, si elles étaient cultivées ensemble dans des conditions particulières, donner naissance à des variétés de cellules entièrement nouvelles, dites hybrides, résultant de la fusion des deux types en présence et possédant leurs caractères à la fois mêlés et distincts.

L'hybridation somatique était née, qui fournissait à l'étude des fonctions génétiques, de la différenciation cellulaire, des propriétés propres à chaque espèce concernée un extraordinaire outil de travail.

Georges Barski utilisa, à la suite du Japonais Okada et de l'Anglais Henry Harris, pour obtenir ses fusions cellulaires, un *virus inactivé dit virus de Sendaï*, proche du virus grippal. D'autres équipes, au premier rang desquelles celle de Boris Ephrussi, en France, montrent, en 1965, que les noyaux des cellules ainsi fusionnées, même s'il s'agit d'espèces différentes, continuent, au sein d'une même cellule hybride, à accomplir chacun la synthèse de leurs produits spécifiques, voire à stimuler mutuellement leurs synthèses respectives.

Des agents fusionnants, tel le polyéthylène glycol, peuvent jouer le même rôle que le virus de Sendaï, et une étonnante galerie de chimères, d'unions contre nature entre cellules d'animaux différents, d'animaux et d'hommes, ou même d'hommes et de plantes, se mit en place peu à peu à l'échelle de l'infiniment petit.

Les chercheurs avaient compris qu'ils tenaient, dans ce champ étrange de la parasexualité, non le rêve mythologique ou écologique du monstre homme-plante, mais un outil entièrement nouveau et riche de promesses pour le développement de connaissances biologiques fondamentales, en génétique, en embryologie et en cancérologie notamment.

Nul n'avait prévu à l'époque qu'une application particulièrement astucieuse des principes de l'hybridation pourrait conduire, vingt ans plus tard, à une révolution industrielle, non dans le domaine de la génétique, mais dans celui de l'immunologie.

La spécificité à l'échelle de l'éternité

C'est au mystère de la production — à la demande — de millions d'anticorps différents, capables de se fixer spécifiquement sur les antigènes étrangers agressant un organisme, que s'intéressait, dans les années 60, également, un réfugié argentin.

César Milstein dirigeait une unité de biologie moléculaire à l'Institut national argentin de microbiologie, lorsque, en 1961, les autorités renvoyèrent quatre de ses collaborateurs qui appartenaient au Syndicat des chercheurs, syndicat dont il était membre lui aussi. Milstein avait bénéficié auparavant d'une bourse du British Council, et c'est dans le même département de Cambridge qu'il revint, cependant que près des trois quarts des services de recherche universitaire de son pays étaient fermés par les autorités.

Comme nombre de ceux que passionnait l'énigme des anticorps, Milstein choisit comme outil de travail les cellules d'un cancer de la moelle osseuse, le myélome, qui ont la particularité de fabriquer en abondance une immunoglobuline (ou anticorps), toujours la même, car elle dérive d'une seule et unique lignée cellulaire (ou clone).

Mettant au point, par tâtonnements, un milieu de culture particulier, Milstein disposa, dès lors, d'un clone de cellules cancéreuses identiques, immortelles, qui se reproduisaient sans fin et produisaient toujours le même anticorps — dit monoclonal — lui aussi identique à lui-même, mais, en l'occurrence, sans grand intérêt immunologique (1).

L'extraordinaire capacité qu'ont les organismes vivants de fabriquer — en un registre presque infini — des anticorps spécifiques contre n'importe quel agresseur étranger (ou antigène) jamais encore rencontré résultait peut-être, pensait Milstein, de « mutations », de « transformations » des cellules de la moelle osseuse et du sang des lymphocytes qui fabriquent ces anticorps.

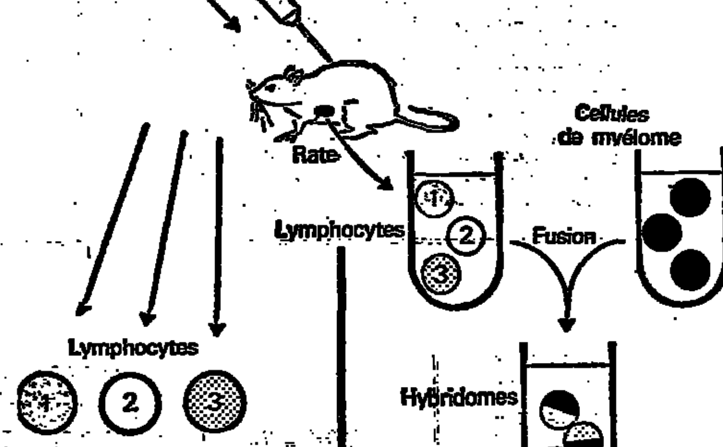
C'est pour observer ou comprendre ces « mutations » imaginées qu'il avait besoin de ces cultures éternelles, afin de voir ce qu'il advenait de la fameuse spécificité des anticorps lorsque la cellule qui les produit se multiplie non pas cent fois mais mille fois, ou des dizaines de millions de fois...

Le secret de l'identification d'une clé tient à la serrure pour laquelle elle a été conçue ; le principe est identique pour les anticorps, qui se fixent sur l'antigène auquel ils sont destinés et peuvent être ainsi identifiés.

Milstein ne découvrit jamais l'antigène correspondant aux anticorps aberrants du myélome, et l'idée lui vint, avec le Suisse Georges Kölher, immunologiste de haut vol, qui travaille à présent à l'Institut d'immunologie de Bâle, de fusionner, d'hybrider ses fameuses lignées de cellules immortelles avec d'autres cellules prélevées sur la rate d'animaux (des souris) préalablement immunisés par un antigène connu (en l'occurrence des globules rouges de mouton). Utilisant le virus de Sendaï, puis l'agent fusionnant qu'est le polyéthylène glycol, Kölher et lui obtinrent, en effet, des cellules-chimères qui étaient dotées de l'immortalité de celles du myélome, tout en conservant leur propre production d'anticorps *connus.*

(Lire la suite page 14.)

(1) C'est à l'aide de cette même immunoglobuline que certains des malades atteints de myélome produisent à des concentrations considérables (10 grammes par litre de sang) que Gerald Edelman et Porter purent élucider la structure chimique complète des anticorps qui leur valut le prix Nobel en 1972.



Ce qui se passe normalement. *Avec la technique des hybridomes.*

Après avoir immunisé une souris contre un antigène donné (par exemple, des globules rouges de mouton), les globules blancs (lymphocytes) de cette dernière produisent des anticorps spécifiques contre cet antigène.

On fait fusionner ces lymphocytes sensibilisés, que l'on a prélevés dans la rate de la souris, avec des cellules cancéreuses (myélome). On obtient alors des hybridomes immortels, et on sélectionne ensuite les lignées cellulaires (ou clones) productrices du type d'anticorps spécifique dont on a besoin, en les triant à l'aide de l'antigène sur lequel elles se fixent.

Un sévère retard industriel

LE marché mondial des réactifs d'analyse biologique s'est élevé en 1980 à plus de 10 milliards de francs, dont les deux tiers détenus par les Etats-Unis et le Japon. La France, pays de Pasteur, importe à l'heure actuelle 80 % des réactifs biochimiques, 65 % des réactifs immunologiques, 50 % des réactifs hématologiques et 15 % des réactifs bactériologiques qu'elle utilise.

Un important programme contractuel représentant le dixième de toutes les subventions dont il dispose a été mis en route par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) en 1981 pour soutenir des recherches de génie biologique et médical et tenter de renverser cette situation. La création d'Immunotech de*vrait y contribuer, et peut-être* la frileuse industrie pharmaceutique française se décidera-t-elle aussi après la Suisse, les Pays-Bas, la Suède et l'Allemagne fédérale à prendre ce tournant audacieux certes, coûteux aussi, mais entre tous prometteur.

Vingt sociétés

Outre le projet Immunotech, vingt sociétés mondiales centrent à l'heure actuelle leur activité sur les anticorps monoclonaux : Antibodies Incorporated (Etats-Unis), Becton - Dickinson (Etats-Unis), Behringwerke A.G. (R.F.A., groupe Hoechst), Bethesda Research Laboratories (Etats-Unis), Biotests (Etats-Unis), Cedarlane (Canada), Centocore (Etats-Unis), Celltech (Grande-Bretagne), Hoffman - La Roche (Suisse), Hybritech Inc. (Etats-Unis), Monoclonal Antibodies Inc. (Etats-Unis), New England Nuclear (Etats-Unis, groupe Du Pont de Nemours), Organon (Pays-Bas), Ortho Pharmaceutical Corporation (Etats-Unis), Parmacia (Suède), Sera-Lab. Ltd (Grande-Bretagne), Seward Laboratories (Grande-Bretagne), Biotech Research Laboratories (Etats-Unis), Meloy Laboratories Inc. (Etats-Unis) et Immunogen Inc. (Etats-Unis).

Au pays des clones d'or

« *LA Californie se prépare à encaisser les fruits d'une découverte britannique.* » Etalé sur toute une page de la très renommée revue scientifique anglaise *Nature*, celle même où Milstein avait publié en 1975 sa découverte des *hybridomes*, ce titre surmonte un article décrivant l'éclosion, en Californie, de multiples compagnies pharmaceutiques destinées à exploiter les applications innombrables des anticorps monoclonaux.

Les uns préparent une trousse de diagnostic des hépatites ou des allergies (Hybritech à San-Diego) ; les autres (Miles, à la Jolla) des réactifs destinés à l'industrie du médicament ; d'autres, enfin, des dispositifs permettant de repérer les cellules malignes. Selon les analystes financiers américains, le marché des trousses diagnostiques à anticorps monoclonaux atteindra 500 millions de dollars en 1985. Celui des tests de détection de cancer devrait dépasser 2 milliards de dollars en 1990.

La firme Centocore, installée à Philadelphie, qui a été notamment financée par la Banque de Paris et des Pays-Bas, se spécialise dans quatre domaines de diagnostic concernant les maladies du foie, du cœur, cancéreuses et virales. Centocore a passé un accord avec l'Institut universitaire Wistar, voisin, dont le directeur, Hilary Koprowski, est président de son conseil scientifique.

La firme en question a l'ex*clusivité de deux brevets* importants accordés récemment à l'équipe du professeur Koprowski, pour la fabrication d'anticorps monoclonaux contre des cellules cancéreuses d'une part, et contre des antigènes viraux de l'autre. Ces deux brevets couvrent la plus grande partie *des applications possibles de la* technique des hybridomes.

Une invention fabuleuse

Or le travail de Koprowski, de Carlo Croce et de leurs collaborateurs n'a pu être conduit que grâce aux souches cellulaires que leur adressa généreusement, en 1977, leur véritable « inventeur » : César Milstein. Ce dernier n'avait pas déposé de brevet pour sa fabuleuse invention. Tout comme Pasteur et nombre de pasteuriens, qui contribuèrent ainsi, bien malgré eux et au nom d'idéaux émouvants, à la ruine de leur Institut.

Scandale, s'écrient les scientifiques britanniques : « *Après tout, les recherches originales ont été financées par les contribuables anglais.* » Les tribunaux auront à trancher... et l'équipe de Philadelphie se défend en précisant que César Milstein n'avait placé aucune restriction à l'envoi, en 1977, de ses fameuses lignées cellulaires.

Un tel désintéressement est loin d'être sans précédent, et les « inventeurs » des manipulations génétiques, Cohen et Boyer, avaient omis de signaler à l'administrateur de l'université de Stanford l'immense potentiel commercial de leurs travaux. Potentiel que découvrit ce dernier par un article de la grande presse, moins d'une semaine avant que n'expire le délai de dépôt de brevet !

« *En tentant de fusionner des myélomes et des plasmocytes pour isoler des cellules mutantes, le but de mes recherches n'était certes pas de produire des anticorps monoclonaux* », écrit César Milstein, dont l'œuvre justifie ainsi pleinement la nécessité de laisser aux chercheurs fondamentalistes le plein champ de leur liberté.

Quitte à les faire encadrer, le jour venu et le cas échéant, par un spécialiste avisé des intérêts nationaux...

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

LA ROYAUTÉ ILLUSOIRE DE L'ENFANT

L'enfant, dans les sociétés industrielles, est-il le « roi » que dépeignent la littérature et la mythologie ? S'il l'est — s'il le demeure — ne paye-t-il pas très cher, trop cher, cette royauté illusoire et, de toute manière, éphémère ? La psychopathologie infantile est là, en tout état de cause, pour rappeler que les enfants versent aussi leur tribut aux maladies de l'esprit, qu'elles soient le fruit d'erreurs éducatives, individuelles ou collectives, de carences précoces, ou de causes biochimiques encore mystérieuses.

Tels étaient les thèmes abordés lors des « tables rondes » et des débats de pédopsychiatrie animés par le professeur Didier-Jean Duché (Pitié-Salpêtrière) aux Entretiens de Bichat.

LE thème de l'enfant-roi n'est pas neuf dans l'histoire, il s'en faut ; mais il masque, par sa permanence, des attitudes à l'égard de l'enfance qui, elles, ont considérablement évolué. En Occident, a remarqué M. Philippe Ariès, l'antiquité gréco-romaine, puis hellénistique, ont été des époques de surévaluation de l'enfance.

Mais, depuis le Moyen Age et jusqu'au dix-neuvième siècle au contraire, celle-ci s'est trouvée dévalorisée, ignorée, et la petite enfance négligée. « *Il a fallu que les Etats et l'Eglise déploient beaucoup d'efforts pour éliminer des usages aussi habituels, alors, que l'infanticide ou l'abandon.* » Une fois passé le cap de la petite enfance, au cours de laquelle la mère biologique ne tenait pas toujours une grande place, l'enfant était projeté brutalement dans le monde des adultes, sans l'étape intermédiaire de l'adolescence, « *dont on faisait l'économie* ».

Lentement, depuis le dix-neuvième siècle, un autre modèle s'est diffusé, favorisé par les progrès de la scolarisation et une forte chute de la natalité : l'enfant est devenu à la fois rare, précieux, objet quasi exclusif des investissements affectifs — et matériels — de la famille. Aujourd'hui, a ajouté M. Philippe Ariès, l'idéologie dominante reste celle de l'enfant-roi. « *Mais cette monarchie est contestée* » : un nouveau malthusianisme, un autre type de mariage, le recours aisé à l'avortement, la réapparition de l'enfant unique, en témoignent. « *Nous sommes à la fin,* a-t-il conclu, *d'une période de surévaluation de l'enfance exceptionnelle dans l'histoire* » et dont il n'est pas prouvé, d'ailleurs, que l'enfant ait toujours été bénéficiaire.

Pourtant, a estimé, pour sa part le docteur André-Julien Coudert (Clermont-Ferrand), cette « royauté » a eu assurément des retombées positives : « *On a enfin permis à l'enfant d'occuper sa place, symbolique et réelle.* » Mais cette prise en compte des exigences pédagogiques ne doit pas faire oublier, a-t-il poursuivi, que l'enfant « comblé » peut devenir — de ce fait — un enfant « muré » et que la démarche éducative consiste à introduire une distance entre le désir et sa réalisation.

Les carences d'autorité

C'est sur ce thème qu'a insisté, à son tour, le professeur Duché. « *Le syndrome de la carence d'autorité* », imputé à tort, a-t-il souligné, au courant psychanalytique, prend sa source, en réalité, dans une attitude de « *dangereuse abdication* » qui pousse à nier « *la valeur structurante de l'interdit* ».

Donner une priorité à l'enfant, avait auparavant remarqué Mme Marie-José Chombart de Lauwe, maître de recherches au Centre national de la recherche scientifique, c'est une nécessité absolue pour l'espèce et l'individu. Mais idéaliser l'enfant à l'excès, en faire « *Adam avant la faute* », c'est aussi fausser le réel.

Car le réel, comme l'ont clairement montré deux « tables rondes » — l'une sur les carences affectives précoces, la seconde sur l'autisme, — c'est aussi la psychopatholgie infantile et les souffrances qu'elle inflige aux enfants eux-mêmes et à leur famille. Les causes des carences affectives précoces, a souligné le professeur Michel Lemay (Montréal), sont parfois fort difficiles à identifier, la source la plus clairement visible restant évidemment la disparition définitive, ou momentanée, de la mère ou de son substitut, donc du premier objet d'attachement.

Ces carences provoquent, entre autres, a-t-il indiqué, outre des troubles très graves de l'investissement, une incapacité à développer un sentiment d'identité, des « *mécanismes de brisure* », une intense autodévalorisation et s'accompagnent fréquemment d'un cortège de troubles psychosomatiques.

Ainsi, a estimé de son côté le docteur Didier Houzel (Brest), les carences affectives précoces apparaissent-elles comme un processus global de désorganisation. « *Il reste beaucoup de recherches à mener sur le lien entre ces carences précoces et les états psychotiques* », a-t-il noté.

Un effort massif, en outre, devrait être entrepris pour éviter que les enfants ne soient placés, à des stades cruciaux de leur développement, dans des situations telles qu'ils ne puissent nouer les liens structurants dont ils ont un besoin vital.

L'autisme est-il l'un des résultats de ces carences affectives précoces ? Selon la majorité des psychiatres présents aux Entretiens de Bichat, il en est sûrement une conséquence possible. Mais la gravité du tableau clinique qu'il présente est telle que la définition d'une cause unique reste, en l'état actuel de nos connaissances, impossible. Trop d'inconnues subsistent encore pour qu'un schéma d'explication univoque paraisse convaincant.

Toujours est-il que, souvent confondu, récemment encore, avec l'arriération, la débilité, voire la surdité, l'autisme est à présent le plus souvent clairement identifiable ; l'enfant paraît muré, figé dans son monde intérieur ; il est généralement mutique, semble indifférent à toute sollicitation extérieure, y compris à la voix de ses proches, adopte des attitudes étranges, des jeux de mains stéréotypés dans lesquels il s'absorbe. Toute acquisition intellectuelle lui semble interdite.

Comme l'a souligné le professeur Pierre Tridon (Nancy), l'autisme s'accompagne parfois de troubles organiques qui peuvent agir comme des révélateurs : désordres sensoriels ou épilepsies précoces, atteintes neurologiques. Il est impossible, a-t-il noté, de privilégier dans ces cas l'approche somatique ou la dimension relationnelle. Comment le trouble, en effet, s'est-il constitué ? « *Toute approche réductrice, dans des cas de ce genre, est fausse.* »

En présence d'un trouble aussi grave et d'apparence aussi irréversible, les psychiatres ont renoncé, depuis quelque temps, à l'attitude découragée, voire désespérée, qui a longtemps prévalu. Pour le Dr Didier Houzel, des psychothérapies de type psychanalytique, destinées à établir une communication avec l'enfant, sont applicables, « *à la condition d'éviter les placages interprétatifs* » auxquels peut prédisposer une attitude trop inspirée des psychanalyses d'adultes. Le Dr Gilbert Lelord (Tours), en revanche, estime que des résultats peuvent être obtenus à l'aide d'une démarche comportementaliste, fondée sur l'acquisition d'apprentissages qui permettent d'établir un échange, si fruste soit-il, avec l'enfant.

Il sera difficile, semble-t-il, de progresser dans une démarche thérapeutique, quelle qu'en soit l'orientation, tant que cette maladie restera, dans ses causes comme dans ses manifestations, aussi impénétrable.

CLAIRE BRISSET.

Du bienfait des crises

LA « crise » est-elle, en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, toujours à éviter ? A cette question, l'ensemble des psychiatres réunis lors d'une « table ronde » qu'animait le professeur Philippe Mazet (Pitié-Salpêtrière) ont *répondu* par la *négative*.

Il est, en effet, des crises réactionnelles, des déséquilibres temporaires qu'une intervention psychiatrique peut permettre de résoudre avec profit. Existent aussi des menaces vitales, telles que les tentatives de suicide, qu'il importe de ne jamais prendre à la légère, même lorsqu'elles revêtent les apparences d'une simple demande d'attention ou d'une quête affective d'allure banale.

Mais il est des crises « maturatives » que des interventions intempestives peuvent interrompre, voire interdire, alors qu'elles constituaient, pour l'enfant ou l'adolescent, une étape nécessaire de son développement.

Le concept même de « *crise d'originalité juvénile* », pourtant classique, « *ne fait que brouiller les cartes ; il est même dangereux* », a estimé le docteur Georges Ladame (Genève), car il accrédite l'idée que la crise est un accompagnement obligatoire de l'adolescence. « *Or les troubles psychiatriques n'affectent que 15 %, environ, des adolescents, soit un pourcentage comparable à celui de la population adulte.* »

« *Trop d'adolescents, en effet,* a souligné dans le même sens le docteur Daniel Siberlin-Blanc (Pitié-Salpêtrière), *sont retenus dans un filet psychiatrique.* » Dans de nombreux cas, a estimé le professeur Mazet, « *l'intervention devrait se limiter à aider l'adolescent sans détruire ce que la crise contient d'éléments réorganisateurs* ». Il y a pour cela, ont conclu les orateurs, de multiples formes de réponses.

C. B.

Les missiles biologiques

(Suite de la page 13.)

Ce sont ces cellules-chimères que l'on nomme hybridomes. Des hybridomes riches en anticorps divers, dont on « clone » les cellules-mères de l'anticorps qui est hautement spécifique et que l'on veut produire à l'état pur. Des cultures (ou clones) de ces cellules-chimères sont ainsi établies, qui peuvent produire indéfiniment l'anticorps choisi à raison de 10 à 30 milligrammes par litre de milieu de culture (2). Une purification conduite, par exemple, par passage sur des colonnes contenant l'antigène connu, quel qu'il soit, contre lequel l'anticorps recherché a été conçu, permet d'obtenir en six ou douze mois des quantités illimitées d'un même anticorps, avec un degré de pureté, d'homogénéité, de reproductibilité sans pareil.

Une fois obtenus, les hybridomes se conservent indéfiniment par congélation, et se reproduisent indéfiniment en culture cellulaire. Une hybridothèque est en train de se constituer ainsi à l'Institut Pasteur de Paris en fonction des besoins des différentes unités de recherche.

Avant la découverte de Milstein, il était impossible de produire des anticorps purs, et ceux dont on se servait en biologie (pour déterminer les groupes sanguins ou les groupes tissulaires) ou en thérapeutique (pour protéger un individu vulnérable contre une maladie infectieuse) étaient extraits de sérums animal ou humain, et largement impurs. A titre d'exemple, il fallait jusqu'à présent 1 200 litres de sérum humain provenant de six mille dons du sang de donneurs volontaires pour obtenir les anticorps permettant d'identifier les seuls groupes sanguins A, B, O...

Réactif de base permettant l'identification la plus précise qui soit des substances biologiques, jusqu'aux concentrations les plus infimes, les anticorps purs produits par les hybridomes ouvraient, à l'évidence, un immense champ d'application tant pour le dosage des substances les plus diverses que pour les diagnostics reposant sur l'identification d'une hormone à dose infinitésimale (test de grossesse), d'une affection bactérienne ou virale, ou des groupes sanguins ou tissulaires.

Les spécialistes des sciences fondamentales s'en sont d'ores et déjà emparés. En marquant les anticorps fabriqués par de la fluorescéine, des enzymes, voire un isotope radioactif, ils peuvent repérer, par exemple, les lieux de fixation ou d'accumulation d'un quelconque médicament, illuminer les voies neuronales dans le cerveau ou éclairer les méandres du développement embryonnaire.

Les neurobiologistes en sont à l'identification précise des neurones, des groupes de neurones ou des différents types de cellules de rétine, ce qui ouvre la voie à l'analyse des règles si complexes auxquelles obéissent les connexions entre cellules nerveuses et donc le fonctionnement du système nerveux central.

Le dosage de médicaments quelconques peut être fait grâce aux anticorps clonés d'un animal immunisé contre ce médicament. Quelques grammes d'anticorps monoclonaux purs suffiront à alimenter le marché mondial de l'immunodosage... et il est aisé de deviner l'avantage et l'économie qu'implique un tel fait.

En mai dernier et pour la première fois, une trousse diagnostique basée sur une production d'hybridomes a reçu de la Food and Drug Administration (F.D.A.) américaine son autorisation de mise sur le marché. Destinée à l'élucidation des allergies, elle ne fait vraisemblablement que précéder celles qui seront utilisées pour les tests hormonaux, pour les maladies virales et pour certains cancers, soit à titre de dépistage précoce, soit pour surveiller la présence ou l'apparition de cellules malignes persistant après un traitement chirurgical ou radiothérapique.

Une équipe de Seattle a réussi à préparer un anticorps spécifique de la plus dangereuse des tumeurs cutanées : le mélanome. Jumelé à un marqueur d'iode radioactif, il illumine sous rayons X les cellules de ce cancer, où qu'elles se dissimulent dans l'organisme.

Sur le plan industriel, le problème de la purification de substances naturelles quelconques est radicalement transformé par la possibilité d'obtenir des anticorps contre le constituant d'un mélange complexe unique, par exemple une hormone, une toxine, une protéine du plasma. Il suffit de faire passer le mélange contenant la substance recherchée sur une colonne où se trouve l'anticorps correspondant, lequel retient cette substance, et elle seule. C'est par cette méthode que l'on purifie déjà l'interféron.

Les perspectives les plus exaltantes qu'offre la technique des hybridomes sont, évidemment, d'ordre thérapeutique. Les anticorps monoclonaux pourraient être au cœur de toute une génération de vaccins très spécifiques, et fabriqués « sur mesure », pour la grippe par exemple, ou les différentes variétés de rage. Il est probable qu'ils révolutionneront les possibilités de traitement des maladies virales, contre lesquelles la médecine est actuellement désarmée.

Ils pourraient être utilisés comme des armes téléguidées infaillibles et imparables, pour neutraliser les cellules immunitaires (lymphocytes) qui agressent et détruisent les organes greffés chez un malade ayant subi, par exemple, une transplentation de rein. L'expérimentation humaine est déjà en cours sur ce plan.

On peut concevoir aussi qu'ils puissent neutraliser les réactions immunologiques aberrantes qui entraînent, chez certains malades, la destruction de leurs propres fonctions, de leurs propres tissus, reconnus erronément pour étrangers. Tel est le cas des maladies dites auto-imunes (certains diabètes, la sclérose en plaque, les maladies rhumatismales ou nerveuses les plus graves).

On peut enfin, et surtout, utiliser leur attraction infaillible pour une cible précise, en les utilisant comme des missiles téléguidés, des têtes chercheuses portant vers les cellules malades — et vers elles seulement — un médicament quelconque avec lequel ils ont été couplés. Les substances utilisées pour la destruction des cellules malignes ont toutes l'inconvénient d'être également toxiques pour l'ensemble de l'organisme, ce qui limite le champ de leurs applications et de leurs dosages. L'apport aux cellules malignes et à celles-là seulement de la substance destructrice changerait radicalement les données des traitements anticancéreux et de ceux concernant nombre de maladies parasitaires.

Une équipe du centre d'immunologie de Marseille-Luminy (Lee Leserman, J. Barbet et P. Machy) (3) a réussi à fixer sur la surface d'autres vecteurs nouveaux et prometteurs de médicaments, les liposomes, des anticorps monoclonaux ayant pour cible des cellules particulières et spécifiques. Ces liposomes sont de petites vésicules de lipides enserrant un liquide auquel on peut adjoindre un médicament quelconque ; ils sont capables de traverser les membranes cellulaires, et ils peuvent transporter des millions de molécules médicamenteuses, soit vers le foie, où ils déposent leur contenu, soit dans des tissus particuliers vers lesquels les dirigent, comme des aimants, les anticorps dont ils ont été dotés. Des hormones, des drogues quelconques, des substances destructrices des cellules malignes (comme la toxine diphtérique utilisée à Philadelphie), peuvent ainsi être conduites, non seulement à pied d'œuvre, mais au sein même des cellules qu'elles doivent secourir ou détruire.

Le modeste Milstein, qui n'avait même pas déposé de brevet pour son invention, ne se doutait peut-être pas que, cinq ans après sa découverte, la quasi-totalité des disciplines biologiques en exploiterait les possibilités innombrables, dans une effervescence et une diversité sans précédent.

Les hybridomes apportaient, à l'état pur, en quantité illimitée et pour l'éternité, ce que les chercheurs tiennent pour les clés du royaume biologique : les anticorps, et il est plus que vraisemblable qu'ils se trouveront au cœur de la seconde révolution thérapeutique, celle qui, cent ans après Pasteur, reposera sur les acquis de la biochimie cellulaire, de l'immunologie, et sur le contrôle des maladies virales, des cancers ou des dégénérescences auto-immunes.

Celle qui dominera, selon le dernier rapport de l'Office mondial de l'économie de la santé, tout le siècle à venir.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(2) Les anticorps monoclonaux actuellement disponibles le sont encore au stade de l'échantillonnage. Ils valent entre 1 000 et 2 000 F le milligramme.

(3) La revue scientifique *Nature*, celle où Milstein avait, en 1975, par une courte « lettre », publié sa « bombe » sur les hybridomes, diffuse ce remarquable travail français dans son numéro du 17 septembre 1981.

هكذا من الأصل

PRESSE

UNE AIDE AUX QUOTIDIENS NATIONAUX A FAIBLES RESSOURCES PUBLICITAIRES

Les aides à la presse accordées par l'Etat ont été dans l'ensemble reconduites dans le projet de budget 1982. Cependant, le ministère de la communication a précisé que ce *statu quo* préludait à la *« refonte des modalités d'intervention de l'Etat, qu'il s'agisse des aides directes, du régime fiscal ou des dispositions tarifaires qui pourraient prendre la forme d'un statut de l'entreprise de presse »*. Cette révision fera l'objet d'une concertation avec les organismes professionnels en 1982.

En attendant, les dispositions de l'article 39 bis du code général des impôts sont reconduites pour un an par la loi de finances 1982. En ce qui concerne la T.V.A. applicable aux périodiques, un arbitrage a été rendu, les assujettissant au taux de 4 % et non pas de 7 %, *comme cela était prévu*.

En outre, le gouvernement a inscrit un crédit de 10 millions de francs pour l'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires. Ce fonds sera alimenté par le produit d'une taxe sur les recettes des régies de publicité des sociétés de programmes de la télévision nationale. Une commission mixte répartira le montant de ces crédits, sur le budget général, à hauteur d'un milliard de francs, d'une partie du manque-à-gagner pour le budget annexe des P.T.T., résultant des tarifs privilégiés pour le transport des objets de presse.

Pour les autres postes budgétaires concernant la presse, ils ont été reconduits dans leur intégralité, après ajustement à l'indice des prix.

ÉDUCATION

M. SAVARY DEVANT LE C.N.E.S.E.R.

Des orientations pour l'enseignement supérieur

La réunion du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) du lundi 5 octobre, qui était présidé par M. Alain Savary, a été l'occasion pour le ministre de l'éducation nationale de préciser ses priorités pour l'enseignement supérieur.

Trois questions urgentes doivent, selon le ministre, être étudiées rapidement : la réforme des études médicales, la formation initiale et continue des maîtres, et la situation des étudiants étrangers. Au-delà de ces priorités, le ministre a demandé au conseil d'orienter ses travaux sur quatre thèmes généraux :

— *« La préparation de la nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur, après la mesure transitoire que constitue l'abrogation de la loi du 21 juillet 1980 (dite « loi Sauvage ») et le bilan qu'il conviendra d'établir de l'application de la loi de 1968. »* Le ministre s'est fixé une date pour présenter au Parlement un projet de réforme : octobre 1982 ;

— *« Le statut des personnels enseignants du supérieur. »* A ce sujet, le ministre a même parlé de *« loi »*, alors que pour l'instant ce sont des décrets — dont certains pris en août 1979 par Mme Alice Saunier-Seïté — qui fixent les conditions de travail et le recrutement de ces personnels ;

— *« Le statut de l'étudiant : formation initiale et permanente, participation, aides sociales. »* — Lors d'une réunion du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), le 30 septembre, le ministre avait déjà précisé ses intentions. Il souhaite dégager rapidement des crédits *« nécessaires afin d'entreprendre un rattrapage de la valeur des bourses. »* M. Savary compte aussi *« favoriser la construction des cités universitaires »* ;

— *« La carte universitaire. »* — Le ministre souhaite une redéfinition des procédures d'habilitation qui permettent aux universités de délivrer des diplômes d'enseignement supérieur.

Au cours de la discussion qui a suivi ces déclarations, M. Savary a précisé qu'il entendait, dans ses rapports avec les syndicats, ne pas se contenter de la discussion et *« aller jusqu'à la négociation »*. Enfin, le ministre de l'éducation nationale a annoncé que le rapport qu'il avait demandé à *M. Jean-Louis Quermonne sur les* carrières des universitaires lui avait été remis et *« sera rendu public »*.

Une part importante de la séance du CNESER a été consacrée à l'examen de la situation des étudiants étrangers. M. Savary a déclaré : *« S'il faut abroger le décret, dit souvent « décret Imbert », cette abrogation ne suffira pas à résoudre tous les problèmes. »* Selon le ministre *« l'inscription des étudiants étrangers n'est qu'un aspect très limité de leur accueil. Il faut que nous cherchions,* a-t-il ajouté, *à mettre au point ce qui nous permettra de donner une bonne formation à ces jeunes et, par exemple, nous serons attentifs à l'enseignement du français qui leur sera dispensé »*.

Le ministère, qui avait déjà rédigé plusieurs projets de modification du « décret Imbert » du 31 décembre 1979, a présenté au CNESER de nouveaux amendements au texte initial du 13 mai 1971. Cette nouvelle version ne modifie pas fondamentalement le *« décret Imbert »*, car elle maintient le principe de la préinscription — tout en faisant disparaître le terme.

Les candidats à une première inscription en premier cycle devraient, comme précédemment, demander des formulaires d'inscription aux services culturels de leur pays, mais il serait également possible d'en faire la demande directement à une université française, et pas seulement pour les étrangers résidant en France. Cette possibilité permettrait aux candidats *« mal vus »* des autorités de leur pays, et même des autorités françaises, de tenter leur chance. Toutefois, ces formulaires dûment remplis seraient retournés au ministère de l'éducation nationale, qui assurerait la ventilation des dossiers en lieu et place de la « commission nationale », *supprimée*.

Les candidats devront indiquer deux universités par ordre de préférence, dont une au moins hors de la région parisienne (académies de Paris, Créteil, Versailles). Quant aux conditions requises pour la première inscription en premier cycle, il serait toujours demandé aux candidats un baccalauréat ou *« des titres ouvrant dans leur pays l'accès aux enseignements supérieurs »*. On n'exigerait donc plus formellement un diplôme équivalent ou le succès aux examens d'entrée à l'université organisés dans beaucoup de pays. Mais l'appréciation de ces « titres » peut prêter à controverses.

Enfin, les candidats *« doivent justifier d'un niveau de compréhension de la langue française adapté à la formation visée. Ce niveau est vérifié au moyen d'un examen »*. Les modalités de cet examen ne sont pas encore définitivement arrêtées. D'après certains textes en préparation, il semblerait qu'on en arrive à un examen dont les épreuves seraient élaborées nationalement mais corrigées localement, soit par les services culturels des ambassades, soit par une commission académique constituée par les enseignants des établissements qui recevront les étudiants étrangers.

SERGE BOLLOCH et ROGER CANS.

CORRESPONDANCE

Les mises à disposition dans l'éducation nationale

A la suite de notre article sur les « mises à disposition » d'enseignants ou de personnels administratifs, payés sur le budget de l'éducation nationale et affectés parfois à des fonctions ayant peu de rapport avec celle-ci (le Monde du 30 septembre), M. Charles Debbasch, professeur à l'université d'Aix - Marseille-III, qui était conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, nous a fait parvenir le droit de réponse suivant :

Depuis mon retour dans mon université où je ne me trouvais, durant le temps de ma présence à l'Elysée comme conseiller technique, que deux jours par semaine, j'observe, avec amusement, la mythologie qui est en train de se forger sur la vie à l'Elysée au temps de Giscard. Nous y aurions été gavés de caviar, vivant dans l'opulence. Je devais sans doute rêver, durant mon séjour là-bas, dans un petit bureau gris de poussière où il fallait réclamer pendant huit jours pour avoir des trombone ou une bouteille d'eau minérale. Votre journal souhaite-t-il apporter sa contribution à ces contes et légendes ? Je lis, *dans le Monde* du 30 septembre 1981, que j'aurais quitté mes fonctions en emportant du personnel administratif de la présidence. Bigre ! Je me serais rendu coupable d'enlèvement d'une ou des deux (votre journal ne le précise pas) secrétaires dont je disposais là-bas. Hélas ! Il n'en est rien. Le centre de recherches administratives que je dirige depuis près de vingt ans à Aix-en-Provence ne s'est enrichi d'aucun apport nouveau ni après ni pendant mon séjour à l'Elysée. Hélas ! également, je suis, moi, obligé d'écrire mes livres moi-même avec une plume et un encrier. Et mes enfants s'étonnent toujours de me voir vider les bouteilles d'encre. *L'ouvrage que je suis justement* en train d'écrire sur ma vie à l'Elysée durant ces trois ans pourra peut-être vous aider à comprendre ce que pouvait être le service exigeant et tranquille de l'Etat en ce temps-là.

CARNET

Naissances

— Elisabeth HODBOURG et Yves WAGNER ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Stéphane,

le 11 juillet 1981, à Paris.

Mariages

Jacqueline RAFFARIN
et
Jean-Paul MAROY

sont heureux de faire part de leur mariage, le 26 septembre 1981.
86360 Chasseneuil-du-Poitou.

Décès

BERNARD DE PLAS

On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-unième année, du

comte Bernard de PLAS,
ancien conseiller général
de la Charente,
président honoraire
de la
Fédération française de la publicité,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre T.O.E. et 1939-1945
avec palmes et étoiles,
commandeur du Mérite commercial,
officier de la Santé publique,
Mérite agricole,
commandeur Ouissam Alaouite,

De la part de :
La comtesse Bernard de Plas, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, beaux-enfants,
Et de la famille.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (80, rue de l'Annonciation, Paris-16e), le jeudi 8 octobre 1981, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue de Franqueville,
75016 Paris.

[Né le 20 août 1901 à Saint-Quentin (Aisne), le comte *Bernard de Plas*, sorti de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, est d'abord officier aux affaires indigènes au Maroc (1922-1928). Quittant l'armée pour le secteur de la publicité, il est le P.-D. G. de sa propre agence (1939-1972), qui devient agence de Plas-Troost. Coprésident fondateur de la Confédération de la publicité française, Bernard de Plas participe à tous les organismes professionnels de ce secteur d'activité. Par ailleurs, conseiller municipal des Essards (depuis 1947), il est élu deux fois conseiller général du canton d'Aubeterre (Charente) entre 1956 et 1979.

Bernard de Plas, membre de la *délégation française* à la rencontre économique internationale de Moscou (1952) est le chef de la première mission de commerce française en Chine (1953). D'autre part, il préside pendant plusieurs années le comité pour le développement du commerce international (1952-1957). Enfin, il était président de l'Association France-Pologne.]

— Jacqueline Berthon, née Jouet, ses enfants et petits-enfants :
Daniel et Françoise Lessieux, Arnaud, Stéphane, Nicolas, Elodie,
Nicolas et Catherine Deglise, Lucie, Tanguy, Gwenaël,
Olivier et Sylvie Berthon, Grégoire, Thomas, Olivia,
Véronique Morel et Stanislas,
Dominique Berthon et Martine Secouet, Grégory, Antonin,
Dominique et Sophie Missoffe, Mathieu, David,
Guillaume et Claire Berthon, Rémi,
Alphonse et Mathilde Romera, Alice,
Emmanuel Berthon,
Et toute la famille,
ont l'immense peine d'annoncer le décès de

Antoine BERTHON,

rappelé à Dieu le 22 septembre 1981, dans sa soixante-neuvième année, à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
« Le Colombier »,
Labécède-Lauragais,
11400 Castelnaudary.

— Mme Maurice Besson, son épouse,
M. et Mme J.-P. Dumont,
Isabelle, Jérôme et Bruno,
M. et Mme Ph. Fougerol,
Denis, Antoinette et Catherine,
Mme J. Besson,
M. et Mme Ch. Ballac,
Jean-Charles et Delphine,
M. et Mme J. Besson,
Géraldine, Stéphanie et Alexandre,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Besson,
Mme A. Thaury, ses enfants et petits-enfants,
Mme G. Thaury, ses enfants et petits-enfants,
ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Besson, Dumont, Martineau, Soliveau, Charron, Grison, Tessé et Guilloux,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Maurice BESSON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 4 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
63, boulevard Raspail,
75006 Paris.

— Mme Gilbert Braquet,
Danièle, Béatrice, Francis et Patricia, Olivier,
M. et Mme Jean Mariton et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent *d'éprouver* en la personne de

M. Gilbert BRAQUET,
avocat à la cour d'appel
de Paris,
membre du Conseil supérieur
de la propriété industrielle,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, pieusement décédé en son domicile (23, quai Anatole-France, Paris-7e), le 3 octobre 1981, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 octobre, à 16 heures, en l'église Sainte-Clotilde, sa paroisse (23 bis, rue Las Cases, Paris-7e), où l'on se réunira.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 9 octobre, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

— Mme Joseph Maria Corredor,
M. Henri Guinard et Mme, née Marie Rose Corredor,
Isabelle et Christine Guinard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Josep Maria CORREDOR,

survenu le 29 septembre 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Perpignan, le 1er octobre 1981.

A l'initiative des services de l'enseignement du gouvernement de la Généralité de Catalogne, une messe sera célébrée en la chapelle de l'ordre des « Adoratrius del Cor de Maria » à Gérone (Espagne), le 12 octobre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
13, boulevard Wilson,
66000 Perpignan.
3, rue Léon-Delhomme,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marguerite GAUTIER,
née Wendelen,

veuve du sénateur Fernand Gautier, survenu à Paris (100, avenue Paul-Doumer), le 25 septembre 1981, munie des sacrements de l'Eglise, et inhumée dans le caveau de famille, le 30 septembre 1981, à Argenton (Indre).

Une messe sera célébrée à Paris, le vendredi 9 octobre, à 17 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (*10, rue de l'Annonciation,* Paris-16e).

De la part des familles Dequeker, Crété, Mabille, Delhèze.

— Mme Yvonne Paravisini, son épouse,
Ses enfants,
M. et Mme Antoine Paravisini,
Le docteur et Mme Octave Paravisini,
Mme Coignet et ses enfants,
M. et Mme Marc Moallic et leur fils,
ses frères, beau-frère et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin général
Jean-Baptiste PARAVISINI,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre des T.O.E.,
et
médaillé de la Résistance,
officier de la Santé publique,

survenu à Paris, le 23 septembre 1981.

Les obsèques ont été célébrées en Corse, le lundi 28 septembre 1981, en l'église de Cannelle-d'Orcino, suivies de l'inhumation dans le cimetière familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Saint-Lunaire.
Vous êtes priés d'assister aux obsèques de

M. Jacques PRIEUR,

décédé dans sa quatre-vingt-septième année, qui auront lieu le mercredi 7 octobre, à 15 heures, en l'église de Saint-Lunaire (35).

De la part de ses enfants, petits-enfants et de toute sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Philippe Servan-Schreiber, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Ariane MacDonald-Spanien et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur tante

Esther SPANIEN,

survenu le 3 octobre 1981.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 7 octobre, à 14 heures, au cimetière de Pantin-Parisien (entrée par la porte principale).

Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Guy Wallier,
M. et Mme Léon Helft,
ses enfants,

David Helft,
Geoffroy, Gilles, Ghislain, Géraldine Wallier,
ses petits-enfants,

Mlle Anna Crabos,

ont la très grande douleur de faire part du décès, survenu en son domicile, le 4 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

M. Raymond WALLIER,
officier de la Légion d'honneur,
engagé volontaire 1914-1918,
croix de guerre 1939-1940,
ancien président
de l'Aide à Israël,
fondateur
de la banque Raymond-Weill,
ancien administrateur
délégué de la Banque transatlantique,
ancien président-directeur général
de la
Société franco-américaine de banque
et de
la Discount Bank France S.A.,
président d'honneur
de la Banque générale du commerce.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le mercredi 7 octobre, à 10 h. 30.

Réunion à l'entrée principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 25 août 1899, Raymond Wallier avait commencé sa carrière en 1923 comme fondé de pouvoir. Sous-directeur à Buenos-Aires de la Banque française et italienne, il avait été nommé directeur adjoint à Paris de cet établissement (1929). Créateur de la Banque Raymond-Weill en 1932, Raymond Wallier avait été administrateur délégué de la Banque Transatlantique, *puis président-fondateur (1946)* du conseil de surveillance de la Société franco-américaine de banque (devenue la Discount Bank France), président de la Société franco-tunisienne de banque et de crédit à Tunis, président de Perugina-France (chocolaterie) et administrateur de la société Coty.]

— Le président,
de la Banque générale du commerce,
La direction, le conseil d'administration,
Le personnel
de la Banque générale du commerce,

ont le profond regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Raymond WALLIER,
officier de la Légion d'honneur,

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le mercredi 7 octobre, à 10 h. 30.

Réunion à l'entrée principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Erratum

— Dans l'avis de décès du
docteur RECHTMAN,
paru le 3 octobre 1981, une erreur s'est glissée.

Il faut lire : « Agnès », et non « Annie ».

Anniversaires

— Il y a huit ans,
Didier ILLOUZ,
était victime d'un accident.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a six ans mourait brutalement

Lucien NEUGNOT,
agrégé de l'Université.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
20, rue Nicolas-Berthot,
21000 Dijon.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. George ASSÉMAT,
commandeur
de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Banque française du commerce
extérieur,

décédé le 4 juillet 1981,
le vendredi 9 octobre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e).

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Jean BOIZEAU

Sa famille,
La *direction et toute l'équipe* de « Minute »,
prient d'annoncer la célébration d'une messe à son intention, en l'église Saint-Augustin, le vendredi 16 octobre, à 11 heures.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le vendredi 9 octobre 1981, à 8 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde (23 bis, rue Las Cases, à Paris-7e), à la mémoire du

Comte Hugues
du PERRON de REVEL,

décédé à Marseille, le 22 septembre 1981.

De la part de :
La comtesse Hugues du Perron de Revel et de ses enfants.

— Le conseil d'administration,
La Direction,
Et le personnel de la société Saint-Louis-Bouchon et de la Générale Sucrière,
informent qu'une messe sera célébrée le vendredi 9 octobre 1981, à 8 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde (23 bis, rue Las Cases, à Paris-7e), à la mémoire de

M. Hugues
du PERRON de REVEL,

leur président et vice-président, décédé à Marseille, le 22 septembre 1981.

Messes

— Une messe sera célébrée le jeudi 8 octobre, à 18 h. 15, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, chapelle absidale (92, rue Saint-Dominique), pour le repos de l'âme de

Mme Michel
MOUSNIER-LOMPRÉ,

rappelée à Dieu, le 17 septembre 1981.

Communications diverses

— Dans le cadre d'un échange *franco-danois*, *NANE STERN* (25, avenue de Tourville, Paris-7e. Tél. 705-08-46) présente des œuvres de l'artiste danois Kjeld Jensen : du 6 au 31 octobre, de 15 h. à 20 h. 30 sauf dim. et lundi.



JEUNESSE

ILS ÉTAIENT VINGT MILLE DANS LES YVELINES

Les scouts de France ont retrouvé leur dynamisme

Près de vingt mille scouts de France, une des cinq composantes du scoutisme français (1), se sont réunis, le samedi 3 et le dimanche 4 octobre, à Jambville (Yvelines) pour fêter le soixantième anniversaire d'un mouvement qui réunit aujourd'hui cent mille jeunes de huit à vingt et un ans. Cette fête a été présidée par M. Laszlo Nagy, secrétaire général du scoutisme mondial. Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, a assisté au rassemblement de Jambville.

Ce rassemblement fut d'abord acte de présence. Le mouvement scout, après soixante ans d'existence, devait s'affirmer avec force, d'abord pour ses deux millions d'anciens passés dans ses rangs depuis 1921.

Le scoutisme devait aussi être présent face au gouvernement socialiste, qu'on félicite d'être le premier à définir enfin, en relation avec le mouvement associatif, une politique de la jeunesse, mais dont on craint la démarche face à l'école privée et les relations étroites avec les grandes fédérations laïques, qui ont été privilégiées lors de la création de postes d'animateurs. Les déclarations de Mme Edwige Avice lors de cet anniversaire en ont apaisé plus d'un : « *Vous revendiquez*, a-t-elle déclaré, *votre appartenance à l'Eglise catholique, je n'en juge pas et je respecte vos croyances. Je ne peux en tout cas être insensible à ce rattachement à une Eglise de France qui se réclame toujours plus des notions de solidarité et de partage.* »

Un accord semble déjà se dessiner sur le projet d'un grand service de coopération volontaire avec le tiers-monde, dont le mouvement scout, dans les faits, a déjà tracé quelques jalons, grâce aux relations qu'il a nouées avec trente associations d'Afrique et d'Amérique latine. Certains reprocheront pourtant au ministre d'avoir visité les stands au pas de course et d'avoir poursuivi sa conversation avec le directeur de la jeunesse, alors même que dix mille scouts entonnaient, en son honneur, une marche de la paix.

Mais les scouts voulaient surtout être là pour redresser, face aux médias, une image de marque que ses responsables savent mauvaise et jugent injuste : « *Nous souffrons*, a déclaré M. Dominique Bénard, délégué général, *d'être méconnus. Nous ne sommes pas des campeurs-écolos aux joues roses dans les bois. Tout en restant fidèle à ses origines, le scoutisme doit être un mouvement moderne, une organisation socialement utile.* »

Effectivement, cet anniversaire fut aussi une démonstration de vitalité d'un mouvement qui, depuis deux ans, voit ses effectifs à nouveau augmenter. Les « sentiers nature » et les « villages de pionniers », les multiples colloques et l'exposition sur soixante ans de scoutisme, la montgolfière et la radio libre : tout démontrait à Jambville le dynamisme du mouvement.

Certes, la « loi » demeure : « *Le scout met son honneur à mériter la confiance, est loyal dans toute sa vie (...), partage avec tous, est accueillant et combat l'injustice.* » Mais cette loi est devenue l'expression d'un « contrat » et non plus une règle imposée ; l'autorité de l'éducateur est faite désormais « *plus d'influence que de grade* ». La question de l'uniforme, resté longtemps un symbole, n'oppose plus lors d'un débat qu'un éducateur de rue un peu virulent et un ancien un peu rétro : « *Ras-le-bol des chemises à la c... qui ne signifient rien* », lançait le premier. « *L'uniforme correct est essentiel, il faut avoir le courage de ce qu'on est* », lui rétorquait le second.

Epanouissement

Même la mixité ne suscite presque plus de débats internes. Une soixantaine de groupes, ainsi que la plupart des compagnons (dix-sept - vingt et un ans) sont déjà engagés dans cette voie. Les scouts furent nombreux à applaudir Mme Avice lorsqu'elle a défini la mixité comme une « *source d'épanouissement réciproque* ». Seul obstacle aujourd'hui à une coéducation des scouts et des guides, le « féminisme » de quelques cheftaines qui craindraient qu'un rapprochement maladroit n'ôtât aux filles, au sein de patrouilles devenues mixtes, leur part de responsabilité.

La dimension spirituelle du rassemblement fut la troisième marque de cet anniversaire : « *Sur mon honneur, avec la grâce du Seigneur, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Eglise et mon pays...* » Ainsi commence toujours le texte de la « promesse » et, dans la plupart des camps, « les temps du matin », temps de réflexion religieuse, ont remplacé la prière.

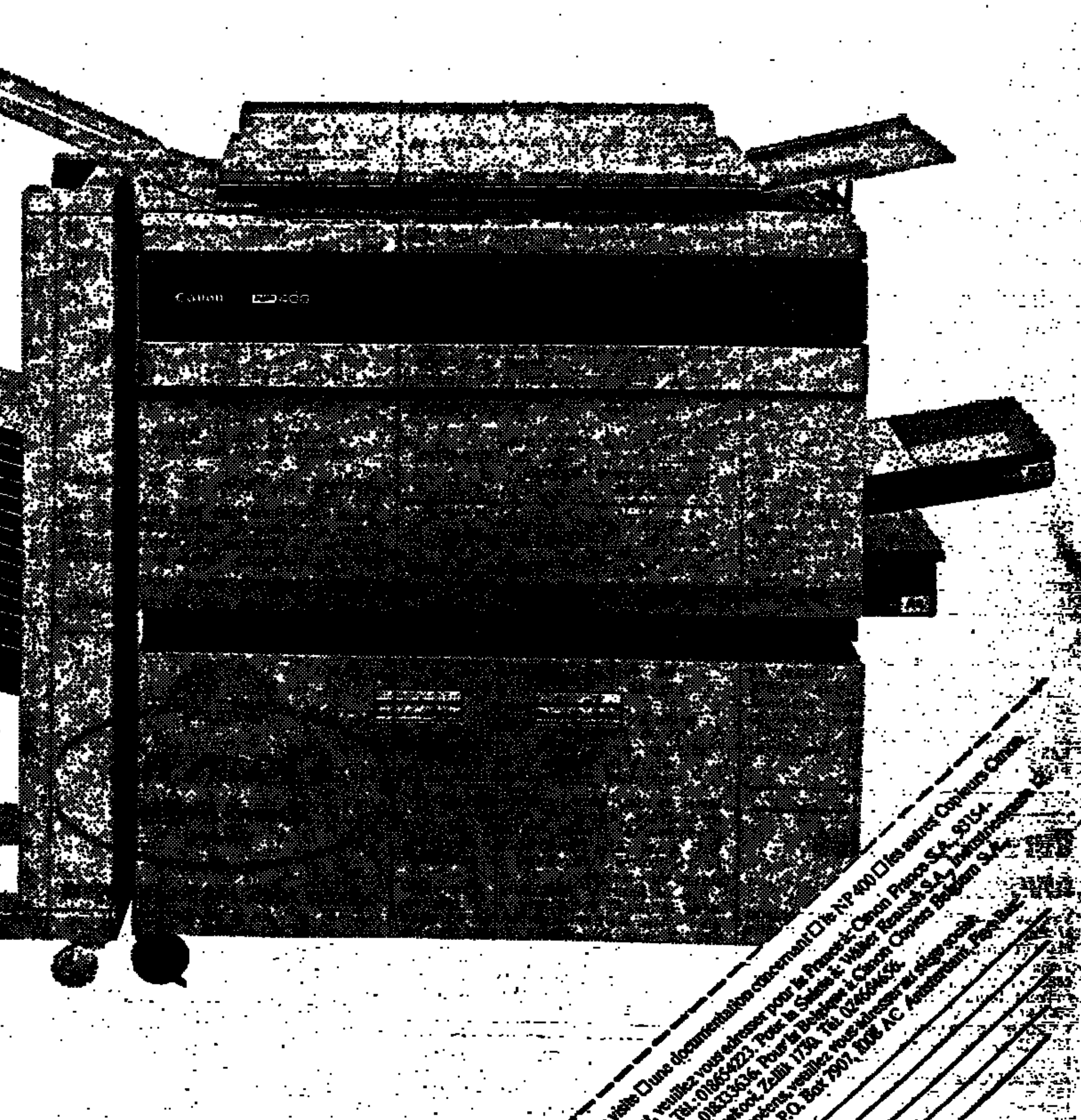
Certes, pour tous ces pionniers (quatorze-dix-sept ans) venus pour ce rassemblement du nord de la France, la religion vient après la nature et la vie de groupe pour expliquer leur engagement dans le scoutisme. M. Brice Lalonde aurait sans doute obtenu parmi eux, dès le premier tour de l'élection présidentielle, une majorité absolue ; et ils préfèrent parler de musique que d'Evangile. Mais tous se définissent comme des catholiques pratiquants pendant les camps, comme hors du scoutisme : « *Nous*, affirme l'un d'eux, *nous suivons la loi scoute qui rejoint la religion.* »

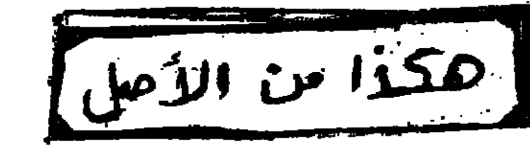
Le scoutisme apparaît même à certains aumôniers comme un lieu privilégié d'évangélisation. Ils en veulent pour preuve ces baptêmes qui ont lieu dans le scoutisme aujourd'hui, notamment dans les villes nouvelles, où le mouvement s'est implanté ces dernières années.

Il est apparu clairement que l'avenir du mouvement dépendrait d'abord de la qualité de ses quinze mille cadres, la plupart bénévoles, et souvent très jeunes. Comment recruter en plus grand nombre des animateurs qui seraient de jeunes adultes, et ne faudrait-il pas leur accorder des crédits d'heures pour leur formation dans le cadre de leur travail ? N'est-il pas souhaitable qu'ils viennent plus nombreux du milieu ouvrier afin d'élargir l'assise populaire d'un mouvement qui touche aux trois quarts encore les classes plutôt aisées ? Comment sensibiliser les éducateurs à la nécessaire intégration des handicapés physiques, qui étaient déjà une centaine cet été au camp organisé près de Bourges ? Ce sont quelques questions qui occupent aujourd'hui les responsables d'un mouvement enfin rasséréné et décidé à affirmer la place d'une éducation chrétienne dans un monde qu'ils veulent plus fraternel.

NICOLAS BEAU.

(1) Scouts de France, 22, rue Lignier, 75020 Paris. Tél. : 370-01-70.
Le scoutisme français comprend cinq branches principales : les Scouts de France, les Guides de France, les Eclaireurs de France (laïcs), les Eclaireurs unionistes (protestants) et les Eclaireurs israélites.





Le Monde

culture

THÉATRE

ANTOINE BOURSEILLER EST NOMMÉ DIRECTEUR DU THÉATRE-OPÉRA DE NANCY

La municipalité de Nancy a nommé à la tête du Grand Théâtre-Opéra le *metteur en scène* Antoine Bourseiller, qui succèdera ainsi, en 1982, à Jean-Albert Cartier. Mais celui-ci qui cumule, depuis la saisons dernière, ses fonctions à Nancy avec celles de directeur artistique du Théâtre Musical de Paris, conserve la direction du Ballet-Théâtre Français, dont le siège reste à Nancy.

[Né le 8 juillet 1930 à Paris, Antoine Bourseiller s'est fait connaître par ses mises en scène audacieuses de classiques, de pièces peu jouées (*la Jungle des villes* de Brecht), d'auteurs méconnus (Villiers de l'Ile Adam), d'auteurs qu'il a aidés à faire connaître (Mrojeck, Audureau), comme il a fait connaître le thêtre américain des années 60 (Le Roy Jones). Après avoir dirigé des petites salles (le studio des Champs-Elysées, de 1960 à 1963, le Poche Montparnasse, de 1964 à 1966), Antoine Bourseiller est nommé à la direction du centre dramatique du Sud-Est, dont il déplace le siège, d'Aix-en-Provence à Marseille, au Gymnase. Il monte Genet, Schiller, *la Baye* de Philippe Adrien, et *Ontroorts*, théâtre musical à la Cour d'Honneur.

En 1975, Antoine Bourseiller estime devoir dépasser son expérience de décentralisation et demande un statut de compagnie indépendante. Il s'installe au Récamier jusqu'en 1977 (*le Balcon*, la Tour d'Hoffmanstahl, *les Enfants* de Kennedy), mais la salle est la propriété de la ligue de l'enseignement et les charges sont lourdes. En 1979, Antoine Bourseiller est nommé à la direction du Théâtre municipal d'Orléans, sans possibilité de production. Il met en scène *Six personnages en quête d'auteur* à la Comédie-Française, où quelques années auparavant, son *Dom Juan* baroque avait fait scandale. Dans le domaine lyrique, Antoine Bourseiller met en scène *la Clémence de Titus* au Festival d'Aix, et *Mireille* à Genève. Il répète actuellement, à Nancy, *Carmen*, dont les représentations ont lieu du 7 au 13 octobre. — C. G.]

DANSE

Un entretien avec Maurice Béjart

(Suite de la première page.)

» Mais j'ai tout de suite appris qu'il valait meux se débrouiller, en France, sans l'aide des pouvoirs publics. Pendant cette période, je créais des ballets qui ont fini par faire le tour du monde. Et pour les financer, je dansais dans des films publicitaires, j'acceptais n'importe quoi, je passais dans des cabarets.

» Aujourd'hui, les jeunes compagnies passent dans les maisons de la culture. Et la première jeune compagnie venue se plaint que l'Etat ne lui donne pas assez d'argent. Si on veut aider un artiste, il faut lui faire confiance jusqu'au bout, lui donner un chèque en blanc, en tout cas donner beaucoup, et très très vite. Quitte à se tromper. Si on se trompe, on donne ensuite à un autre. Il suffit de ne pas se tromper chaque fois. Pour en revenir à moi, j'étais littéralement sans le sou. Heureusement, on m'a proposé de monter *le Sacre du printemps* à Bruxelles : il fallait que ce soit un succès, sinon c'était la prison pour dettes !

— Et les premiers appels du pied de Paris, c'est venu comment ?

— Je n'ai même pas envie de m'en souvenir. On parlait de moi. Le public venait à mes spectacles. Ils se sont mis en tête de me récupérer. Il y a quinze ans que ça dure. On ne s'inquiétait pas de savoir ce que je voulais. On voulait que *je sois là*, un point c'est tout. Par exemple, il y a eu l'histoire de l'Opéra de Paris. Je ne vais pas, encore une fois, dire du mal de l'Opéra, c'est un clou que j'ai suffisamment enfoncé ! On nous a demandé, à Jean Vilar, à Boulez et à moi, d'étudier une espèce de réforme de l'Opéra.

» En réalité, il n'y avait qu'à mettre le feu à l'Opéra ! Mais on a travaillé comme des dingues tous les trois, pendant un an. On s'est déplacé, on a rencontré beaucoup de gens, on a perdu du temps, on s'est passionné. Nous avons rédigé un rapport. Il était énorme et sérieux. Avec Vilar et Boulez, ce n'était pas une collection de jeux de mots ! Où est-il passé, ce rapport ? Il a dû être grignoté par des souris dans une cave. On pourrait peut-être le retrouver et le lire ? Mais sans moi ! L'été dernier, on s'est mis à reparler de Jean Vilar. Je sais que Vilar avait été très triste que ce rapport ne serve à rien. Je ne sais même plus qui était ministre de la culture à l'époque.

» Les anciens, je les confonds un peu. A peine nommés, ils m'envoyaient des télégrammes à Bruxelles : « *Voulez-vous venir me voir ?* » Je me disais : « *Bon, on va peut-être pouvoir travailler ensemble.* » On n'aboutissait jamais à rien.

Mon « retour » en page 12

— Je me souviens d'un épisode : l'école de danse en Provence.

— Oui, j'avais créé en 1970 mon école à Bruxelles : « Mudra ». Cette école, c'était pour moi un aboutissement logique, j'avais beaucoup réfléchi, j'avais parlé avec les gens du Living Theatre, avec Grotowski. J'aurais proposé de créer cette école à Paris, personne n'en aurait voulu. Mais ça a très bien marché à Bruxelles, alors on est venu me voir de Paris, on m'a dit : « *Pourquoi vous ne feriez pas la même chose en France ?* » Pourquoi pas ? On m'a montré une très belle abbaye en Provence. C'était parfait. Il n'y avait presque pas de travaux à faire. J'étais enthousiaste. Tout le monde avait l'air de l'être. Là-dessus, je pars en tournée. Je m'attendais à un télégramme, une lettre, au moins une carte postale. Silence. Plus tard, j'essayai de m'informer. J'appris que ça ne plaisait pas, qu'il ne fallait pas que je m'installe dans cette région.

» Je me souviens d'avoir lu dans un journal que Roland Petit, installé tout près, à Marseille, aurait pu en prendre ombrage, lui et ceux qui le soutenaient. Cela dit, la Provence, l'Alsace ou le Morbihan, ça m'était égal : j'avais envie de travailler, n'importe où. La patrie, c'est là où on travaille. Entre-temps, à l'école de Bruxelles, on formait des interprètes incomparables. Et à Paris, on me menait en bateau. Je ne veux pas faire de polémique. Je suis sincèrement persuadé qu'il faudrait en France une école de danse à la fois gratuite et excitante.

» Quand le président Senghor a voulu que j'en crée une au Sénégal, ça n'a pas traîné. Il a trouvé un lieu. C'était un musée, d'ailleurs. Il a vidé le musée, on s'est installé là, j'y vais une fois par an, ça s'appelle Mudra-Afrique et ça fonctionne plutôt bien, on peut me croire. En France, tout est d'une lenteur ahurissante, effrayante. On se heurte sans cesse à des barrages administratifs, et on ne peut même pas parler de Kafka : c'est loin d'en avoir la profondeur, ni de Courteline : où est la drôlerie ? Il y a quatre ans, on m'a dit : « On va vous installer à Paris, vous et votre école. » Pourquoi pas ? Au palais de Chaillot, paraît-il. C'est eux qui choisissent l'endroit. Je me mets à travailler. Je viens de nombreuses fois à Paris pour ça. Je perds du temps en parlotes. On m'envoie un architecte à Bruxelles : il faut faire des plans, aménager, etc. Deux ans plus tard, je suis à Vienne avec ma compagnie.

» Le ministre (c'était Jean-Philippe Lecat) me supplie de venir à Paris pour une conférence de presse. On va annoncer officiellement la création de l'école. Il y aura du champagne, des petits fours, toute la presse, une maquette grande comme ma chambre à coucher. Je déteste ces flonflons, mais on arrive à me convaincre qu'il faut que je fasse acte de présence pour le bien de l'école. Je tombe dans le panneau. Il s'agissait de se servir de mon nom. On avait fait revenir Boulez. Lecat allait faire revenir Béjart. Les journaux devaient annoncer la nouvelle en grand. Le suicide de Robert Boulin, le même jour, fit passer mon « retour » en page 12 !

» Puis, plus rien pendant longtemps. Alors, je me disais que je n'avais pas envie de perdre mon temps, à l'âge que j'avais, pour un projet que personne, sauf moi, n'avait envie de voir aboutir. C'était idiot aussi d'arrêter à mi-chemin. Il y a eu ensuite toute une polémique à propos du lieu choisi : il paraît qu'on allait porter atteinte à un musée de moulages dont cette polémique révélait d'ailleurs l'existence au public (je ne sais pas si les gens se sont précipités depuis).

» En réalité, on allait utiliser des espaces vides, peut-être modifier un toit. La tour Montparnasse a été construite avec moins de réticences. Je n'éprouve pas un immense respect pour l'architecture de Chaillot, mais je ne tiens pas à ce qu'on m'accuse d'enlaidir notre capitale !... De toute façon, puisqu'on avait fait croire que Béjart était revenu à Paris, il était de moins en moins urgent d'ouvrir l'école. Et comme j'ai autre chose à faire dans la vie, je cessai d'y penser. Sinon, ce projet toujours remis en cause serait devenu un cauchemar !

Un système où on ne crée plus

— Ensuite, il y eut le 10 mai 1981.

— De mon point de vue, je n'ai pas très bien compris où était le changement. Je ne peux qu'approuver les socialistes quand ils augmentent le SMIC et quand ils abolissent la peine de mort, cela va de soi. La solution dans mon cas, ce n'est pas une question de régime politique. Je crois que ça tient à quelque chose de très français. Si l'on est artiste et qu'on flirte avec les administrations, on se retrouve embarqué malgré soi dans un système où on ne crée plus. Les administratifs veulent des créateurs pour les exhiber, mais on ne leur *demande* pas de *créer*. Baudelaire déjà parlait des bourgeois qui aimeraient avoir des poètes dans leur écurie. En France, on ne m'a jamais fait confiance. Et si on me fait confiance, c'est avec méfiance.

» J'ai rencontré Jack Lang au mois d'août. Il m'a dit que le projet l'intéressait, qu'il allait le reprendre, que ce serait encore mieux. Il avait l'air très content de travailler avec moi. Je me suis remis à y croire. Mais j'ai très vite senti que ça continuait à déranger trop de gens. Je n'étais pas vraiment désiré. Moi, j'ai besoin de créer dans le moment et dans l'enthousiasme. Je crée très vite. Il faut que ce soit dans l'euphorie. Mais quand je pense au temps que j'ai consacré à préparer l'ouverture de cette école et aux pressions multiples de différents groupes ! On barbote vraiment dans un système qui empêche de créer.

» Pendant le même temps, j'aurais pu régler quatre ou cinq spectacles, peut-être six, peut-être sept ! Des spectacles qui auraient chacun duré une soirée entière. Eh bien ! je ne les ai pas faits parce que je croyais à cette école. D'autres seraient dans une colère noire à ma place. Par surcroît, tout ce travail a été bénévole. Personne n'a jamais eu — comment dire — la politesse, on ne va pas parler d'élégance... l'idée en tout cas de me défrayer, par exemple. Cela m'est égal, mais cela vaut la peine d'être noté.

» Je songe parfois à mon ami Boulez à l'IRCAM : il doit passer de sales quarts d'heure dans son petit bureau vitré, chargé de faire visiter ses installations à des émirs de passage. Et à moi, on me réservait un sort bien pire : ils m'ont enfin envoyé la semaine dernière un projet de contrat. Sur ce contrat, il est stipulé que M. Béjart devra rester neuf mois par an à Paris. Ils ne vont tout de même pas me faire pointer. Cette école, j'en ai eu envie. C'était censé être une joie. Eh bien ! si ça avait été une joie, je n'aurais pas été là neuf mois par an, mais vingt-quatre heures sur vingt-quatre. A Bruxelles, on ne m'a *jamais demandé* de signer une telle absurdité. J'y suis pourtant depuis vingt ans à Bruxelles.

Je ne la ferai pas cette école

— S'ils envoyaient un contrat, c'est que la question de Chaillot était enfin résolue ?

— *Oui, oui, bien sûr, voilà comment* : sur ce même projet de contrat, le siège social de la future école était fixé à l'adresse d'une administratrice, rue du Jura dans le treizième arrondissement. Si je signais un tel contrat, on pourrait installer ensuite mon école n'importe où, dans l'ascenseur de l'hôtel La Louisiane, pourquoi pas ? On finira par m'offrir des niches de chiens sur l'esplanade des Invalides. Ce qui est surprenant, quand même, c'est de voir comment ce projet, qui avait de l'allure jadis, est dégradé, rabaissé, mutilé.

» De toute façon, je ne la ferai pas, cette école. Ce n'est pas un chantage. Qu'on ne vienne pas me dire qu'il faut maintenant que j'aille voir Pierre Mauroy. Quand même, les Français sont incroyables ! Ce matin, j'ai reçu un coup de téléphone de l'Opéra de Munich : ils me demandent dès à présent une mise en scène pour fin 1984. Eh bien ! le seul mot que j'ai reçu de la Culture, c'était pour me dire qu'ils veulent qu'on soit prêt le 1er octobre 1982, dans même pas un an ! Les contrats sérieux se signent deux ans à l'avance, même des metteurs en scène de troisième ordre sont sollicités deux ans à l'avance ! Et moi, il n'y a rien de fait, mais *il faut être prêt l'année prochaine.*

» Tous les grands professeurs que j'aurais souhaités ne sont plus libres. On voudrait que je me pourrisse le sang pour que tout soit prêt à temps, et puis ça serait raté et on ironiserait : « *On l'avait bien dit, Béjart et son école...* » Je suis dans la situation d'un type qui ferait la cour pendant quatre ans à une dame, et, au bout de quatre ans et demi, elle lui dit : « *Je suis à vous !* » Je réponds : « *Je m'excuse, je ne bande plus.* » Je ne ferai pas cette école. C'est terminé. La présente interview tient lieu de faire-part !

» Mais ce n'est pas tout : la première réunion du conseil d'administration était prévue à l'intérieur de Chaillot (dans les embryons de locaux destinés à abriter ma canne et mon parapluie sans doute), pour vendredi prochain, le 9 octobre. Le 28 septembre, je reçois une lettre qui annule cette réunion sous prétexte qu'on risque de ne pas atteindre le quorum nécessaire. Et ce n'est pas tout : on m'a aussi proposé récemment d'installer l'école dans une espèce de bâtiment en ruine, situé dans le parc Montsouris. Je n'ai plus envie de passer encore deux ans à rencontrer des architectes et à me promener rue de Valois, qui est une rue charmante, mais il y en a d'autres. Je vais travailler pour moi, j'ai beaucoup de ballets à faire. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS WEYERGANS.

GUERRE DES CLANS AU BOLCHOI (suite)

La publication aux Editions d'art de Moscou d'un livre d'un critique chorégraphique, Vadim Gaievski, fort sévère pour le Bolchoï et son premier maître de ballet, Iouri Grigorivitch (*le Monde* daté 13-14 septembre), n'est pas restée sans suite. L'histoire, telle que la raconte un journaliste soviétique, se serait passée ainsi.

Dans un premier temps, M. Grigorivitch, furieux, va trouver M. Zimianine, membre du secrétariat du P.C. et l'un des gardiens de l'idéologie officielle, qui fait retirer le livre de la vente et ordonne le licenciement d'un responsable de la maison d'édition, *ainsi que la mutation d'un* autre. Parallèlement, l'hebdomadaire *Culture soviétique*, connu pour son conservatisme, descend en flammes le livre de Vadim Gaievski qui « *dénature* » le travail de Grigorivitch, « *humilie* » le ballet soviétique et le « *pousse sur une voie erronnée* » en faisant un « *éloge immodéré* » de Balanchine et de Béjart.

L'affaire allait-elle en rester là ? Non, car un des danseurs étoiles du Bolchoï, Marius Liepa, qui ne compte pas parmi les amis de Grigorivitch, fait appel, lui, à M. Tchernenko, membre du secrétariat et du bureau politique du P.C., l'un des proches de M. Brejnev, et obtient l'annulation des sanctions.

On guette donc la prochaine passe d'armes. On constate en attendant que M. Tchernenko reçoit ici un nouveau brevet de libéralisme. C'est peut-être l'un des objectifs visés par ceux qui propagent cette version des faits.

THOMAS FERENCZI.

NOTES

Jazz

Rentrée de stages

Longtemps, le jazz a été, paraît-il, accaparé par les « littéraires » et les littérateurs. Le voici maintenant aux mains des pédagogues. Plus de festival sans ses ateliers, plus de salle de concert sans stages.

Le 14 octobre au New-Morning aura lieu le concert de clôture d'un stage de grandes formations commandité par l'AFDAS et dirigé par Martial Solal, Sonny Grey, Denis Badault et Yvan Julien. Le Centre d'information musicale (C.I.M.) où se sont déroulés les travaux, continue son œuvre d'initiation et d'apprentissage avec concerts, séances d'écoute et classes d'instruments.

Rue Dunois, Radu Malfatti, Fred Van Hove et Paul Lytton animent des stages d'improvisation (9 et 10 octobre) ; ils seront suivis par les Lyonnais Christian Rollet et Alain Rellay (29 et 30 octobre). Tous les lundis, jusqu'au 14 décembre, « initiation au jazz » : ce sera un stage CETEC, *animation jeunesse*, dirigé par Pierre Sauvageot.

A Béziers enfin, André Jaume et Gérard Siracusa (du 28 au 31 octobre), puis Philippe Petit (du 11 au 14 novembre) dirigeront respectivement des classes de saxophone, percussion et guitare. — F. M.

★ C.I.M., 83, rue Doudeauville, tél. : 258-03-40.
★ 28, rue Dunois, tél. : 584-72-00.
★ Béziers, le Croquenote, 8, rue Cassan, tél. : (64) 49-15-65.

Photo

Susan Meiselas et Sam Haskins

Les magasins FNAC proposent deux expositions de photos couleur (puisque c'est en couleur que la plupart des acheteurs de pellicule s'exercent à la photographie), assez *contradictoires* : à *la FNAC-Montparnasse*, un reportage de Susan Meiselas sur les événements du Nicaragua, en 1978 et en 1979, bien dosé entre le plein champ de l'histoire, le choc, le sang et le feu, et le hors champ du quotidien qu'elle entrave ; à la FNAC-Forum, des photos d'un goût étrange qui nous viennent du photographe anglais d'origine sud-africaine Sam Haskins, et qui feraient, avec leurs transparences de femmes nues et de couchers de soleil, de belles pages de calendrier. — H.G.

★ FNAC-Montparnasse, jusqu'au 17 octobre, et Fnac-Forum, jusqu'au 10 octobre.

PATRIMOINE

M. LANG VEUT DÉFINIR LES RÈGLES DE PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Inaugurant le 5 octobre, à la Fondation Le Corbusier, l'exposition des carnets de croquis de l'architecte (que publient les éditions Herscher-Dessain et Tolra), M. Jack Lang, ministre de la culture, a rappelé que son ministère avait retrouvé récemment sa compétence sur les abords des monuments historiques. Il a jugé excessif le pouvoir des architectes des Monuments de France d'autoriser ou d'interdire la construction de nouveaux immeubles à proximité d'un bâtiment classé (à moins de 500 mètres).

« *Faut-il prononcer le veto ?*, a dit M. Lang. *Bloquer toute construction, ou bien faut-il que cette compétence soit exercée en acceptant les risques de l'architecture contemporaine ? Au nom de quoi la commission des monuments historiques, des architectes, portent-ils une appréciation ? Des règles devront être énoncées, l'une des réformes à introduire sera d'intervenir beaucoup plus tôt. Rien ne sera entrepris pour l'architecture française si nous ne modifions pas les règles d'urbanisme et les règles foncières.* »

CONCERTS

Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 6 octobre à 20 h. 30. (complet)

Dir. : H. SOUDANT
Sol. D. SITKOVETSKI
Chœurs de Radio France
G. MASSON - SCHMITT
TCHAIKOVSKY

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Vendredi 9 octobre et mercredi 14 octobre. à 20 h. 30

SEXTUOR A CORDES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
BRAHMS

RADIO FRANCE Auditorium 105 Lundi 12 octobre à 20 h. 30.

FORMATION DE CHAMBRE DU NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. V. KAZANDJIEV
J. Desloges, J. Horreaux
J.M. Trehard
V. KAZANDJIEV - G. MINTCHEV
Y. TAIRA - A. TANSMAN
T. NIKIPROWETZKY

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 13 octobre à 20 h. 30.

Dir. : Gilbert AMY
Sol. : Michel Beroff
XENAKIS - BARTOK
MESSIAEN

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Vendredi 16 octobre à 20 h. 30.

LE MESSIE de HAENDEL
ENGLISH BAROQUE SOLOISTS
MONTEVERDI CHOIR
Direction :
John Eliot GARDINER

Loc. : RADIO FRANCE, salle et agences

LES MARDIS D'OCTOBRE
Les mardis d'octobre
Saint-Séverin, 21 heures.



VIA NOVA

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE FAVART Lundi 12 octobre à 20 h. 30. (p.e. Kiesgen)

ORCH. du CONSERVAT. de PARIS
Dir. : Pierre
STOLL
av. Masako NAKAI, piano
et Fusako KONDO, soprano
1er Grand Prix au Concours International de Rio 1981
F. GIOVANINETTI (1re aud.)
F. FRANCK - BEETHOVEN

ABBAYE DE ROYAUMONT (Val-d'Oise) 12 km au sud de Chantilly
Samedi 10 octobre à 20 h. 30.
Loc. : 3 FNAC et 035-30-16. (p.e. Werner)

Alexis GALPERINE violon
France SPRINGEL violoncelle
Gisèle MAGNAN piano
« Autour de la Sonate pour violon seul de Bartok »
JANACEK, DEBUSSY, BARTOK
KODALY

EGLISE DES BILLETTES Dimanche 11 octobre à 17 heures. (p.e. Kiesgen)

J. PONTET
J.-M. COATANTIEC
J.-Ph. VASSEUR
Th. POLLET
MOZART
Trios et Quatuors avec Piano-Forte et Instruments Anciens

Tous les mardis d'octobre à 21 heures.
EGLISE ST-SEVERIN
(p.e. Valmalète)

FESTIVAL VIA NOVA
Le 6 : Intégrale
QUATUORS MOZART
Sol. : Ch. LARDE
Le 13 :
MOZART, SCHUBERT
HUGO WOLF

harmonia mundi FRANCE

BACH
SUITES ANGLAISES
Kenneth Gilbert
OFFRE SPECIALE
2 DISQUES

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

MADEMOISELLE JULIE, Galerie, Cité internationale (589-67-57), 20 h. 30.
BLAISE CENDRARS, Essaïon (278-46-42), 20 h. 30.
LES LUMIERES SONT TROP FORTES, Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81), 20 h. 30.
CALAMITY JANE, Marie-Stuart (508-17-80), 22 h.
THERESE RAQUIN, T.B.B., Boulogne (603-60-44), 20 h. 30.
MAIS LE MEILLEUR GUERRIER, Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30.
ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES, Cité internationale, Resserre (589-67-57), 20 h. 30.
BIENVENUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30.
LA MORT DU ROI ARTHUR, La Roquette (805-78-51), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (828-40-90), 20 h. 15 : Carmen.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Médée.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : Peer Gynt.

Les autres salles

Antoine (207-177-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Une femme.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert-Breton.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Cinq-Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir. 18 h. 30 : Yerma ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse — Théâtre rouge. 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission. — Petite salle. 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Ps.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Tcewz et les vipères.
Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 21 h. 30 : le Pétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 21 h. : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : Sur le carreau
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : le Grand Ecart, 22 h. 30. Hé dis Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II. 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electrochoc.
Café de la gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Douby... be good, 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : D. Herczog.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Alan Stivell.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R. Baron.
Palais des Congrès (758-26-85), 21 h. : Julio Iglesias.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : les Colombaïoni.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : L. Dussault.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Saltimbanque.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : S. Slavtcheva (Beethoven, Chopin) ; 21 h. : Ensemble Guitarra da Camera (Telemann, Mozart, Vivaldi).
Salle Gaveau, 21 h. : Les virtuoses français, dir. J. Moreau (Haendel, Rossini, Turina, Bach, Britten).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant (Masson, Tchaïkovski, Schmitt).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : G. Malmborg, J. Eyron (Debussy, Mozart, Moussorgsky).
Centre culturel américain, 20 h. : I. Gitlis, G. Pludermacher.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova.
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 20 h. 45 : M. Guyard (Mozart, Bach, Boëly).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : M. Laferrière Jazz Dixieland.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h. : Los Hijos del Rey.
Cloître des Lombards (357-24-24), 22 h. 30 : Raphaël Fays Trio.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Hamsa Music.
Jazz Unité (770-44-26), 21 h. : Harry Hmura.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : G. Laffitte.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Betina.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.

La danse

Espace Marais (271-10-10), 18 h. 30 : Evanescence ; Sanguine.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : Ballet Lemba.
Usine Pali-Kao (585-34-15), 19 h. : Thérèse et Bernard.

Festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE (723-47-77)
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Presser (Tchaïkovsky).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Théâtre du Rond-Point, 19 h., 20 h. et 21 h. : Come and go ; 19 h. 30 et 21 h. 30 : Depeupleur.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : N. Ramani, flûte indienne.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Café Amérique.

En région parisienne

Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h. 30 : Hommage à Stravinski.
Clamart, CC. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : R. Charlebois.
Sceaux, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h., Paco Ibanez et Cuarteto Cedron.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 6 octobre

ORCHESTRE DE MONTPELLIER
(Languedoc - Roussillon)
Directeur : Louis BERTHOLON

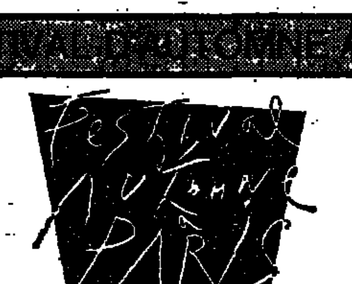
L'effectif de l'orchestre étant porté à 50 musiciens

AVIS DE CONCOURS

2 violons soliste et co-soliste (1re catégorie)
1 violon (2e catégorie)
3 violons (3e catégorie)
1 alto solo (1re catégorie)
1 alto (3e catégorie)
2 violoncelles soliste et co-soliste (1re catégorie)
1 violoncelle (2e catégorie)
1 contrebasse (2e catégorie)
1 cor co-soliste (1re catégorie)
1 cor (2e catégorie)

Date clôture : 30 OCTOBRE 81

Renseignements et inscriptions
Régie de l'orchestre - Théâtre municipal, 34000 MONTPELLIER



INDE DU SUD

6-31 octobre
Chapelle de la Sorbonne
Musique Carnatique et Danse
en collaboration avec l'Association Française d'Action Artistique, l'Office National Indien de Tourisme, ICCR, AIR FRANCE.

THÉÂTRE

ACTUALITÉ DE BECKETT

jusqu'au 31 octobre
Théâtre Gérard Philipe
Saint-Denis
Premier Amour
mise en scène Christian Colin
coproduction Théâtre Gérard Philipe

jusqu'au 7 novembre
Théâtre de la Tempête/Cartoucherie
Textes pour rien
mise en scène Jean-Claude Fall

5-11 octobre
Centre Georges Pompidou
Krapp's Last Tape
(La dernière bande)
mise en scène Samuel Beckett
production San Quentin Drama Workshop
coréalisation Centre Georges Pompidou

6-11 octobre
Théâtre du Rond-Point
Le Dépeupleur
Come and Go
(Va et Vient)
mise en scène Lee Breuer
production des Mabou Mines, en collaboration avec le Théâtre du Rond-Point

14-19 octobre
Centre Georges Pompidou
Rockaby
de Samuel Beckett
mise en scène David Warrilow
production State University of New York
Ohio Impromptu
de Samuel Beckett
mise en scène Alan Schneider
coréalisation Centre Georges Pompidou

6-31 octobre
Théâtre de Gennevilliers
Café-Amérique
spectacle de Richard Foreman
coproduction Gennevilliers - Ecole de Strasbourg - Ontological-Hysteric Theater

7-11 octobre
Opéra-Comique
Kabuki
Troupe Ichikawa Ennosuke III
sous le patronnage du Ministère des Relations Extérieures et de l'Ambassade du Japon avec le concours de la Fondation du Japon et des Spectacles Lumbroso en collaboration avec l'Association Française d'Action Artistique

ARCHITECTURE

L'APRÈS MODERNISME

15 octobre-20 décembre
Chapelle de la Salpêtrière
Présence de l'histoire
Exposition Internationale d'Architecture en liaison avec la Biennale de Venise
en collaboration avec la direction de l'Architecture au Ministère de l'Urbanisme et du Logement et la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites

location-renseignements aux théâtres (sauf Chapelle de la Sorbonne)
Fnac - Montparnasse
tél. 222.98.41



A PARTIR DU 7 OCTOBRE
AU CINEMA LE PARIS
UNE GRANDE REPRISE
Un film de Michel Lang



ORCHESTRE COLONNE
dimanche 11 octobre 18 h 30
DENNIS RUSSEL **DAVIES**
MICHEL **BEROFF**
Rabaud-Bartok
Stravinsky
dimanche 25 octobre 18 h 30
DERVAUX/ARKHIPOVA
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS-CHÂTELET
places de 25 à 90 F
loc. aux caisses de 11 h à 18 h 30

VOUS ALLEZ AU CINEMA ?
cinéphilia
BELMONDO
N° 1 7 OCT.
L'HEBDOMADAIRE
du cinéma en vente chez votre marchand de journaux.



ABBAYE DE ROYAUMONT
(Val-d'Oise)
Samedi 10 - Dimanche 11 oct.
week-end
"Autour de Bela Bartok"
PROGRAMME MUSICAL FRANCE CULTURE
3 Ateliers de quatuor ; 1 Cours d'interprétation ; 2 Tables rondes ; 2 Concerts.
Avec : Janos KARPATI, Jean GERGELY, Laszlo VIKAR, Quatuor KODALY, Vera ROZSA, Livia REV et la participation de musicologues et interprètes français.
INFORMATION : FONDATION ROYAUMONT - Direction Culturelle 95270 Asnières-sur-Oise.
Tél. : (3) 035-30-16 ou 035-40-18.

TH. MONTPARNASSE
PETITE SALLE • NOUVELLE SAISON
2 SPECTACLES : 2 RÉUSSITES
UN DIBOUK — Du mardi au samedi 20 h 30, Dimanche 16h
CE SOIR JE SORS — Du mardi au samedi 22h, Dimanche 18h
et toujours, "Exercices de style" dans la Grande Salle

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24), 15 h. : hommage à King Vidor : la Grande Parade ; 19 h. : les Snobs, de J.-P. Mocky ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : les Enfants du placard, de B. Jacquot.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*) vers. angl. : Normandie, 8e (359-42-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 6e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) · Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE CHOIX DES ARMES (F.) (*) Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LE DERNIER METRO (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : V.o., Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
GARDE A VUE (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (F.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-45-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (F.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LILI MARLENE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LORRAINE CŒUR D'ACIER (F.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MADAME CLAUDE 2 (F.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MALEVIL (F.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MOI, CHRISTIANE F. (All.) (*) : V.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) — V.f. Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEIGE (F.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
POUR LA PEAU D'UN FLIC (F.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (F.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86)
REPORTERS (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind. v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
UN AMOUR INFINI (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA VIE CONTINUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LA VIE EN MAUVE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) . Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU REEL, film américain de Ken Russel (*). — V.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA FEMME D'A COTE, film français de François Truffaut. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

INSEMINOID, film américain de Norman J. Warren (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MERCREDI



L'AMOUR NU ?
MARLÈNE JOBERT
AU 359.12.34

CONCORDE PATHÉ - U.G.C. BIARRITZ - HAUTEFEUILLE PATHÉ
ST-GERMAIN STUDIO - GAUMONT RICHELIEU - FRANÇAIS PATHÉ
GAUMONT HALLES - BROADWAY - MONTPARNASSE 83
GAUMONT CONVENTION - PAGODE - FAUVETTE - NATION
CLICHY PATHÉ - 14-JUILLET BEAUGRENELLE - PATHÉ Belle-Épine
PATHÉ Champigny - GAUMONT Évry - GAUMONT Ouest
CYRANO Versailles - ARGENTEUIL - ARTEL Rosny
TRICYCLE Asnières - AVIATIC Le Bourget - ULIS Orsay
BUXY Boussy-Saint-Antoine - 4 TEMPS La Défense - 3 VINCENNES
PARINOR Aulnay - DOMINO Mantes - CERGY Pontoise - C2 L St-Germain



MERCREDI

U.G.C. ERMITAGE V.O. U.G.C. DANTON V.O.
GRAND REX V.F. U.G.C. OPERA V.F. MAGIC CONVENTION V.F. MIRAMAR V.F.
U.G.C. GOBELINS V.F. 3 MURAT V.F. MISTRAL V.F.



CARREFOUR Pantin - ARTEL Créteil - U.G.C. Poissy - MELIES Montreuil
ARTEL Nogent - VÉLIZY 2 - PARLY 2 - FLANADES Sarcelles - 4 TEMPS
La Défense - ALPHA Argenteuil - PARAMOUNT La Varenne

MERCREDI

En version originale
U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. ROTONDE - U.G.C. OPÉRA
14-JUILLET BEAUGRENELLE - 3 MURAT - U.G.C. ODÉON



RADIO-TÉLÉVISION

La commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel remet son rapport au premier ministre

La commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel (1), présidée par M. Pierre Moinot, devait remettre ses travaux, dans la soirée du mardi 6 octobre, au premier ministre. L'élaboration de ce texte, qui doit servir de base à la grande charte audiovisuelle annoncée par M. Pierre Mauroy et le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a nécessité un mois de plus que prévu (il devait être rendu, initialement, à la fin du mois d'août). Préparé dans un réel secret, résultat d'un travail collectif assez considérable, il pourrait ne pas être divulgué avant plusieurs jours — s'il l'est. Le gouvernement souhaite en effet étudier lui-même le rapport avant de le rendre public.

Peu d'éléments ont pu filtrer des débats de la commission. Toutefois, quatre grandes lignes pourraient constituer les axes essentiels de ce qui devrait nourrir le futur projet de loi : autonomie à l'égard du pouvoir politique, décentralisation véritable, redéfinition de la notion de service public, importance donnée à la création.

Il fallait choisir. Ou bien écrire un grand manifeste utopique dans lequel passeraient le rêve et un grand souffle de changement. Ou bien faire un long travail de réflexion, plus concret, et élaborer un rapport qui puisse réellement servir de base aux pouvoirs publics pour la préparation d'un projet de loi. C'est la seconde voie que les quatorze « sages » de la commission ont choisie. Une solution de prudence, qui évite les mouvements trop enthousiastes à l'égard de la nouveauté. Certains parleront probablement d'un manque d'audace et de l'aspect un peu terne de l'ensemble, qui sans satisfaire toutes les demandes risque d'en décevoir beaucoup par une trop grande timidité.

Mais, si d'aucuns regrettent par avance l'absence d'une grande idée motrice et dynamique, il convient de noter que le premier souci de la commission a été de rechercher avant tout la cohérence du système dans son ensemble. Cohérence dans la philosophie, cohérence dans la réorganisation des structures, qu'il s'agisse de radio, de télévision ou de cinéma. Cohérence enfin, avec les idées et la logique qui inspirent la politique générale du gouvernement.

Sans connaître la teneur exacte du texte — personne n'a, dit-on, encore pu le lire entièrement hormis les quatorze membres de la commission tous tenus au secret, — on sait déjà que l'idée dominante de ce projet a été d'assurer d'abord une véritable autonomie du système audiovisuel ; non seulement à l'égard du pouvoir politique, mais aussi à l'égard des intérêts privés, commerciaux. Il s'agit en fait de rénover l'idée même du service public, de la rendre crédible grâce à diverses garanties.

S'il suit les recommandations de la commission, le gouvernement ne sera plus le grand maître d'œuvre du système audiovisuel. Ce ne sera plus lui qui nommera par exemple les directeurs de chaîne et des sociétés, qui accordera dérogations ou autorisations aux radios locales, qui définira les cahiers des charges. Désormais ce rôle sera de la compétence d'une instance souveraine, d'une « haute autorité de l'audiovisuel », composée de personnalités parfaitement indépendantes. Cet organe, dont la commission Moinot a défini la composition et le fonctionnement (il y aurait une dizaine de membres, attachés à temps plein et nommés pour une longue durée ; des conseils régionaux de radio et de télévision seraient appelés à donner leur avis à titre consultatif), fera tout ce qui était dévolu à l'Etat.

Ce nouveau service public est appelé à être étendu et renforcé. Et les perspectives récemment offertes à certaines grosses sociétés commerciales (Matra, la C.L.T. notamment) semblent s'être considérablement rétrécies. Ainsi en est-il par exemple des possibilités ouvertes par le satellite franco-allemand, auquel le gouvernement accorde beaucoup d'importance et qu'il préférerait retarder de quelques mois plutôt que de s'exposer à une surenchère de propositions issues d'intérêts privés. C'est aussi le cas des nouvelles techniques de communication (vidéo-transmission, télédistribution...), pour lesquelles le secteur privé a élaboré des projets ambitieux, mais dont la commission Moinot, comme le gouvernement, d'ailleurs, se méfient.

La philosophie du service public

Ainsi, tout nouveau réseau ou instrument de communication sera placé sous la tutelle de la haute autorité de l'audiovisuel. Seule dérogation à cette philosophie du service public, la reconnaissance des radios libres, appelées « radios locales privées », et la possibilité pour elles de vivre grâce à des ressources publicitaires (strictement réglementées il est vrai).

La commission Moinot n'a pas prévu de maintenir les sept sociétés telles qu'elles existent depuis 1974 (TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France, S.F.P., INA, T.D.F.). Elle procède à des regroupements, dont le plus important pourrait concerner TF 1, Antenne 2 et la S.F.P. (le destin de cette dernière ayant suscité des débats particulièrement difficiles à l'intérieur de la commission). Les quatorze sages ont en effet voulu gommer toute notion de concurrence et de rivalités entre les chaînes, mais en s'abstenant de leur définir des « missions » particulières comme la loi de 1974 le prévoyait. Priorité est donnée au contraire au souci d'harmoniser les programmes et de protéger la création qu'elle recommande de développer.

Dans le même esprit la commission entend diminuer le nombre de films (de cinéma) diffusés sur le petit écran. Favorable à la création télévisuelle, cette recommandation l'est aussi au cinéma, puisque le prix d'achat des films devra être augmenté, les importations américaines diminuées au profit d'une diffusion beaucoup plus diversifiée.

Dans la ligne de la loi sur la décentralisation proposée par M. Gaston Defferre, la régionalisation prévue dans le cadre de FR 3 pourrait cette fois être effective. Des « unités » régionales dotées de nouveaux moyens connaîtraient une autonomie véritable (de gestion et de conception de programmes), l'initiative venant de la province et non plus du centre parisien. Le rôle de celui-ci serait réduit à celui d'une simple coordination.

Le sort de T.D.F. (rattaché actuellement au ministère des P.T.T.) a été longuement discuté, certains suggérant de le faire dépendre, au même titre que les autres sociétés, du ministère de la communication. Quant à l'INA, il garderait son rôle de gardien des archives et de centre de formation, la fonction de recherche se trouvant réintégrée dans les différentes chaînes.

Si ces grandes lignes se confirment, il s'agit d'un projet d'apparence raisonnable. Peu audacieux certainement, mais il reste à en connaître le détail, et plus encore la considération que lui portera le gouvernement.

ANNICK COJEAN et CATHERINE HUMBLOT.

(1) La composition de la commission a été donnée dans *le Monde* du 3 juillet.

Les mystères Moinot

Prouesses ou mystères, on ne sait ce que la commission Moinot aura le plus accumulé. Peu de commissions en tout cas — ces organismes éphémères *dont l'usage s'est abondamment développé ces derniers mois* — auront fait autant parler d'elles en aussi peu de temps, entretenu autant de bruits avec de pareilles allures de secret

Jusqu'à la remise du rapport au premier ministre, prévue ce mardi 6 octobre, seuls les quatorze membres de la commission devaient en connaître le contenu, puisqu'ils devaient rester à l'abri de toutes pressions extérieures. Mais les services de M. Pierre Mauroy, qui préparent, en principe, le projet de loi sur l'audiovisuel à partir des suggestions du rapport, en suivaient nécessairement l'évolution. Et, même si la pensée du premier ministre s'écarte de celle de M. Georges Fillioud, comme on l'a vu lors du vote de la loi sur les radios locales privées, on imagine mal que le ministre de la communication n'ait pas été informé de la teneur d'un tel document. D'autres, plus humbles dans la hiérarchie, et même des journalistes, laissaient entendre, comme c'est la coutume, qu'ils avaient eu vent du précieux manuscrit. A défaut d'être vrai, cela semble plausible depuis les fuites enregistrées par certains des cinq sous-groupes de travail.

Ce secret si célèbre n'en a pas moins été bien gardé et l'on attend avec impatience que M. Mauroy, le rompant symboliquement, en délivre chacun. On attend qu'il rende publiques ces « réflexions » et ces « orientations », dont on espère tant dans le monde perturbé de la radio et de la télévision. On pourra alors se faire une idée sur la manière dont sera élaborée la future loi. Même si elles sont aujourd'hui présentées comme transitoires, les dispositions applicables aux radios anciennement libres en matière de publicité (dispositions nées de la substitution brutale d'une idée sclérosée au projet plus neuf et plus réfléchi du ministère de la communication) constituent, en effet, un précédent fâcheux. Depuis, on a peine à croire que le gouvernement souhaite sincèrement tenir compte des avis qu'il a sollicités. Il est vrai qu'un conseil est parfois fait pour ne pas être suivi.

Une des tâches essentielles de la commission Moinot a été d'imaginer un système qui rende indépendant l'audiovisuel du pouvoir. Il serait paradoxal que le gouvernement ne respecte pas, jusqu'à la lettre, l'esprit d'indépendance dont pourraient avoir fait preuve les quatorze « sages ». Souhaitable, en revanche, serait un débat véritablement public et, pourquoi pas, télévisé, sur leurs propositions, débat qui montrerait comment le pouvoir socialiste tient en estime la liberté de pensée. Faute de quoi, les mystères Moinot, pour autant qu'ils soient explosifs, produiraient le bruit d'un pétard mouillé.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

M. JEAN CLUZEL : sans publicité, l'expression radiophonique locale sera réduite à du patronage sonore.

Au nom du « *pluralisme d'opinion* », M. Jean Cluzel, sénateur (Un. cent.), rapporteur du budget de la radio-télévision française, déplore que soient refusées aux radios privées locales les ressources publicitaires.

« *Sans pouvoir recourir à la publicité*, écrit M. Cluzel dans un communiqué, *l'expression radiophonique locale sera réduite à du patronage sonore. Sans ressources propres, les radios locales ne seront que des radios subventionnées à la solde de ceux qui* « tiendront les cordons de la bourse ». *Ainsi, les responsables de ces radios, ceux qui voulaient, à côté du service public, faire* « causer dans le poste », *ceux qui ne l'ont jamais pu, ceux-là devront choisir entre la voie de la soumission et celle de l'illégalité. [...] Et c'est ainsi que vont naître des radios sans voix ; je veux dire sans voix autres que celles de leurs maîtres. Ou les radios brouillées, puisque la loi en dispose, ainsi pour celles qui n'accepteraient pas de se soumettre. Dans les deux cas, la liberté en sortira diminuée.* »

— VU —

Partir avant l'âge

Ils ont cinquante ans et on leur dit de s'en aller. En cessation d'activité anticipée, — la préretraite. C'est cette façon de les jeter à la rue avant l'heure qui les laisse humiliés. Ils oublient les mauvais moments. « Dans une usine, on fraternise. J'en avais des mille, moi, des copains. »

Celui-ci est resté dans son coin. Il s'est mis à boire. Cet autre a brûlé ses vieux « bleus ». *Il dit qu'on l'a liquidé. Ils voudraient comprendre, s'expliquer leur amertume, alors que ça devrait être bien, ne plus avoir à travailler.* « On est bien obligé de dire que c'est bien », *avoue, dubitatif, l'un de ceux que Daniel Karlin a interrogés dans l'émission d'Antenne 2* « Affaire vous concernant ». *Ce sont les gens de Longwy, des hauts fourneaux de Chiers et d'Usinor.* « Des hommes jeunes rendus vieux trop tôt », *selon le sous-titre de l'émission.*

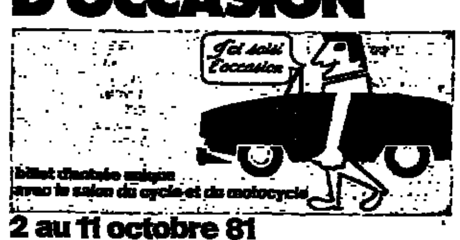
Un mieux pour l'emploi ? Un mieux pour les restructurations ? Peut-être. Eux aussi ont leur théorie économique. « On m'aurait donné la retraite à soixante ans et que tout le monde ait du travail, ça aurait été mieux comme ça. »

Pour un bijou offert, pour un souvenir d'enfance (« Mon père, c'était mon père »*), voici que surgissent des larmes. Sous les statistiques, la vie. Ce qui les choque tous, c'est moins d'être mis en retraite (ça devait bien leur arriver un jour) que d'y être contraints sans crier gare.* « Ce n'est pas comme ça que l'on remercie un homme. » *On avait oublié ce que l'expression peut avoir d'incongru.* — F. S.

Mardi 6 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

T.F. 1 retransmet en direct le débat de l'Assemblée nationale sur l'énergie, de 16 heures à 18 h. 45.



20 h 30 Feuilleton : Dickie-roi.
D'après F. Mallet-Joris, réal. G.-A. Lefranc. Avec Dave, J. Benguigui, A. Abadie...
L'archange de la chanson se drogue...

21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire : un portrait du professeur Milliez, un reportage à la centrale nucléaire de Bugey et une enquête sur les Vietnamiens en France.

22 h 30 Document de l'INA : Regards entendus.
Delacroix, par Baudelaire, un film de P. Seban.
Une présentation de l'œuvre du peintre Delacroix à partir d'une confrontation de l'image et de l'écriture.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Judith Therpauve.
Film français de P. Chéreau (1978), avec S. Signoret, M. Imhoff, P. Léotard, R. Manuel, D. Lecourtois, J. Bougeul, F. Simon, A. David.
Une femme vieillie sort de sa retraite pour prendre la direction d'un journal de province, fondé à la Libération par des membres d'un réseau de Résistance dont elle a fait partie. Ce journal, en difficultés financières, risque d'être racheté par un groupe de presse adverse.
Lutte pour la liberté de l'information face au monopole des trusts, histoire d'un combat perdu. Patrice Chéreau n'a pas mis en scène un problème politique mais peint le portrait d'une idéaliste (Simone Signoret énergique et pathétique) qui garde son mystère et sa dignité.

22 h Débat : Vie et mort d'un journal.
Avec MM. P. Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, C. Estier, directeur de *l'Unité*, R. Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, J.-F. Lemoine, directeur général de *Sud-Ouest* ; S. July, directeur de *Libération*, G. Gatinot, président de l'Union nationale des syndicats de journalistes, J. Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., J. Sauvageot, *le Monde*.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Robert et Robert.
Film français de C. Lelouch (1978), avec C. Denner, J. Villeret, J.-C. Brialy, M. Méril, G. Montero, Régine, F. Perrin.
Un chauffeur de taxi approchant la cinquantaine et un gros jeune homme timide font connaissance dans une agence matrimoniale. Ils vont réaliser une forme de bonheur dans une solide amitié.
Recueil d'anecdotes autour de deux personnages très contrastés remarquablement interprétés par Charles Denner et Jacques Villeret.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-espagnols : Théâtre et animation culturelle, avec F. Puaux et R. Salvat.

21 h 15, Musiques de notre temps.

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Lacan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (cycle symphonique), en direct de Radio-France : « Pas seulement des monuments, des moyens d'amour », de G. Masson ; « Concerto pour violon et orchestre », de Tchaïkovski ; « la Tragédie de Salomé », de Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, avec V. Sitkovetsky, violon.

23 h, Ouvert la nuit : les mémoires de la musique (Pergolèse, Sibelius, Beethoven, Penderecki).

Mercredi 7 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le manque d'imagination.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 30 Portes ouvertes.

13 h 50 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans : Série Heidi ; J. Trémolin ; Matt et Jenny ; Spécial 10-15 ans : Y a-t-il un fantôme dans l'armure ? ; Les langues de l'an 2000 ; Les grands maîtres de la D.B. ; Super-parade des dessins animés ; Studio 3.

18 h 25 L'île aux enfants.

18 h 50 Avis de recherche.
Avec Hervé Bazin.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.
Avec Jean-Marie Proslier.

19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze.
Grande banlieue et petits loubards.

21 h 30 Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.
Des syndicats infiltrés par la Mafia.
Les syndicats des dockers, des camionneurs et des chauffeurs de taxis entre les mains de la Mafia.

22 h 20 Magazine : Questionnaire.
De J.-L. Servan-Schreiber. Avec Edgar Morin. Le nécessaire désenchantement.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années grises.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
Spécial Jacques Brel.

15 h 15 Série : Super Jaimie.

16 h 10 Récré A 2.
Les paladins de France : Discorebus, Casper et ses amis ; Candy ; Zeltron ; Boule et Bill ; La panthère rose...

18 h Les carnets de l'aventure : Les parois du Nouveau Monde.
De N. Vitel.
Les falaises les plus abruptes de l'ouest des Etats-Unis.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les gens d'ici.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
De T. Le Luron, en direct de Lyon.

22 h 15 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Des dents pour la vie.
Hygiène et caries dentaires.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale :
Débat sur l'énergie.

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.

18 h 55 Tribune libre.
Libre pensée.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma 16 : le Fils père.
Scénario : M.-D. Lancelot et A. Polharu. Réal. : S. Korber.
Les aventures cocasses d'un père seul avec son enfant.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.

8 h, Les chemins de la connaissance : Bernard Groethuysen (un marginal de la philosophie) ; à 8 h 32, Le tissu, expression des sociétés : Dogons et Bambaras.

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Crapougneries, et Les Chatouilles, avec C. Ruffault et C. Bruel.

11 h 2, Chansons pour passer le temps : La chanson française du Moyen-Age à la Révolution (et à 17 h 32).

12 h 5, Nous tous chacun : André et ses jardins.

12 h 45, Panorama : avec R. Dumont.

13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.

14 h, Sons : Sao-Paulo.

14 h 5, Un livre, des voix : Le lac d'Orta, de P. Bourgeade.

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Il refuse d'aller à l'école.

15 h 2, Points d'interrogation : les scanners.

16 h 20, Actualité : un radar géant pour sonder l'ionosphère.

16 h 50, Départementale : à Saint-Céré.

18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.

20 h, La musique et les hommes : La favola di orfeo, opéra de Tromboncini, par l'Ensemble Huelgas. Dir. : P. van Nevel.

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; les Jivaros.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : œuvres de Verdi, Vivaldi et Liszt ; 7 h 2, Informations culturelles.

9 h 2, Le matin des musiciens : le mythe de Faust (Gounod).

12 h 2, Midi-deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : tout Duke ; *14 h*, Musique légère : Lacome, Gérard, von Suppé.

14 h 30, Microcosmos : « Etudes pour le piano », de Martinu, par J. Ala, piano ; 15 h, Kaléidoscope : Joël Laplane, luthier ; 15 h 45, Rébus sonore ; 16 h, Galerie de portraits : « Anne Amalia », duchesse de Saxe-Weimar ; 16 h 40, Haute infidélité : Varèse, Gabrielli ; Un compagnon : J.-B. Lully ; 18 h, Le club du jazz : les irréfutables ténors, Lester Young.

18 h 30, Quotidien concert : « Prélude et fugue », de Werner ; « Concerto pour clarinette », de Stamic ; « la Flèche du temps », de Jolivet ; « Divertimentos », de Mozart, par l'Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, et R. Fontaine, clarinette ; 20 h 5, Les chants de la terre.

20 h 30, Concert (à l'IRCAM, le 7 janvier 1981) : « Sunyata pour soprano et quintette à cordes », de Sinopoli ; « Funérailles I et II pour sept cordes et harpe » de Ferneyhough ; « Aquarius pour deux pianistes et deux percussionnistes », de Mieresnu ; « Sur mi pour deux pianos, orgue électrique, tam-tam et crotales », de Boesmans ; « Ed insieme busserono pour voix de femme et piano », de Donatoni ; « le Tambour pour luth », « Contrepoints irréels 3 », de Levinas, par l'Ensemble 2e2m, dir. P. Mefano. Avec D. Dorow, soprano, J. Mefano, piano, M. Amoric, luth et A. Lautemann, harpe.

22 h 30, Ouvert la nuit : correspondances (Harvey, Duparc, Beethoven, Weber, Wagner) ; 0 h 5, A la dérive dans le troisième courant : A. Hodeir.

● *A TF 1.* — L'émission hebdomadaire de Maritie et Gilbert Carpentier, *Numéro un*, sera supprimée à partir du mois de janvier prochain, et remplacée par une heure de variétés mensuelle. Les producteurs étudient une nouvelle formule, de même que Pierre Sabbagh, dont on verra encore quelques *Au théâtre ce soir*, qui sont actuellement en réserves.

Le 31 décembre, ce sera, d'autre part, le dernier numéro de *Star*, Michel Drucker passant à Antenne 2, alors que TF 1 lui avait également fait des propositions.

Enfin, c'est dans la deuxième quinzaine de novembre que devrait commencer le magazine de Michel Polac.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 6 OCTOBRE

— « *Le Liban dans la vague de terreur* » est le thème du magazine *Reporter* sur France-Inter, à 19 h. 20.

MERCREDI 7 OCTOBRE

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire confédéral de la C.G.T., est l'invité de France-Inter, à 7 h. 45.

— *M. Marcel Dassault*, député R.P.R. de l'Oise, est reçu à l'émission « Expliquez-vous » sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *M. Jacques Chaban-Delmas*, député R.P.R. de la Gironde, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 10.

مكبرا من الأصل

ANTIQUITÉS

LA BIENNALE DE FLORENCE

Du feu et de l'inertie

Evénement désormais ancré dans les habitudes florentines, la Biennale des antiquaires offre toujours du bon, de l'excellent, même si elle n'atteint pas, dans l'ensemble, le niveau qu'elle a pu avoir dans le passé.

Du feu et de l'inertie : cela ne s'adresse pas aux cent trente-cinq exposants de la XII° Biennale, plutôt aux objets qu'ils *présentent*, sans que cela soit pour autant une critique, par une opération de transfert. On sait les difficultés que chacun trouve à ressortir au plein jour les œuvres abandonnées pour un *temps*, et les problèmes économiques (prix élevés suivant l'inflation), administratifs (tracasseries douanières), sont d'un ordre qui dépasse les tourments de l'antiquaire et relèveraient de la compétence du Conseil de l'Europe.

Les commissions guettent toujours, en ce qui concerne un patrimoine à défendre, l'oiseau qui s'envole. De sorte que sur cent trente-cinq exposants l'étranger vient aborder les rives de l'Arno avec hardiesse, et seulement au nombre d'une vingtaine, dont quatre Français. C'est peu si l'on songe que, dans les manifestations antérieures, l'écart entre Italiens et étrangers était loin d'être de cet ordre, aussi bien en quantité qu'en qualité. Aussi, en jetant un regard sur le niveau de la *mostra*, on peut avoir le sentiment que l'on n'atteint pas le diapason du passé.

Tout se passe comme à l'habitude sur trois étages. A l'étage noble, la lumière du jour n'est pas épargnée, et de cette lumière profitent ceux que certains considèrent comme les locomotives de la *mostra :* les exposants qui donnent à leur stand un caractère d'unité par la conception architecturale du lieu et du volume des objets qu'ils y placent. Voyez le stand de la galerie Bellini (Florence) : dès l'entrée, trois points attirent le regard triangulairement, la crédence *de sacristie à cinq pans en noyer et* marqueterie donnant à l'ensemble une assise monumentale. Trois pots de pharmacie au bec verseur se détachent sur le sombre du noyer, dont les panneaux sont peints de marbrures discrètes. Un autre sommet du triangle est cette *Vierge et l'Enfant*, sculpture en bois polychrome (Ombrie, *seizième siècle*), où la tendresse s'affirme à la faveur d'un équilibre plastique.

L'unité essentielle

On relie ces points à la gloire ruisselante d'or — presque associée au stand bien qu'exposée par l'Art Association Ltd — qu'est la *Madeleine* (1,90 m × 1 m), peinture sur panneau, recouverte par sa chevelure jusqu'aux pieds nus de paysanne, écartés en triangle, espace que l'on retrouve dans les mains jointes et le cuspide supérieur. Au bas, la donatrice et le donateur : sont-ils de la même main que la superbe effigie rayonnante de soleil sur fond d'or ? Entre eux, les armes d'une famille qui, successivement, ont dû être recouvertes par les armes d'autres propriétaires. Et c'est *au nettoyage que les armes originales* furent découvertes et que l'attribution à Niccolo di Pietro Gerini (Florence, quatorzième siècle) a pu être fondée.

Le visiteur retrouve l'unité essentielle en pénétrant chez Nella Longari (Milan), qui, avec des boiseries du dix-huitième siècle français, a recomposé un boudoir dont les étagères *sont garnies de* trente-trois *précieux mortiers en ivoire* du seizième au dix-huitième siècle, de diverses origines. A proximité, Carlo *De Carlo* n'est pas en reste de ce qu'il présentait naguère : le même souci d'unité, la même passion de superlatif et d'inattendu. Et l'on passe de l'élégante géométrie d'une armoire du quinzième siècle ornée d'une marqueterie à petits carreaux à l'insolite d'un siège dit « de Savonarole » à rare dossier ; et l'œil s'égare sur une paire de tables toscanes remarquables de finesse, avant de se fixer sur un *tondo* en bois sculpté figurant les armes de quelque évêque.

On retrouve avec plaisir l'invention architecturale en bois brut de sapin clair chez Pippo Casellati (Venise), conçue de manière à mettre en valeur les sculptures dans un espace restreint. Dans un tout autre domaine mitoyen, chez Eskenazi (Milan), l'Orient et le Moyen-Orient se font face : d'un côté ces tapis Kilim d'Anatolie aux couleurs chatoyantes et aux dessins abstraits les plus variés — de quoi faire rougir un Vasarely — dévisagent des sculptures de l'Inde et, *nec plus ultra*, la statue khmère onzième siècle d'un dignitaire sans tête ceint aux reins d'une tunique.

Si tous les stands ne possèdent pas l'unité de conception, le visiteur aura avec le plaisir de baguenauder, la joie de découvrir, çà et là, d'assez nombreux sujets à même d'illustrer son goût et d'enrichir son intérieur. Côté mobilier, une commode de salon en noyer dix-huitième siècle vous tend les bras sur 1,75 m (Lonardelli, Vérone) ; chez Silvestri (Turin), un buffet à deux corps, daté 1580, impose sa corpulence ; une immense table avec marqueterie sur le pourtour, datée 1600, invite une *escouade de convives* sur 3,70 m de long (Datrino, Turin). Mais pour quel adulte assez fou ce meuble dix-huitième siècle, à *la fois miroir*, coffre à secrets et enfin commode, étonnamment loufoque, vu chez Fiumicelli (Reggio-Emilia) ? Il y a de quoi choisir, mais que de choses dont *l'inertie* vous aveugle, pas même des « cadavres vivants », et du « rétro », en veux-tu, en voilà.

Argenterie et céramique se disputent le *terrain* : l'argent brille chez Collovati (Saluzzo), qu'il vienne d'Angleterre avec ses plats ourlés datés 1769, ou de Russie avec le service de Fabergé pour le prince Galitzin ; et autres brillances. La charmante *bottega* de Pratesi (Florence) offre d'une part une collection de verres anciens, d'autre part un ensemble de clochettes en argent d'église et d'intérieur, où se distingue l'unique sœur en vermeil. Les jouxtant, témoin que la flamme attire aussi les papillons, une paire de candélabres à trois branches signés Godacci (début dix-neuvième), dont les abat-jour de soie verte *ermesina* sont surmontés de phalènes. Quant à la céramique, Luzzetti (Milan, Florence) et Barberini (Terni) rivalisent dans la présentation de majoliques où la vivacité du coloris *enflamme* des sujets *mythologiques* les plus divers. Chez le premier, unique est la *fiasca* d'Urbino décorée d'une scène qui célèbre le triomphe de Mercure, datée 1550 ; chez le second, on notera le superbe plat de Gubbio, c. 1525, dû à Giorgio Andreoli, où un putto souffle dans un *pipeau pour animer* le médaillon entouré au marli d'un riche décor.

Vanité et vanités

L'estampe n'est pas absente de la *mostra :* Arte Antica (Turin) laisse prendre en main une importante série de gravures de Lucas de Leyde, dont le *Jeune Homme au crâne* a d'évidence le sens d'une Vanité, à 2,5 millions de lires. Le dessin est frère de la gravure, et Pietro Scarpa (Venise) dévoile précautionneusement un magnifique dessin, aussi fouillé que vivant, d'Ottavio Leoni, *Portrait de Galilée*, à la pierre noire avec rehauts de sanguine.

Il faut s'évertuer à décrocher d'un regard sur la cimaise les tableaux qui ont quelque mérite ; avouons-le, l'occasion n'en est pas souvent donnée. Reste à mettre donc en lumière quelques pièces où un apport personnel se dégage. Parmi les Français ayant eu le cran de franchir les Alpes, et face au mobilier *ouvragé* par les artisans du faubourg Saint-Antoine, excellents copieurs au dix-neuvième siècle des *maîtres* du siècle précédent — Camiciotti et Calvet en sont les spécialistes, — Pardo (Paris) propose dans un accrochage touche-touche quelques tableaux de mérite. Voici une *brillante Bacchanale* monogrammée « C.V.P. », autrement dit Cornelius Van Poelenbourg, *où* la lumière *en mouvement sur* les nus de satyres et de nymphes sur un fond de ciel vaporeux évoque la baignade anonyme du Louvre.

Ailleurs nous apercevons un *Ecce homo*, où le contraste d'une architecture renaissante stricte avec une foule de figures placées au premier plan est saisissant. L'auteur de la peinture, où la lumière joue un rôle déterminant, serait un certain Filippo Angeli dit Napoletano, peu connu jusqu'à présent, actif au début du dix-septième siècle. Qu'importent les 18 millions de lires demandés par Lampronti (Rome) si votre œil et votre esprit s'en réjouissent ! D'attribution plus affirmée, la figure de *Ptolémée* serrant de sa main gauche un globe contre sa poitrine et de l'autre pointant sur le monde démontre la rotondité de la Terre autour de laquelle tourne, selon lui, le soleil, qui jette sur son visage un rayon cru. On retrouve là le style brutal de Luca Giordano et son éclairage *caravagesque*.

Les natures mortes aux instruments de musique de Baschenis ont toujours été recherchées pour leur harmonie picturale, et sa sensibilité aux courbes a été reprise par ses épigones : Beretta est un de ceux-là, et un exemplaire nous est offert par Pelgoron (Milan). Autre musique, où un grand maître apparaît, puisqu'il s'agit de Guido Reni et de son *atelier :* la peinture d'une *Lucrèce*, 2,30 m × 1,60 m, dans son cadre d'origine, grandiloquente à souhait, traversée d'une gamme de couleurs où le jaune paille de la robe, le bleu d'une draperie, le velours rouge retombant d'un meuble et le violacé d'un rideau s'opposent à la blancheur livide de la chair et du sein nu où le gris discret d'une dague effilée va s'enfoncer comme un *éclair.* Le pinceau et l'autorité du maître ont dû sans doute passer par là (La Pauline, Modène).

PIERRE GRANVILLE.

★ Palazzo Strozzi. Jusqu'au 11 octobre.

Le Monde

régions

UN ENTRETIEN AVEC M. BERNARD STASI, PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DU C.D.S.

• DÉCENTRALISATION : M. Defferre a voulu prendre de vitesse les autres ministres
• EMPLOI : je suis prêt à répondre à l'appel du premier ministre, mais...
• POLITIQUE : on peut trouver un consensus au niveau régional

Les vingt-deux présidents de conseils régionaux (treize de la majorité et neuf de l'opposition) devaient être reçus, ce mardi 6 octobre, par M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, pour examiner comment les régions peuvent participer concrètement au plan intérimaire (1982 - 1983) et contribuer au programme gouvernemental de lutte contre le chômage.

M. Bernard Stasi, président délégué du Centre des démocrates sociaux (U.D.F.), qui a remplacé, le 6 juillet, M. Jacques Sourdille (R.P.R.) à la présidence du conseil régional de Champagne-Ardenne, nous explique, dans l'interview ci-dessous, qu'il accueille avec satisfaction les projets gouvernementaux sur la décentralisation, bien que la mise en œuvre de cette réforme soulève, de sa part, des critiques. Pour lui, en tout cas, il ne faut pas que les affrontements politiques entre partis, au niveau national, se retrouvent au niveau régional, alors que des consensus sont possibles.

« M. le président, vous avez été relativement silencieux, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur les problèmes de la région. Et pourtant vous êtes le nouveau président d'une région Champagne-Ardenne. Au moment du vote du texte de M. Defferre, vous vous êtes abstenu. Pouvez-vous nous expliquer votre position ?

— J'ai peut-être été quelque peu silencieux sur le titre III, mais j'étais longuement intervenu sur l'ensemble du texte, au mois de juillet. A ce moment, j'avais exposé mon attitude et celle de mes amis du C.D.S. J'avais dit que nous étions favorables à la décentralisation, et que, par conséquent, nous accueillions ce texte avec intérêt. Nous sommes de fervents partisans de la décentralisation parce que, pour nous, c'est la conception même de la société et de la démocratie qui se trouve en jeu. Nous considérons qu'on ne gouverne pas et qu'on n'administre pas un peuple qui a bénéficié d'un développement sans précédent de l'information et de l'éducation avec des méthodes empruntées au dix-neuvième siècle.

» Deuxièmement, la décentralisation des pouvoirs est un facteur d'efficacité dans la conduite des affaires publiques, car il ne faut pas confondre l'étendue de l'autorité de l'Etat et l'étendue de ses compétences. Bien au contraire : quand l'Etat a trop de compétences, quand il intervient dans trop de domaines, il est alourdi de tâches qui ne relèvent pas nécessairement de sa vocation.

— Donc, sur le fond, vous avez accueilli assez favorablement la philosophie générale du projet de M. Defferre?

— Oui, du moins telle qu'elle était publiquement exprimée. Mais j'ai tenu à rappeler, lors du débat, que la famille politique à laquelle j'appartiens a toujours été favorable à la décentralisation, alors que le socialisme français, lui, est resté très longtemps attaché au jacobinisme, quand ce n'est pas au centralisme démocratique. Ce n'est que très récemment que le socialisme français a découvert les bienfaits de la décentralisation.

« Une imposture »

— C'est ce qui explique que vous vous soyez abstenu au moment du vote...

— Mes amis et moi nous n'avons pas voulu voter « contre ». Il y avait, dans ce texte, un certain nombre de dispositions précises que nous avions réclamées depuis longtemps, comme, par exemple, l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel, la dévolution du pouvoir exécutif au président du conseil régional et au président du conseil général. Nous n'avons pas voulu être incohérents avec nos positions de toujours en votant « contre » ce texte.

» Cela dit, si nous n'avons pas voté « pour », c'est parce que le projet gouvernemental comportait un trop grand nombre d'obscurités et d'ambiguïtés. Ainsi, rien n'est dit sur la répartition des compétences et des ressources entre l'Etat et les collectivités locales. Or c'est là le fond du problème. Si on ne dote pas les collectivités locales des ressources qui leur permettront d'exercer effectivement les responsabilités nouvelles qui leur seront confiées, eh bien ! la décentralisation ne sera qu'une imposture. Autre raison pour laquelle nous n'avons pas voulu voter « pour » : c'eût été donner notre caution à un gouvernement dont, par ailleurs, la politique et les objectifs sont en contradiction fondamentale avec l'esprit de la décentralisation. Pour être plus précis, je vous dirai ceci : étatiser l'économie, c'est aller à l'encontre de l'esprit d'initiative, de la diffusion des responsabilités, de la liberté d'entreprendre, pour concentrer le pouvoir économique entre les mains de l'Etat. Vouloir créer un service public et unifié de l'éducation, c'est mutiler le pluralisme idéologique et culturel de notre pays, en considérant que seul l'Etat est juge de ce qui doit être enseigné, et de la façon dont cela doit être enseigné. Il en va de même de l'attitude du pouvoir visant à brimer la diversité et la spontanéité de la société française telles qu'elles auraient dû pouvoir s'exprimer à travers les radios libres.

— Pendant le précédent septennat, M. Giscard d'Estaing avait proposé une réforme communale mais tout cela était d'une timidité extrême. Approuviez-vous les orientations du précédent septennat en matière de décentralisation ? Ou alors les trouviez-vous vraiment trop timides ?

— Les orientations étaient bonnes, mais l'application a été effectivement assez timide. C'est un domaine où il nous est arrivé, à différentes reprises, de manifester notre impatience. M. Giscard d'Estaing était favorable à une certaine décentralisation. Des progrès ont été accomplis, notamment pour ce qui concerne les moyens financiers mis à la disposition des communes ; c'est un point non négligeable, grâce au remboursement de la T.V.A. sur les équipements, grâce à la globalisation des emprunts, grâce, aussi, à la dotation globale de fonctionnement.

— En revanche, pour ce qui est de la région, M. Giscard d'Estaing se tenait toujours très en retrait ?

— Avant de revenir à la région, permettez-moi d'ajouter qu'un texte avait été voté par le Sénat (l'Assemblée nationale n'a pas eu le temps de s'en saisir avant les élections présidentielles) qui marquait un effort intéressant en ce qui concerne la clarification des compétences entre les différents niveaux d'administration. Ce pouvait être là l'amorce d'une réforme importante et d'une décentralisation réelle.

» Mais parlons de la région. J'ai le sentiment que le précédent président de la République avait été frappé par les violents incidents de Corse, et qu'il a pu penser qu'une régionalisation trop poussée pouvait mettre en cause l'unité nationale. Il a estimé sans doute aussi qu'en période de graves difficultés il ne fallait pas risquer d'affaiblir l'appareil administratif français ni la force de frappe de l'administration dans la lutte contre la crise.

» L'unité nationale ? Je pense, moi, que c'est par un refus de reconnaître le pluralisme de la société française que cette unité nationale peut être remise en cause. A vouloir nier les différences qui existent et qui font la richesse de notre pays, on risque d'exacerber les tensions.

— Est-ce que l'actuel gouvernement, selon vous, a eu raison de se hâter et, en quelque sorte, d'accaparer l'attention de l'Assemblée nationale pendant les deux premières sessions extraordinaires sur la décentralisation ? N'y avait-il pas pour les parlementaires des sujets plus urgents à traiter, notamment les problèmes économiques ?

— Vous avez raison. Nous avons dénoncé l'excessive précipitation dans laquelle ce texte nous a été présenté. Inconvénient majeur : on n'a pas procédé à la concertation qui eût été nécessaire. Les textes présentés par le précédent gouvernement dans ce domaine étaient toujours, eux, précédés d'une large consultation des élus locaux. Par ailleurs, préparé à la va vite, le texte de M. Defferre était plein de contradictions, d'ambiguïtés, et il a fallu, lors de la discussion parlementaire, apporter beaucoup de modifications pour tenter de donner un semblant de cohérence au projet. Deux raisons expliquent cette hâte. La première, c'est qu'il est plus facile de se livrer à un grande opération spectaculaire à propos de la décentralisation que de lutter efficacement contre la hausse des prix ou de faire reculer le chômage. C'était un moyen d'accaparer l'attention des citoyens sur cette opération, présentée comme la *« grande affaire du septennat »*, en espérant faire oublier aux Français que les difficultés économiques se poursuivaient et même s'aggravaient.

» Deuxième raison : je me demande si M. Gaston Defferre n'a pas voulu prendre de vitesse ses collègues du gouvernement, qui ne tarderont pas à se rendre compte s'ils ne l'ont pas déjà fait, que la décentralisation est un bon thème quand on est dans l'opposition, puisqu'il s'agit de créer des contre-pouvoirs face au pouvoir central, mais que cela peut comporter quelques inconvénients lorsqu'on détient les leviers de commande. D'ailleurs, je suis sûr qu'un certain nombre de ministres sont très réticents pour donner corps à cette décentralisation. Je doute que beaucoup d'entre eux acceptent de se délester effectivement d'une partie de leurs pouvoirs en faveur des régions. Je doute que le ministre des finances, compte tenu, surtout, des graves difficultés actuelles, accepte de se priver de ressources importantes au profit des collectivités locales.

— Vous avez été reçu récemment par le premier ministre. En tant que président de la région Champagne-Ardenne d'une part, d'autre part en tant que président du C.D.S., êtes-vous prêt à participer, pour ce qui vous concerne, au plan antichômage du gouvernement ?

— Bien sûr. Le premier ministre nous a expliqué que le problème du chômage était un problème difficile et que tout le monde devait s'y mettre. Que le chômage soit un problème complexe, nous le savions et nous le disions depuis longtemps. Nous sommes heureux de voir que le premier ministre s'en est rendu compte lui aussi. En tant que président de région, je suis tout à fait d'accord pour répondre à cet appel. Mais il faut que les choses soient claires. C'est essentiellement au gouvernement qu'il appartient de mener le combat contre le chômage, c'est le gouvernement qui est responsable au premier chef de la situation de l'emploi ; il ne faut donc pas qu'il cherche à esquiver ses responsabilités.

« Incitation à la création d'emplois »

» Si, hélas ! la situation à cet égard se dégrade de plus en plus vite, c'est la faute du gouvernement. Quelles que soient ses intentions, il pratique une politique économique qui ne va pas dans le bon sens. Deuxièmement, je ne pense pas que les régions aient intérêt à consacrer beaucoup de leurs moyens financiers — qui sont limités — à une aide directe aux entreprises. Le premier ministre nous a demandé de participer à la politique des contrats de solidarité, c'est-à-dire d'apporter notre aide, en plus de celle de l'Etat, à des entreprises qui feraient un effort particulier, par exemple pour les retraites anticipées ou pour la réduction du temps de travail. J'estime que, plutôt que de nous lancer dans une politique d'assistance, nous devons mobiliser nos moyens pour une politique active d'incitation à la création d'emplois, au niveau des infrastructures et de la formation professionnelle notamment.

— Comment vous situez-vous dans le débat — le conflit ? — entre département et région ?

— Je n'aborderai pas ce débat du point de vue idéologique, et je ne veux pas entrer dans ce conflit. Il y a les « fanas » de la région et les « fanas » du département. Je refuse, moi, de considérer le problème de cette façon. C'est une question à considérer avec pragmatisme. En tout cas, il y a certainement un risque à vouloir, comme le fait le gouvernement, renforcer à la fois la région et le département et faire de ces deux collectivités des collectivités de plein exercice. Sous le prétexte d'alléger la bureaucratie à l'échelon national, on risque de l'alourdir aux autres niveaux et de multiplier les écrans successifs.

— Ce qu'il faut absolument, selon vous, c'est bien préciser les compétences de chaque niveau ?

— Oui, mais cela ne se fera que de façon évolutive. Je ne crois pas qu'il faille figer actuellement la région et le département. Tout dépend d'ailleurs de la taille et de la cohésion de chaque région. Il est évident que la réalisation de grands équipements, la définition d'une politique culturelle, la mise en œuvre d'une politique pour l'emploi, cela doit se faire essentiellement au niveau de la région. Il est évident aussi que le département doit jouer un rôle très important pour ce qui concerne la gestion de certains équipements et le contact avec les collectivités locales de base. J'ajoute que la région devra veiller à la péréquation géographique pour que les zones les plus favorisées ne s'enrichissent pas tandis que les plus pauvres s'appauvriraient.

— Trouvez-vous normal que le gouvernement tarde à nommer un délégué à l'aménagement du territoire, qui est pourtant un poste fondamental ?

— Je suis effectivement très surpris, pour ne pas dire choqué, qu'un gouvernement qui ne cesse de proclamer sa volonté de rationaliser, de planifier l'aménagement du territoire, n'ait pas encore estimé utile de nommer un patron de la Datar. Mais il est vrai que, dans ce domaine comme dans les autres, les nouveaux détenteurs du pouvoir ne sont pas à une contradiction près !

— Parlons de la région que vous présidez : Champagne-Ardenne. Vous avez succédé, il y a quelques mois, à un président qui était R.P.R. Ce changement d'étiquette politique laisse-t-il préfigurer de nouvelles majorités d'idées, éventuellement des majorités de circonstance, qui pourraient apparaître soit avec certains radicaux, soit peut-être avec certains socialistes ?

— Il n'y a pas eu du tout changement de majorité. Il se trouve que Jacques Sourdille, qui était, depuis plusieurs années, président du conseil régional, a été battu aux élections législatives. C'est l'ensemble de l'ancienne majorité qui m'a élu, à sa place, président du conseil régional, y compris, bien sûr, le R.P.R. Donc, je m'appuie sur la même majorité que mon prédécesseur.

» Cela dit, je ne considère pas que tous les débats du conseil régional doivent être marqués par les clivages, pour ne pas dire par les affrontements, de la vie politique nationale. Nous devons, dans toute la mesure du possible, essayer de dégager, au niveau de la région, un certain consensus pour un certain nombre d'objectifs.

Sept ou huit bassins d'emplois en Champagne-Ardenne

— La région Champagne-Ardenne, à l'évidence, quand on la regarde sur une carte, semble artificielle. Etes-vous favorable, dans ces conditions, à un redécoupage régional ?

— Tout découpage est artificiel et un peu arbitraire. C'est le cas pour la Champagne-Ardenne comme pour la plupart des autres régions. C'est vrai, aussi, qu'une partie des Ardennes est attirée vers la Meuse ou vers le Nord, qu'une partie de la Haute-Marne se tourne vers la Côte-d'Or, que l'existence de pôles régionaux forts comme Dijon, Nancy, Lille et, surtout, Paris concurrence Reims et Châlons. Autre handicap de notre région : les voies de communication dans le sens est-ouest sont importantes, alors qu'il n'y a pas de véritable armature nord-sud.

» Dans cette région, malgré tout, on a pris, depuis huit ans de pouvoir régional, l'habitude de travailler ensemble. Malgré quelques tiraillements commence à se dégager un esprit régional. En ce qui me concerne, je travaillerai de toutes mes forces à favoriser le développement de cet esprit régional dont je me considère le garant. J'espère y contribuer, notamment par la mise en œuvre d'une politique culturelle dynamique qui devrait favoriser l'épanouissement de la personnalité de notre région. Si la Champagne-Ardenne dispose dans ce domaine de quelques équipements prestigieux, comme la maison de la culture de Reims, et si, dans certaines villes, comme Troyes, Charleville ou Epernay, la vie culturelle est assez intense beaucoup reste à faire au niveau de l'animation culturelle des zones rurales.

— Quelles vont être en 1982 les principales priorités du conseil régional, notamment dans le domaine économique ?

— Outre l'élaboration d'une politique culturelle, nos priorités porteront évidemment sur l'action économique. Dans ce domaine, nous n'avons pas suffisamment valorisé nos points forts, c'est-à-dire les industries agro-alimentaires, qui, en s'appuyant sur une agriculture extrêmement dynamique, n'incluent pas suffisamment de valeur ajoutée. Nous n'avons pas non plus tiré tout le profit que nous devrions tirer de nos très belles forêts. Là aussi un effort doit être fait. Troisième axe : les petites et moyennes entreprises. Les P.M.E. jouent déjà un rôle essentiel dans le développement régional, mais elles souffrent de quelques faiblesses. Il faut donc les aider à remédier à leur fragilité.

» Pour en revenir à la lutte contre le chômage, nous allons définir des bassins d'emplois et, au niveau de chacun de ces bassins (il y en aura sept ou huit dans la région), une cellule d'observation devrait proposer les mesures les plus appropriées en fonction des catégories de demandeurs d'emploi les plus touchées. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

Ile-de-France

27 % des demandeurs d'emploi à Paris sont des étrangers

Débats animés et vifs échanges le lundi 5 octobre au Conseil de Paris quand les dossiers sur la situation des étrangers vivant dans la capitale et sur la création d'une radio libre par une association présidée par M. Jacques Chirac ont été ouverts par les élus.

En réponse à l'intervention de conseillers de Paris du groupe Paris-Renouveau sur l'action de ses services, après la décision du gouvernement de régulariser la situation des travailleurs étrangers vivant irrégulièrement dans la capitale, le préfet de police a apporté les précisions suivantes : 22 775 demandes d'autorisations provisoires de séjour ont été déposées entre le 6 juillet et le 30 août, et au 30 septembre, 18 384 personnes étaient venues retirer leur dossier pour établir leur carte de travail. Le préfet de police a également indiqué que 27 % des demandeurs d'emploi à Paris étaient des étrangers. Il a précisé d'autre part que 4 468 procès-verbaux avaient été dressés à des vendeurs à la sauvette, notamment à ceux qui proposent des objets d'art africains, dans les quartiers du Louvre, des Tuileries, de Beaubourg et du Trocadéro.

Enfin, au cours de cette séance, le conseil de Paris a adopté le programme d'aménagement de l'îlot Gros-Boulainvilliers dans le seizième arrondissement. Cette opération est confiée à la SEMEA XV (Société d'économie mixte du quinzième arrondissement qui a déjà réalisé le Front de Seine et est chargée de l'aménagement des terrains Citroën). Plusieurs équipements publics seront construits dans l'îlot ainsi que des logements et des locaux artisanaux. — J. P.

INAUGURATION DU CENTRE VILLE DES ULIS

Le centre ville des Ulis (Essonne) a été inauguré le 4 octobre, en présence de M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat. Une date historique pour cette commune de vingt-sept mille habitants, dont plus d'un tiers ont moins de dix-huit ans. Elle n'a été créée, au sens administratif du terme, qu'en 1977. Jusqu'alors, elle ne constituait qu'une zone d'aménagement (ZAC) partagée entre deux communes, Bures-sur-Yvette et Orsay, et souffrait d'un fâcheux sentiment d'abandon.

La première municipalité élue aux Ulis, et présidée par le socialiste M. Paul Loridant, s'est d'abord employée à redonner à cette ZAC l'allure d'une cité à part entière. Le centre ville était un peu la clé de ce parti.

Edifié sur une dalle piétonnière, il comprend la mairie, un véritable donjon faisant office de rendez-vous d'information, un bureau de poste et onze boutiques. — *(Corresp.)*

DES VILLES MOINS INHUMAINES

A MARSEILLE : le téléphone-alarme des personnes âgées

De notre correspondant

Marseille. — Afin d'assurer une meilleure sécurité à des personnes âgées, souvent isolées et proies faciles pour une certaine forme de délinquance « à domicile », la ville de Marseille, par l'intermédiaire de son bureau d'aide sociale (BAS), prend des dispositions pour rompre cet isolement, et ce depuis 1978. La plus remarquable est l'installation d'un dispositif électronique appelé téléphone-alarme, que Marseille a été la première ville à mettre en œuvre. Aujourd'hui, mille postes d'alarme téléphonique sont installés en priorité chez des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, bénéficiaires du Fonds national de solidarité, et disposant d'une installation téléphonique. Un dispositif électronique est adjoint au poste téléphonique ordinaire. Il est raccordé à la centrale d'écoute permanente située au « P.C.-alerte » du bataillon des marins-pompiers de Marseille.

L'utilisateur, en cas de besoin, n'a qu'à appuyer sur un bouton sans utiliser le combiné d'appel. La centrale de surveillance localise l'appel et se met en rapport téléphonique avec celui ou celle qui a appelé, déclenchant s'il le faut une intervention de secours. L'objectif du BAS est d'étendre ce type d'équipement et d'atteindre le chiffre de six mille postes de téléphone-alarme.

Le bilan établi sur l'année 1980 montre une utilisation raisonnable de ce système par les usagers et l'efficacité des interventions. Plus de la moitié des appels sont déclenchés par suite de maladie ou de malaise, 7,5 % à la suite d'angoisses. Autres motifs : des tentatives de cambriolage ou des appels de solidarité de voisinage (appel au profit d'une autre personne démunie de téléphone).

Pour compléter et élargir cette action, le BAS a mis aussi en place une sorte de S.V.P. sous la forme d'un centre polyvalent d'information. En composant le (91) 91-18-18, on peut obtenir des réponses à toutes questions d'ordre pratique, social, administratif, médical, grâce à des réponses préparées sur cassette. La réception est assurée par des assistantes sociales, ce qui permet de ne pas s'en tenir aux seules questions posées mais d'entamer un dialogue et, éventuellement, d'établir un « diagnostic » pouvant déboucher sur une action prolongée par des visites à domicile et une prise en charge.

On dénombre là une quarantaine d'appels par jour. En dehors des heures ouvrables, les appels sont enregistrés. Pour compléter cette action, le BAS a entamé une série de mesures préventives destinées notamment à mettre en garde contre les agressions à domicile et les escroqueries. Quelque trois mille personnes âgées inscrites au BAS ont suivi des conférences d'information, reçu des brochures contenant des conseils pratiques, et du matériel de sécurité distribué gratuitement : deux mille sifflets d'alarme et autant de judas, chaînettes et entrebâilleurs de porte.

JEAN CONTRUCCI.

A SAINT-ÉTIENNE : feux tricolores sonores pour les aveugles

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Depuis trois mois à Saint-Etienne, entre préfecture et hôtel de ville aux deux extrémités de la place Jean-Jaurès, les deux feux tricolores sont sonores. Pendant que le feu demeure allumé pour le passage des piétons retentit un « bip-bip-bip » perceptible à plus de 5 mètres. *« C'est bien suffisant »*, estime pour les avoir testés M. Albert Garnier, président de l'Union amicale des aveugles de Loire, Haute-Loire, Centre. Et de donner spontanément un coup de chapeau à la municipalité stéphanoise qui a écouté les suggestions de cette association en acceptant de tenter un essai qui n'a, semble-t-il, pas été concluant dans d'autres villes françaises, alors qu'il en a été tout autrement en Suède, en Norvège et dans les deux Allemagne et plus récemment en Belgique, assure M. Garnier.

Ce dernier souhaite, bien sûr, que l'expérience stéphanoise, elle, soit positive pour permettre son éventuelle extension à neuf autres feux tricolores dont l'un est situé à l'entrée d'un foyer-restaurant pour personnes âgées. Ce que confirme la mairie tout en soulignant qu'on en est pour l'heure au stade probatoire. *« Il faudra attendre la fin de l'année pour savoir si ce type de signalisation sera conservé, étendu ou modifié. »*

Et puis, il y a aussi des riverains de la place Jean-Jaurès (dont l'oreille s'est habituée depuis belle lurette aux décibels d'une circulation intense aux heures de pointe), mis qui, par ce « bip-bip », pourtant très discret, mis en marche électroniquement à intervalles réguliers de 8 h. à 20 h., ont eu l'ouïe agacée au point de le faire savoir avec un égoïsme confondant. Cette dissonance dans la solidarité chagrine M. Garnier. *« Qui sait,* dit-il, *si tel protestataire d'aujourd'hui aura demain toujours l'usage de la vue. Il sera bien content alors... »*

C'est l'occasion de saluer les autres réalisations de la municipalité stéphanoise (1), préoccupée de favoriser l'intégration de tous les citoyens dans la vie locale : la mise en place cette année de deux minibus pour faciliter les déplacements dans l'agglomération des grands handicapés (utilisant un fauteuil roulant ou deux cannes) ; l'accessibilité aux fauteuils roulants de l'hôtel de ville, de la bourse du travail, de la maison de la culture, des cabines téléphoniques, l'abaissement des trottoirs à hauteur des passages protégés.

PAUL CHAPPEL.

(1) Le maire de Saint-Etienne est M. Joseph Sanguedolce (P.C.).

VIDCOM 81

Le grand rendez-vous international de la vidéocommunication — Vidcom 81 — aura lieu à Cannes du 9 au 13 octobre. Plus de 6 000 professionnels y participeront, venus de 76 pays, et plus de 500 sociétés exposeront des matériels ou des programmes (ou seront représentées) aux différents niveaux du « vieux » Palais des festivals, pour la dernière fois. L'an prochain, en effet, c'est le nouveau Palais qui devrait accueillir cette manifestation.

Deux ministres français, MM. Georges Fillioud (communication) et Louis Mexandeau (P.T.T.), visiteront le Vidcom qui demeure, dix ans après sa création par M. Bernard Chevry, un point de rencontre mondial unique en son genre.

C'ETAIT un véritable pari, en avril 1971, que de lancer l'idée d'un marché mondial de la vidéocassette, sous le sigle Vidca, organisé à Cannes. Il est vrai aussi que celui qui engageait ce pari, M. Bernard Chevry, initiateur du MIDEM puis du MIP-T.V., n'en était plus à son coup d'essai.

La crise économique de 1974, consécutive à l'augmentation des produits pétroliers, parut un moment devoir donner le coup de grâce à ce secteur de la communication qui, au-delà du téléphone et de la télévision, paraissait ne donner matière qu'à des gadgets de luxe. Les progrès technologiques, véritablement gigantesques au cours de cette dernière décennie, allaient relancer le problème sur des bases entièrement nouvelles : l'interconnection des découvertes successives ou simultanées, fondées en particulier sur la miniaturisation des matériels, ouvrait des horizons si vastes sur la communication qu'ils en étaient — qu'ils en demeurent — *inquiétants.*

L'hydre à sept têtes

Le Vidcom 81 voudrait être, précisément, le miroir de cette « hydre à sept têtes » qui, demain, risque de modifier profondément les relations humaines et les conditions de travail, et, peut-être même, le psychisme de ceux *qui en feront un usage* immodéré. Pour l'heure se posent des problèmes techniques et industriels dont la solution — ou la non-résolution — conditionnera le développement du marché mondial.

Quatre manifestations internationales sont donc prévues au Vidcom 81 pour favoriser le dialogue entre experts, professionnels et utilisateurs :

— L'exposition proprement dite des matériels, équipements et services relatifs à la vidéocommunication, occupant tous les niveaux du *Palais* des festivals ;

— Le marché mondial des *programmes* de vidéocommunication, créé l'an dernier, et qui s'annonce, cette année, comme le phénomène le plus spectaculaire, selon les organisateurs ;

— Le marché international des banques de données et des services télématiques, qui est l'innovation du Vidcom 81 ;

— Le congrès international de la vidéocommunication, au cours duquel *des exposés d'experts* introduiront la discussion sur différents thèmes de réflexion relatifs au développement culturel, industriel et commercial de ces nouveaux médias.

« Les éditeurs et producteurs français ont une belle carte à jouer dans le secteur des programmes, déclare M. Bernard Chevry, commissaire général du Vidcom 81. *La vague de demandes de stands pour Cannes que nous enregistrons cette année prouve que le marché du soft est enfin lancé. »*

Mais, comme nous avançons l'hypothèse d'un rush des seuls producteurs de films pornographiques (qui, l'an dernier encore, représentaient plus de 75 % de la production vidéo), M. Chevry nous affirme qu'il n'en est rien : *« Les pornos ne représentent plus déjà que 35 à 40 % de la production. »*

Un des obstacles au développement de programmes spécifiques à la vidéo est constitué par le règlement des droits (auteurs, compositeurs, interprètes), tant sur le plan national que mondial. Ce qui pose des problèmes d'une rare complexité. Mais là encore, les choses avancent, et *« il est possible que soit annoncée, au cours du Vidcom 81, la conclusion d'un accord dont la négociation est menée par la SACEM, le GICA et le SNEPA »,* nous *révèle M. Chevry.*

En conclusion, le commissaire général annonce qu'en 1982 le Vidcom sera assorti d'un MIP-T.V. (édition supplémentaire du MIP traditionnel d'avril) et qu'il aura lieu du 15 au 23 octobre. Avec cette formule, M. Chevry espère favoriser l'osmose entre *professionnels* de la vidéo et fabricants de programmes de télévision.

N'anticipons pas. En ce qui concerne la France, de sérieuses options restent à prendre et des projets à mettre en œuvre. La fabrication éventuelle d'un modèle de vidéo-disque, les caractéristiques définitives du satellite de télévision direct et son utilisation, le rythme de développement de la télématique, sont du nombre. D'autant plus que depuis le dernier Vidcom, le pouvoir politique a changé en France et que, dans ce secteur comme dans d'autres, la ligne socialiste risque de marquer des ruptures, au moins des ralentissements, par rapport à la politique giscardienne. Sans désavouer, il s'en faut de beaucoup, l'orientation prise précédemment, on a nettement senti, lors de l'inauguration de Télétel par exemple, en juillet dernier, que le gouvernement socialiste entendait modifier la méthode initiale prévue, *notamment par M.* Gérard Théry, ancien patron de la direction générale des télécommunications, pour introduire la télématique en France.

Mais, si une certaine prudence s'impose, en effet, elle ne saurait constituer une politique industrielle et commerciale. Dans certains secteurs, la France possède encore une légère avance sur ses *dangereux rivaux américains* et surtout japonais. Mais les délais s'amenuisent, et l'heure du choix de certaines filières technologiques ne pourra plus longtemps être différée. Le Vidcom 81, pour sa modeste part, permettra-t-il d'y voir plus clair ?

CLAUDE DURIEUX.

TROIS COLLOQUES

Parallèlement à l'exposition de matériels électroniques et de fournisseurs de vidéogrammes, installée dans le Palais des festivals de Cannes, trois colloques seront organisés entre le 9 et le 14 octobre :

1) Les médias électroniques (banques de données, télétexte, vidéotexte) feront l'objet de plusieurs communications les 9, 10 et 11 octobre, salle Miramar ;

2) Le marché grand public de la vidéo, thème de la session organisée par l'Internationale Tape / Disc Association (ITA) aura lieu les 11 et 12 octobre au Palm-Beach ;

3) Les applications institutionnelles de la vidéocommunication seront exposées les 12, 13 et 14 octobre, salle Miramar.

En outre, deux séances d'études réuniront, le samedi 10 octobre, à l'hôtel Majestic, des professionnels de la vidéo et des juristes autour des thèmes : « L'acquisition des droits audiovisuels face aux réalités commerciales » et « Les limites juridiques de la distribution vidéo ».

Le vidéo-disque : un démarrage laborieux

L'ANNEE 1981 devait voir le grand démarrage du vidéo-disque, sorte d' « Arlésienne de l'électronique » grand public dont on parle depuis près de dix ans. Les lecteurs du standard R.C.A. au printemps, ceux prônés par J.V.C. à l'automne, devaient rejoindre sur le marché américain ceux de Philips, cette firme ayant entrepris dès 1979 une timide commercialisation. L'année 1981 aura effectivement vu de la part de R.C.A. un gigantesque effort publicitaire... et rien d'autre. La vente n'a pas suivi ; les premiers acheteurs n'avaient souvent pas compris la différence entre lecteur de vidéo-disque et magnétoscope et sont venus protester quand ils ont constaté qu'ils ne pouvaient pas enregistrer *les programmes de télévision.* R.C.A., qui pensait vendre deux cent mille lecteurs la première année, devra se contenter de quelques dizaines de milliers. Philips ne fait guère mieux. Quant à Matsuchita, qui a adopté le système mis au point par sa filiale J.V.C., son entrée sur le marché américain attendra le printemps 1982.

La coexistence entre trois standards incompatibles entre pour une bonne part dans cet échec — peut-être provisoire — du vidéo-disque. L'incompatibilité est beaucoup plus grave pour le vidéo-disque que pour la vidéocassette. En effet, les magnétoscopes sont d'abord utilisés pour enregistrer des émissions de télévision que l'on souhaite regarder plus tard. Ils seront de plus en plus associés à des caméras vidéo d'encombrement réduit qui pourraient éventuellement supplanter les caméras à film photographique du cinéma amateur. Pour ces usages, il est de peu d'importance que la cassette de M. X ait un format différent de celle de M. Y. Quant au marché de la cassette enregistrée, il ne souffre pas trop de la multiplicité des standards : la vidéocassette est un produit cher, dont la fabrication en très grande série ne fait guère diminuer le coût.

Le lecteur de vidéo-disque, au contraire, ne peut servir qu'à lire des enregistrements tout préparés, *comme c'est le cas de la* platine tourne-disque dans le domaine du son. D'autre part, le vidéo-disque se prête à une fabrication en grande série par pressage qui permet d'énormes économies d'échelle. Mais comment faire de grandes séries avec trois standards différents ?

D'autant que le choix n'est pas aisé à faire. Nul ne conteste au système Philips à lecture par laser sa supériorité technique. Nul ne conteste que le principe retenu par R.C.A. — proche de celui du disque microsillon — ne conduise, au moins dans un premier temps, au moindre coût. Et la voie moyenne choisie par J.V.C. est-elle vraiment celle qui cumule les avantages des deux autres systèmes, ou celle qui cumule leurs inconvénients ?

Rappelons les caractéristiques : le vidéo-disque Philips contient l'information sous forme de *microscopiques cuvettes* creusées sur une surface plastique qui est ensuite métallisée. Cette surface est enfin recouverte d'une couche protectrice transparente. Le faisceau d'un laser, situé dans la tête de lecture, est réfléchi par la surface métallisée vers une photodiode. Il n'y a aucun contact entre la tête de lecture et le disque, donc aucune usure. Le guidage de la *tête* de lecture résulte du décodage de l'information enregistrée sur le disque, et, comme un tour de disque correspond à une image, il est aisé de réaliser des effets spéciaux, comme le ralenti ou l'arrêt sur une image — effets utiles pour les usages pédagogiques.

L'inconvénient est le prix du lecteur. Les lasers à gaz utilisés sont coûteux, mais une baisse de prix importante devrait intervenir avec leur remplacement, attendu en 1983, par des lasers à semi-conducteurs. D'autre part, la réalisation du disque suppose de multiples opérations, beaucoup plus complexes qu'un simple pressage.

Un procédé fragile

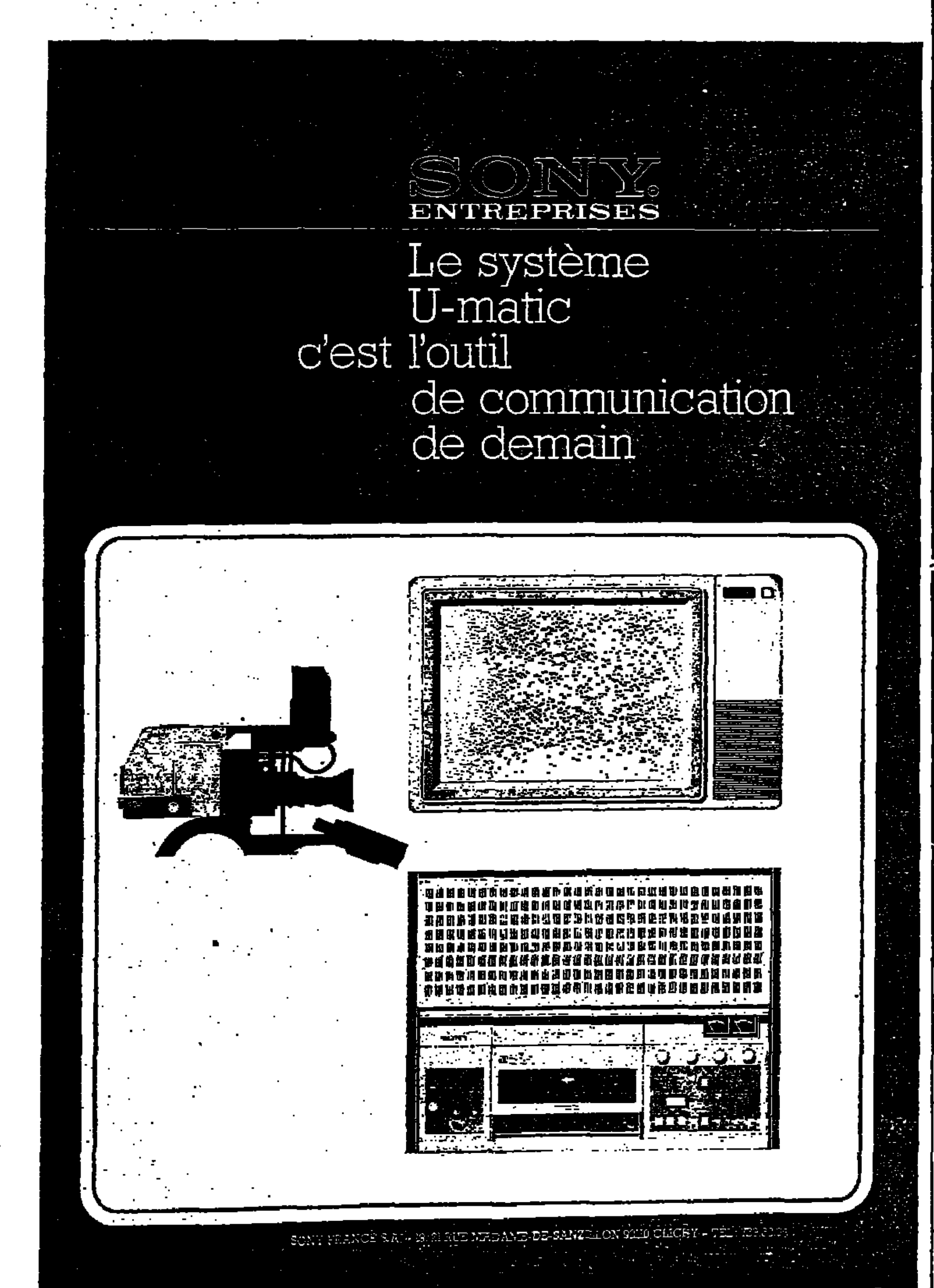
Le vidéo-disque R.C.A. est *au* contraire un microsillon poussé à ses limites extrêmes, à ceci près que ce ne sont pas les vibrations du diamant qui fournissent l'information, mais les variations de capacité électrique du minuscule condensateur constitué par la région de contact entre le diamant et le disque. Le sillon est environ quarante fois plus fin que celui d'un disque sonore, et le vidéo-disque est donc très fragile. Il ne doit pas quitter son enveloppe protectrice avec laquelle il est introduit dans l'appareil de lecture. Malgré toutes les précautions prises, le disque s'use et l'image se dégrade à chaque utilisation. Mais la table de lecture est moins coûteuse que dans le système Philips et la fabrication des disques est plus simple. L'arrêt sur une image est évidemment impossible.

Le système J.V.C. partage avec *le vidéo-disque R.C.A.* la *lecture* capacitive par contact d'une pointe de diamant. Mais il n'y a pas de sillon. Comme dans le cas du vidéo-disque Philips ce sont les informations gravées sur le disque qui, tout en fournissant le signal envoyé au téléviseur, commandent un servo-mécanisme de guidage du diamant. *Le vidéo-disque est ainsi* moins fragile que celui de R.C.A. et moins sensible à l'usure — mais le servo-mécanisme augmente le prix du lecteur. L'absence de sillon permet le ralenti et l'arrêt sur l'image.

Le Sélectavision — le lecteur de R.C.A. — est commercialisé aux Etats-Unis à 500 dollars, et une *centaine de cassettes enregistrées* sont disponibles, à des prix variant de 15 à 28 dollars. Le Magnavision, fabriqué par Philips, coûte 725 dollars, alors qu'à 750 dollars est commercialisé un lecteur conçu par la firme japonaise Pioneer au même standard, et qui devrait être le premier lecteur introduit sur le marché japonais. Les vidéo-disques correspondant à ces lecteurs sont produits par Discovision, filiale à part égale de M.C.A. et d'I.B.M. et coûtent de 16 à 30 dollars. Leur fabrication pose de nombreux problèmes et, dans les premiers temps, les taux de rejet atteignaient 30 %. Il semble aussi que M.C.A., qui fournit les programmes, n'ait pas une « bibliothèque » aussi riche que celle de R.C.A.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 25.)



Les Japonais, rois du magnétoscope

LES ventes de magnétoscopes domestiques dans le monde atteindront près de 6 millions d'unités en 1981. Entre 1977 et la fin de cette année, le nombre de magnétoscopes en service a dépassé les 17 millions (dont 90 % fabriqués par des firmes japonaises).

En 1980, les ventes en Europe représentaient 1,3 million d'unités, contre 915 000 au Japon et 800 000 aux Etats-Unis (il est vrai que ces deux derniers pays avaient une certaine avance sur le Vieux Continent en la matière). Enfin, l'Allemagne et la Grande-Bretagne représentent, à elles deux, 65 % du marché européen.

En France, on estime à 500 000 environ le nombre des magnétoscopes en fonctionnement, à la fin de l'année 1981, ce qui est modeste par rapport aux quelque 19 millions de récepteurs de télévision. Trois marques — dont deux japonaises — se partagent le marché : le V.H.S., le Bétamax et le V-2000, qui regroupent chacune plusieurs constructeurs sous leurs couleurs. Mais, en dépit du fait que ces trois modèles de magnétoscopes utilisent une bande magnétique de même largeur (le demi-pouce), ils ne sont pas compatibles entre eux du fait qu'ils utilisent différemment cette bande. Tout choix d'un appareil à l'achat — et à la location — entraîne donc l'usage exclusif des programmes adaptés à la technique employée.

Le V.H.S., développé par la firme japonaise J.V.C. et adopté par de nombreux constructeurs (Akaï, Hitachi, Thomson, Continental, etc.), représente plus des deux tiers des appareils utilisés en France. Durée d'enregistrement-lecture d'une cassette : quatre heures.

Le Bétamax, procédé mis au point par Sony, a été adopté par Sanyo et Toshiba, autres marques japonaises. Durée maximale d'enregistrement : trois heures quinze minutes.

Le Vidéo-2000, mis au point par Philips et commercialisé par Schneider, Radiola et Grundig, n'est sur le marché que depuis 1980. Sa particularité : n'utiliser qu'une moitié de la bande pour l'enregistrement, ce qui permet, en la retournant, d'avoir une durée maximale de huit heures (deux fois quatre heures). Le Vidéo-2000 est appelé à remplacer les anciens modèles V.C.R. (Philips) et S.V.R. (Grundig).

Le prix d'achat d'un magnétoscope, au comptant, s'échelonne entre 5 700 francs et 6 500 francs. A crédit, il faut prévoir 20 à 25 % de plus selon sa durée.

En location, sur une durée de deux ans, le prix moyen d'un magnétoscope s'établit entre 245 et 280 francs par mois.

On trouve des cassettes vierges à des prix variant entre 115 et 135 francs. Quant aux cassettes enregistrées selon le système de la location (pour trois jours), leur prix varie de 50 à 70 francs, plus une caution de 350 francs à 450 francs.

A la suite des démarches pressantes effectuées par les gouvernements américains et européens, le gouvernement japonais a pris la décision de limiter, à partir d'octobre 1981, ses exportations de magnétoscopes à destination de ces deux continents.

En 1980, le Japon a exporté près de 3,5 millions de magnétoscopes (plus de 80 % de sa production), dont 1 189 000 vers l'Europe. Ces exportations japonaises représentent plus de 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

1,6 CM D'ÉPAISSEUR POUR UN RÉCEPTEUR DE TÉLÉVISION

La société japonaise Toshiba vient de réaliser un mini-récepteur de télévision, en noir et blanc, dont les dimensions sont étonnantes : 17 cm × 8 cm et 1,6 cm d'épaisseur.

Pour ce faire, il a fallu réaliser un écran à cristaux liquides mesurant 4 cm × 3 cm. L'alimentation de l'appareil est réalisée grâce à des piles sèches au lithium.

L'utilisation d'un tel récepteur n'est toutefois pas recommandée pour la diffusion de films en cinémascope...

Banques et bases de données de presse

S'IL est un domaine qui a fait couler beaucoup de paroles et d'encre depuis trois ans mais qui n'a vu que peu de réalisations en France, c'est bien celui des bases et banques de données de presse. Depuis l'appel d'offres lancé en février 1979 par le ministère de l'industrie, véritable pavé dans la mare — le gouvernement Barre n'avait-il pas ouvert des crédits de lancement pour un montant total de 450 millions de francs ? — les discours, les articles florissaient dans la presse, alors que des alliances naissaient pour rapidement disparaître, des périodes de passion succédant à une indifférence totale. Et, pendant ce temps-là, les documentalistes de presse continuaient à faire fiches et dossiers... manuellement.

Actuellement, à part la base de données de la Documentation française, les seuls journaux accessibles en ligne en France sont soit canadiens, soit en langue anglaise *(voir notre encadré)*.

Alors que la plupart des quotidiens sont actuellement fabriqués en photocomposition, que la télématique domestique s'étend rapidement grâce à des crédits importants, il semble paradoxal que les seules tentatives d'automatisation de la documentation de presse française soient disparates, balbutiantes et sans aucune coordination. En effet, parmi les réalisations partielles et les projets en cours, les méthodes diffèrent : texte libre ou indexation, lien ou non avec la photocomposition, les matériels varient, de la machine à traitement de texte au gros ordinateur. Les documents traités sont soit les seules publications du producteur, soit de nombreux autres journaux.

Il devient urgent que, aidés par les pouvoirs publics, les organes de presse français créent des bases de données compatibles et adaptées aux utilisateurs. Ceux-ci peuvent se classer en deux catégories : les rédacteurs travaillant dans le journal producteurs de la base, d'une part, et tous ceux qui recherchent des coupures de presse : professionnels, professeurs, élèves, et tout citoyen dans sa vie quotidienne, d'autre part.

A chaque type d'utilisateur correspondent des types de demandes et de produits documentaires spécifiques.

Alors que bases et banques de données se créent régulièrement dans tous les secteurs, les informations de presse continuent à être traitées de façon manuelle. Comme elles ne sont pas accessibles à distance, tous les jours, à travers la France, les mêmes journaux sont analysés, découpés, classés par d'innombrables services de documentation et particuliers.

La prise de conscience de ce gaspillage de temps et d'énergie devrait permettre l'élaboration d'une politique cohérente en matière de bases de données de presse. Seule une coopération entre les groupes de presse peut permettre la conception d'outils communs (logiciels, méthodes d'indexation) et la création de bases compatibles adaptées aux besoins des utilisateurs.

Il serait dangereux de se contenter d'utiliser ou de reproduire des systèmes américains qui ne sont adaptés ni aux besoins des utilisateurs français ni au contexte socio-économique de notre pays (1).

Dans de nombreux domaines, les bases accessibles en France ne sont que peu utilisées, car souvent mal adaptées aux besoins de leurs utilisateurs. Il est encore temps d'éviter cet écueil pour l'information de presse et de réaliser qu'un système théoriquement parfait n'a de valeur que s'il est adapté au profil de celui qui cherche une information et lui permet une recherche rapide.

L'information de presse représente un enjeu politique et économique important qui justifie une étude sérieuse : analyse des besoins réels des utilisateurs, coopération entre documentalistes et informaticiens pour la conception d'outils originaux. Seulement alors pourront être lancées des bases complémentaires et compatibles, ainsi que des sous-produits de type index qui pourront être diffusés à des coûts suffisamment bas pour satisfaire tous ceux qui n'auront pas les moyens d'interroger les bases.

DANIÈLE DÉGEZ.

(1) Voir « L'industrie de la communication aux Etats-Unis », *le Monde diplomatique*, octobre 1981.

Les principales réalisations mondiales

On estime qu'il existe actuellement dans le monde 1 000 banques (ou bases) de données accessibles à distance. D'après le Dr W. Schmitz-Esser*, de Gruner und Jahr, 36 sont consacrées à la presse, dont 10 donnent des références, 10 des informations intégrales et 16 des copies de documents.

Parmi les journaux produisant des banques de données de presse, on peut citer :

● aux Etats-Unis : New York Times (information bank) ; The Courrier journal and Louisville Times ; Los Angeles Times ; The Boston Globe ; The Washington Post, avec la société Mead Data ; Allentown Call Chronicle Newspaper ; Atlanta Journal ;

● au Canada : The Globe and Mail ; Quebec Actualité, de Microfor (trois journaux canadiens en langue française) ;

● au Japon : le Nikkei à Tokyo (traite essentiellement les informations économiques) ;

● en Europe : Gruner und Jahr, à Hambourg* ; B.P.A., service de presse du gouvernement allemand à Bonn ; Politiken Dagbladet à Copenhague ; Aftonbladet à Stockholm ; Mirror Group News Paper à Londres ;

● en France : l'Agence France-Presse (Agora, pour ses dépêches) ; la Documentation française (avec la base Papyrus). En plus de ces deux dernières bases, sont accessibles en France, par le réseau Lockheed : 3 journaux et 370 périodiques en langue anglaise ; par le New York Times : 360 journaux et périodiques anglais et américains ; par Mead Data Central : des journaux et des dépêches d'agences ; par le serveur S.D.C. : 7 quotidiens et 150 périodiques canadiens.

Cette liste n'est pas limitative. Tous les ans, des sociétés commerciales ou des groupes de presse lancent de nouvelles bases.

* Le Dr Schmitz-Esser, créateur de cette base fait un exposé le 9 octobre au Vidcom.

« L'Est républicain » édite un magazine ANTIOPE

LE système de télétexte ANTIOPE, mis au point par Télédiffusion de France (T.D.F.) et « commercialisé » depuis trois ans, a encore augmenté le nombre de ses programmes. On en dénombre actuellement une douzaine : ANTIOPE-Route ; ANTIOPE-TF 1 vision plus ; ANTIOPE-Antenne 2 ; ANTIOPE-Météo ; ANTIOPE-FR 3 ; ANTIOPE-*l'Est républicain* ; ANTIOPE-OREP (relatif à l'éducation permanente à Pau) ; ANTIOPE-04 (préfecture des Alpes-de-Haute-Provence) ; ANTIOPE-Bourse ; ANTIOPE-Poste ; ANTIOPE-ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) ; ANTIOPE-S.N.C.F.

Autant les magazines ANTIOPE-Route, Météo ou Bourse n'ont plus à être présentés, autant ANTIOPE-*l'Est républicain*, expérience qui a débuté à la fin du mois de juillet dernier, est la première du genre engagée avec un grand quotidien régional.

Depuis le 20 juillet, en effet, les magazines ANTIOPE-*l'Est républicain* et ANTIOPE-Météo sont visibles sur un mur d'images installé dans la vitrine du siège du journal, à Nancy. Ainsi, pour la première fois, un quotidien français est devenu éditeur d'un magazine ANTIOPE (Météo). Il est diffusé dans les agences du journal situées dans le centre et le sud de la Lorraine.

Une maquette est transmise par les émetteurs et les réémetteurs qui desservent cette région. Cette maquette préfigure le service expérimental dont les pages seront actualisées à partir du mois d'octobre par les journalistes de *l'Est républicain*.

هكذا من الأصل

Télétel : un « produit très élaboré »

AVEC trois mois de retard sur le calendrier prévu, l'expérience Télétel a officiellement débuté le 9 juillet 1981. Ce procédé de vidéotex interactif, lancé à titre d'essai sur l'agglomération de Vélizy et des communes environnante (Versailles, Buc, Jouy-en-Josas), va être progressivement propoé à mille cinq cents ménages volontaires, *choisis* parmi les abonnés au téléphone.

Il est prévu d'offrir les services de cent soixante-huit sociétés à ces « abonnés-cobayes ». Une bonne moitié reste encore à trouver. Teletel n'en propse pas moins, d'ores et déjà, un éventail de services allant des informations sur la vie locale aux opérations de banque de la réservation de places de chemin de fer à la police d'assurances, en passant par le prix des légumes au supermarcé le plus proche.

Quarante administration, représentant une vingtaine de ministères, ont prévu d' « ouvrir », grâce à Télétel, la quasi-totalité du champ des relations entre l'administration et les usagers. Ces informations-service représenteront environ vins mille pages-écran.

Annoncée à grand renfort de publicité par la Direction générale des télécommunications sous le gouvernement Barre, l'expérience de Vélizy n'a pas été désavouée par le nouveau pouvoir socialiste, qui, par la voix de M. Mexandeau, ministre des P.T.T., a qualifié Télétel de *« produit très élaboré, que nous pouvons proposer avec fierté aux pays étrangers »*. Cependant, le ministre s'est plu, dans son discours inaugural, à souligner le principe du volontariat sur lequel repose l'expérience de Vélizy, par opposition à l'attitude plus dirigiste qui a failli orienter celle prévue en Ille-et-Vilaine pour « l'annuaire électronique ».

« Pour me résumer, a conclu M. Mexandeau, *volonté politique et dynamisme sur l'enjeu industriel, méthode expérimentale et concertation sur l'enjeu de société, esprit de responsabilité au niveau de la loi, seront mes maîtres-mots pour notre action dans les mois à venir. »*

Cette nouvelle orientation des pouvoirs publics vis-à-vis de Télétel, sans renier les vertus du projet initial de la D.G.T., situe les limites de l'expérience en cours et de ses développements. Reste à concilier cette sage prudence avec une concurrence industrielle et commerciale mondiale de plus en plus vive, guidée par la loi du profit et qui fait assez peu de cas des considérations philanthropiques.

Le vidéo-disque : un démarrage laborieux

(Suite de la page 23.)

Malgré les évaluations optimistes de certains analystes — la revue *Business Week* estimait, en juillet 1980, qu'un million de lecteurs seraient *vendus en 1984* et le double l'année suivante — le marché du vidéo-disque est soumis à plusieurs menaces. L'une est la difficulté de pressage des disques quel que soit le procédé, les informations élémentaires écrites sur le disque ont une taille d'environ un micron. Les matières plastiques et les méthodes de pressage habituellement utilisées pour le microsillon ne garantissent pas une telle finesse ; il n'est pas encore certain qu'on pourra produire les disques à un prix suffisamment bas pour concurrencer efficacement les vidéo-cassettes. Celles-ci sont plus chères — de 50 à 70 dollars — mais elles *ont* l'avantage de pouvoir être effacées et de permettre l'enregistrement d'un nouveau programme.

Pour que le vidéo-disque gagne la compétition, il faudrait que les « lecteurs » soient nettement moins chers que les magnétoscopes, ce qui n'est pas le cas. D'autant que les industriels japonais, qui dominent le marché du magnétoscope, peuvent aisément faire baisser les prix. Le retard *pris par J.V.C. sur Philips* et sur R.C.A. peut conduire cette firme à freiner le développement du vidéo-disque d'autant que le type de magnétoscope le plus répandu est justement le V.H.S., conçu par J.V.C.-Nivico.

MAURICE ARVONNY.

Les satellites de télévision directe : un marché de 13,5 milliards de francs

APRES le temps des systèmes de télécommunications par satellites, voici venu celui des systèmes spatiaux de télévision directe, dont les perspectives de développement offrent un prolongement indéniable à l'expansion des moyens d'information et de communication à la fois dans les pays bénéficiant déjà d'une infrastructure radio-télévision développée pour compléter et améliorer les réseaux terrestres existants et dans ceux en cours de développement, où le satellite permet, dans des délais relativement brefs, de créer des services nationaux sur des territoires étendus à densité de population très variable.

Les Européens ont, d'une certaine manière, fait figure de pionniers dans ce domaine. A telle enseigne, une fois n'est pas coutume, qu'ils ont pris le pas sur les industriels et les organismes nord-américains. Mais ceux-ci, n'en doutons pas, réagiront avec la vigueur que l'on imagine pour ne pas être exclus d'un marché potentiellement important. Les systèmes satellites de télévision directe représentent en effet pour les dix ans à venir un marché de 13,5 miliards de francs (aux conditions économiques de 1980), auquel s'ajoute celui, plus « juteux » encore, des systèmes de réception au sol (antennes individuelles et collectives) pour lequel la France pourrait, d'ici à l'an 2000, prendre *10 milliards de francs* (1). Comment s'étonner dans ces conditions que la Federal Communication Commission (F.C.C.) des Etats-Unis ait récemment pris position en faveur de l'engagement de tels projets et libéré ainsi les industriels américains ?

Même si un peu partout dans le monde on assiste à des manifestations d'intérêt croissant pour les satellites de télévision directe, force est de constater que ces intentions n'ont donné lieu de la part du gouvernement qu'à un nombre limité d'engagements réels. De toute manière, le processus engagé aujourd'hui est irréversible, et il n'est pour s'en persuader que de passer en revue les projets *de la Suisse, de l'Italie, de* la Grande-Bretagne, du Luxembourg, de la Suède, de la France et de la République fédérale d'Allemagne. Tous ne sont pas dans le même état d'avancement. Si la Swedish Space Corporation n'a passé que le mois dernier contrat à l'Aérospatiale (SNIAS) des études de définition de son satellite (Télé-X), la Compagnie luxembourgeoise de Télédiffusion (C.L.T.) s'est engagée plus avant. Pour son satellite, Luxsat, dont le coût devrait s'élever à 1 milliard de francs (*l'équivalent du chiffre* d'affaires du groupe R.T.L. en 1980), des contacts ont déjà été pris avec les industriels. Mieux même : une réservation de créneau de lancement pour avril-mai 1985 a été faite, contre 100 000 dollars, auprès de la société Arianespace, mais aussi, par précaution, auprès de la NASA américaine.

L'accord Bonn-Paris

Le plus avancé de tous est encore le projet franco-allemand de satellite de télévision directe. Aux termes d'un accord signé entre les gouvernements des deux pays en avril 1980 (*le Monde* du 30 avril 1980), il a été en effet décidé de construire deux satellites de ce type : un allemand, T.V.-SAT, dont le lancement interviendrait en octobre 1984, et un français, T.D.F.-1, dont le lancement aurait lieu à la fin de l'année 1984 ou au début de 1985. Coût de l'opération : 1 206 millions de francs, frais de lancement et de lanceurs non compris, payés à parts égales par les deux pays (2).

Le programme est à ce point avancé sur le plan industriel que, à la mi-août, a été signé avec les industriels concernés un contrat d'une valeur de 100 millions de deutschemarks — un peu moins de 20 % du coût total du projet, — couvrant d'une part l'ensemble des frais engagés entre le 1er juillet 1980 et la fin de l'année 1981, mais aussi le financement de quelques approvisionnements à long terme. Les négociations pour le contrat dé*finitif sont en cours*, et, dans la mesure où le projet devrait être définitivement arrêté à la date du 15 novembre, il y a tout lieu de croire qu'il sera signé d'ici à la fin de l'année.

Dans ces conditions, les industriels français et allemands, mais *aussi* les belges, les suédois et peut-être les autrichiens, qui sont leurs associés, devraient livrer le satellite allemand en août 1984 et le satellite français en novembre de la même année. Ces deux engins, les plus gros jamais construits par l'Europe — 1 200 kilogrammes en orbite *géostationnaire — devraient* donc arroser, pour l'un, la France, et, pour l'autre, la République fédérale d'Allemagne, en débordant largement sur d'autres nations.

Sur ces deux satellites préopérationnels, seuls trois des cinq canaux permettant la retransmission des émissions de télévi*sion pourront fonctionner simul*tanément. Leur utilisation donne encore prétexte à des discussions âpres tant en Allemagne que de ce côté-ci du Rhin, dans la mesure où, s'il paraît évident que deux d'entre eux seront réservés sur T.D.F. 1 à la première et à la deuxième chaîne de la télévision française, l'affectation du troisième *n'est toujours pas fixée*. A qui ira-t-il ? A une quatrième chaîne nationale ? A des intérêts privés ? Sera-t-il utilisé pour de nouveaux services : radiodiffusion numérique par exemple ? Nul ne le sait encore.

Cent millions de téléspectateurs

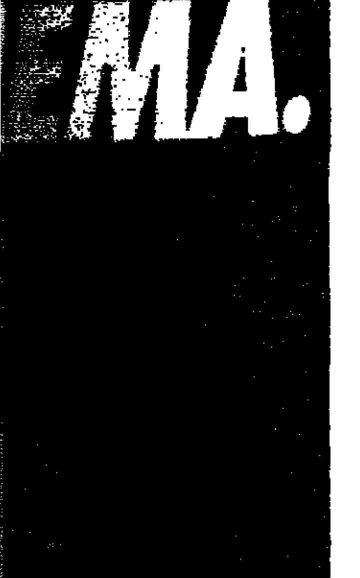
Une instance de réflexion, la commission Moinot, s'est récemment livrée à un large tour d'horizon des problèmes de l'audiovisuel et notamment de ceux posés par le troisième canal. Elle vient de remettre ses conclusions au gouvernement. Mais une *décision rapide sur ce sujet* paraît peu probable tant il est délicat. On souhaite pourtant à Télédiffusion de France qu'un engagement soit pris à brefs délais pour le lancement d'un deuxième satellite français. N'est-ce pas aller bien vite alors même qu'on s'interroge sur l'emploi qui sera fait du premier ? Non, répond T.D.F. qui estime qu'un système opérationnel lui éviterait la construction d'une partie des deux mille à deux mille cinq cents réémetteurs terrestres qu'il convient d'engager pour éliminer les zones d'ombres où les téléspectateurs reçoivent de façon dégradée ou ne reçoivent pas du tout les programmes de télévision.

Rude tâche donc pour les décideurs que d'engager un nouveau satellite et d'attribuer ce troisième canal guigné par Europe 1, la C.L.T. (R.T.L.) et quelques autres. Comment ces sociétés pourraient-elles refuser de s'intéresser à de tels projets qui ouvrent l'accès à cent millions de téléspectateurs avec les recettes publicitaires que cela suppose ? Même si la C.L.T. a récemment déclaré qu'il était plus rentable pour elle et moins cher d'avoir sa propre *2 CV* — c'est-à-dire son satellite — plutôt que de louer très cher une place sur la Rolls française. Sa santé financière est réelle, mais un milliard de francs n'est-ce pas un peu lourd ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il s'agit pour les systèmes individuels d'antennes d'environ 90 centimètres.

(2) Les commandes industrielles seront, en revanche, de 54 % pour la R.F.A. et de 46 % pour la France.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les fourrures sont de retour

Sorties chez les spécialistes et dans les grands magasins dès août, les fourrures de l'hiver (dont les ventes ne paraissent guère souffrir de la crise qui frappe encore le prêt-à-porter) donnent la vedette aux visons et aux astrakans, suivis des marmottes à poils longs.

Les formes s'inscrivent dans l'esprit de la mode d'hiver, moyennement épaulées, mais assez droites. Les ourlets ont légèrement raccourci, ou se situent carrément sous le mollet dans les modèles « haute fourrure ». A l'inverse, les vestes rallongent en guise de coupe-vent. Ainsi, trouve-t-on bon nombre de canadiennes, trois-quarts, parkas et blousons, avec un renouvellement sympathique des ponchos-capes, pratiques à porter sous un tailleur, du moins pour les grandes femmes.

Les manteaux se rapprochent du corps, ceinturés ou non, à *petits cols officier ou entonnoir*. Mais il existe aussi un courant rétro à grands cols châle.

Les carrures et les manches, très élaborées, sont soulignées de bourrelets, d'incrustations de pelleteries en contraste. Des manches à plis ou en volumineuses fourrures contrastant avec le corps du vêtement sont à noter ainsi que d'innombrables oppositions de peaux plates et demi-longues : ragondin et renard, loutre et blaireau, renard ou visons « Saga », « Embs » ou « Blackglamma », et astrakan swakara. Ce dernier se voit partout, en coloris classiques, mais aussi teint en rouge, vert, cassis ou violine, seyant au visage et amusant à porter.

Le cercle des grandes griffes s'agrandit avec l'arrivée de *Per Spook, Dan Béranger, Jean-Louis Scherrer, Francesco Smalto* (pour hommes) et *Michel Klein*, qui rejoignent la cohorte des couturiers et créateurs, de sorte que les acheteuses peuvent trouver ces styles, à des prix boutique, réalisés par les grands confectionneurs de la fourrure.

On sait que les grands magasins ont d'importants rayons de fourrure, notamment la *Samaritaine*, ainsi que les *Trois Quartiers, le Printemps* et les *Galeries Lafayette*. Ce dernier rassemble les stands de *Sprung, Claude Litz*, ainsi que *Thierry Mugler, Yves Saint-Laurent, Ted Lapidus* et *Pierre Balmain*. Les prix oscillent autour de 9 500 F pour les pelisses fourrées de vison « lunaraine » d'Embs, avec un plafond de 50 000 F, le manteau de vison « allongé », traditionnel, ceinturé ou droit.

Au gré des griffes, *Alexandre* travaille le vison en réversibles de peaux allongées, avec le cuir teint, façon peau suédée imperméabilisée d'un côté et le poil « dark » naturel. *Robert Beaulieu* lance une pelisse en forme de trench-coat de popeline réversible, fourrée d'un patchwork de têtes de lapin cannelle, se complétant d'un gilet sans manches à superposer les jours de grand froid (3 700 F).

Chez *Christian Dior*, Frédéric Castet offre d'excellents rapports qualité-prix, notamment en vestes de vison ou de swakara (de 13 800 F à 15 600 F environ). Mais il nous éblouit avec ses fourrures teintes de tons cassis, rehaussées de galons d'or, ses merveilleux ponchos et ses pelisses en taffetas de soie de Taroni, fourrées de vison.

Hermès travaille avec bonheur le pelage simple mais élégant du skunks, en manteau noir et blanc, aux lignes fluides, accompagné d'une écharpe indépendante assortie. Autre opposition, celle d'un manteau d'astrakan à effet de cape en renard, aux pattes négligemment nouées à l'encolure.

Chez *Révillon*, Jean-Paul Avizou séduit avec d'extraordinaires patchwork de vison noir et blanc reprenant le dessin noir et blanc de la modeste civette. En boutique, le mouton doré existe en quatre formes de col sur manteaux droits et trois-quarts (à partir de 3 600 F), les pelisses de gabardine sont doublées d'opossum d'Australie (4 900 F environ) ou de lapin à col de renard lynx. La très belle collection de Givenchy créée pour *Révillon-Etats-Unis* ne sera vendue en France que l'année prochaine.

Les fourrures *Yves Saint-Laurent* offrent une gamme de prix très importante. En effet, les blousons de popeline beige ou kaki doublés de lapin commencent à 1 650 F, les vestes de mouton doré à 5 500 F. Le duffle co[at] en peau lainée surtaillée, à capuchon et brandebourgs de cuir se vend 6 160 F ; la même forme existe aussi en vison teint brique, vert, marron ou noir (45 000 F).

Mais la plupart d'entre nous ne peuvent que rêver devant ces créations. Aussi gardons-nous pour la fin *Lady Troc*, qui propose des fourrures neuves ou d'occasion. *Richard Rodzynek* pratique plusieurs systèmes à la fois : celui du dépôt-vente, avec estimation à l'amiable. Il achète et échange aussi, de sorte qu'on peut laisser son manteau, propre et en bon état naturellement, et repartir avec une trouvaille. En effet, les stocks neufs proviennent des fins de séries et de prototypes de fabricants, soit d'achats en lots. Les prix sont modérés : 1 990 F la veste-pelisse doublée de flancs de marmotte, à col pleine peau 2 990 F le manteau. La veste d'astrakan gris est à 2 900 F neuve ; le manteau de vison allongé Saga, 18 900 F.

De la grande maison à l'artisan fourreur en chambre, ils s'engagent à mener une politique de vérité sur les origines, la nature et les caractéristiques des pelleteries proposées, d'en assurer le service après vente (garde, nettoyage, entretien), enfin, de garantir gracieusement pendant une durée d'au moins un an les articles vendus contre tout vice de pelleteries ou de fabrication.



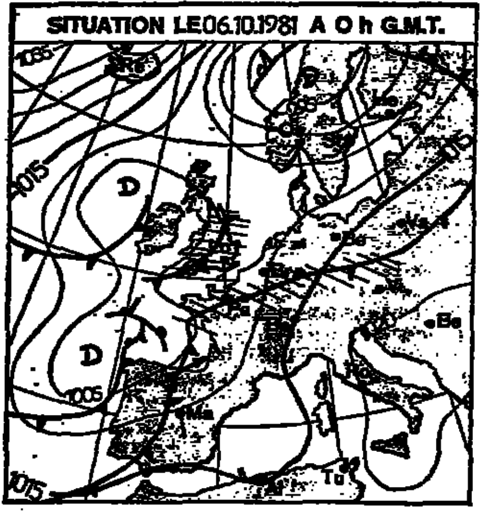
(Croquis de MARCQ.)

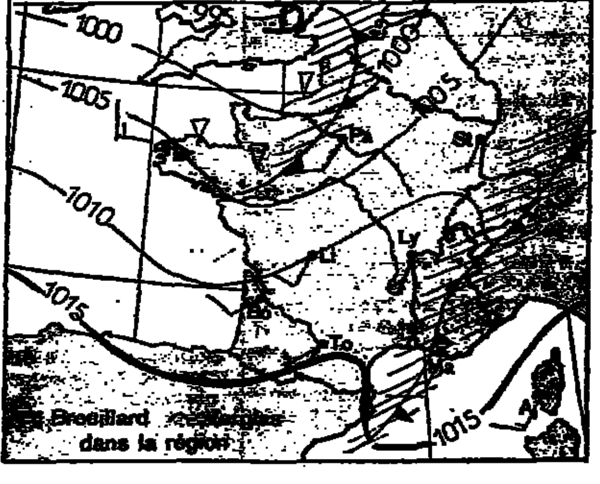
DAN BERANGER : poncho-cape en astrakan swakara cassis, aux poches parementées de cuir et à petit col, 12 990 F environ dans la nouvelle boutique du créateur, 5, rue Saint-Florentin et aux Fourrures George-V, 40, avenue George-V. Tél. : 723-38-26.

ADRESSES

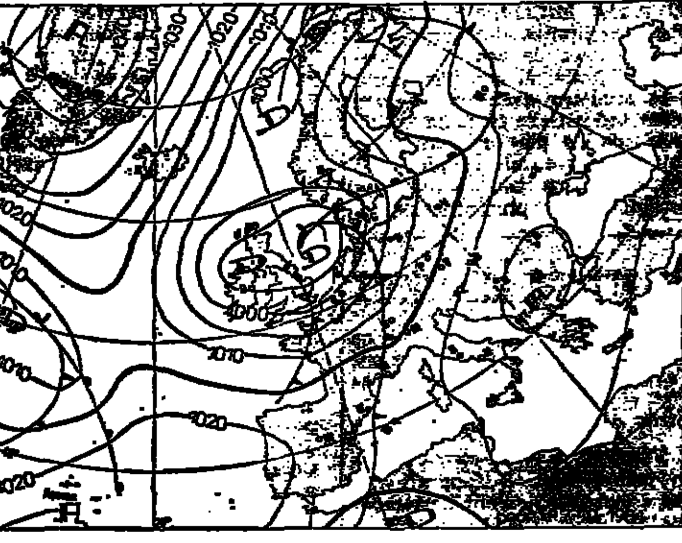
- ALEXANDRE, 376, rue Saint-Honoré (260-63-78).
- R. BEAULIEU, 2, rue de Sèvres (548-66-98) et 59, rue La Boétie (563-48-81).
- C. DIOR, 30, avenue Montaigne (723-54-44) et 12, rue Boissy-d'Anglas.
- HERMES, 24, faubourg Saint-Honoré (265-21-60).
- REVILLON, 40, rue La Boétie (561-98-98) et 24, rue du Four.
- SAINT-LAURENT RIVE GAUCHE, 12, place Saint-Sulpice (326-84-40).
- LADY TROC, 13, rue de l'Etoile, 75017 Paris (755-63-69).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 7 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 octobre à 0 heure et le mercredi 7 octobre à 24 heures :

La perturbation qui donnait des pluies et des orages mardi en France s'éloignera vers l'Europe centrale. Elle sera suivie de masses d'air frais et instable avant l'arrivée d'une autre perturbation qui atteindra la Bretagne dans la nuit de mercredi à jeudi.

Mercredi 7 octobre, il y aura encore des pluies et des orages le matin des Alpes à la Corse. Ce mauvais temps persistera en Corse, tandis que des éclaircies se développeront l'après-midi sur les Alpes et la Provence. De la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge et au Rhin, le temps sera très variable, des nuages donnant des averses, des éclaircies passagères, des vents d'ouest seront plus faibles, il y aura et souvent forts en mer. Sur le reste de la France, où les vents d'ouest seront plus faible, il y aura des bancs de brume ou de brouillard en fin de nuit, puis le ciel sera variable, des nuages et des éclaircies, mais pas de pluie.

Le mardi 6 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006 millibars, soit 754,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 25 et 17 degrés ; Biarritz, 28 et 15 ; Bordeaux, 24 et 17 ; Bourges, 17 et 12 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 24 et 15 ; Dijon, 16 et 11 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 16 et 9 ; Lyon, 24 et 15 ; Marseille, 25 et 19 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 19 et 15 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 18 et 14 ; Pau, 26 et 12 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 18 et 14 ; Strasbourg, 14 et 10 ; Tours, 18 et 15 ; Toulouse, 24 et 15.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 39 et 20 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 17 et 10 ; Bruxelles, 15 et 11 ; Le Caire, 35 et 20 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 15 et 6 ; Dakar, 30 et 25 ; Genève, 23 et 8 ; Jérusalem, 25 et 13 ; Lisbonne, 20 et 16 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 25 et 15 ; Moscou, 18 et 10 ; Nairobi, 29 et 12 ; New-York, 22 et 13 ; Palma-de-Majorque, 30 et 20 ; Rome, 25 et 16 ; Stockholm, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

EXPOSITIONS

LES JEUX A BOULOGNE. — Le Centre culturel de Boulogne-Billancourt *organise, du 7 octobre au 20 décembre*, le troisième Festival du jeu de société. Y seront présentés l'historique des cartes à jouer, les différents types de cartes et d'enseignes selon les pays, des maquettes originales d'artistes contemporains ayant illustré des « têtes ». De nombreuses animations viendront compléter cette présentation : *projections de films, tournois, concours, conférences, etc.*

★ 22, rue de la Bellefeuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 604-82-92.

LOISIRS

TROC DANS LES HAUTS-DE-SEINE. — Le comité de défense du plateau Mont-Valérien organise la Foire au troc de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) qui se déroulera le samedi 10 octobre à partir de 9 heures au marché des Godardes, avenue Georges-Pompidou.

★ Tél. : 749-23-29, de 10 heures à 12 h. 30 et de 15 h. 30 à 19 h.

PARIS EN VISITE

JEUDI 8 OCTOBRE

« Automates à l'Hôtel Artyro Lopez », 14 h. 45, 12, rue du Centre à Neuilly, Mme Legrégeois.

« La Salpétrière », 15 h., entrée boulevard de l'Hôpital, Mme Garnier-Ahlberg.

« Bibliothèque Forney », 15 h. 45, 1, rue du Figuier, Mme Zujovic. (Caisse nationale des monuments historiques.)

« Un siècle de fouilles françaises en Egypte », 15 h., Palais de Tokyo (Approche de l'Art).

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge (Arcus).

« Hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais de Justice », 15 h., métro Cité, M. Jaslet.

« Eglise Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h. 45, façade de l'église, M. de La Roche.

« Manufacture de céramiques de Sèvres », 14 h., entrée du Musée.

« L'Art baroque en Bohême », 15 h., entrée de l'exposition, Grand Palais (Paris et son histoire).

« La rue Saint-Denis », 14 h. 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« L'U.N.E.S.C.O., 14 h. 45, place Fontenoy, (film sur Malte), (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 3, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

« Centenaire de l'Ecole française du Caire », 15 h., Palais de Tokyo (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30, faubourg Saint-Honoré, J.-Cl. Lachnitt : « Reconnue et calomniée, l'impératrice Eugénie » (Cercle de l'Union interalliée).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, A. Cohen-Solal, Y. Ishaghpour, J. Leiner, P. Ory : « Paul Nizan : littérature et politique ».

20 h., 5, rue Las Cases, J.-M. Domenach : « Jusqu'où peut-on changer la France ? » (Groupes Rencontres).

20 h. 30, 121, rue de Lille, A. Helman : « Œuvre littéraire », (Institut néerlandais).

20 h. 30, 26, rue Bergère, J. Haab : « Grandeur et mission du Catharisme », (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 34, avenue Reille, J. de Panafieu, A. Donnars, M. Petit : « Le corps en rebirthing, sophrologie et gestalt-thérapie », (Psychologie humaniste).

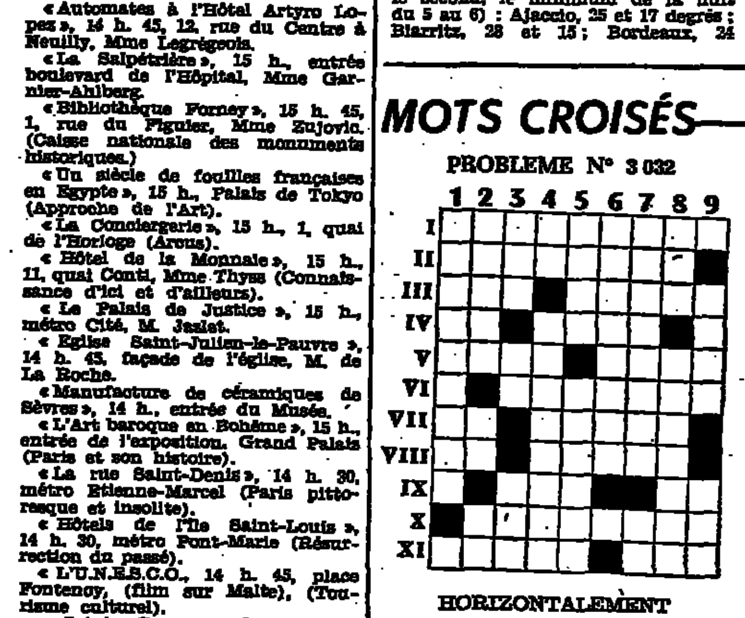
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 032



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■					
IV			■					■	
V					■				
VI		■							
VII			■						■
VIII			■						■
IX						■	■		
X	■								
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Couvertures pour éviter les refroidissements. — II. Doctrinaire cartésien en opposition avec l'empirisme de Locke. — III. Excellence pour Ronsard et Victor Hugo. Rougit sous l'effet d'une sérieuse correction. — IV. Meneuse de révolutions pacifiques. N'est pas dépourvu d'esprit malgré son aspect lourdaud. — V. La fortune peut venir à celui qui est en train d'en faire un. Raffine certaines essences. — VI. La providence du souffre-douleur. — VII. Ce qu'une épigramme a de piquant. Sont souvent l'objet de critiques de la part de ceux qui ne peuvent s'en passer. — VIII. Interjection. Trop avantageux pour polariser l'intérêt. — IX. Sujet sur lequel Messaline s'étendait volontiers. S'éteint à minuit. — X. Docte ou débauché. — XI. La première sortie. Plus il tape, plus l'on frappe.

VERTICALEMENT

1. La vie des autres lui permet de gagner la sienne. — 2. Sauce légère. Devint bicorne en prenant un bonnet. Dynastie asiatique. — 3. Article pour demoiselle. Ordre de marche. Saint Père ayant succédé à Saint Pierre. — 4. Démonstratif. L'apanage de la bonne société. — 5. Mordit pour mieux lécher. Mal en point. — 6. Si elle changeait d'avis comme de chemise, on peut assurer qu'elle avait de la suite dans les idées. — 7. Un Américain à Paris. Démonstratif. — 8. Lieu favorable pour jeter la pierre à ceux qui prêchent dans le désert. Croisait le fil pacifiquement. — 9. Souvent sur le flanc avant de prendre son service. La dernière n'est pas forcément l'ultime.

Solution du problème n° 3 031

Horizontalement

I. Quittance. — II. Ultérieur. — III. Alène. Vin. — IV. Ru. Annelé. — V. Acuité. Le. — VI. Noble. Me. — VII. Ulnaire. — VIII. Agréables. — IX. Osiris. — X. Nul. Rie. — XI. Et. Mesure.

Verticalement

1. Quarantaine. — 2. Ulluco. Ut. — 3. Ite. « Ubu roi ». — 4. Tenailles. — 5. Trentenaire. — 6. Al. Ne. Abris. — 7. Névé. Milieu. — 8. Cuillères. — 9. Ernée. Es. Té.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 4 octobre :

DES DECRETS

- Portant création d'un centre d'études des systèmes d'information des administrations ;
- Relatif aux emplois d'initiative locale.

DES ARRETES

- Relatifs à des réserves de chasse maritime.

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 5 et mardi 6 octobre :

UN DECRET

- Relatif aux agents non titulaires du département et de la commune de Paris.

UN ARRETE

- Fixant les dispositions relatives à la formation des médecins inspecteurs de la santé.

ÉCHECS

Au championnat du monde

LA TROISIÈME PARTIE EST NULLE

Après les deux premières victoires d'Anatoli Karpov, on prévoyait une pause à Mérano, Italie, dans la finale du championnat du monde d'échecs. Victor Kortchnoï avait en effet le droit de solliciter le report à jeudi de la troisième partie.

Il n'en fit rien et, à 17 heures, se présenta devant les pièces blanches de l'échiquier. Les deux joueurs reproduisirent jusqu'au neuvième coup les mouvements de la première partie, et c'est Karpov qui s'éloigna alors du schéma précédent, craignant sans doute quelque amélioration mijotée par Kortchnoï et ses assistants.

Au quarante et unième coup, après quatre heures quinze de jeu effectif, l'armistice fut conclu. Les positions étaient en effet bloquées et aucun des deux grands maîtres ne pouvait prétendre à la victoire. Cette partie nulle était nécessaire pour faire tomber la tension après la fracassante bataille de la semaine dernière. Ce qui aurait été surprenant, c'est qu'un troisième point soit marqué dès la troisième partie.

Il avait fallu huit « nulles » à Baguio, lors de la première rencontre en 1978, avant que Karpov enregistre son premier point. Dans cette précédente finale, on a compté vingt et une parties nulles et onze victoires.

Jeudi, le champion du monde, Karpov, jouera avec les blancs et essaiera de profiter de ce petit avantage.

3e partie
Blancs : Victor KORTCHNOÏ
Noirs : Anatoly KARPOV
Gambit de la dame
(variante Tartakover)

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	ç4	é6	22.	é4	Cb4
2.	Cç3	d5	23.	Fh1	Fé8
3.	d4	Fé7	24.	é5	Cç6
4.	Cf3	Cf6	25.	Ff2	Cd4
5.	Fg5	h6	26.	F×d4	×d4
6.	Fh4	0-0	27.	Fé4	Fç6
7.	é3	b6	28.	F×ç6	×ç6
8.	Tç1	Fb7	29.	Cé4	[illegible]d8
9.	Fé2	d×ç4	30.	T×d4	×d4
10.	F×ç4	Cbd7	31.	Dd3	Tb4
11.	0-0	ç5	32.	g3	Tb8
12.	Dé2	a6	33.	Rg2	[illegible]ç3
13.	a4	Cé4	34.	Tb1	Dd5
14.	C×é4	F×é4	35.	h4	h5
15.	Fg3	Dç8	36.	Rf2	Fb4
16.	d×ç5	b×ç5	37.	Rg2	Fé7
17.	Cd2	Fç6	38.	Td1	Db7
18.	b3	Td8	39.	Tb1	Dd5
19.	Fd3	Db7	40.	Tb2	Fb4
20.	f3	Cf6	41.	Tb1	nulle
21.	Tfd1	Cd5			

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRENOBLE (France)
CENTRE DE RECHERCHE
recrute
INGENIEUR ou CHERCHEUR
POUR DEVELOPPER DES PROCEDES DE CRISTALLOGENESE DE MONOCRISTAUX UTILISES EN ELECTRONIQUE

Expérience antérieure de deux ans minimum indispensable acquise dans la recherche sur les semi-conducteurs III - V (croissance, caractérisation).

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo à no 10267 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



elf aquitaine
recherche
pour ses Laboratoires du SUD-OUEST
INGENIEUR PHYSICO-CHIMISTE

PROFIL :
- Ecole d'Ingénieur + thèse sur la physico-chimie des interfaces liquides.
- Une à deux années d'expérience professionnelle serait appréciée.
- Bonne connaissance de l'anglais.

MISSION :
- Serait chargé d'études en laboratoire liées à la récupération améliorée des hydrocarbures.

INTERET :
Situation d'avenir dans un groupe à dimension nationale et internationale.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 10488 à SNEAP - DC Recrutement - 26, avenue des lilas (Tour 12.04) - 64018 PAU CEDEX



LA CAISSE RÉGIONALE
DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA SARTHE
recrute
PROGRAMMEURS
M.I.A.G.E., D.U.T. Informatique, Ecole d'Ingénieurs + solide formation informatique
pour participer au développement de nouvelles chaînes mettant en œuvre des techniques modernes de programmation avec télétraitement.

Il leur est offert :
- Un contrat attractif ;
- Une formation complémentaire ;
- Un poste constituant une sérieuse référence dans une vie professionnelle.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et date de disponibilité à M. le Directeur de la C.R.C.A.M. de la Sarthe, 40, rue Prémartine, 72040 LE MANS.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



The high quality of General Electric Silicone's products has established General Electric among the worldwide leaders. Quality is what GE Silicones Business Division is all about. Its European Headquarters and Manufacturing facilities are located in Bergen op Zoom, the Netherlands.

Because of the continuously increasing demand for our silicone coating materials we have decided to add a professional specialist to our European marketing group and are therefore looking for an experienced

APPLICATION DEVELOPMENT SPECIALIST

who will promote and sell silicone coatings and other specialty products to the European paper industry and develop applications for silicone coatings in the European plastic and film coating industries. He/she will be reporting to the Manager Industrial Programs Europe and be located at our Headquarters or at one of our Sales/Tech. Centers in the U.K., France or Germany.

The suitable candidate will have a degree in chemical engineering (or equivalent education) and a two-year-plus experience in the paper (or related) coating industry. He/she will have a *successful sales or marketing record (or aptitude to develop in* this area) and a good working knowledge of English and either French or German.

He/she is ambitious, has a strong personality, must be capable of communicating at all levels and must be goal oriented.

Written applications in English should be sent in confidence to:

A.H.M. Da Rios
Manager Employee Relations
General Electric Silicones Europe
P.O. Box 117
4600 AC Bergen op Zoom
The Netherlands

GENERAL ELECTRIC
GENERAL ELECTRIC SILICONES
P.O. Box 117, 4600 AC Bergen op Zoom, Holland

*Trademark of General Electric Company U.S.A. not connected with the English Company of a similar name





PROCTER & GAMBLE EUROPEAN TECHNICAL CENTER
IS LOOKING FOR
YOUNG ENGINEERS M/F
for an international career at the European Technical Center in Brussels as:
Chemical Engineers
Mechanical Engineers
Environmental Engineers
Electrical Control Engineers

Our Company

The Procter & Gamble Company produces and markets more than 300 consumer oriented chemicals and household products throughout the world. The annual net sales amount to more than 11 billion dollars. In Europe, its current business is primarily *in the area of detergents, household cleaners, bar soaps, disposable diapers,* personal care products and coffee.

Our European Technical Center

Our European Technical Center, located near Brussels, provides technical support for our operating companies, situated in most European countries. The center employs more than 500 people, representing 20 different nationalities. The current additions to our staff are required to meet the demands of a growing European market.

We have immediate opportunities in the following engineering disciplines :

Process Engineering
Make profitability analysis, develop, design and install equipment and processes for new or existing facilities.

Mechanical Engineering
Develop and install sophisticated, high speed, paper converting and packing machinery in modern plants.

Environmental Engineering
Provide guidance for the design of machines and processes to meet environmental control needs. Monitor and apply in our plants local and European legislation.

Electrical Control Engineering
Develop and install modern control systems for new and existing high speed production machinery and processes.

The candidates

We are looking for university engineers, age 23 to 30, with above average qualifications. The candidate will combine an excellent *theoretical engineering background with other key strengths,* such as: leadership abilities, analytical skills, creativity with an open mind for business operations and needs, and the ambition to build a successful career. They must be flexible to move through several assignments in different engineering disciplines and different countries to acquire a broad engineering background. Good command of English is essential, since it is the working language. *Previous international experience, although* not a must, is an asset.

We offer

A challenging international career in a rapidly growing company. The new engineers will get in-depth training to enable them to acquire independently the skills to manage increasingly complex tasks. Advancement is strictly from within and on the basis of demonstrated performance.

If you are interested in one of these opportunities and meet the requirements, please *write, stating your background, qualifications* and experience to T. DE KERF, Recruiting Manager, PROCTER & GAMBLE EUROPEAN TECHNICAL CENTER, Temselaan 100, 1820 Grimbergen (Strombeek-Bever), Belgium.

IMPORTANT GROUPE SUISSE
DE TRANSFORMATION DE PLASTIQUES
recherche pour son usine en
AFRIQUE de l'OUEST
CHEF de FABRICATION

Ingénieur A.M. ou E.N.P., OYONNAX, BTS (plastiques ou similaires).

5 ans d'expérience au moins dans l'extrusion de tuyaux en PVC *l'injection et le soufflage.*

Bonne connaissance en électronique, électricité et mécanique.

Francophone de nationalité indifférente.

Nous assurons :
- une rémunération élevée et motivante en Afrique et en Europe.
- de bonnes prestations sociales.
- un logement et une voiture de fonction
- un voyage familial annuel en Europe

Merci d'adresser lettre manuscrite CV et photo récente sous référence no 1744 à

DAREP conseil
59, RUE DE LA FONTAINE AU ROI
75011 PARIS (qui transmettra)



Recherche pour le développement de son département océanographique

CHEFS DE MISSIONS HYDROGRAPHES expérimentés
JEUNES INGENIEURS OU DIPLOMES UNIVERSITAIRES attirés par l'offshore
ELECTRONICIENS DE CHANTIER

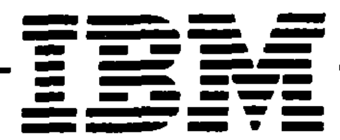
Pour réaliser des reconnaissances géophysiques et océanographiques en mer. Ce personnel sera intégré à des équipes opérationnelles. Régime d'expatriation et rémunération intéressants.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Envoyer C.V. à C.G DORIS
58 A, rue du dessous des Berges
75013 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Recherche pour son Laboratoire d'évaluation de produits
situé à LA GAUDE, près de NICE

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS ou INFORMATICIENS

GRANDES ECOLES
Hommes ou Femmes

Débutants ou ayant 3/4 ans d'expérience professionnelle, pour activités d'évaluation de produits dans le domaine des

TELECOMMUNICATIONS

(systèmes de commutation, modems, contrôleurs de communication, etc.)

Outre d'excellentes conditions de travail, la Compagnie offre de larges possibilités de perfectionnement et d'évolution. Ces postes peuvent impliquer des stages ou missions de longue durée en France et à l'Etranger, notamment aux Etats-Unis. Ils permettent à des personnalités de valeur, ayant une bonne pratique de la langue anglaise, d'accéder à des responsabilités techniques et humaines de niveau élevé.

Prière d'envoyer candidature détaillée à Ph. ROUGIER,
Service du Personnel - IBM - 06610 LA GAUDE

CONTESSE

BORDEAUX.
80.000 à 100.000 F.

Agir, décider, animer, obtenir des résultats dans un secteur économique en pleine expansion,

c'est le programme d'action que vous propose une des plus importantes chaînes d'hypermarchés française en démarrant comme **RESPONSABLE COMMERCIAL.**

Formation assurée sur le terrain.

Profil du poste : 23 ans minimum.
Formation commerciale et économique supérieure :
HEC, ESC, EDHEC, SCIENCES ECO,
Ingénieur AM, ISA, etc...

- ambitieux, vous êtes aussi actif, doué pour les contacts humains et vous avez un sens commercial développé;
- disponible, capable d'efforts soutenus pour atteindre vos objectifs;
- meneur d'hommes diplomate, pour animer et diriger du personnel;
- méthodique, apte à élaborer et à mettre en œuvre : plans, programmes, etc...

Carrière évolutive liée à vos résultats personnels.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. détaillé à :

promonor 52, rue de Douai, 59000 LILLE.
Discrétion absolue.



PAULSTRA

recherche pour son usine de CHATEAUDUN un

Ingénieur bureau d'étude

Vous êtes Ingénieur diplômé Grande Ecole Mécanique (ECP, AM, ENSI). Vous avez une première expérience industrielle et vous souhaitez élargir vos responsabilités.

Nous vous proposons un poste très complet, regroupant Bureau d'Etude, Préparation des Travaux Neufs et Matériel (consultation, suivi, aide aux investissements).

Une intéressante évolution de carrière dans le Groupe est possible, à la mesure de votre ambition et de nos attentes.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) en précisant la référence M610, à HUTCHINSON - Direction des Relations Sociales - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

bsaq carrières

SUGRO FRANCE
Importante Centrale Nationale d'achats recherche pour son siège à ALBI

ASSIST. DE DIRECTION

De formation supérieure type ESC, ESSEC, ISG... le candidat retenu deviendra après formation de quelques années un MANAGER de grande mobilité chargé de missions de conseil au sein du groupe et capable d'assurer l'intérim de chefs d'entreprise.
Placé à un haut niveau de responsabilité, il sera confronté à des problèmes touchant à la fois à l'organisation, la gestion, le commercial, le financier, la direction des hommes.
Ce poste ne peut convenir qu'à une forte personnalité dotée de très bonnes capacités d'adaptation et à un candidat âgé de 23/28 ans, motivé à l'idée d'un plan de carr. de notre société.
Adr. C.V., photo à J. MOUTON, 19, rue A.-Derain, 81000 ALBI.

GSI - Services

Groupe de la Générale de Service Informatique
Première SSCI européenne

Recrute pour son Équipe de Recherche et Développement en gestion administrative :

- **Chef de projet** avec une forte expérience en application de gestion ;
- **Analyste-Programmeur** de bon niveau ayant participé au développement d'une application de paie et de gestion de personnel.
- **Un spécialiste de paie et de gestion du personnel** ayant participé, avec les informaticiens, à l'élaboration d'un cahier des charges et à la mise en route d'une application.

Le Candidat devra être parfaitement Bilingue Français et Allemand.

Lieu de travail : **Grenoble.**

Nombreux déplacements en Allemagne (peu de déplacements supérieurs à une semaine).

Veuillez envoyer votre candidature à :

GSI-SERVICES
Département Gestion Administrative
25, boulevard de l'Amiral-Bruix, 75016 PARIS

Emplois et Carrières

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Amérique Centrale

Entreprise Métallurgique
recherche pour
AMERIQUE CENTRALE

RESPONSABLE FORMATION

Capable élaborer, animer et suivre programmes

formation ouvriers et maitrise

Expérience à un poste similaire indispensable (5 ans).
Connaissance parfaite de l'espagnol exigée.
Contrat «EXPATRIE» 3 ans minimum.

Adresser CV, photo et prétentions No 10.872
à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

ENTREPRISE NATIONALISÉE DU MIDI DE LA FRANCE

recherche

1) Pour ses mines à ciel ouvert :

DEUX AGENTS DE MAITRISE

supérieure
(adjoints de l'ingénieur)

Pour assurer les fonctions de chef d'exploitation, l'un d'eux devant également superviser un atelier d'entretien.
Les candidats auront 40 ans minimum et si possible l'expérience de grandes exploitations en découverte.

UN AGENT DE MAITRISE

chef de chantier
Agé de 30 ans minimum avec expérience.
Formation possible si bon potentiel.

2) Pour l'ensemble fond et découvertes :

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Agé de 35 ans minimum, ayant une bonne expérience de la direction d'un bureau topographique.
Notions de géologie souhaitées.

Ecrire n° 62.921 avec références détaillées AGENCE HAVAS, 28, place Henri-Barbusse, 30100 ALÈS.

Nous sommes la Filiale Française d'une société internationale spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de conditionnement d'air. Nous réalisons un chiffre d'affaires de 360 millions de francs et employons 1.100 personnes.

Restructurant notre division informatique, nous recherchons :

Ingénieur Système

qui sera plus spécialement chargé :
- d'assurer l'installation et la maintenance des logiciels de base.
- de former et d'assister les utilisateurs.
- d'étudier et de développer des outils systèmes spécifiques à nos besoins.
- de prendre en charge progressivement l'administration des bases de données.

Nous utilisons du matériel IBM sous dos/vse avec réseau de télétraitement et bases de données, ainsi qu'un ordinateur multipostes de saisie.

Ce poste est à pourvoir à notre siège social situé dans les Vosges.

Nous recherchons UN INGÉNIEUR DIPLÔMÉ DÉBUTANT ou ayant une première expérience industrielle.

Si cette proposition vous intéresse, envoyer votre C.V., photo et prétentions sous le n° 11205 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

Société Française Internationale
(secteur tertiaire) ; recherche le futur

Directeur administratif et financier

de sa filiale italienne

(CA : 200 millions de FF - effectif 2000 personnes).

Ce poste s'adresse à un ITALIEN, parfaitement bilingue français, âgé d'environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (économie, finances, commerce).
Le candidat aura une expérience spécifique de la fonction acquise soit :
- dans une PME, aux méthodes de gestion moderne,
- dans une filiale d'une société internationale.
Après une période de formation, au sein de la direction du groupe à Paris, il prendra l'ensemble des responsabilités du poste (comptabilité, trésorerie, administration, contrôle de gestion), placé directement sous l'autorité du Directeur général.
Basé à MILAN, il se déplacera dans les différents établissements italiens.
Ce poste représente une réelle opportunité de carrière dans une société en forte expansion.
Les candidatures, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, traitées avec la discrétion voulue seront adressées sous réf. 6783 à Média System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

directeur d'usine

VICHY

C'est à un créatif (au plan technique) et à un gestionnaire que nous souhaitons confier la responsabilité de l'une de nos deux unités de fabrication.

Vous serez en effet, le moteur de cette usine, en charge d'améliorer les procédés de fabrication dans le souci constant de rentabilité, et de développer l'esprit créatif du B.E., bref, de gérer et d'animer une équipe d'environ 80 personnes.

Vous possédez une solide formation de type A.M., et l'expérience de la direction d'une unité de production, si possible, dans le domaine de la tôlerie-chaudronnerie.

Vos qualités personnelles nous intéressent tout autant que votre compétence technique, c'est pourquoi nous nous attacherons à vos talents d'animateur, d'innovateur et à votre tempérament de gagneur.

C'est dans le cadre sympathique de la région vichyssoise que nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre CV sous la référence 5155 à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system



SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
établissement de
BORDEAUX
recrute un

ingénieur de haut niveau

pour travaux de *recherche* et *développement* en laboratoire sur les matériaux composites à *hautes performances mécaniques et thermiques.*
Le candidat, de formation **ingénieur-chimiste, physico-chimiste ou céramiste**, devra nécessairement posséder des connaissances en chimie du solide et en céramique, complétées d'une bonne expérience technologique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions
Service du Personnel - Société Européenne de Propulsion
B.P. 37 - 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux



THOMSON-CSF

Techniques avancées appliquées aux TUBES ELECTRONIQUES

ECP, ENST, ENSTA, ESE, ESPCI, MINES

QUALITE fabrication (Physique des Solides/Matériaux)

QUALITE produits finis et liaisons clients (Electronique industrielle / Radiocommunications)

Evolutions possibles

Envoyer C.V. – photo : B.P. 84 - 74201 THONON LES BAINS (Hte Savoie)

responsable ventes & administration des ventes

Une très importante IMPRIMERIE (900 personnes) implantée en BRETAGNE, recherche dans le cadre de sa restructuration un CADRE COMMERCIAL de haut niveau.

Sa mission sera double:

- *d'une part il sera chargé de vendre des produits d'impression de labeur auprès d'une clientèle d'Editeurs, d'Agences de Publicité... avec l'aide d'une petite équipe de Représentants;*
- *d'autre part, il devra encadrer une équipe d'agents techniques (20 personnes) chargés de la gestion, des devis et du lancement des produits. Il participera à la mise en place des nouvelles applications de l'informatique à la gestion des commandes.*

Ce poste - basé dans une ville universitaire de Bretagne - conviendrait à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMMERCIALES possédant de réelles qualités de Vendeur, de Négociateur et d'Organisateur, et ayant une solide expérience commerciale acquise de préférence dans une industrie de transformation. ANGLAIS courant indispensable.

Les dossiers de candidatures indiquant rémunération actuelle - sous réf. 2260 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

RECHERCHE
DIRECTEUR TECHNIQUE
gestion pool de matériel, accueil-diffusion sur plusieurs salles, conseil scénographique, expérience *confirmée* décentralisation, rémunération convention collective.
Disponibilité immédiate.
Envoyer C.V. : théâtre (A.G.A.T.) 1, place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers. (49) 41-28-33.

NICE
SECRÉTAIRE TRILINGUE
parlant couramment l'anglais et l'allemand, minimum 30 ans, personnalité agréable pour Centre International.
Ecrire C.V. détaillé à :
Institut de français
06230 VILLEFRANCHE-S/MER.

LE BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES organisme public à vocation internationale, recherche pour son complexe scientifique et technique d'ORLEANS LA SOURCE

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il sera chargé au sein d'une petite équipe de participer à la conception d'équipements en géophysique et en appareils de mesure.
Les candidats, de formation grande école *ou universitaire*, devront présenter une expérience professionnelle d'environ 2 ans micro-informatique traitement du signal.
Débutants acceptés.

Adr. lettre de candidature avec C.V., *réf. et prétentions* au BRGM/DPEL B.P. 6009, 45060 ORLEANS Cedex.

Un ensemble industriel de plus de 2 000 personnes, premier fabricant français de machines à laver et sèche-linge, filiale THOMSON-BRANDT, crée à LYON

DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

deux jeunes candidats type HEC, ESSEC, SUP de CO désireux d'être formés par des missions opérationnelles diverses auprès de Chefs de Services responsables, l'un sur des problèmes de logistique (flux des approvisionnements, par exemple), l'autre sur des problèmes de personnel (communication à l'intérieur de l'entreprise, par exemple). Ils seront affectés ensuite à un poste de plus grandes responsabilités au sein du groupe à dimension internationale.

Ecrire au Cabinet Gatier, 32 rue Barrême 69006 Lyon, sous référence 690.

média-system

Cabinet Gatier

créer la fonction export

C'est une réelle opportunité dans la mesure où tout est à faire dans un environnement de marché très porteur.

Après avoir acquis une bonne connaissance de nos produits, vous prendrez en main leur commercialisation sur l'Europe et certains pays en voie de développement tels que l'Afrique et le Moyen-Orient.

Il vous faudra donc créer les documentations, mettre en place les réseaux appropriés, procéder aux études de marchés et bien sûr vendre et faire vendre.

De notre côté, nous vous apporterons la garantie d'une entreprise en fort développement dans le domaine des produits d'équipement liés à l'éclairage public.

Le poste est basé dans une région particulièrement sympathique du centre de la France.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5163 à Michel MONIER:

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

Notre PME spécialisée dans la construction métallique (charpente, coffrage) connaît une forte expansion tant sur le plan local que *national. Pour accroître notre efficacité il s'avère* indispensable de confier la gestion, l'animation et la coordination de notre atelier (45 personnes) à :

UN RESPONSABLE DE FABRICATION (100-120 000 F)

dépendant directement de notre PDG.

Outre une grande expérience de la fonction (10 ans *minimum*) dans le domaine de la construction mécanique ou métallique de grosses pièces, *de la chaudronnerie il est impératif que le* candidat ait des connaissances en soudure, traçage, dessin et tout ce qui concerne les problèmes de manutention.

Cependant le critère principal sera une expérience réussie dans *l'exercice de l'autorité* et la gestion de production.

Le poste est à pourvoir à VERVINS (AISNE).

Envoyez C.V. + photo sous réf. : 9513

VALENS CONSEIL
VALENS CONSEIL
BP 359 - 75064 PARIS CEDEX 02

Jeune chef service de personnel et des relations humaines

LA FILIALE (400 PERSONNES) D'UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, leader sur son marché, offre un poste de Jeune Chef de Service de Personnel et de Relations Humaines.

Rattaché au Directeur Général, il collaborera étroitement à l'élaboration d'une politique sociale dynamique de la société en liaison avec celle du groupe.

Il sera responsable de son application dans les domaines suivants : recrutement, formation, promotion, politique de rémunération, système d'appréciation...

Poste intéressant et autonome pour un homme d'ouverture et de dialogue de formation supérieure juridique (droit du travail) et/ou psychologique, *disposant d'une première expérience* réussie de 3 à 5 ans.

Poste ville Sud-Est.

Ecrire sous référ. VF 139 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris **efap**

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Futur directeur d'une importante usine dans un grand groupe industriel

Filiale d'un très grand groupe industriel, notre unité d'environ 700 personnes, à deux heures de Paris, s'est récemment dotée des moyens et des hommes supplémentaires qui lui permettent d'occuper une place de 1er ordre sur son marché. Les résultats actuels, en prise de commandes, prouvent que nous avons fait les bons choix. L'augmentation de volume, la sophistication des procédés, une structure plus décentralisée impliquent maintenant un management plus étoffé.

Nous souhaitons placer auprès du dirigeant actuel de l'usine un numéro deux capable de prendre sa succession. *Il sera essentiellement chargé dans un premier temps du développement social et technologique.*

Agé de plus de 38 ans, ingénieur grande école, fort de vos responsabilités dans une usine de plus de 400 personnes, vous connaissez bien l'univers de la chaudronnerie et vous souhaitez une direction plus large. Capable de choix stratégiques et techniques avec l'appui d'une équipe d'ingénieurs compétents et "pointus" vous avez aussi le goût d'un management moderne des hommes et le talent de savoir faire participer.

Jean Masson vous remercie de bien vouloir lui écrire s/réf. 1354 M, 1 rue de Berri, 75008 Paris, et *vous assure de contacts très confidentiels.*

SOURCES



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

étudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

L'Association pour le Développement de l'Insertion Professionnelle ouvrira au mois d'Octobre 1981 **deux stages spécialisés** de formation préparant aux :

POSTES D'ASSISTANTES SECRÉTAIRES EN INFORMATIQUE ET EN BUREAUTIQUE APPLIQUÉE

– Niveau de recrutement : BAC - BAC + 2
– Durée : 4 mois et demi

POSTES DE RESPONSABLES INFORMATIQUE DE PMI

– Niveau de recrutement : BAC + 2
– Durée : 6 mois

- Conçus en liaison étroite avec les entreprises en fonction de besoins *nouveaux*, ces *stages* sont réservés aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans.
- Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à **75 % du S.M.I.C.**

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

Marie-Pierre Hulot
ADIP, 63, avenue de Villiers, 75017 PARIS
Tél. : 766.84.22

étudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

L'Institut de Gestion Sociale ouvrira pour *l'emploi* **un** *stage* **spécialisé** *de formation* et d'insertion professionnelle au mois d'octobre 1981 :

INFORMATIQUE ET CONTRÔLE DE GESTION EN PMI

- **5 mois de préparation professionnelle** comprenant une formation théorique et un stage d'application en entreprise.
- Cette formation est réservée aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ayant suivi avec succès **3 années d'études supérieures** (licence, école de gestion et d'ingénieurs).

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à **75 % du S.M.I.C.**

Les demandes de candidature doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

Thierry Schaaff
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
63, avenue de Villiers, 75017 PARIS
TÉL. : 766.84.22

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
recherche pour sa branche Assurances

attaché d'études

Dans l'unité "Actuariat, Situation financière, Comptabilité générale" des assurances collectives, il participera à des travaux d'inventaires, d'analyse de résultats, de surveillance des portefeuilles d'assurances.
Diplôme de l'enseignement supérieur avec une formation complémentaire en statistiques, âgé d'environ 30 ans, il devra posséder une expérience de 3 ans au moins dans la branche Assurances.
Rémunération annuelle 100 à 110.000 F selon expérience.
Merci d'écrire avec CV et photo, sous réf. V 162 à
PAJ Conseil
2 rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
proche banlieue Nord, accès par métro
recherche
pour activités études et développement de nouveaux produits

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Temps réel sur mini-calculateur - SOLAR ou MINI 6

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Temps réel sur micro processeur 6800 ou 8080

Pour ces 2 postes, 3 à 5 ans d'expérience sont indispensables.
Possibilité d'avenir pour personne dynamique

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence 10-098 à :
PIERRE LICHAU SA - BP 220
75063 PARIS Cédex 02 *qui transmettra.*

LEVI'S

entrez dans la légende

Alliez le professionnalisme et la rigueur à un style de vie sympathique et décontracté au sein d'une entreprise dont la croissance fait rêver.
Notre Service Informatique est le fer de lance de notre dynamisme.

ingénieur système

De formation supérieure, orienté système, vous disposez d'une première expérience réussie sur IBM (VM/CMS, DOS/VSE -CICS, VSAM, TOTAL) et vous souhaitez élargir vos responsabilités vers l'organisation.
Vous avez la volonté d'innover autour d'un outil performant IBM 4341 et d'inventer avec nous un nouveau système de communication. Réf. 5153

analyste

De formation IUT, MIAGE, ou équivalent, vos connaissances sur IBM (CICS - VSAM - DL1) doivent vous permettre de participer efficacement à la définition et à la réalisation de systèmes d'information. Réf. 5154

Nous ferons volontiers confiance à de jeunes débutants à fort potentiel.
Ces deux postes sont à pourvoir à PALAISEAU.

Merci d'envoyer votre CV en précisant la référence choisie à Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié ces recherches.

média-system

CSNCR



Contrôle et Prévention

ORGANISME DE CONTROLE TECHNIQUE AGREE

50 implantations en France et à l'étranger
1500 personnes

recherche
dans le cadre du développement de son SERVICE SYSTEMES

DEUX INGENIEURS

(A.M., IDN, ENSI, INSA **ou équivalent)**

Le premier, pour audit et suivi de projets informatiques.

Le second, pour évaluation de systèmes automatisés (sécurité, sûreté de fonctionnement, vulnérabilité).

Pour ces deux postes, basés dans la région parisienne, une expérience professionnelle est souhaitée, mais non exigée.

Adresser dossier de candidature à C.E.P.
Bureaux Evry 2
523 Terrasse de l'Agora
91034 EVRY, à l'attention de M. LADAME.

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale.

plus de 3.000 INGENIEURS / TECHNICIENS - 80 % du C.A. à l'Exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFF-SHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID propose plusieurs opportunités de carrière à des :

Chefs de projets X - Mines - Centrale - Ensam... pour prendre en charge les Etudes et Réalisations de Projets Industriels dans les domaines Pétrole - Métallurgie. Ces postes opérationnels ne seront confiés qu'à des Ingénieurs ayant assumé depuis au moins 6 ans des responsabilités effectives de la fonction et dont les aptitudes professionnelles et humaines ne sont plus à prouver. L'excellente maitrise de l'anglais est indispensable, l'espagnol un atout supplémentaire. réf. 7277 / A

Ingénieurs process Mines - Ensam - IDN - ECP - ECL - ...pour participer à la réalisation technique de grands projets industriels (Hauts Fourneaux - Acieries - Laminoirs - Conception Pétrole). Il leur sera confié des responsabilités offrant un très large champ d'intervention technique comme spécialistes. Ces Ingénieurs Débutants ou justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans en Industrie Lourde, possèdent des capacités de meneur d'hommes et de gestionnaire de marchés. La pratique de l'anglais courant est indispensable, l'espagnol souhaitable. réf. 7277 / B

Assistants chefs de projets Ingénieurs de Formation Grandes Ecoles : Ils seront chargés au siège ou à l'étranger de la prévision et du contrôle de réalisation des projets (coûts et délais). Une expérience en milieu industriel est souhaitable. Anglais courant indispensable. réf. 7277 / C

Jeunes ingénieurs diplomés Ensam - IDN - INSA - ECAM ... au delà des aspects techniques nous offrons à de jeunes Ingénieurs débutants ou possédant une première expérience dans les spécialités : Construction Métallique - Electricité - Régulation Automatisme, l'opportunité d'apprendre des techniques avancées. Ces postes de début de carrière doivent permettre selon les aptitudes et le sens des responsabilités une évolution rapide. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. réf. 7277 / D

Dessinateurs projeteurs les candidats de niveau B.P. ou BTS, âgés de 26 ans minimum, seront intégrés dans les Bureaux d'Etudes Electricité et Régulation Automatisme. La connaissance de l'anglais est souhaitable. réf. 7277 / E

Techniciens de planning et de Contrôle des Coûts de Projets Les titulaires de niveau BTS minimum justifient d'une expérience indispensable acquise en Industrie Lourde. Une bonne connaissance de l'anglais serait très appréciée. réf. 7277 / F

L'ensemble de ces postes peut impliquer des déplacements de courte durée et de longue durée en France et à l'Etranger.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature complet sous référence correspondante en précisant la spécialité choisie afférente à la fonction à B. MAZIERES Direction du Personnel SOFRESID 59, rue de la République 93108 MONTREUIL Cédex
Vos candidatures seront traitées confidentiellement.



Société Commerciale (Siège Paris)
C.A. 100 Millions de Francs - importateur de matériel japonais HI-FI et VIDEO
crée de nouveaux postes et recherche

inspecteurs commerciaux

- pour son département HI-FI secteur Paris et secteur Nord, Normandie
- pour son département VIDEO (vidéo professionnelle et vidéo surveillance) secteur Paris.

Salaire fixe + % + voiture + frais.
Les candidats seront reçus rapidement sur leur secteur.
Envoyer CV, photo en précisant le département choisi sous réf. ICM6 ou téléphoner à
JOB conseil 1 Place Carnot 54000 NANCY tél. 16(8)336.45.71-337.43.56

AETA

SOCIETE DE TELEMATIQUE
recherche pour son nouvel établissement en zone industrielle de VELIZY

INGENIEURS

1 à 5 ans d'expérience, pour le développement de matériels de haute technicité à base de micro-processeurs.

INGENIEURS TELECOM

3 à 5 ans d'expérience, ayant pratiqué des techniques analogiques et fréquentielles BF (filtres passifs ou actifs).

Bonnes connaissances théoriques souhaitées.

AGENTS TECHNIQUES

ayant quelques années d'expérience dans le domaine des techniques analogiques et fréquentielles BF.

Adresser C.V. à AETA, 1, rue de Verdun 92140 CLAMART.

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES

(X - Centrale - Mines - ENSTA - ENSI - ...)

— Vous êtes actif, rigoureux et précis dans vos analyses,
— Vous êtes un créateur, doué de solides qualités de réalisateur,
— Vous souhaitez travailler en équipe, sur un produit de haute technicité, à l'aide de moyens performants (CAO en particulier),
— Vous préférez convaincre plutôt qu'imposer,
— Vous voulez participer au développement d'une Société dont les activités s'inscrivent dans un cadre international,

Nous vous proposons de prendre des responsabilités à la mesure de vos capacités et de vos ambitions,

— En vous donnant la possibilité de découvrir notre Entreprise (130.000 personnes, leader mondial dans son domaine) et son Produit par une approche originale et très motivante.
— En vous offrant un poste de Responsable dans notre **Service Industrialisation**, situation idéale pour faire la synthèse entre les contraintes liées à l'utilisation de matériaux très élaborés et les exigences d'un procédé de fabrication en évolution permanente,
— En ouvrant des perspectives d'évolution ultérieures très larges en France ou à l'étranger : Recherche, Fabrication, Technico-commercial, selon vos aptitudes et vos goûts personnels.

Ecrire en joignant C.V. à INTERMEDIA n° 443 A
59, rue La Fayette - 75009 PARIS,
qui transmettra.
Discrétion assurée.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT REGION PARISIENNE
recherche son

chef comptable

Il devra prendre en charge l'ensemble de la fonction comptable de la société composée d'établissements multiples et de filiales.
Le service comptable du siège dont il aura la direction comprend une vingtaine de collaborateurs.
Le candidat que nous retiendrons sera un spécialiste des problèmes comptables et fiscaux et aura acquis une expérience de plusieurs années si possible dans le secteur bâtiment.
En dehors de ses compétences techniques (formation DECS + révision comptable + ...) sa valeur personnelle sera déterminante dans notre choix.

Les candidats intéressés adressent un CV sous N° 8057 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Vous êtes Jeunes Ingénieurs

VOTRE VOCATION — VOTRE SPECIALITE
- LE BATIMENT
- LES TRAVAUX PUBLICS
- LE GENIE CIVIL

LA NOTRE AUSSI

Alors venez rejoindre

SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES **SAE**
Groupe 1er plan (15 000 personnes)

Pour réaliser vos ambitions.

Dans la structure décentralisée de nos établissements et de nos filiales et grâce à l'autonomie que vous disposerez, le cadre performant que vous voulez devenir pourra faire carrière.

Nous prévoyons pour 1982 une importante progression de chiffre d'affaires en France et à l'étranger, participez avec nous à ce développement.

De nombreux postes sont à pourvoir dans toutes les régions de France et après formation à l'étranger.

MANIFESTER VOTRE SOIF DE RESPONSABILITE NOUS VOUS DONNERONS L'OCCASION DE LES ASSUMER.

Adresser votre candidature à la Direction du Personnel

SAE
Pour la région parisienne Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres 92250 BOULOGNE
Pour la province en précisant la région
32, avenue de New-York — 75784 Paris Cedex 16

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
au Sud Ouest de la Région Parisienne
recherche

INGENIEUR D'ATELIER

ARTS ET METIERS
Ayant quelques années d'expérience dans le domaine aéronautique.

Envoyer CV, lettre manuscrite sous réf. 8.297 CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra

---

*annonce parlée**

Ingénieurs électroniciens Pourquoi pas l'automobile?

La voiture de demain aura des « puces » sous le capot, pour optimiser son fonctionnement, économiser l'énergie et accroître sa fiabilité.
Aux équipements traditionnels seront substitués des systèmes électroniques, dispositifs sophistiqués et performants.
Nous recherchons trois ingénieurs électroniciens passionnés d'électronique et d'automobile pour : Etudier, Concevoir, Industrialiser, Tester l'électronique automobile du futur. Ils auront dans l'idéal 3 à 4 ans d'expérience, les candidatures de débutants imaginatifs seront également appréciées.
Postes à pourvoir à Paris et en Province (Bord de Mer).

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. référence 1124.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

Sté française, la plus importante filiale européenne d'un groupe américain, leader sur le marché des composants électroniques actifs, en expansion continue recherche pour sa division

Informatique Industrielle

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Leur mission : vendre nos systèmes sur la région parisienne (un poste est également à pourvoir à Toulouse)
Un ou deux ans d'expérience dans ce secteur, la pratique de l'anglais, un tempérament de gagneur seront de solides atouts.

Autonomie, forte rémunération, nombreux avantages et réelles possibilités d'évolution sont assurés aux candidats bien décidés à réussir.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à

ANALOG DEVICES
12, rue Le Corbusier
SILIC 204
94518 RUNGIS Cedex

Coordination sociale SC. PO., PSYCHO. ou SOCIO.

Fort d'une première expérience en fonction personnel en entreprise, ou bien spécialiste des problèmes de communication, formation, éventuellement audio-visuel, via la recherche appliquée ou l'animation, vous aspirez à une tâche plus globale.

Groupe industriel, de dimension internationale, dans des technologies de pointe que sont les composants électroniques, nous créons pour notre établissement de Tours un poste de vrai responsable des relations humaines.

Le climat chez nous est bon, l'ambiance jeune, l'esprit tourné délibérément vers la performance, la compétitivité, et vous vous en doutez, la qualité.

A l'écoute de l'attente des hommes et des femmes au travail, vous saurez être l'agent de l'innovation sociale que nous souhaitons. Une réelle politique du personnel est à concevoir. De l'accueil à l'animation, de la prévision des besoins à la politique des salaires, c'est dans tous les domaines de la communication et des relations sociales que nous attendons que vous proposiez des mesures.

L'environnement est propice à une telle réflexion. Ville universitaire, très animée sur le plan culturel et sportif, Tours devrait vous séduire pour ce changement professionnel.

Si vous vous sentez concerné par ce poste, veuillez prendre contact avec notre conseil, le cabinet CLEAS qui étudiera avec vous votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 222 M

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

CARRIERES INTERNATIONALES POUR DE JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

UN GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS, de dimensions internationales, souhaite recruter, pour des affectations de courtes ou longues durées à l'étranger, de jeunes Diplômés de Grandes Écoles, ou des universitaires de niveau équivalent.

Informaticiens de haut niveau, et ouverts aux problèmes financiers, ils auront à assurer la réalisation d'applications bancaires sur mini-ordinateurs ou en temps réel.

Après une période de formation à nos activités, ils effectueront de fréquentes missions de courte durée ou des missions de longue durée (donnant lieu à statut d'expatriation) à l'étranger, pour mettre en place et développer des systèmes informatiques.

La connaissance de l'Anglais est exigée. Celle d'une autre langue est souhaitée.

Ces fonctions sont évolutives et débouchent sur de plus larges responsabilités dans notre groupe.

Les candidatures, accompagnées d'un CV détaillé, sont à adresser, sous la référence 72553, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

responsable système

OS.VM • I.B.M. 4341 •
ITEL AS 3-5 • RESEAU

pour en savoir plus tél. :

774 84 34

Mais si vous préférez écrire, adressez votre candidature sous référence 6575 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

Vous avez le goût de la construction, vous aimez les défis générateurs de progrès, vous adhérez à nos principes : délai-qualité-prix. Venez nous rejoindre, construire et développer avec nous votre carrière.

Le responsable administration - gestion - finances d'une de nos principales directions opérationnelles recherche 2 adjoints

. X, ECP
ou équivalent

formation complémentaire ESSEC, IAE, ISA . . . souhaitée. Débutant ou ayant une 1ère expérience. Connaissance de l'Anglais appréciée.
Vos missions :
- contrôle de la gestion des directions de travaux : - participation à l'élaboration des plans annuels et triennaux, - synthèse des résultats,
- conception et mise en œuvre des outils de gestion,
- formation et perfectionnement des gestionnaires et conducteurs de travaux aux méthodes de gestion,
- suivi du contentieux chantiers.

(Réf. 5792 IN)

. HEC, ESSEC
ou équivalent

débutant ou ayant une 1ère expérience. Connaissance de l'Anglais appréciée.
Vos missions seront :
- contrôle de la gestion des directions commerciales, études et méthodes de la branche : - participation à l'élaboration des plans annuels et triennaux, - synthèse des résultats,
- collaboration à la gestion de la trésorerie,
- conception et mise en place des nouveaux outils de gestion,
- conseil en gestion auprès des hiérarchies,
- préparation des rapports semestriels destinés à la Direction Générale du groupe,
- organisation des réunions d'information.

(Réf. 5792 CO)

Ces fonctions vous permettront, après intégration, d'acquérir très rapidement une bonne maîtrise de l'organisation et de la gestion d'une de nos branches opérationnelles (700 millions de Frs). Nous souhaitons ensuite vous voir évoluer vers des responsabilités administratives plus larges ou vers des missions opérationnelles sur chantier.



Merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence du poste choisi à François Jacquel - BOUYGUES - Direction du Personnel - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Construisez avec nous votre carrière.
Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
CENTRE D'ESSAIS EN VOL
recherche
pour service informatique

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pour gestion du personnel, avec utilisation du progiciel GIP (gestion intégrée du personnel).

Profil :
– Ingénieur débutant ou 1 à 2 ans d'expérience ;
– connaissances IBM + COBOL nécessaires ;
– connaissances GICS souhaitées.

Adresser C.V. au Chef du Personnel, CENTRE D'ESSAIS EN VOL, Base d'Essais de BRÉTIGNY, 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

SOCIÉTÉ DE DOCUMENTATION TECHNIQUE
proximité place de la République Paris.
recherche

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
RÉDACTEURS-ÉLECTRONICIENS

Pouvant assumer postes de
Responsables d'affaires
Conception et réalisation documents de synthèse concernant systèmes complexes et électronique avancée.

Adresser C.V. et prétentions à n° 9.807 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Vendre de l'aéroport

Tour opérator, vous vendez du voyage aérien en France, Europe et Afrique. Vous avez la volonté de créer votre agence, dans quelques années, le temps d'affirmer votre compétence, de nourrir le carnet d'adresses et de réunir les capitaux ? OK ?

Nous vous proposons le challenge suivant. Notre Chambre de Commerce dispose dans la région parisienne d'une plateforme parfaitement aménagée bien connue des spécialistes. Vous allez créer des produits parce que vous êtes un vrai professionnel qui ne néglige ni le pré-acheminement ni l'assurance annulation pas plus que les contacts avec les représentants locaux en basse saison. Vous vendrez des départs groupés à des collectivités ou à des particuliers en fonction d'une stratégie bien ciblée. Vous bénéficierez de nos études d'impact, de motivations, de budget, de nos premières réussites et de l'image de marque de la Chambre de notre région. Votre rémunération sera proportionnelle à votre réussite. Vous traiterez avec les agences, les transporteurs, les hôtels et les compagnies utilisatrices de l'aéroport comme avec celles susceptibles de s'y intéresser, qu'elles soient étrangères ou françaises (de toute façon, l'anglais est indispensable).

Nous conviendrons d'un contrat de deux ans (fixe, intéressement, remboursement de frais). Toutes vos suggestions dans ce domaine nous intéressent (montant, bases de calcul, etc...). A terme, nous devrions poursuivre notre coopération sous une autre forme puisque tous les élus de notre Chambre de Commerce mettent leur point d'honneur à aider les jeunes à créer leurs entreprises. Envoyez votre lettre aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 814 613M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

chef de produit
INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'HOMME : Vous avez 27 ans environ, vous êtes diplômé Pharmacien, ESSEC, SUP de CO ou équivalent et vous possédez une première expérience de l'Industrie Pharmaceutique d'une ou deux années comme Assistant Chef de Produit ou Responsable des Etudes de Marchés et vous connaissez particulièrement l'Antibiothérapie.

L'ENTREPRISE : Nous sommes un important Laboratoire, filiale d'un puissant Groupe International et nous recherchons un **JEUNE CHEF DE PRODUIT.**

LE POSTE : Il s'agit de prendre la responsabilité au sens plein du terme d'un important Produit et d'en assumer son développement et sa commercialisation.

Le lieu de travail est à proximité de l'Etoile et les possibilités de promotion au niveau de notre Laboratoire comme au sein de notre Groupe sont très ouvertes. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 409-M à

sēlor
29, rue Tronchet
75008 Paris

SOURCES

informatique

Nous sommes un organisme administratif très important chargé de gérer des personnels de statuts très variés (80 000 personnes réparties entre plus de 500 régimes différents).

Nous modernisons notre système de paie et recherchons un

CHEF DE PROJET

capable d'animer la petite équipe dont il aura la responsabilité.

Nous demandons une expérience professionnelle de 4 ou 5 ans d'Informatique, ayant fait acquérir l'habitude des sites IBM au niveau matériel et, au niveau logiciels, des systèmes de gestion de personnel et de paie.

L'expérience de la fonction publique et la connaissance des progiciels GIP, SIGAPAYE, du Télétraitement, de VM-CMS, CICS et VSAM seraient des atouts préférentiels.

Une formation supérieure (minimum MIAGE) nous parait indispensable.

Nous offrons des conditions de travail tout à fait intéressantes (large accès à des formations complémentaires, rémunération indexée, etc...).

Lieu de travail : PARIS EST.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 4800-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ASSISTANT CONTROLE DE GESTION

Vous êtes jeune diplômé d'une grande école de commerce, titulaire du DECS et parlez allemand.

Pendant un an, vous serez formé à nos méthodes de prévision et de contrôle et prendrez progressivement une responsabilité effective d'aide à la gestion de plusieurs unités commerciales.

Après cette période de formation, en fonction de vos goûts et aptitudes et des opportunités de l'entreprise, vous pourrez ou continuer votre évolution au contrôle de gestion ou prendre une autre responsabilité dans le cadre de notre direction administrative et financière.

Ecrire HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines, BP 111, 94250 GENTILLY, sous référence 2072.



France
CA 1,2 MF

filiale d'un des premiers groupes chimiques européens

HAVAS CONTACT

Un des plus importants groupes industriels français, d'envergure internationale, recherche pour étoffer le Service Juridique de son siège social à Paris, un

JURISTE CONFIRMÉ

ayant, outre une solide formation de base - 3e cycle universitaire ou Institut d'Études Politiques par exemple - quelques années d'expérience professionnelle, soit comme juriste d'entreprise, soit en cabinet conseil, avec des compétences particulières dans le domaine des contrats notamment internationaux. Anglais indispensable.

Adresser lettre de candidature avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sous réf. 38574 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

Société d'Engineering en pleine expansion recherche pour son service :

Achats et matériel d'entreprise
Jeune ingénieur

ayant une expérience industrielle antérieure d'environ 3 ans, de préférence en tant qu'Ingénieur d'Affaires ou Ingénieur aux Achats.

Nous lui confierons :

La négociation, la gestion et le suivi de marchés d'entreprise de grande ampleur.

Si vous cherchez un poste qui allie le sens des contacts à la rigueur de l'ingénieur.

Merci d'écrire sous référence 6585 à rscg carrières 48 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



TRANSAC **Alcatel** — LEADER DE LA PERI INFORMATIQUE FRANCAISE

recrute dans le cadre de son expansion pour renforcer la Direction Technique et la Direction des Applications

des ingénieurs logiciels de haut niveau

Les candidats diplômés Grandes Ecoles devront avoir une expérience de quelques années en logiciel sur systèmes temps réel.

Une bonne connaissance des langages évolués et des réseaux serait très appréciée.

Nous leur confierons soit l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, soit la responsabilité de grands projets techniques.

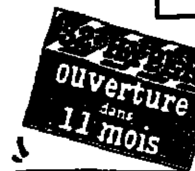
Nous offrons à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution et une rémunération motivante.

Lieu de travail : Massy 5' R.E.R.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Michel BERNET-ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

Jeune contrôleur de gestion,

tout est à faire, tout est à créer !



Des fondations du bâtiment à l'arrivée du premier des 35 ou 40 000 clients le jour de l'ouverture, il se sera écoulé 11 mois.

Pendant cette période, nous aurons implanté les rayons, commandé les matériels d'agencement, de stockage, **recruté 300 collaborateurs**, élaboré *notre campagne de publicité*, positionné notre magasin en fonction de la concurrence... et mis en place un contrôle de gestion efficace.

Et c'est là que vous, **JEUNE DECS ou BAC + 4 (Option *finances comptabilité*)**, *vous intervenez*. Avec une **expérience de 2 ans** acquise en entreprise ou en cabinet vous avez une **parfaite maîtrise de la comptabilité** et, si possible, l'expérience d'un système informatique.

Votre sens des contacts, votre **goût des responsabilités**, votre **volonté d'évoluer** et **d'aller plus loin** dans votre métier, ce sont vos « plus ».

Pour une mission axée tout d'abord à 100 % sur la fiabilité des résultats, vous serez chargé de :

- recruter, former et animer une équipe comptable (8 personnes environ),
- mettre en place les procédures de contrôle interne et former l'encadrement à les respecter.

En outre, vous serez responsable de l'établissement des ***comptes d'exploitation mensuels, du bilan trimestriel** et de* **la mise au point des objectifs du magasin.**

Vous travaillerez en toute autonomie. Votre action sera directement liée au terrain. Pour vous qui aimez un travail varié, concret, efficace, qui êtes prêt à vous investir, c'est l'assurance **d'évoluer à terme vers une fonction de conseil.**

Pour une ouverture prévue dans le sud de la région parisienne,

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la réf. M 505 à Pierre-Albert WEVERS AUCHAN MELUN - Centre commercial de Boissénart - R.N. 6 - 77240 CESSON.

MEDIA BA

AUCHAN
UN TERRAIN D'EXPERIENCE

Organisme national de Contrôle et de Prévention Générale recherche le

RESPONSABLE DU SERVICE PRÉVENTION SÉLECTION FORMATION

Région parisienne

Mission :
- action commerciale sur la région ;
- Diagnostic des besoins en prévention, formation et sélection, conseil auprès des Directions des Entreprises et négociation des plans d'intervention.
- animation des sessions de formation de niveau cadres.
- gestion et animation de l'équipe d'intervenants ;
- gestion du compte d'exploitation de la région.

Profil : formation d'ingénieur souhaitée.
- connaissances techniques de la Sécurité.
- compétence en formation et animation.
- expériences commerciale et gestionnaire.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous référence LZ-LM 25 à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil, 25, rue François-Iᵉʳ, 75008 Paris.

SOCIETE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
(Systèmes analogiques et numériques - traitement du signal)
recherche

4 INGENIEURS TRAVAILLANT DIRECTEMENT SOUS LA RESPONSABILITE DU DIRECTEUR TECHNIQUE DE LA SOCIETE

Salaire proposé	
140 000 +	**Un ingénieur confirmé**, circuits numériques. Fonctions d'études et développement de circuits *numériques TTL, MOS, LIS, micro*-processeurs. Formation souhaitée : ISEP, ISEN, ESME etc..., ayant expérience dans le domaine considéré avec de bonnes connaissances analogiques.
140 000 +	**Un Ingénieur confirmé**, circuits analogiques linéaire et découpage. Connaissances numériques. Formation souhaitée : ISEP, ISEN, ESME etc..., ayant expérience études et développement dans des firmes réalisant des appareillages à haute performance .
110 000 +	***Un Ingénieur analyste**, programmeur ayant la connaissance de la gestion des périphé*-riques par interfaces spécialisées et capable de réaliser des programmes de test.
Pour le Service Après-Vente International	
140 000 + et frais de déplacement	**Un Ingénieur Hardware service international**, ingénieur confirmé très polyvalent sur le plan technique, il assurera l'installation et la maintenance de nos équipements commercialisés dans le monde. Anglais lu et parlé indispensable. Une formation aux spécificités techniques de la Société sera assurée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 10264 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

*annonce parlée**

Ingénieur Électricien

«Installations industrielles»

CREIL-CHANTILLY — ANGLAIS PARLÉ

Très important groupe métallurgique français. nous recherchons pour l'une de nos grandes usines (2 000 personnes)
un ingénieur électricien jeune, diplômé ESE, IPG ou équivalent,
ayant quelques années d'expérience des études et des chantiers industriels.
Il sera chargé de diriger les études et de superviser les travaux d'installations nouvelles importantes en apportant autant de soin aux impératifs de sécurité qu'à la gestion des budgets d'investissement.
Poste évolutif — Logement assuré

* **Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 975**

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

SMITHKLINE

Groupe mondial, représenté par les Laboratoires pharmaceutiques
SMITH KLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET
recherche

MEDECIN

intéressé (e) par

le **MARKETING** et la **PROMOTION**

Poste : rattaché au Directeur *Médical pour assurer auprès des Services* Marketing et Vente le support médical nécessaire à la conception et à la réalisation des plans promotionnels (contribution rédactionnelle, pédagogique, relationnelle, etc)

Profil :
- Diplôme de Docteur en Médecine
- Courte expérience médicale souhaitable ainsi que quelques années dans l'industrie pharmaceutique.
- Homme ou Femme de communication, à l'aise dans le travail d'équipe
- *Curiosité intellectuelle et pratique*
- Anglais apprécié

Ecrire avec CV, photo, désiderata à Direction du Personnel
Réf. R.B., 15, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX
Réponse et discrétion assurées.

Filiale d'un très important groupe français recherche pour son département électronique automobile (92), des

INGÉNIEURS MICRO INFORMATICIENS

Au sein de petites équipes, ils participeront aux études et développement de tout ou partie de systèmes.

Ces postes conviendraient à des candidats ayant quelques années d'expérience dans la programmation et l'émulation de micro-processeurs, *et la connaissance des outils de développement* (les candidatures de débutants seront également étudiées attentivement).

Écrire avec CV détaillé et rémunération actuelle *sous référence 72556 à Solange MONTEIL*



plein emploi
10, rue du *Mail* - 75002 Paris.
Conseils en ressources humaines
depuis 1959.

Hertz n°1 mondial location véhicules

recherche pour sa filiale Française (siège social : 78-LE CHESNAY)

l'assistant de son directeur du personnel

Agé de 25 ans minimum, de formation BTS, IUT, Écoles de Cadres Administratifs ou Commerciaux (avec au moins 2 ans d'expérience), il sera chargé d'établir *les statistiques mensuelles.*

- salaire,
- budget frais de personnel,
- contrôle des effectifs,
- ratios, etc...

des connaissances en droit du travail seront appréciées
L'Anglais courant (lu, parlé, écrit) sera exigé.
La rémunération brute annuelle sera de l'ordre de :
90 000F + STATUT CADRE

Possibilités de déplacements de courte durée en Province.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence AB 81-49B, au



CABINET H-A BOTH S-C-P-
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Écoles - 78400 CHATOU *qui est chargé de ce recrutement.*

pmp

Importante Société d'Ingénierie La Défense, recherche

SPECIALISTES POMPES CENTRIFUGES

Ingénieur mécanicien ayant quelques années d'expérience dans la *conception l'installation* et/ou l'exploitation de ces types de matériels.

Intégré au sein de l'équipe technique pompes vous aurez à résoudre les problèmes spécifiques à ces matériels: hydraulique, calcul mécanique, vibrations, paliers...

En relation avec les constructeurs, vous participerez à l'établissement des spécifications techniques, des cahiers des charges, à la qualification des matériels dans un secteur de technologie avancée.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 72554 à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

P.M. Labinal

7.000 personnes
17 Usines - C.A. 1,2 milliard de francs
recherche pour son Service Informatique situé dans le Parc d'activités de BOIS D'ARCY (78)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR confirmé

(2 à 3 ans d'expérience)

Connaissant le matériel IBM 4341 - COBOL - ANS - CICS/VS - traitements base de données DL 1 pour étude et réalisation des chaînes de traitement relatives à la gestion de production.

Anglais lu.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
M. MENNELET, 5, Avenue Newton
78390 BOIS D'ARCY.

Rejoignez un grand de l'électronique !

Département Recherche et Développement

Notre société, filiale du **groupe MATRA** connaît depuis sa création une expansion continue due à la qualité et à l'avance technologique de ses produits.

Pour faire face à notre croissance (+ de 40 % par an) nous recrutons des

Ingénieurs d'études

Expérience VHF - UHF

Au sein d'une équipe performante vous participerez à l'élaboration d'une nouvelle génération de systèmes radiotéléphone.

Les candidats de valeur sont appelés à une rapide progression de carrière, *dont le poste de responsable projet constitue la première étape.*

Poste à pourvoir à **Saint-Quentin en Yvelines à 3 mn de la gare,** proximité RER et autoroute de l'Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Elisabeth LESBATS - ***PERITEL*** - 45, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE - Tél. : (1) 604.81.01.

MEDIA PA

Péritel
GROUPE MATRA

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Filiale société américaine spécialisée dans domaine des terminaux et matériels télé-informatiques
recherche
pour son département technique

INGÉNIEUR SUPPORT PRODUIT

Le candidat sera responsable :
- du support technique auprès de la clientèle et du service après-vente.
- de la formation des techniciens après-vente.
- du suivi technique et du test en clientèle des nouveaux produits.

Ce poste conviendrait à ingénieur électronicien ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la téléinformatique (Hard et Soft).

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions,
ANDERSON JACOBSON
14, av. Léon-Gambetta, 92120 MONTROUGE

Importante Société de Transport recherche pour son Siège Parisien

Adjoint au Directeur Commercial

DEBUTANT ESC ou MAITRISE DE GESTION

Mission : Etudes Marketing - Analyses commerciales - Négociations de haut niveau.
Formation assurée.

Adresser CV et photo - Monsieur GRAS
C.F.T.A., 4, Cité de Londres 75009 PARIS.

pmp

EUROMARCHE Notre importance et notre développement constant font de nous un des leaders de la grande distribution. Nous avons le souci permanent d'affiner nos outils et nos procédures de gestion... Dans cet esprit, nous souhaitons aujourd'hui renforcer notre équipe d'audit interne et recherchons pour ce faire un

AUDITEUR

Vous avez une formation – qui sur les plans comptable et financier ne saurait être inférieure au DECS – et vous parlez si possible l'anglais. Vous avez une dizaine d'années d'expérience qui font de vous un excellent professionnel des techniques comptables et vous permettent d'être à l'aise dans le domaine juridique et fiscal. Vous avez occupé des fonctions d'auditeur – cabinet ou entreprise – et/ou des responsabilités comptables et financières dans plusieurs sociétés... Vous êtes intéressé par la fonction, par l'autonomie des responsabilités qui vous seront confiées, par le travail en équipe d'une structure audit légère qui dépasse de beaucoup le simple aspect contrôle. Après formation, vous exercerez votre fonction – sous l'autorité du directeur de l'audit – auprès d'un certain nombre de magasins et de sociétés du groupe. Votre mission de contrôle s'effectuera dans une triple optique : audit des résultats comptables, audit de l'application des procédures internes (comptables et administratives), conseil auprès de la direction générale pour l'amélioration de l'organisation. Vos qualités humaines seront pour nous aussi importantes que vos qualifications techniques. Vous êtes bien sûr disponible pour de courts, mais fréquents déplacements.

Ecrire sous réf. 5527 M



Rouen - Nous sommes le premier constructeur européen de maisons individuelles. Notre développement nous a conduit à créer un certain nombre de délégations régionales pleinement responsables sur leur territoire. Aujourd'hui, nous mettons en place le service comptable et administratif de notre délégation Normandie (CA 150 M, 350 personnes) et nous recherchons un

CHEF COMPTABLE

Vous disposez d'une solide formation comptable (DECS minimum) avec si possible une formation générale plus large (ESC par exemple). Vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et vous maîtrisez parfaitement la comptabilité aussi bien générale qu'analytique. Vous assurerez, dans le cadre de la délégation de Normandie qui fonctionne comme une succursale, de véritables fonctions de chef comptable, avec la direction et l'animation d'une équipe de 4 personnes. Dans un premier temps, en liaison avec les services centraux, vous aurez à mettre progressivement en place la fonction comptable régionale (comptabilité fournisseurs, puis clients, trésorerie, paie...). Vous devrez ensuite gérer cet ensemble dans le cadre des procédures du groupe avec bilans et CE mensuels et apporter au Directeur de la délégation les outils administratifs et de gestion générale qu'il souhaite voir développer. Vos compétences et vos qualités humaines vous permettront dans ce contexte d'élargir vos responsabilités jusqu'au contrôle de gestion.

Ecrire sous réf. 5528 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

Importante Société de Distribution Alimentaire recherche

Contrôleur de Gestion Adjoint

Il sera chargé :
- du suivi et de l'analyse des tableaux de bord
- de la mise en place de systèmes et procédures informatiques permettant un meilleur contrôle des résultats
- de missions d'études ponctuelles concernant la gestion financière et l'organisation administrative.

Il devra posséder :
- une formation supérieure, type Sup. de Co (option Finances)
- de sérieuses connaissances en Informatique
- une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse.

Lieu de travail : **Paris.**

Envoyer CV + photo + prétentions sous référence **8314** à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris cedex 02 - qui transmettra

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Ingénieur contrôle - conception en offshore

Nous voulons étoffer notre Direction Etudes en y adjoignant un ingénieur dont la mission sera la suivante :

- contrôler la conception (mais non les calculs), pour détecter les problèmes éventuels au niveau de l'exécution ou de l'utilisation, et les améliorations possibles,
- contrôler également l'adéquation sur le plan contractuel, puis la conformité des commandes par rapport aux normes et aux impératifs techniques.

Il doit avoir acquis une forte expérience (âge : 45 ans mini.), en offshore de préférence ou éventuellement travaux maritimes, sur chantier ou en B.E.T. et avoir exercé des responsabilités en gestion de contrats.

Le poste est situé au siège (Plessis-Robinson) avec quelques déplacements à l'Etranger.



Ecrivez-nous rapidement, sous référence 5778 : P. Thomasson
BOUYGUES OFFSHORE - La Boursidière
92357 LE PLESSIS-ROBINSON CEDEX

---

jeune assistant de direction administrative et financière

Nous sommes un fabricant de produits chimiques spéciaux à usage Industriel (CA: 150 MF dont 50% à l'export, siège: Paris Nord-Ouest) et connaissons depuis dix ans une croissance rapide.

Notre DAF (ingénieur de formation) souhaite accueillir un jeune cadre de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup' de Co + DECS), ayant trois à quatre ans d'expérience en entreprise. Il lui confie le budget, les prix de revient, le «credit-management» et l'audit de certaines filiales.

Votre réussite à ce poste conditionne votre avenir dans l'entreprise (notre structure est légère et nous avons besoin de «managers»). La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4032 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LANDIS & GYR

Nous sommes une société spécialisée dans les appareils de mesures et la régulation thermique

Nous employons 1700 personnes en France,
Nous recherchons pour notre Direction Commerciale :

UN INGENIEUR PRODUIT systèmes de téléaction

En relation étroite avec les services techniques et de fabrication.

Il sera chargé :
- De l'élaboration des propositions techniques et financieres
- Du lancement commercial des nouveaux produits,
- De la conduite des enquêtes de marchés,
- De la coordination des actions du réseau de vente.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé possédant une première expérience dans la vente d'équipements électroniques

Anglais ou allemand souhaité

Lieu de travail : Clichy.

Déplacements fréquents en France et à l'étranger

Adresser lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à :
LANDIS ET GYR
Direction du Personnel B.P. 208
03101 MONTLUCON Cedex

P.M.I. - FAISANT PARTIE D'UN GROUPE IMPORTANT

ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES
PRODUITS INDUSTRIELS
DOMAINE
ÉLECTRIQUE, ÉLECTRONIQUE, OPTIQUE
recherche

RESPONSABLE DU MARKETING CENTRAL

40-50 ANS - FORMATION TECHNIQUE SOLIDE COMPLÉTÉE D'UNE FORMATION PRATIQUE DE MARKETING.

IL DEVRA ALLIER L'IMAGINATION CRÉATIVE A LA RIGUEUR FINANCIÈRE ET DE GESTION.

DANS UNE ORGANISATION PAR PRODUITS, IL AURA UN ROLE FONCTIONNEL, ET IL SAURA POUR CELA CRÉER D'EXCELLENTES RELATIONS AVEC LES RESPONSABLES DE PRODUITS ET DE DÉPARTEMENTS.

RATTACHÉ DIRECTEMENT A LA D.G., IL SERA CAPABLE, EN S'APPUYANT SUR LA STRUCTURE EXISTANTE, DE DÉFINIR LA POLITIQUE CENTRALE DE MARKETING AU POINT DE VUE :
- TECHNIQUE,
- COMMERCIAL,
- FINANCIER.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. N° 5475 à : PRAIRIAL - 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIERE
filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public
recherche pour VERSAILLES

jeune ingénieur
diplômé ETP, AM ou équivalent

Il sera l'adjoint d'un conducteur d'opérations chargé de la réalisation d'importantes opérations immobilières.

Il devra veiller à la conformité des logements au programme et aux prestations prévues, et sera l'interlocuteur privilégié des acquéreurs.

Notre Groupe est à même d'offrir une évolution de carrière intéressante pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous la réference 5830 à :



INGENIEURS INFORMATICIENS

Notre Société spécialisée dans les applications aux secteurs militaires et industriels de l'électronique et de l'informatique

recherche pour son **SERVICE INFORMATIQUE**
des INGENIEURS DIPLOMES ou UNIVERSITAIRES 3ème CYCLE

pour participer à la réalisation de systèmes informatiques en TEMPS REEL embarqués à haute performance.



Adresser votre candidature
sous référence AL 411 à
SINTRA ALCATEL - J.F. SILVESTRE
1, avenue Aristide Briand
94117 ARCUEIL.

UAP

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES
(ENSI, ECAM, IDN ou équivalent)

POUR SON SECTEUR RISQUES INDUSTRIELS

(risques techniques - responsabilité civile)

PARIS

Formation technique assurée.
Une expérience de 2 à 3 ans en Industrie si possible dans un Secteur Fabrication serait appréciée

Merci d'adresser C.V. et salaire souhaité à : Mademoiselle MALLET -
SERVICE DE L'EMPLOI: 34e Fleuve - TOUR ASSUR 92083 PARIS LA DÉFENSE

média-system

Très importante société française

PARIS

200000 +

Juriste d'entreprise confirmé

Agit en qualité de conseil auprès des différentes directions de la Société.
Participe activement aux négociations de contrats et règlement de litiges.
Expérience de plusieurs années acquise dans le service juridique structuré d'une firme ou d'un cabinet international à justifier.
Docteur en Droit - spécialisation droit des affaires, droit de la concurrence - formation américaine souhaitée.
Parfaite maîtrise de la langue anglaise. Excellent sens des affaires et de la négociation.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous référence 20804 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CABINET CONSEIL FISCAL
Clientèle française et internationale
recherche

fiscalistes confirmés

• 2 à 5 ans d'expérience • bonne connaissance de l'ANGLAIS.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 5723 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU MANAGEMENT PUBLIC
(CESMAP)

Organisme de formation, conseil, recherche en gestion des administrations, entreprises publiques et collectivités locales.

RECRUTE
DES ASSITANTS
pour une période de deux ans.

- Titulaires d'un D.E.A. ou D.E.S.S. en gestion, économie publique, systèmes d'information, ces *assistants* sont destinés à une carrière d'enseignant et chercheur en management public.
- Ils assisteront pour une moitié de leur temps les professeurs-conseillers du Centre dans leurs activités de formation, conseil et recherche.
- Ils consacront leur deuxième mi-temps à suivre une scolarité sur les thèmes centraux du management public, puis à préparer et à rédiger une thèse.
- La *rémunération offerte se compare avantageusement* à celle d'un assistant d'université.

Au reçu d'un curriculum vitae, le CESMAP enverra, aux personnes répondant aux conditions susmentionnées, un dossier détaillé.

Envoyez curriculum vitae au CESMAP, 67, avenue Lénine, 94112 Arcueil Cedex.

Directeur Commercial
France — env. FF 185,000 + voiture

Mon client, une société anglaise d'engineering, est leader au Royaume-Uni dans son secteur du marché d'équipements pour la distribution et le transport. Cherchant à atteindre un succès comparable en France, elle a créé une société française à Paris.

Directeur Commercial, vous animerez une petite équipe de vente et de SAV, avec un très fort objectif de croissance.

Agé de 35 ans environ, maîtrisant parfaitement l'anglais, vous justifiez d'une expérience solide de la vente et d'une connaissance technique des secteurs transport et distribution.

Si vous vous jugez capable de diriger et de développer une telle entreprise avec une autonomie totale, veuillez écrire, avec C.V. complet en langue anglaise, à Nigel RUGMAN, Management Appointments Limited, Albemarle House, 1 Albemarle Street, London W1X 3HF. (Tél: Londres 499 4879).

Management Appointments Limited

Filiale société américaine spécialisée dans domaine des terminaux et matériels télé-informatiques recherche pour *MONTROUGE*

RESPONSABLE SERVICE LOGISTIQUE TECHNIQUE

Le candidat recruté sera chargé d'animer une équipe d'une dizaine de personnes dans les domaines suivants :
- Support technique au service après-vente et au service commercial.
- Formation techniciens après-vente.
- Atelier réparation sous-ensembles.
- Méthodologie après-vente.
- Approvisionnement et gestion magasins.

Ce poste conviendrait à ingénieur électronicien ayant de solides références dans un poste similaire et aimant les responsabilités.

En raison des nombreux contacts avec la Maison Mère, ce poste nécessite une parfaite maîtrise de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
ANDERSON JACOBSON
14, avenue Léon-Gambetta, 92120 MONTROUGE.

INGENIEURS D'ETUDES TRAITEMENT DU SIGNAL

Notre Société spécialisée dans les applications aux secteurs militaires et industriel de l'électronique et de l'informatique recherche
DE JEUNES INGENIEURS
DIPLOMES OU UNIVERSITAIRES 3ème CYCLE
qui seront chargés d'ETUDES THEORIQUES et appliquées dans le domaine du traitement du signal et de l'information.

Adresser C.V. sous référence R 403 à SINTRA ALCATEL - J.F. SILVESTRE
1, Avenue Aristide Briand
94117 ARCUEIL.

SINTRA Alcatel

L'Organisation internationale du Travail (OIT)
cherche des
SPÉCIALISTES
en formation professionnelle
pour ses projets de coopération technique au Tiers-Monde
dans les domaines de
- *la construction métallique ;*
- *l'électromécanique ;*
- *la micro-mécanique ;*
- *les techniques du froid ;*
- *l'analyse de postes de travail ;*
- *la méthodologie de la formation professionnelle ;*
- *la comptabilité ;*
- *la formation des agents de maîtrise ;*
- *la formation du personnel de bureau et de secrétariat.*

Qualifications : formation d'ingénieur ou de technicien supérieur, expérience professionnelle confirmée dans les secteurs industriels ou tertiaires, et expérience pédagogique, y compris formation d'instructeurs.
Curriculum vitae à adresser au BIT, 205, boulevard Saint-Germain, F 75007 PARIS,
sous référence : 91/F/LM/01.

Niveau DUT - BTS Electronique
Futur Responsable de S.A.V.

PERKIN ELMER est le numéro 1 mondial des équipements pour la fabrication de semi-conducteurs.
Pour notre filiale française nous recherchons un TECHNICIEN de MAINTENANCE qui, à court terme, se verra *confier des responsabilités élargies.*
Une première expérience (acquise par exemple dans les techniques du vide) et une bonne connaissance de l'Anglais sont souhaitées pour ce poste (basé en Région Parisienne) qui implique quelques *déplacements en France et à l'Etranger.*
Nous proposons : un véhicule de fonction (ou contrat voiture personnelle), un salaire motivant et un stage de formation aux U.S.A. et en Hollande.

Adresser un C.V. avec photo et prétentions à :

PERKIN - ELMER - SEMI CONDUCTOR OPERATION
191 C, avenue Saint-Exupéry - 69500 BRON

MÉDECIN

Nous vous proposons de vous intégrer au sein de notre département Médical. En tant que Concepteur-Rédacteur, vous aurez pour mission d'analyser les dossiers produits, de participer au positionnement après étude, de concevoir et réaliser la rédaction des éléments de campagne.
Vous possédez une solide culture médicale; vous avez une première expérience du marketing pharmaceutique acquise soit au sein d'un laboratoire, soit en agence; vous êtes motivé par une activité de conseil.
Nous sommes l'agence JR TROUBAT; nous conseillons les principaux laboratoires pharmaceutiques dans le domaine du marketing, de la promotion et de la publicité.
Nous vous offrons la perspective de participer à notre développement.
Merci de nous adresser votre curriculum Vitæ, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 109264 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par:

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BKC — 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

LE CENTRE NOTARIAL D'INFORMATIQUE recherche un

JEUNE FORMATEUR
(H.-F.) 23 ans environ

NOMBREUX DÉPLACEMENTS sur toute la France pour la mise en route en clientèle d'une comptabilité informatisée. De bonnes
CONNAISSANCES COMPTABLES
sont indispensables (niveau B.T.S. ou DUT).
Salaire de début 48.000 F/an.

Ecrire sous référ. 407 à M. DANNENBERGER
CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

Importante Société d'expertise comptable et commissaire aux comptes recherche
ASSISTANTS CONFIRMÉS
3 ans minimum d'expérience D.E.C.S., certificats supérieurs ou mémorialiste. Envoyer C.V. et prétent. + n° tél. s/réf. 118 à notre Conseil Elyane MONJAUX, 17, r. de Turbigo, 75002 Paris.

Recrutons
INGÉNIEURS LOGICIEL
mini et micro temps réel.
Langage évolué,
Paris ou province.
Tél. 563-17-27, p. 254 et 255.

Clinique chirurgicale AMBROISE-PARÉ
27, bd Victor-Hugo, 92200 *NEUILLY-SUR-SEINE*.
Tél. 738-11-75, recherche
INFIRMIERS (ÈRES) D.E.
de salle d'opérations
INFIRMIERS (ÈRES) D.E.
- pour service étages jour ;
- pour service étages nuit.

Postes stables.
Clinique conventionnée chirurgie lourde.

Sté succursales multiples Région parisienne CHAUSSURES *recherche*
INSPECT. DES VENTES
30 ans min. Homme de terrain.
Expér. du poste demandée.
Ecr. à n° 25.403 M. BLEU, 17, rue Label, 94300 Vincennes.

STÉ D'ASSURANCES recherche J.H. dégagé OM, niveau Bac ou DEUG pour GESTION CLIENTÈLE INDUSTRIELLE. Formation assurée. Tél. 284-02-96.

Ecole secondaire garçons région parisienne N.O. offre à
JEUNES GENS
POSTES RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE

Ecrire avec C.V., photo et indiquer votre N° de téléphone à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, s/réf. 38571.

La ville de Nanterre, 100.000 habitants, recrute Un manipulateur (trice) de radiologie.
Adr. candidature et curriculum vitae à M. le Maire de Nanterre.

Fédération Mutuelles Paris-13e, cherche
RÉDACTEUR (TRICE)
pour service du personnel.
Connaissance *législation* du travail nécessaire.
Rémunération annuelle brut : 56.000 F × 13,5 mois.
Libre de suite.
Tél. pour R.-V. 584-12-55, postes : 2154, 3322, 2204.

Recherchons d'urgence pour mission en Ouganda
UN FORGERON
connaissant l'anglais.
Cont. J.-F. Claudel 757-11-93.

Laboratoire universitaire à Paris recherche
INGÉN. ÉLECTRONICIEN
(niveau 3A C.N.R.S.)
Tél. au 633-32-13, heures bur.

Journaliste cherche COLLABORATRICE voyages. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris n° 67.308.

Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes RECHERCHE
STAGIAIRES ET COLLABORATEURS
TOUT NIVEAU
Envoyer C.V. et prétent. à AUDIT DE FRANCE-SODIP
60, rue du Rendez-Vous, 75012 PARIS.

PROJETEURS 1 et 2
ÉLECTRICITÉ
Bâtiment et industrielle connaissances régulation appréciées
I.F. - ETT
15, rue Jussieu, 75005 Paris.
Métro Jussieu, 707-57-59.

Nous sommes une Société Française de première importance
Nous recherchons quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo n° 1.419 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

secrétaires

Sté parisienne recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Spécialisation ciale confirmée.
Envoyer C.V. et prétent. : AFIC, 1, boulevard Ney, 75018 PARIS.

Importante Société matériel de laboratoire située à Bois-Colombes mais dont le siège sera transféré à Saint-Quentin-en-Yvelines au printemps 1982
recherche
pour son secrétariat du service après-vente.
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS CONFIRMÉE
Intéressée par contacts téléphoniques avec clientèle planning déplacements des techniciens.
Dactylo souhaitée.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 25.904 M BLEU, 17, r. Label, 94300 Vincennes.

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN
recherche
pour son CENTRE INFORMATIQUE PARIS
quartier Saint-Lazare
(IBM 4341 - DOS/VSE CICS)

2 Analystes-Programmeurs

Poste no 1 (Référence 12 646)
Développement d'application
Poste no 2 (Référence 12 649)
Responsabilité de la maintenance d'application

Ecrire sous référence correspondante, à : JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

BARCLAYS BANK S.A.
filiale d'un des premiers groupes bancaires internationaux recherche

Jeunes Exploitants

pour renforcer sa
Direction Grandes Entreprises à Paris

De formation supérieure, ils justifient d'une expérience bancaire de 3 à 5 ans dont 2 ans environ dans le financement du commerce extérieur (crédits COFACE, garanties, etc.) ou dans des financements spéciaux (bateaux, avions, projets).

Les candidats, dynamiques et disponibles, doivent posséder des qualités de contacts, l'esprit d'initiative, et une excellente connaissance de la langue anglaise. L'espagnol est apprécié. Une expérience de voyages de prospection ou de négociation à l'Etranger serait souhaitable.

Adresser dossier complet de candidature avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 984 à

BARCLAYS France — **MEDIA P.A.** - 9 boulevard des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.



OMNIUM TECHNIQUE DES TRANSPORTS PAR PIPE-LINE
recherche

2 INGÉNIEURS DÉBUTANTS
ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.
Formation mécanique, résistance des matériaux et hydraulique

2 INGÉNIEURS TRAVAUX « OFFSHORE »
pour pose pipe-line.
Expérience de quelques années nécessaire.

Pour ces postes la connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à O.T.P. - *Service du Personnel*, 5, rue Chante-Coq, 92801 PUTEAUX.

Nous sommes une
SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE A VOCATION NATIONALE
Nous garantissons, auprès de tout le secteur bancaire, des crédits professionnels à *Moyen et Long Terme*
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour nos bureaux régionaux :

1.) **RESPONSABLE RÉGION NORD** (Nord - Pas-de-Calais Somme - *Oise - Aisne)*
Domicilié à Lille

2.) **RESPONSABLE RÉGION SUD** (Bouches-du-Rhône
Domicilié à Marseille

3.) **ATTACHÉ COMMERCIAL** (Var - Alpes-de-Haute-Provence - Hautes-Alpes - Alpes-Maritimes)
Domicilié à Nice

Pour ces postes, il est demandé :
- Ancienneté dans la profession bancaire.
- Connaissances approfondies des crédits professionnels, Moyen et Long Terme.
- Expérience du contact et de la démarche à tous niveaux.
- Grande mobilité.

Ecrire avec curriculum vitae + photo sous n° 1.852 *Le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Bientôt... responsable des études informatiques

Soyons précis, cette banque de dépôts parisienne à statut mutualiste, vous propose de seconder l'actuel responsable; sa succession d'ici 2 ans n'est qu'une hypothèse: la plus vraisemblable.

D'ici là, vous avez de quoi faire. Le service études comprend 60 analystes et programmeurs qui réalisent les applications initialisées par l'organisation sur un 303X/MVS utilisant IMS/DB/DC.

Vous disposez d'une formation supérieure, avez acquis en 6 à 8 ans, en SSCI, dans un établissement financier ou, pourquoi pas, dans l'industrie la maîtrise des techniques sur haut de gamme IBM et avez appris à coordonner et animer des équipes de réalisation conséquentes.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4019LM) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

capitaux propositions commerciales

Objectif contrôlé : Profit
Marché porteur : Articles de sport
Moyens : Reprise contractuelle d'une représentation exclusive.
Atouts : Marque de premier plan, connaissance profonde de l'historique de la distribution des produits concernés.
Je recherche un partenaire dynamique désireux d'associer son capital financier (mini 350.000 F.) et son capital travail (administration et finance) dans une aventure exaltante.
Adresser vos intentions et C.V. s/nº 108.004 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Commercial confirmé, 27 ans, disposant dépôt sur Toulouse, recherche activité nouvelle à développer.
Ecr. s/nº 107681 M. R.-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

CAPITALISTES
Thésauriseur d'OR
Le cabinet financier W. DECQ gère le métal OR.
Convertit sans frais toutes devises en OR.
Haute rentabilité, présentement 18 %, payables en OR.
Garanties 1er ordre.
Pour conditions, écrire : Boulev. du Régent, 24, e, bte 21, à 1000 BRUXELLES.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Secrétaire de direction frappe tous textes et manuscrits, travail soigné. Tél. 061-44-49.

traduction demande

Pour vos affaires traducteur d'arabe agréé à tarifs compétitifs, contact 839-12-92.

formation professionnelle

PARLEZ ANGLAIS
et toutes langues vivantes. 3 formules à votre choix.
LOGOS INTERNATIONAL
Nouvelle adresse : 61, bd Haussmann, Paris-8e.
Tél. : 268-04-02.

DEMANDEURS D'EMPLOI
JEUNE NIVEAU BAC
devenez en 4 mois
INGÉN. COMMERCIAL EN INFORMATIQUE
Aide au placement assurée.
Marché très demandeur.
Bonne rémunération et évolution de carrière.
Renseignements et inscriptions :
Centre International de Traitement Informatique
Antenne Paris Buttes-Chaumont.
TÉL. : 205-24-63.

information divers

Emplois et carrières de la Fonction publique
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

DEMANDES D'EMPLOIS

POUR VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI
INGÉNIEURS-CADRES
Le « C.C.P.C. » (comité des cadres de Paris, région parisienne en chômage) met à votre disposition son réseau d'entraide professionnelle bénévole. Ecrire à J. BOUVIER (CCPC), B.P. 220, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 (ou nous contacter chaque jeudi de 17 h. 30/18 h. 30, salle du ss-sol, 6, rue Piccini, Paris-8e, métro Argentine.

GESTIONNAIRE PATRIMOINE IMMOBILIER
cadre expérimenté
recherche poste responsab. Paris, Rég. Paris, Province Sud.
Écr. ss nº 1.857, le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE 37 ans, 7 ans audit, 11 ans chef comptable, 1 an expertise comptable, disponible de suite. DAUBY, tél. 472-31-49.

Docteur en droit 35 ans + I.E.P., recherche poste responsabilité juridique et/ou administrative. Ecrire sous nº T 029.612 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J.F. 33 ans, cherche emploi standard, accueil, bilingue anglais. Libre de suite. Tél. (16-50) 67-10-24.

COLLABORATEUR EXPORT
30 ans, B.T.S. commerce international, tril. anglais, arabe, expér. 1 an + stages, ch. poste similaire dans P.M.E. ou multinationale Paris ou banl. Ouest. Ecr. s/nº 4.351 M à RÉGIE-PRESSE, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE commerce international, 31 ans, allemand, anglais, 8 ans expérience haut niveau, cherche entreprise dynamique pour animer et développer réseau export. Tél. 307-72-55.

ING. en INFORMATIQUE
recherche mission orientée vers les problèmes de communication et de systèmes d'informat. dans l'entreprise. Expérience des contacts humains en milieu industriel. T. 905-35-65 ap. 17 h

J. H. 21 ans, dégagé O.M., Bac + B.T.S., distribution, gestion commerciale + B.T. représentation, anglais + espagnol, étudie toutes propositions. Ecrire sous nº 29.622 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Infirmière D.E. cherche travail 3 ou 4 heures-jour dans labo de préférence. Tél. 346-52-25.

Ingénieur génie industriel (B.S.C. Nottingham 1981) française rudimentaire, étudierait toutes propositions travaux Paris. Ecrire ADIN, 28, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris (3e), tél. 278-53-32.

SECRÉTAIRE INFORMATIQUE pr travx répétitifs, rech. emploi, même partiel. Tél. : 574-07-68.

DOCTEUR EN DROIT
Spécialiste droit des affaires contentieux. Gestion comptabilité cherche vacations.
Téléphoner au 808-49-02.

DIRECTEUR GÉNÉRAL AFRIQUE NOIRE
40 ans Ing. + DESS Gestion C.A. 20 millions, usine sidér., 120 pers. introd. milieux affaires Côte-d'Ivoire, Hte-Volta, Niger, rech. respons. représentation technico-ccial, gestion, formation. Français, anglais. Ecr. s/nº 1691, le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Femme, 45 ans, cherche emploi bureau, téléphone, réception, classement, écritures. Notions dactylo. 305-10-21, de 14 h. à 16 h.

H. 47 ans, CADRE COMPTABLE EXP. adjoint chef comptable. Compt. génér. format. B.P. Ecr. s/nº 1.852 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

F. 35 a., maîtrise Sc. Eco, anglais-allemand, expér. Sociétés américaines, ch. emploi gestion budgets-rapports financiers, stats-études. Ecr. s/nº 1.884 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE INFORMATIQUE pour travaux répétitifs, rech. emploi, même partiel. 574-07-68.

ÉCONOMISTE
30 ans
Etudes sociologie, psychologie, D.E.A. Sciences éco. (Paris-I et Dauphine).
5 an. d'expér. dans : banque, enseignement, journalisme.
Actuellement étouffé de les structures fossiles d'une administration.
Spécialiste économie de la santé. Passionné par les problèmes socio-économiques de la science et de la technologie.
Recherche poste évolutif.
Ecr. s/nº 6.193 le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Africain, 31 a., étud. supér. technic. commerce international, anglais cour., diverses expér. professionnelles administrat., ambassade U.S.A., industries électron., rech. emploi de société de négoce internat., organ. de développ., sce commercial d'ambassade ou tout empl. en rapp. à l'exportat. de P.M.E., P.M.I.. Ecrire s/nº 4459 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75009 Paris.

DIRECTEUR ÉQUIP. SOCIAL diplômes + sér. réf. prof. EXPER. enfants, adultes, handicapés phys. et sociaux cherche poste PARIS Ile-de-France. Préavis à donner. Ecrire s/nº 7141 le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANGLAIS, 29 a., bilingue, direct. admin. et fin., basé à Paris et à Londres, 10 a. exp. profess. international. Tps libre, étud. ttes prop. Tél. 296-82-90, poste 13.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants. Association APLI 33, place Maubert. 328-77-51.

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO, exp., cherche emploi octobre évent. jusqu'au 15 novembre. Tél. soir 606-00-08.

J. F. 25 a., B.T.S. secrét. direction, bilingue anglais, sténo 2 langues, 5 a. expér. secrétariat commercial haut niveau, cherche place collaboratrice Paris ou banlieue sud-est. Ecr. s/nº 6.194 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cherche travx secrétariat possib. anglais ou emploi bureau temporaire ou mi-temps, 15 ans expérience. Téléph. : 263-18-34.

SECRÉT. STÉNODACTYLO haut niveau
bonne présentation, bonne culture générale, bonne orthographe, anglais niveau intermédiaire, 17 ans d'expérience, technique, administr., commerciale, cherche poste stable et intéressant Paris/ptes Nord, 6.000 F. X13X40. 826-34-39.

Secrétaire direction sténodactylo, formation juridique, anglais, italien, accepte déplacements. Libre de suite. Ecrire Mme Duflot, 61, bd St-Jacques, 75014.

J.F., 25 ans, bonne présentation, ayant 6 ans expér., espagnol courant, ch. emploi stable VENDEUSE magasin Hi-Fi, trav. photo, rég. paris. (93, 95, 75). Ecr. s/nº 6.195 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME, 30 ans
JOURNALISTE
7 ans expér. presse théâtre/arts plastiques (y compris secrétariat de rédaction) cherche poste équivalent. Ecr. s/nº 7.152 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 31 ans, maîtrise Droit privé, expérience service assurances, grande société recherche emploi analogue ou dans service juridique. Ecr. s/nº 1.854 le monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. cherche emploi associant composition et maquette sur composphère, compocarte, multipoint, formation maquette photo Ecole Estienne. Ecr. s/nº 6.196 le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme, 36 ans PSYCHOLOGUE
SPÉC. RECRUTEMENT
personnel expatrié Asie - Proche-Orient
Cadres techn. et de gestion. Etudie toute proposition. Ecr. s/nº 1.842 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 37 ans, lic. en droit, 15 ans expérience administr. et finances cherche situation, posit. cadre. Ecr. s/nº 1.837 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre commerc. 40 a., coeff. 2, exp. 22 a. INSPECTEUR VENTES H. de terrain + marketing, gestion, cherche poste à respons. région CHARTRES. Administration ventes, responsable secteur; déplac. départ. limitrophes. Ecr. s/nº 30.110 à Inter Régies, B.P. 385, 28004 Chartres, qui tr. ou tél. (37) 32-34-20.

représentation demandes

TRÈS BON VENDEUR
Espaces publicité recherche pour 06 représentation publication nationale, rémunération commission AP, 73, av. Besset, 06800 Cagnes, qui transmettra.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.
Part. vend Audi 80 SL. Sélection nov. 78, 1re main, 51.500 km. Très bon état. Prix 21.800 F. Tél. 901-37-16, après 18 h.

plus de 16 C.V.
Vends BMW, 633 CSF, équipée 635. Gris métallisée. Jante BBS. Climatiseur. Direction assistée. Glaces teintées. Etat exceptionnel. 80 000 km. Année 1979. 95 000 F. Tél. 536-18-36. Domic. apr. 20 h, 982-17-23.

divers

PARIS-SACAM
PRIX SPÉCIAL sur dernière mod. TALBOT 81. Horizon-Solara-Tagora. M. Denoif 270-35-82.

PRIX CHOC du 1/10 au 31/10/81 millésime 82 LANCIA COUPE HPE BETA 2000 336.38.35+

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt
OPÉRA MONSIGNY
dans bel imm. d'angle, luxueuse réhabilitation, studios 2 pièces, bureau de vente
SUR PLACE 1, RUE MONSIGNY
tous les jours de 10 h. à 12 h. 30, 14 h. à 17 h. 30 - 261-15-16.

4e arrdt
Pr. Vosges. Soleil. 354-95-10.
MAISON-JARDIN
150m². Triplex. TERRASSE

PRÈS PL. DES VOSGES grand stand., ravissant 4 pièces 2 bains, soleil, balcon, calme FLEURY. Tél. 633-38-80.

5e arrdt
MAUBERT
DERNIER ÉTAGE superbe 110 m² en duplex, charme et caractère. SERGE KAYSER, 329-60-60.

VUE S/LUXEMBOURG
Très bel appart. 6 p., tt cft, étage élevé, ascens., balcon. 1.690.000 F. 325-97-16.

PLACE DU PANTHÉON
CHARME DE LA CAMPAGNE A PARIS. ravissant DUPLEX 95 m². Tél. 329-84-59.

6e arrdt
RUE M.-LE-PRINCE
av. rénovation, 8 p., terrasse, 4e et 5e ét., 1.250.000 F., propriétaire. 563-86-09.

LUXEMBOURG Prof. lib. 4e ét., 8 P., 2 bns Cab. de toil., 276 m², 3 chbres de serv. + box. 504-48-13.

7e arrdt
Esplanade INVALIDES SEINE
VUE TOUT PARIS
100m² séj.+chbre, park., asc., balcon, soleil. 354-95-10.

ESPLANADE DES INVALIDES ANGLE QUAI D'ORSAY Vue panoramique plein soleil, imm. récent grd stand. 100 m², récept., chbre. Entouré balcon service, 3 park., 233-61-60.

8e arrdt
2 appts 200m², étage élevé, usage profess. possible. Tél. : 260-67-36 (67-66).

IENA 1 de hôtel part., 1 liv. 1 chbre, 80m², décoration de qualité. BELLES DEMEURES DE FRANCE - 387-01-77.

R. de ROME, dans imm. pierre de taille, 4e ét., asc., beau duplex 110 m², séj. 63 m², cuis. équip., cave, chbre service. Prix 1.400.000 F. Les Losanges. Téléphone 261-81-15 p. 489.

9e arrdt
Pierre de taille, ravalé, 4 p., tt cft., parf. état. 650.000 F. 579-75-80.

LIÈGE
Dans bel imm. ravalé, standing très belle réception + 3 chbres, 2 bains, cab. toil., cuis. équipée, A SAISIR. 288-84-74 ou 522-85-20.

11e arrdt
BD VOLTAIRE, plein soleil Bel imm. ravalé (asc., interphone). Nombreux APPTS de : 2, 3, 4 pces, tt cft, tél. au pptaire, 324-32-16, matin.

12e arrdt
Près BOIS DE VINCENNES
3/4 P 80m², park., cave, téléph., 1er étage. Sté COVEPRA - 505-13-50.

13e arrdt
Près Bd ARAGO, récent living + 3 ch., 95m², 5e ét., 2 bains. 840.000. Park. 500-78-65.

Bd VINCENT-AURIOL 4 pces, conft, balcon, soleil. 500-47-03.

14e arrdt
MONTPARNASSE DUPLEX Liv. + 2 chbres rénovation, caractère gd cft - 550-34-00.

CŒUR MONTPARNASSE 2 ATELIERS D'ARTISTE 150m² et 45m² à aménager, sur cour jard., mercr., 15-18 h. 6, r. HUYGHENS - 550-34-00.

15e arrdt
AV. DE BRETEUIL dans imm. rénové, studios refaits neufs. assistance crédit assurée. 500-54-00.

16e arrdt
BEAU 150m², CALME 3 chbres, 2 BAINS, AVEC TRAVX, GÉRANT 508-03-12.

JASMIN - 4 PCES
4e ét., tt cft, 105m², chambre de service MICHEL & REYL 265-90-05.

PAUL DOUMER splendide appt 150 m², vaste récept., 2 chambres, chambre serv., parking. GARBI 567-22-88

16e, pl. MEXICO. Proche, 23, r. des Belles-Feuilles de bel imm. p. de taille, asc., tapis escal. Beau 3 p., cuis., w.-c. Possib. bains, parf. état, droit de reprise ou relogt. Prix : 308.000 F. Pptaire, mercredi 14-16 h.

17e arrdt
SQUARE DES BATIGNOLLES Vrai 5 p., 110m², bel immeuble. 7.300 F/m² - 320-73-37.

PLACE WAGRAM
Pierre de t., 6e ét., asc., balcon, 3/4 pces, tout conft. SOLEIL. 730.000 VERNEL 526-01-50.

AV. VILLIERS
Près Pl. MALESHERBES Imm. en cours réhabilitation, studio et duplex, 2, 3 et 4 p. ATELIER ARTISTE prestations luxe. 267-37-37.

4 P., 82m² + chb serv. PARFAIT ETAT, Imm. ancien bon stand. SOLEIL 700.000 F - 260-19-39.

GUY-MOQUET dans petit imm. entièrem. rénové reste quelques appts (studios et 2 P.) cuis. équip., s.de bns, prestat. de qualité. Prox. nombr. comm. Idéal investisseur. 261-83-16.

WAGRAM, 200m², bel appt, dble liv., 4 chbres, 2 chbres serv., imm., pierre de t. GARBI - 567-22-88

18e arrdt
BUTTE MONTMARTRE 100 m² en triplex, atelier artiste tt cft, terrasse vitrée. Tél. 524-80-10.

PLACEMENT OR qui rapporte, appts ref. neuf, imm. rénové, loyers net d'impôt 5 ans. 3 p., tt cft. Px 380.000 F. HABITABLES DE SUITE MALAKOFF : métro, bus s/pl., 12, rue François-Coppée, 14-19 h. 344-01-01 - 654-32-27.

NEUILLY-PERRONET
Gd 2 p., plein sud vue dégagée, balc., immeuble récent impeccable. Tél. : (1) 250-80-58 l'après-midi.

SAINT-CLOUD résidentiel appartement 115 m² gd confort. 2 s. de bns, immeuble récent expo plein sud, terrasse, vue sur parc. garage en ss-sol. Prix 1.150.000 F. Tél. 204-05-59.

94 Val-de-Marne
ST-MANDÉ résidentiel près bois
5 P., 104m², plein sud. Imm pierre de t., récent tt cft., 2 park., URGENT. 995.000 F. Delfiel. 346-95-27.

20e arrdt
Mo LILAS, duplex, 5 pces, 110m², jardinet, rénové. 470.000 F. Tél. : 543-81-47.

78-Yvelines
Part. vend près Chatou, appt stand., 114m², 5/6 p., 800.000 F. Pos. crédit vendeur. Bureau : 749-09-80. Domicile : 914-86-28.

92 Hauts-de-Seine
VANVES Corentin-Celton, sur parc, atelier artiste, terr., asc., park. Livrable-fin 82. 700.000 F. 736-06-71.

CHATENAY-MALABRY 7' RER, bordure parc boisé. Dans imm. standg, appt 5 pces, 105m², séj. 35m², 2 s. de bains, jard. privatif 100m². Park s/sol. Px : 960.000 F. 660-18-41.

ATELIER DUPLEX 5 P., TERRASSE
NEUILLY-St-JAMES-550-34-00

PETIT INVESTISSEMENT 120.000 F. BOIS-COLOMBES CENTRE Imm. 57. STUDIO 6e, asc., tout confort - 651-56-84.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE Studio/2 pièces Comptant Paris. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 2 à 4 Pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris
PROPRIÉTAIRES
LOUEZ vos APPTS sous 24 H, Sans frais, nous garantissons vos loyers. 272-02-62.

Région parisienne
Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris
Courcelles exceptionnel très gd stand DUPLEX, splendide récept + salon, salle à manger + 2 chbres, salle bains luxueuse, prix 13.000 F. Tél. 222.08.19.

Luxembourg. Loc. directe gd studio, entrée, lingerie, living, S. de bns et cuis. éq., moquette, balc. s/jdin. Calme, soleil. 2.370 F., c. c. 585-27-72 9-10 h. matin.

Trinité, r. St-Lazare, agr. 4 p., cft asc. bon état. 4.000 F. Excl. Prof. lib. 293-45-91, mat.

PARIS-13e
SANS COMMISSSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing
2 PIÈCES 52 m² loyer 1.824 F. Charges 523 F. Park. 286 F.
5 PIÈCES 105 m² loyer 3.362 F. Charges 1.077 F. Park. 286 F.
S'adresser au gardien 205, bd Vincent-Auriol. Tél. de 14 à 18 heures au 589-44.67.

SQUARE DE CLIGNANCOURT Dans immeuble Pierre de T., sans vis-à-vis, superbe 4 P. avec asc., cuisine, W.-C., s. de bains, cab. toilette, chf cent. immeuble. Possibilité chambre bonne. 4.300 F + chauff. 255-29-04.

Région parisienne
VILLENEUVE LA GARENNE
SANS COMMISSION
Immeuble bon confort
4 PIÈCES 77 m², loyer 1.255 F Charges 582 F
Tél. pour R.-V. 794-60-49 de 13 h 30 à 17 h 30.

PARIS EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION
3 PIÈCES 67 m², loyer de 1.520 F à 1.580 F. Charges 767 F.
4 PIÈCES 78 m², loyer 1.794 F Charges 880 F.
5 PIÈCES 96 m², loyer de 1.810 F à 1.930 F. Charges 1.083 F. Parkings sous immeuble inclus.
S'adresser de 9 h à 12 h au bureau de gérance du lundi au vendredi, LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet. Tél. : 858-02-31. Métro : Gallieni. Bus 76 et 101 N.

bureaux

Locations

SAINT-CLOUD, restauré 200 à 500 m², vente ou location. Tél. 325-46-26, 271-72-80.

ÉGYPTE/LE CAIRE votre siège social Secrétariat, tél., telex, toutes formalités contactez en France. ATALLAH. Tél. (40) 48-73-67. Télex 711863.

Proxim. place de la Concorde A CÉDER BUREAUX 110 m², 5 pièces, calme, libre de suite. Téléphone : 563-49-66.

CHAMPS-ÉLYSÉES loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

Bureaux à louer ttes domiciliations, RM, RC, SARL, à partir de 80 F. par mois - 526-38-10.

BUREAUX MEUBLÉS
sièges de stés av. secrétariat tél., télex, toutes démarches pour création d'entreprise
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-80

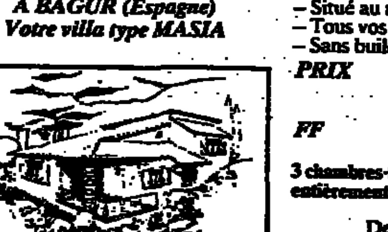
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
BUREAUX meublés - TELEX
CONSTITUTION STES
Permanence téléphonique
Prix compét., délais rapides
C P A 355 . 17 . 50
ASPAC 293 . 60 . 50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat - Tél. - Formalités
CONSTITUTION de société TELEX
S.M.P. - 268-08-90

R. WASHINGTON, appart 215 m² + parking. Bail 9 ans, loyer 200.000 F charges comp. sans pas de porte. 227-88-30 (14 h - 17 h).

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e, LOYER 150 à 300 F./MOIS TÉLEX - SECRÉTARIAT SERVICES SÉRIEUX
AGECO, 294-95-28.
R.C. PARIS 319.127.080.

LE soleil ★ LA COSTA BRAVA ★ LA mer
A BAGUR (Espagne)
Votre villa type MASIA



— Situé au milieu des pins, à proximité des plages.
— Tous vos loisirs : Tennis, équitation, golf, etc.
— Sans buildings ni béton, ni tourisme de masse.
PRIX **3.600.—** FF LE m² HABITABLE
3 chambres + salon séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains entièrement équipée, balcon, terrasse, sur 500 m² tout compris.
Demandez notre documentation
Retournez ce coupon ou téléphonez à
RÉALISATION GRUPO AGA, 7, rue Pestalozzi, 1202 GENÈVE, 16/75.37.40.52, M. Thévenet
Nom ______ Prénom ______
Adresse ______
N.P. ______ Localité ______ Tél. ______ 4 F.

locations meublées demandes

Paris
LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES
HABITAT. 551-66-99

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

immeubles

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE immeuble, 5 étage, rénovation, 5 appart., prix 5.500.000 F., propriétaire, 563-86-09.

ÉTOILE
Très bel IMM. pierre de T. 4 étages cour-jardin. Restauré et modernisé. Entièrement LIBRE. A vendre en totalité. Écrire sous réf. 3841 PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier 75009 Paris, qui transmettra.

fonds de commerce

Cédons pas-de-porte et client. étalage et agenc. de magas. 300 m², 15 m de vitr. Plein centre de Toulouse 31000 Prix 200 000 F.
S'adress. ÉTALAGE MODERNE 44, rue Bachelier à TOULOUSE (61) 62-36-35.

HOULGATE
Vends fonds et murs d'un
RESTAURANT-BAR
Rue principale et face à la mer. Affaire très saine. Écrire « LE CONQUÉRANT » 6, rue des Bains 14510 HOULGATE ou tél. (16-31) 91-50-11.

boutiques

Prox. ST-ANDRÉ-DES-ARTS belle boutique 80 m², r.-de-c. + 1 niv., droit au bail, 350.000 F. Tél. 260-67-36 (67-66).

locaux commerciaux

Société cosmétiques recherche pour siège social et institut, hôtel particulier, surface utile 500/600 m², possibilité parking 2/3 voitures. Ecrire sous nº 107.847 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locaux industriels

Vend bâtiment commercial de rapport. Construction récente, terrain situé Z.I. ANGERS, 3.800 m². Loué 8.150 F. H.T. mens. Tél. pour renseignements M. REITZER (43) 83-10-26 heures de bureau.

hôtels particuliers

BOULOGNE-PRINCE
Belle maison, réception, 6 chambres, terrasse, jardinet. Prix intéressant. 604-53-94.

pavillons

LA VARENNE 94, Part. cède pavillon neuf, 3 mn RER sur terr. 400 m², surf. habit. 190 m² + gar. + dépend., liv. 60 m² av. cheminée, aménagement ultra-luxueux. Téléph. : 889-29-40.

villas

LE VÉSINET agréable villa s/jdin, SÉJOUR, 3/4 CH. + serv., refs nf. URGENT. Ag. MARIE - 976-82-62.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45, 41, 18, 89, 58. Ecrire Havas Paris nº 200655. 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

forêts

TOURAINE. Belle forêt, 50 ha. Cab. CHATET, 37150 Francueil.

viagers

AV. RÉPUBLIQUE
Immeuble stand., asc., chf. cent. Luxueux 2 P., 76 m². Occupé. 73 a. 250.000 + 2.000/mois.
FONCIAL, 266-32-35.

Bel appt. 80 m², tt cft + box. Bel imm. Près Mo Louise-Michel. 30.000 cpt. + Rente, occupé couple 79-74 ans, 266-19-00.

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète

XVIIe, bel appt., 2 p., tt cft. Imm. standing, pierre de taille, occupé H. 75 ans, 18.000 F. + 2.900/mois. LODEL, 355-00-44.

A TOUS SES CLIENTS, RÉGIE-PRESSE COMMUNIQUE
Nous procédons à l'installation d'un standard électronique
sur le 233-44-21
Avant d'en connaître les bienfaits, il faut surmonter la mise au point.
Persévérez à nous appeler et essayez aussi
233-44-14 ou 236-04-43
RÉGIE-PRESSE vous remercie de votre compréhension.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

APRÈS LE RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE AU SEIN DU S.M.E.

Le gouvernement mène des négociations salariales avec le patronat et les syndicats à la veille du conseil des ministres

Le gouvernement poursuit la mise au point de son plan d'accompagnement des mesures de réajustement monétaire. Après avoir annoncé lundi le blocage des tarifs des services et de certains prix alimentaires, il a négocié pendant toute la journée de mardi 6 octobre avec les syndicats et le patronat une politique de modération des salaires qui garantirait le maintien global du pouvoir d'achat. F.O., qui a été la première des organisations syndicales et patronales reçues mardi par M. Delors, a approuvé les mesures du ministre. Le C.N.P.F., reçu en fin de matinée, s'est refusé à tout commentaire.

Mercredi, le conseil des ministres devait examiner les dépenses budgétaires.

Sur le marché des changes le mark est demeuré à son prix-plancher à Paris, mais a continué à monter par rapport au dollar qui est par ailleurs tombé de 5,60 F à 5,58 F.

La dévaluation du franc par rapport au deutschemark n'est pas seulement un événement dont les conséquences économiques sont importantes *« et qui doit être traité avec sérieux »* ainsi que l'a déclaré, lundi 5 octobre, M. Delors, C'est aussi l'occasion de grandes manœuvres politiques visant la conquête de l'opinion, celle des gouvernements étrangers — *européens notamment* — celle des milieux financiers internationaux et enfin l'assentiment de l'équipe au pouvoir.

Quatre étapes ont été prévues pour le déroulement de ces grandes manœuvres. La première a été la négociation avec nos partenaires du système monétaire européen pour un réajustement des parités. Elle a été réussie : effet de surprise, même si tous les observateurs savaient pertinemment qu'une opération de ce genre *était inévitable : coopération exemplaire avec le partenaire allemand qui a rempli — et au-delà — son devoir de solidarité en réévaluant de 5.5 %, ce qui est sans doute à la limite de la prudence en matière d'exportations.*

La deuxième étape a été l'annonce faite lundi 5 octobre d'un blocage de certains prix et tarifs : taxation de prix alimentaires pendant trois mois (pain, lait, beurre et margarine, sucre et café), blocage en valeur absolue *pendant trois mois également* des marges des importateurs, blocage des tarifs des services pendant six mois, mise sous surveillance des prix de gros industriels, qui ne devront pas progresser de plus de 8 % en rythme annuel : *enfin limitation à 8 % en 1982 des* hausses des tarifs publics.

Cette deuxième étape n'a pas posé de problèmes particuliers : l'opinion est probablement acquise au blocage des prix, et, au sein du gouvernement, plusieurs ministres *y sont favorables.* Le plus difficile pour le ministre de l'économie — relativement isolé sur ce point — sera plutôt de faire comprendre qu'un blocage généralisé serait dangereux. Il est toujours difficile de mettre *fin sans débordement* à de telles mesures : les motifs de hausses s'accumulent mais ne disparaissent pas. L'industrie a été laminée cette année et aura besoin, pour reconstituer ses marges, *d'augmenter ses prix* l'année prochaine.

La troisième étape du processus a débuté mardi 6 octobre : elle consiste en une négociation que le gouvernement mène avec les syndicats et le patronat dans le *but de modérer les hausses de* salaires. M. Delors a expliqué lundi à la presse qu'il *« voulait essayer de trouver dans le cadre de la politique contractuelle une nouvelle règle du jeu pour casser le processus actuel ».* L'idée du *ministre* de l'économie et des finances est que le pouvoir d'achat peut être maintenu avec des hausses de salaires nominales moins fortes qu'actuellement si les prix se ralentissent

Dans le processus envisagé, le freinage des *prix obtenu par* les blocages partiels qui viennent d'être annoncés amorcerait une décélération des hausses de salaires. C'est tout l'objet des entretiens qu'a eus mardi le gouvernement avec F.O., la C.G.T., la *C.F.D.T.,* la *C.G.C., le patronat et* les P.M.E.

La quatrième étape de la stratégie mise au point se déroulera mercredi 7 octobre au conseil des ministres. Elle portera sur la politique budgétaire. Sur ce point, les choix *ne sont pas faits.* Faut-il « gommer » 10 à 15 milliards de francs de dépenses publiques et les geler dans un Fonds d'action conjoncturelle qui ne serait débloqué l'année prochaine que si la reprise avortait ? Faut-il s'en tenir à *ce qui a été décidé* il y a une semaine — c'est-à-dire un déficit de 95 milliards de francs — et annoncer qu'en aucun cas l'impasse ne dépassera 3 % du produit national en 1982. Le débat demeure ouvert sur ce point. Une *seule quasi-certitude : quelque* chose devra être fait — ou annoncé — en matière de dépenses publiques pour rendre crédible la publiques pour rendre crédibles la résolution qu'a le gouvernement de la défendre.

ALAIN VERNHOLES.

Les mesures de blocage des prix

Le gouvernement a décidé, le 5 octobre, de bloquer les prix des services et de certains produits alimentaires afin de ramener le taux d'inflation de 14 % à 10 % en rythme annuel. Cette décision s'inscrit à contre-pied de la politique du gouvernement précédent, qui, sans abolir l'ordonnance de 1945 posant le principe de la taxation générale des prix, avait, par des arrêtés successifs, soustrait à l'emprise de ce texte la quasi-totalité des biens et des services (exception faite des taxis, des médicaments remboursables et des produits pétroliers).

● *Les prix des services* seront bloqués au niveau atteint le 3 octobre ou taxés en cas de hausse excessive au cours de ces derniers mois. La durée du gel ou de la taxation sera de six mois. Toutefois, au cas où la concertation avec les organisations professionnelles aboutirait à la conclusions d'accords de solidarité visant à une modération des hausses *jusqu'à la fin de 1982, il* pourrait être mis fin au gel ou à la taxation à partir du 1er janvier prochain.

Les prix des services ont augmenté de 0,8 % en août, de 3,2 % pour les trois derniers mois connus (depuis le mois de mai) et de 13 % en un an. Cependant, les prix des services du seul secteur privé se sont accrus *de 16,2 % d'août 1980 à août 1981* (+ 23,4 % pour le poste « soins personnels, soins de l'habillement »).

● *Les prix de certains produits sensibles* seront stabilisés au stade du consommateur pour trois mois à un niveau fixé par voie réglementaire à l'échelon national ou départemental. Il en sera ainsi pour les pains les plus couramment vendus, le lait et le beurre, la margarine, le sucre et le café. Il s'agit là de produits grand public dont la taxation répond aussi à des considérations psychologiques.

Les prix du pain ont augmenté de 3,5 % en août, de 4,3 % en trois mois et de 11 % en un an, l'indice général de l'alimentation s'étant accru respectivement de 1,2 %, 3,8 % et 14,2 %. Durant ces mêmes périodes de référence, les prix se sont accrus de 1,4 %, de 6 % et 15,8 % pour le lait, 0,4 %, 4,6 % et 13,8 % pour le beurre, 1,4 %, 5,4 % et 15,1 % pour la margarine, 3,2 %, 8,3 % et 12,6 % pour le sucre. Pour le café, les prix ont augmenté de 1 % en un mois, de 2,9 % en trois mois, mais ont diminué de 5,8 % en un an.

● *En ce qui concerne la distribution, les marges des importateurs* seront bloquées en valeur absolue pendant trois mois au niveau pratiqué le 3 octobre Une surveillance accrue sera, en outre, effectuée sur quarante à cinquante produits sensibles au moyen d'un indice spécial, *et les marges abusives seront sanctionnées* dans l'application de la réglementation existante. Enfin, une *concertation interviendra avec la* grande distribution, afin de réaliser une campagne de baisse de certains prix.

● *En ce qui concerne les produits industriels au stade du gros,* il est *recommandé aux entreprises que la* hausse des prix se fasse en moyenne à un rythme annuel de 8 %, à compter du quatrième trimestre de cette année. Une concertation interviendra à ce sujet avec les services de la direction générale de la consommation et de la concurrence, branche par branche

Pour les tarifs publics, énergie mise à part, un effort du même ordre sera accompli.

Telles sont les dispositions prises *« de telle sorte que, encore une fois, la liberté soit la règle, la concurrence la loi, la concertation le complément nécessaire ».*

LE RÉGIME FISCAL DES BONS DE CAISSE ANONYMES

« Pour prévenir des interprétations erronées », le ministère de l'économie et des finances apporte des précisions sur le nouveau régime fiscal des bons de caisse anonymes, *émis* par le Trésor, les P.T.T., le Crédit agricole, le Crédit mutuel, la Caisse nationale de l'énergie, les caisses d'épargne, le Crédit foncier de France et l'ensemble des banques. Sous réserve de l'approbation du Parlement et à compter de la promulgation de la loi de finances pour 1982, le détenteur d'un bon désirant garder l'anonymat sera soumis à un *prélèvement de 1,50 % par an sur le* capital au titre de l'impôt sur les grandes fortunes, assis sur le montant nominal du bon et non sur les intérêts. Seuls les bons en cours de validité au 1er janvier de chaque année y seront soumis, et le prélèvement *sera effectué par l'établissement* payeur par retenue sur les intérêts. En ce qui concerne ces derniers, le régime fiscal en vigueur depuis le 1er janvier 1980 est maintenu.

Les revenus des bons anonymes sont soumis à un prélèvement libératoire de 42 %, ce taux étant ramené à 38 % pour ceux des bons nominatifs dont le propriétaire s'est fait connaître. Ledit propriétaire peut également opter pour le régime de droit commun, c'est-à-dire ajouter le produit de ses intérêts à sa déclaration annuelle de revenus. Le ministre de l'économie et des finances rappelle, enfin, pour la bonne *forme, que le capital des bons* nominatifs est également assujetti à l'impôt sur les grandes fortunes, mais seulement si son patrimoine dépasse 3 millions de francs (5 millions de francs s'il possède des biens professionnels).

ERRATUM. — Dans nos dernières éditions datées mardi *6 octobre, deux « mastics » ont* rendu incompréhensibles deux paragraphes de l'article d'Alain Vernholes, « Gagner la confiance ». Page 40, il fallait lire : *« L'essentiel va maintenant consister en trois points : accroître nos exportations, cela en contenant nos coûts de production : limiter nos importations, qui vont être renchéries et cela en stabilisant le pouvior d'achat. »* Il fallait lire par ailleurs : *« Des dépenses publiques — 10 à 15 milliards de francs — vont devoir être gommées. Elles pourraient être bloquées à un Fonds d'action conjoncturelle. »*

Agriculture : le gouvernement hésite entre une augmentation des prix et le rétablissement des montants compensatoires

La question de la répercussion de la dévaluation du franc sur les prix agricoles embarrasse le gouvernement. Les organisations professionnelles, la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit, la F.N.S.E.A. et la F.F.A. ont fait savoir qu'elles étaient opposées au rétablissement de montants compensatoires monétaires (M.C.M.). C'est aussi la position du ministère de l'agriculture. En revanche, aux finances on penche plutôt pour l'instauration de ces fameux M. C. M., qui empêcheraient une hausse des prix. L'arbitrage doit être rendu, *le mardi 6 octobre dans l'après-midi, au cours d'un conseil* restreint à l'Elysée consacré à la mise au point des mesures d'accompagnement consécutives à la dévaluation.

Une fois la position française connue, le comité de gestion qui devait se réunir, ce mardi également, à Bruxelles, pourra transmettre aux Etats membres une proposition d'ensemble des mesures agri-monétaires. L'Allemagne fédérale, pour sa part, n'envisage pas une réduction des prix garantis exprimés en marks, du fait de la réévaluation de sa devise. Aussi les M.C.M. positifs allemands, qui jouent comme une subvention aux exportations pourraient-ils passer de 3,3 % à 8,3 %.

Le régime peut changer, mais pas *les antagonismes traditionnels* entre les ministères dépensiers et la Rue de Rivoli. Ainsi, entre les deux maux, rétablir les M.C.M. ou augmenter les prix agricoles, on préfère au ministère des finances choisir le premier, même si *l'on sait qu'il* est politiquement dangereux. La grogne dans les campagnes et pas seulement chez les dirigeants des organisations plutôt favorables au pouvoir ancien va s'amplifiant, devant une série de décisions considérées comme peu cohérentes tant que ne sont pas mis en place les moyens d'une autre politique en agriculture.

M. Delors et ses services estiment difficilement concevable qu'on augmente les prix agricoles quand, dans le même temps, pour bénéficier à plein de l'effet de dévaluation, le gouvernement cherche à freiner la hausse des prix. Il est difficilement explicable aussi qu'on puisse à la fois bloquer les prix à la consommation du lait, du beurre et du pain et relever les prix indicatifs à un niveau que les producteurs seraient parfaitement en droit d'exiger.

Au ministère de l'agriculture, on ne l'entend pas de la même *manière. D'abord,* on s'inquiète de la montée des M.C.M. allemands, qui vont donner à ce pays des facilités sur les marchés étrangers. En outre, on fait remarquer que les socialisets ont toujours plaidé en faveur de la suppression des M.C.M. qui pénalisent l'agriculture française. Quant à l'effet sur les prix alimentaires d'une hausse des prix garantis, il serait, dit-on, très limité : il ne joue pas sur les fruits et légumes, le vin, le porc et le mouton, dont les règlements n'impliquent pas des prix garantis. Il concerne la viande bovine, mais, dit-on, les cours connaissent *actuellement une baisse saisonnière* ; les céréales, mais le prix du marché se situe au-dessus du prix d'intervention ; et les produits laitiers.

C'est sur ce dernier poste qu'il y a un vrai problème. Déjà les pouvoirs publics, les distributeurs, les transformateurs et les éleveurs ont eu du mal à se *mettre d'accord sur un dispositif* qui eût permis aux producteurs de percevoir un prix du lait en hausse effective de 12,67 %, hausse du prix indicatif décidé à Bruxelles le 1er avril dernier.

Du côté des producteurs de lait (F.N.P.L.), on attend de la rencontre fixée vendredi 9 octobre avec les ministres des finances et de l'agriculture un engagement formel des pouvoirs publics que le relèvement sera atteint. Depuis la mi-août, les prix ont été relevés de telle manière que, toujours selon la F.N.P.L., les transformateurs devraient pouvoir répercuter la hausse aux producteurs. *Mais une question se pose alors :* le gouvernement peut-il à la fois s'engager à faire respecter l'accord de garantie de prix pour les producteurs et bloquer les prix du lait et du beurre, sous le prétexte qu'ils auraient trop monté.

Les industriels laitiers et la Fédération des coopératives laitières (F.N.C.L.) estiment que ce blocage *remet en cause* les efforts déployés pour aboutir à un accord interprofessionnel. *« Les pouvoirs publics,* écrit la F.N.C.L., *démentent leur souhait de voir satisfaite la demande des producteurs. »*

Encore ces critiques ne concernent-elles que la hausse acquise théoriquement depuis le 1er avril. Si l'arbitrage était rendu en faveur d'une nouvelle hausse de 1,5 % (1), contre les M.C.M., et que les prix du lait et du beurre (ces deux produits représentant environ 40 % de la production laitière distribuée par les grandes surfaces) soient bloqués, comment les producteurs bénéficieraient-ils de cet ajustement ?

En réalité, producteurs et transformateurs s'étonnent que dans le dispositif prévu il n'y ait pas de mesures de blocage ou de freinage *des coûts de production. « S'il n'y avait pas de dérapage sur les prix des produits nécessaires à l'agriculture, nous serions naturellement moins exigeants »,* disent, non sans raison, les producteurs de lait.

JACQUES GRALL.

(1) Pour compenser la dévaluation de 3 %, il existe deux solutions : soit augmenter les prix de 3 %, soit instituer un M.C.M. de 3 %, les deux mesures pouvant être combinées pour atteindre un total de 3 %. En fait, en choisissant la formule de l'augmentation, une hausse de 1,5 % suffirait, car depuis mars 1979, les Neuf *ont admis le principe d'une franchise* de 1,5 %, écart entre le taux pivot et le taux « vert » qui ne donne pas lieu à un M.C.M.

AGRICULTURE

Les partis politiques et les syndicats sont invités à s'associer aux travaux du Comité français pour la Journée mondiale de l'alimentation

Le jour anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), le 16 octobre, seront organisées *dans quelque* cent vingt pays des manifestations pour illustrer ce qui devrait être la première Journée mondiale de l'alimentation.

Le comité français, que préside M. Mazoyer, professeur à l'Institut national d'agronomie, et qui comprend des représentants de plusieurs ministères, des associations et des organisations non gouvernementales, a présenté à la presse, le 29 septembre, les orientations de la campagne qu'il entend conduire à compter du 16 octobre et qui s'ouvrira par une déclaration de M. Mitterrand.

Dans une déclaration *liminaire,* M. Mazoyer écrit notamment : *« Dans le tiers-monde sévit une crise des économies paysannes et vivrières sans précédent. En certains lieux, comme en Amérique latine, les grandes plantations utilisent d'énormes superficies pour l'exportation et condamnent le plus grand nombre au sous-emploi et à la pauvreté.*

» En d'autres lieux, comme en Afrique, les paysans, mal équipés, écrasés d'impôts, endettés, sont contraints de consacrer leur maigres forces aux cultures de rente Ailleurs, ces deux aspects se combinent (...). Ainsi, dans son immense majorité, la paysannerie du tiers-monde ne peut ni progresser, ni alimenter pleinement son marché national, ni même se nourrir suffisamment elle-même (...). Pour faire reculer la faim, il faut donc sauver et développer l'économie paysanne et vivrière du tiers-monde, et pour cela il faut instaurer d'autres relations d'échanges, d'autres structures agricoles, d'autres politiques de recherche et de développement, d'autres politiques d'aide et de coopération. »

Après avoir noté que cette politique de reconstruction de la sécurité alimentaire internationale se heurtait à des oppositions vigoureuses, M. Mazoyer déclare : *« L'aide alimentaire coûtera moins cher que les conséquences politiques et militaires de la faim. »* En conclusion, pour mobiliser l'opinion, le comité français propose aux partis politiques et aux organisations socio-professionnelles, aux syndicats ouvriers notamment, de participer à l'étude des moyens d'action pour la campagne qui se développera à compter du *16 octobre.*

Les appels solennels, les conférences internationales et autres journées de sensibilisation ont été suffisamment nombreux et vains pour que cette Journée démarche entreprise par le comité mondiale de l'alimentation lancée par la F.A.O. soit considérée comme décisive. Il reste que la français tranche sur le discours traditionnel. D'une part, on affirme nettement que le problème de la faim dans le monde est la conséquence d'une destruction de l'économie paysanne et vivrière du tiers-monde, et que, au-delà de l'aide d'urgence, il convient de restaurer cette économie paysanne. En second lieu, le comité, composé de représentants des ministères et de militants « concernés » des organisations tiers-mondistes, s'adresse aux forces sociales de la nation, les partis et les syndicats, qui sont, bien plus sûrement que les médias, les relais indispensables pour une mobilisation véritable.

Ceux-ci répondront-ils à cet appel ? Sauront-ils discerner, dans la forêt des préoccupations nationales — l'emploi, les impôts, les nationalisations, etc. — l'intérêt pour la France de la solidarité internationale, dans la mesure où, comme l'a rappelé M. Mazoyer, les conséquences politiques et militaires de la faim seraient autrement plus coûteuses que l'exercice de cette solidarité ?

CONJONCTURE

APRÈS LE RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE AU SEIN DU S.M.E.

Les commentaires de la presse française...

« L'HUMANITÉ » : confiance populaire d'abord.

Les réalités de la pression économique nationale et internationale du grand capital demeurent, et il est vrai que l'on ne peut s'en dégager sans un effort et une rigueur sans précédent. Mais cette dernière ne saurait s'appliquer aux salariés sans mettre en cause les changements engagés. Pour une raison évidente de confiance populaire d'abord, de logique économique ensuite. (...) Les conséquences de la dévaluation du franc rendent plus nécessaires des mesures rigoureuses contre les spéculations du grand capital. Le blocage des prix des services et de certains produits alimentaires décidé par le ministre des finances peut être le début d'un véritable programme de lutte contre les sources de l'inflation: les profits financiers, le redéploiement des capitaux et la dictature du dollar dans les échanges internationaux. (...) Les Français sont prêts à la rigueur pour s'opposer aux pressions du patronat et à consentir les efforts nécessaires pour réussir les réformes engagées. »

(MICHEL DOUMENC.)

« LE QUOTIDIEN DE PARIS » : de la relance à l'austérité.

« Annonçant le blocage des prix des services, Jacques Delors ne tardera pas, du moins il l'espère, à compléter cette décision par une autolimitation des salaires, que le gouvernement souhaite voir assumée par les syndicats eux-mêmes. (...) A quinze jours d'intervalle, le gouvernement balance entre la relance et l'austérité, que l'on appelle r i g u e u r quand on est au pouvoir. (...) Le gouvernement dira-t-il qu'il faut savoir faire machine arrière? Mais les partis qu'il représente n'ont pas été élus pour cela. Ses ténors, et le premier d'entre eux, aujourd'hui à l'Elysée, n'ont pas promis l'austérité. Ils ont même assuré du contraire. L'Assemblée nationale va bientôt servir de révélateur à cette contradiction d'intentions qui fait de la politique gouvernementale une perpétuelle valse-hésitation. »

« LIBÉRATION » : l'atout syndical.

« En arrivant au pouvoir, les socialistes s'engagèrent avec une détermination qui paraissait sans faille dans les deux seules directions où Raymond Barre les avait, à leurs yeux, précédés avec succès. La monnaie, la liberté des prix. A peine cinq mois plus tard, le franc est dévalué, le blocage des prix partiellement rétabli. Du danger de chausser des pantoufles qu'on n'a pas soi-même choisies...

» La gauche semble découvrir aujourd'hui que l'héritage Barre était indivis. Et qu'elle ne pouvait en isoler deux piliers jugés, peut-être rapidement, sains, en voulant par ailleurs se débarrasser du reste. (...) Reste un domaine important, sur lequel le gouvernement mise sans trop oser le proclamer. Mais où il dispose d'un atout dont Raymond Barre, et pour cause ne put jamais se prévaloir. Celui des salaires et des revenus. Ceux-ci n'ont pas dérapé depuis le mois de juin. Tous les efforts réels du gouvernement tendront maintenant à ce que la tendance se poursuive. L'atout, c'est l'état de grâce syndical, qui a survécu à l'été. »

(PIERRE BRIANÇON.)

« LE FIGARO » : fatale escalade.

« Ainsi, le gouvernement franchit-il un nouveau degré d'une fatale escalade. Le pouvoir socialiste aura beau jeu de rappeler que les libéraux hier aux affaires ont gouverné avec le contrôle des prix pendant des années. A cela il faudra cependant apporter deux correctifs.

» Le premier, c'est que l'ancienne majorité avait, depuis 1978, compris la nécessité de sortir du contrôle des prix. Et qu'elle avait mis en pratique ses idées.

» Le second, c'est qu'aujourd'hui le contrôle des prix vient s'ajouter à la mainmise de l'Etat sur le crédit et à l'appropriation par la collectivité d'importants moyens de production. Et que la France sera désormais le seul grand pays industriel dans lequel le gouvernement — et le parti au pouvoir — a entre ses mains l'ensemble des leviers de commande de l'économie.

» Un pays dans lequel l'initiative privée se réduit comme une peau de chagrin. Triste changement... »

(ANTOINE-PIERRE MARIANO.)

« LE MATIN DE PARIS » : résister à la démagogie.

« Il devient indispensable de résister à la démagogie que le seul mot de dévaluation suffit à déclencher. Il n'y a plus de dévaluation proprement dite depuis que les monnaies flottent librement, c'est-à-dire depuis onze ans. (...) La dévaluation n'est pas non plus, a priori, une mauvaise chose, comme le grand public a trop souvent tendance à le croire : la preuve en est que les Allemands sont las de réévaluer leur monnaie. Enfin, la dévaluation n'est pas liée à un type de pouvoir particulier. L'opération de dimanche est la conclusion inéluctable d'une hausse des prix qui, depuis près de dix-huit mois, est le double de celle de la R.F.A. et ne saurait donc être imputable au seul gouvernement actuel. En trente-six ans, on a dû dévaluer huit fois le franc, et les socialistes ne sont responsables que d'une seule de ces dévaluations. »

« OUEST-FRANCE » : contradictions.

« L'Etat va-t-il, comme ce serait logique sur le fond mais curieux pour la forme, rogner sur les dépenses de son projet de budget, approuvées au dernier conseil des ministres, et ces contradictions techniques ne sont-elles pas le reflet de contradictions plus profondes au sein du gouvernement et de la majorité où ne serait pas ressentie partout l'impérieuse nécessité de ménager certains équilibres « classiques » ? Six mois après la victoire de François Mitterrand le gouvernement de gauche est à son premier carrefour réellement dangereux, mais il n'est pas certain que tous ses passagers attendent le danger du même côté. Pour ne pas justifier le qualificatif d'« irresponsable » lancé hier par le leader du R.P.R., M. Jacques Chirac, il est essentiel qu'il précise très vite la voie économique la plus sûre possible qu'il compte prendre. »

(PHILIPPE GALLARD.)

« LE PROGRÈS » : sur un plateau...

« Pour faire sa rentrée politique, Jacques Chirac attendait la présentation du budget de l'Etat, un morceau de choix à se mettre sous la dent. Mais voici que la conjoncture m o n é t a i r e européenne lui apporte, sur un plateau, la dévaluation du franc. L'ex-candidat à la présidence de la République n'en espérait pas tant. Il a pourtant bien caché sa jubilation hier, au cours de sa première conférence de presse depuis les législatives. Pas de « Je vous l'avais bien dit » triomphant à la différence des « politiques » du R.P.R., qui, la semaine dernière, pourfendaient « le socialisme au pouvoir », Jacques Chirac adopte un ton délibérément mesuré, détaché, parfois professoral, pour faire un diagnostic clinique de la situation de la France après quatre mois de direction de gauche. »

(FRANÇOISE VACHER.)

« LES ÉCHOS » : les grosses munitions.

« C'est un véritable contre-discours de la politique gouvernementale qu'a développé, hier, M. Jacques Chirac pour sa grande rentrée politique, sa première conférence de presse postélectorale. Montant en première ligne, utilisant les grosses munitions, le « patron » du R.P.R. s'est livré à un éreintage en règle de la politique économique Mauroy-Delors. Les circonstances du moment, avec la dévaluation du franc, le retour partiel au blocage des prix et la reconsidération des dépenses budgétaires (alors que la loi de finances est tout juste déposée), ces circonstances servaient tout à fait son raisonnement et son dessein. »

(PIERRE LOCARDEL.)

« LA CHARENTE LIBRE » : quadrature du cercle.

« On ne peut que p l a i n d r e M. Jacques Delors devant la somme des difficultés de toutes natures auxquelles il doit faire face actuellement. Pour lui, c'est presque la quadrature du cercle car il est obligé de prendre d'un jour à l'autre des mesures contradictoires. Au lendemain de la dévaluation du franc, le voici qui annonce des mesures de rigueur pour e m p ê c h e r l'inflation de s'emballer alors que, la semaine dernière Laurent Fabius présentait un budget avec 28 % d'augmentation des dépenses publiques et un déficit de 95 milliards. Mais pourra-t-il concilier relance et rigueur alors qu'en fait il n'est pas totalement libre de ses mouvements, non seulement au plan économique, mais au plan politique, et peut-être sera-t-il tenté, un de ces prochains jours, de rendre son tablier »

(ANDRE MAZIERES.)

... et étrangère

En Allemagne

« FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG » (libéral) : le danger du protectionnisme.

« Il n'y a guère de doute sur les motifs allemands. L'acceptation d'une réévaluation plus élevée résulte en premier lieu de motifs politiques. Les relations avec la France ont pour le chancelier Schmidt une priorité absolue. C'est dans ce pays que, dans le contexte européen actuel, il voit l'unique appui fiable pour la République fédérale. (...) En raison de l'aggravation croissante de la situation économique, il sera de plus en plus évident que le danger du protectionnisme grandira de nouveau à l'intérieur du Marché commun.

» (...) Si des doutes peuvent subsister, ils viennent avant tout de la nouvelle politique économique française, qui rend très difficile une stabilisation du franc (...). »

« SÜDDEUTSCHE ZEITUNG », Munich (centre gauche) : la France a respecté les règles du jeu.

« Une plus forte dévaluation du cours du franc aurait été plus honnête que la réévaluation relativement forte du mark par rapport à une dévaluation proportionnellement réduite du franc. Des considérations de prestige pour Paris s'y sont opposées. En tout cas, le gouvernement français s'est tenu aux règles du jeu du système. Après les contrôles des devises, qui ont été introduits ces derniers temps pour assainir la monnaie attaquée, on aurait pu redouter un protectionnisme renforcé dans le commerce extérieur et les transferts de capitaux.

» (...) La modification des parités est une preuve des forces centrifuges dans le système monétaire européen. Si l'on pense que l'objectif lointain d'une monnaie européenne commune continue d'appartenir sans modification au domaine de l'imagination, on constate que la fonction d'intégration qui subsiste, c'est la contrainte de n é g o c i e r en commun les prix des monnaies, et c'est finalement la force symbolique politique du système. »

En Grande-Bretagne

« THE TIMES » (Londres) : un succès pour le S.M.E.

« Le système monétaire européen s ' e s t remarquablement sorti du réalignement au cours de ce week-end, des principales monnaies qui en font partie. Le choix du moment a été déterminé par les gouvernements eux-mêmes plutôt que sous la pression du marché. Bien qu'une intervention importante ait été nécessaire pour défendre le franc français depuis l'élection de M. François Mitterrand, il n'apparaît nullement que l'appartenance de la France au S.M.E. ait rendu cette intervention plus massive.

» La Grande-Bretagne n'est toujours pas partie prenante du mécanisme fixant les taux de change bien qu'elle participe aux autres éléments du S.M.E. Les nouvelles parités sont visiblement plus réalistes que les anciennes et le système est, par conséquent, maintenant plus robuste. Il devrait donc être plus facile pour nous de prendre place à part entière dans le mécanisme des taux de change (...). Le gouvernement britannique devrait cependant reconnaître que, dans ce cas, la livre ne peut entrer dans le système qu'à un niveau inférieur à sa parité actuelle. »

LES AUTRES RÉACTIONS

● La Confédération française et démocratique du t r a v a i l (C.F.D.T.) estime que « *les décisions prises ce week-end correspondent au renforcement souhaitable de la cohésion des pays européens contre la spéculation. Elles doivent améliorer la capacité de résistance commune aux effets néfastes de la politique américaine* ».

« *C e p e n d a n t*, ajoute la C.F.D.T. *elles risquent d'avoir des effets négatifs si des mesures l'accompagnement ne sont pas adoptées et appliquées avec fermeté.* »

● L'Union nationale des associations familiales (UNAF) admet que la dévaluation « *pourra aider à la relance de nos ventes extérieures* » tout en mettant l'accent sur « *le risque d'un dérapage plus accentué encore des prix si l'on prend prétexte — et ce ne serait pas toujours forcément faux — de l'augmentation des achats importés : énergie, matières premières, produits finis... Si la sagesse et le dynamisme des producteurs ne s'allient pas à la vigilance des consommateurs, non seulement la dévaluation n'aura pas été une mesure de vérité salutaire, mais elle donnera un coup de fouet à l'inflation et à ses conséquences sociales désastreuses* ».

● *La C.F.T.C. à Matignon « Nous sommes inquiets »* — A l'issue de la réunion entre la C.F.T.C et le premier ministre, lundi 5 octobre, M. Jacques Tessier, président du syndicat, s'est déclaré inquiet.

« *Nous avons fait part de toute notre inquiétude au premier ministre. Nous sommes loin de partager son optimisme. La dévaluation du franc vient encore aggraver les facteurs de hausse.* » Et les dirigeants de la C.F.T.C ont mis en garde M. Mauroy contre des mesures autoritaires de blocage des prix et des salaires. Le premier ministre, selon M. Tessier, leur a donné l'assurance que la liberté de négociation ne serait pas remise en cause.

● La Confédération générale du travail (C.G.T.) considère que la dévaluation du franc « *résulte du lourd héritage giscardien* », ajoutant qu' « *il est nécessaire de s'attaquer aux profits monopolistes, source d'inflation et d'aggravation du chômage* ».

● La Confédération française de l'encadrement - C.G.C. « *constate que la détermination affichée par le gouvernement de ne pas dévaluer le franc n'a pas tenu devant les contraintes de la réalité* », considérant « *néanmoins positif que la solution ait été recherchée et trouvée par les Européens au sein de leur système* ».

VICE-PRÉSIDENT DU C.N.P.F.

M. Chotard dénonce « l'improvisation » de la politique gouvernementale

« *F l o u* », « *improvisation* »... c'est en termes assez sévères que M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a qualifié la politique gouvernementale devant les membres de l'Association des journalistes de l'information sociale (A.J.I.S.) lundi 5 octobre, en accompagnant ses propos de menaces ou d'avertissements à la majorité.

M. Chotard a souligné l' « *improvisation* », voire l'« *impréparation* » et le « *flou* », qui continuent de régner lors des consultations sur les retraites et le financement de la Sécurité sociale, dont les prévisions financières « *font frémir* ». Evoquant la remise en cause du paritarisme dans les caisses de cette institution, le vice-président du C.N.P.F. a indiqué : « *Si le patronat est considéré comme un partenaire au rabais, si on considère que nous avons joué le rôle d'un frein, qu'on nous le dise, et l'on pourrait se retirer des conseils d'administration des caisses.* »

Au sujet des négociations sur la durée du travail et du projet de loi qui sera ensuite soumis au Parlement, M. Chotard a également mis les points sur les i : « *Ce sera un test de la volonté gouvernementale de respecter l'avis des partenaires sociaux.* » Si les députés vont au-delà des accords signés, « *ils mettront à mort la politique conventionnelle et nous en tirerons les conséquences* ».

Quant aux mesures envisagées par le gouvernement pour réduire le chômage — elles sont aussi *qualifiées de floues*, — elles procéderaient d'une « *mauvaise méthode* » si elles ne consistaient qu'à prévoir des primes ou des subventions. Soulignant que le patronat ne connaissait pas encore le contenu des « contrats de solidarité », M. Chotard a, en effet, déclaré : « *S'il s'agit de verser une seule fois une somme d'argent parce qu'on a changé les horaires, ce serait une opération de gribouille. Si au contraire, il s'agit de financer de nouveaux équipements pour améliorer la productivité, ce serait une excellente opération.* »

Le dirigeant patronal s'est aussi inquiété des projets du ministère du travail visant à créer une obligation de négocier dans les entreprises : « *On peut se demander*, a indiqué M. Chotard, *si cette obligation ne modifierait pas profondément les relations sociales de ce pays en vidant de leur contenu les conventions collectives.* » Si on veut à la fois systématiser les accords d'entreprises et les conventions collectives, « *nous irons vers un système de surenchère permanente* ».

LES NÉGOCIATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Un programme ambitieux

Les négociations sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans la fonction publique s'ouvrent, mardi 6 octobre, et, dans le courant du mois, commencent les discussions relatives à l'évolution des traitements en 1982, après qu'un « relevé de conclusions » sur la hausse des salaires pour la fin de l'année 1981 a été signé, la semaine passée, entre les pouvoirs publics, d'une part, la FEN, F.O., la C.F.T.C. et les autonomes, d'autre part (*le Monde* du 30 septembre).

Durant les cent premiers jours de son installation à l'hôtel Cassini, rue de Babylone, M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des r é f o r m e s administratives, a, notamment, élaboré une bonne dizaine de circulaires, réuni trois conférences de presse et reçu à de multiples reprises les délégations des sept fédérations de fonctionnaires, sans parler de sa venue à l'ENA ou au Sicob.

Décidé à aller vite dans la voie des « *quatre orientations majeures* » de sa politique, qu'il avait définies d'entrée de jeu (emploi, salaires, droits nouveaux, décentralisation), l'ancien sénateur communiste des Hauts-de-Seine, bien épaulé par un cabinet expérimenté et pugnace, s'est fixé, pour les mois à venir, un programme ambitieux digne de sa réputation de gros travailleur.

M. Anicet Le Pors, soucieux d'instaurer avec les syndicats une « *vaste concertation d'un type nouveau* », a décidé d'ouvrir en grand tous les dossiers de la fonction publique. Pour lui, il était urgent d'aérer, de dépoussiérer, de réformer : refonte de la grille indiciaire des salaires, réduction de la durée du travail (déjà légalement diminuée de deux heures), création d'emplois dans le cadre des deux cent dix mille nouveaux postes promis par M. Mitterrand, titularisation du demi-million de vacataires et d'auxiliaires, intégration de 3 % de handicapés, abrogation des textes limitant les droits syndicaux ou introduisant des dispositions sexistes, extension des libertés, amélioration du statut général des fonctionnaires dans « *l'unicité et la cohérence* » en regard de la loi sur la décentralisation, réforme de l'ENA dans un sens moins « élitiste », lutte contre la bureaucratie, etc. Bref, du pain sur la planche.

L'année-vérité

Plus, peut-être, que pour tout autre membre du gouvernement et pour le pouvoir — qui répète qu'il a sept ans devant lui, — 1982 sera l'année-vérité pour M. Anicet Le Pors, qui s'est lui-même « *condamné à réussir, parce qu'un ministre communiste ne peut pas être un ministre médiocre* ». Les engagements qu'il a pris, consignés dans un texte, dont l'essentiel a été approuvé par toutes les organisations syndicales et qui a été paraphé par la C.G.T., F.O., la F.E.N., la C.F.T.C. et les autonomes, sont tels que le locataire de l'hôtel Cassini ne peut pas décevoir.

Or, malgré l'activité qu'il a déployée depuis trois mois, malgré le succès personnel qu'il a remporté en évitant aux agents de l'Etat de payer une cotisation de chômage (mais on oublie généralement de dire qu'en raison de leur seule rémunération environ deux cent vingt mille fonctionnaires participeront à l'effort de solidarité en acquittant l'impôt exceptionnel sur le revenu), M. Le Pors n'a pas convaincu, en 1981, dans un domaine qui régit la vie quotidienne, à savoir le portefeuille.

Des raisons techniques, liées au manque de temps, ont empêché — avance-t-on rue de Babylone — la direction de la comptabilité publique de mettre au point un nouveau mécanisme de calcul des rémunérations. Ce sera pour l'année prochaine. En attendant, le résultat est là : le *statu quo*, par rapport à l'ancien septennat, a prévalu et, dans ces conditions, il était logique que les syndicats dits réformistes aient été les seuls à approuver le « relevé de conclusions » salarial.

Une exception

Avec une exception : la C.G.C., qui a opposé un refus en 1981 parce que le ministère a introduit une nouvelle donne — l'évolution différenciée des traitements — qui prive quelque quinze mille hauts fonctionnaires de la répercussion totale de l'augmentation de 4,3 % intervenue au 1er octobre. L'organisation des cadres, qui n'a pas non plus signé le deuxième texte pour cette même raison, soutiendra-t-elle toujours, pour 1982, cette position de principe — puisque cette politique de hausse différenciée est maintenue, — quand les hauts fonctionnaires appartenant à d'autres syndicats acceptent, sinon de gaieté de cœur, du moins d'un cœur réaliste, cette décision ?

Quant à la C.G.T. et à la C.F.D.T., elles ne pouvaient pas accepter que les plus bas salaires ne soient pas mieux relevés. Alors que 40 % des fonctionnaires gagnent moins de 5 000 F brut par mois — soit un million de personnes sur deux millions et demi, — la C.F.D.T. a calculé que, une fois passé l'effet de la prime unique versée au 1er octobre, l'augmentation de salaire sera, au 1er novembre (par rapport au 1er juillet), de 3,24 % à l'indice 194 (3 343 F net par mois) et de 3,97 % à l'indice 810 (12 659 F net par mois).

Pour M. Le Pors, l'« *événement* » n'a pas été la non-signature, de la part de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.G.C., du « relevé de conclusions » salarial, mais bien le paraphe de la C.G.T. au bas du « relevé des engagements de négociations ». Est-ce pour « dédouaner » la centrale de la rue La Fayette, comme l'ont assuré certains commentaires, que ce second texte a été conçu (1) ?

En fait, les grandes lignes de la politique gouvernementale ont été approuvées par toutes les fédérations de fonctionnaires, même si F.O. a bien précisé qu'en signant elle se contentait de « *prendre acte* », et même si la C.F.D.T., en ne signant pas, a seulement souligné qu'elle ne voulait pas parapher un relevé d'engagements gouvernementaux (avec lesquels elle se dit d'accord), avant que les négociations ne s'ouvrent. Car il s'agit bien d'engagements, assortis d'échéances précises, qu'a pris la rue de Babylone, tant dans les secteurs de l'emploi (2), de la revalorisation des traitements, de l'action sociale, que dans le domaine des droits syndicaux. Toute la question est évidemment de savoir dans quelle mesure les promesses faites seront tenues.

MICHEL CASTAING.

(1) Unité Action, tendance communiste de la FEN, a signé le deuxième texte, mais non le « relevé de conclusions » salarial.

(2) M. Le Pors a indiqué que son ministère « *susciterait des expériences exemplaires* », associant « *créations d'emplois, réduction de la durée du travail supérieure à deux heures et services ouverts au public sur des plages horaires plus grandes* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	5,5465	5,5535	+ 60	+ 90	+ 60	+ 130	− 70	+ 10
$ can. ..	4,6550	4,6610	− 40	+ 20	− 110	− 30	− 550	− 330
Yen (100)	2,4300	2,4350	+ 200	+ 240	+ 380	+ 430	+1000	+1130
D.M.	2,5050	2,5090	+ 125	+ 160	+ 210	+ 250	+ 540	+ 630
Florin ...	2,2620	2,2685	+ 90	+ 110	+ 160	+ 195	+ 410	+ 500
F.B. (100)	15,0300	15,0750	− 850	− 700	−1200	−1000	−2800	−2400
F.S.	2,9410	2,9510	+ 150	+ 185	+ 290	+ 340	+ 730	+ 900
L. (1 000)	4,7250	4,7450	− 550	− 500	−1180	− 980	−2750	−2380
£	10,3400	10,3550	+ 80	+ 170	+ 100	+ 260	+ 180	+ 75

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 3/4	11 1/2	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8
$ E.-U. ..	14 3/4	15 1/4	15 3/4	16 1/8	16 1/8	16 1/2	16 5/8	17
Florin ...	12 1/2	13 1/4	12 1/8	12 7/8	12	12 3/4	12	12 3/4
F.B. (100)	15	20	18	22	18	22	18	21
F.S.	6 3/4	8 1/4	10 7/16	11	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8
L. (1 000)	18	22	31	34	31 1/2	34 1/2	28	30
£	15 3/4	16 1/4	16	16 3/4	16 1/8	16 7/8	16 3/8	16 7/8
F français	28	33	22	25	21	24	20	23

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Le panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers *font l'objet de* graphiques, de manière à montrer la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se *limitera* à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement *des résultats autour des trois* objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue.

En tenaille entre le dollar et le deutschemark

Le réajustement des parités dans le système monétaire européen était attendu. Il va donner un ballon d'oxygène aux deux monnaies du marché commun qui souffraient le plus de la spéculation : le franc français et la lire italienne. Mais ce « décrochage » de 8,5 % par rapport au mark et au florin n'aura un effet salubre prolongé que si les mesures d'assainissement interne vont assez loin.

Dans les six grands pays industriels du monde la situation ne s'améliore guère, malgré l'accalmie pétrolière, contrairement à ce qui s'est passé au lendemain du premier choc. La réalisation du fameux « carré magique » devient de plus en plus difficile, surtout pour le chômage, dont on se contente de ralentir *l'augmentation*, à défaut de savoir le faire refluer, la croissance restant d'autre part hésitante. Ce n'est que pour les prix et les échanges extérieurs que les résultats sont un peu meilleurs dans l'ensemble.

Parmi nos pays, le Japon reste toujours le seul à réussir simultanément sur les « quatre côtés » des performances remarquables, par les temps actuels, pour l'inflation, la balance commerciale et même pour l'activité et l'emploi. Fait nouveau cependant, l'Allemagne, après les mauvais résultats des derniers mois qui ont provoqué un malaise politique, semble reprendre pied et, la remontée du deutschemark aidant, renouer avec le « cercle vertueux ». Mais le virage amorcé par l'adoption du budget 1982, *qui donne priorité* au rétablissement des finances publiques, n'est accepté qu'avec réticence en face de la montée accélérée du chômage que l'Institut de conjoncture de Munich voit même atteindre 1,5 million l'année prochaine, dépassant nettement les prévisions officielles.

Si le monde occidental retrouve d'ici à la fin 1981 ses deux pays « forts », ce ne sera pas dans les mêmes conditions qu'autrefois, ni avec les mêmes conséquences pour les autres. Il ne faut évidemment plus compter sur l'Allemagne comme « locomotive », ce qui l'avait conduit précisément dans le passé à alourdir considérablement son endettement public. Et encore moins sur le Japon. Chez l'une comme chez l'autre, les exportations constituent le fer de lance de la croissance, alors que la demande interne reste étonnamment faible. Ainsi l'Agence de planification économique japonaise a calculé que les deux tiers de la forte progression du PIB du deuxième trimestre ont été dus à la demande externe. *De même* en Allemagne où, si les commandes à l'industrie ont augmenté en juillet, c'est essentiellement le fait de l'étranger, sans néanmoins qu'elles entraînent *suffisamment* l'activité.

L'impact des Etats-Unis sur les autres pays résulte moins de leurs échanges que des niveaux considérables du dollar et des taux d'intérêt américains. Leur pression, que M. Cheysson a comparée à un troisième choc pétrolier, menace les autres économies par le relèvement du prix du baril et de l'argent et elle s'exerce d'autant plus fortement sur elles que leur monnaie est faible. De ce côté, une légère détente s'est amorcée. Reste à savoir si elle va se maintenir. Rien n'est moins sûr. En effet, à la différence de l'Allemagne et du Japon qui sont engagés dans une manœuvre simple et classique de rééquilibrage budgétaire et de développement des exportations, les Etats-Unis mènent une stratégie beaucoup plus compliquée et difficile. Le président Reagan cherche, à terme, à relancer directement la demande interne d'une manière saine en agissant sur trois points : les dépenses budgétaires et les recettes fiscales (qu'il entend faire baisser simultanément en réduisant fortement le déficit public qui pèse sur le marché des capitaux) ainsi que la masse monétaire (dont il veut limiter la progression pour vaincre l'inflation et diminuer ainsi indirectement les taux d'intérêt).

La difficulté consiste à harmoniser ces trois actions, la compression des dépenses se révélant particulièrement malaisée. C'est aux décalages qu'il faut attribuer les tensions considérables de taux et la montée vertigineuse du dollar constatée encore tout récemment. La détente des derniers jours avec une modération de l'inflation en août ne signifie pas pour autant un début de réussite (les milieux financiers craignant même un échec de la manœuvre). Elle serait plutôt due au président du FED, M. Volcker, relâchant un peu le frein monétaire devant les menaces de récession (le P.N.B. a baissé deux fois de suite au deuxième et au troisième trimestre), devant l'inquiétude des hommes d'affaires et des consommateurs qui se dégage des dernières enquêtes du Conference Board et les menaces d'intervention du Congrès.

Quoi qu'il en soit, les autres pays cherchent à profiter de cette accalmie, du moins quand ils le peuvent. C'est le cas de l'Allemagne qui, aidée par sa nouvelle politique de rigueur, voit sa monnaie se renforcer considérablement et la pression se relâcher sur ses taux d'intérêt. Cependant avant le rajustement des parités au sein du S.M.E. M. Poehl, le président de la Bundesbank, avait mis en garde contre une précipitation vers la désescalade avant que des résultats significatifs aient pu être atteints en matière d'assainissement.

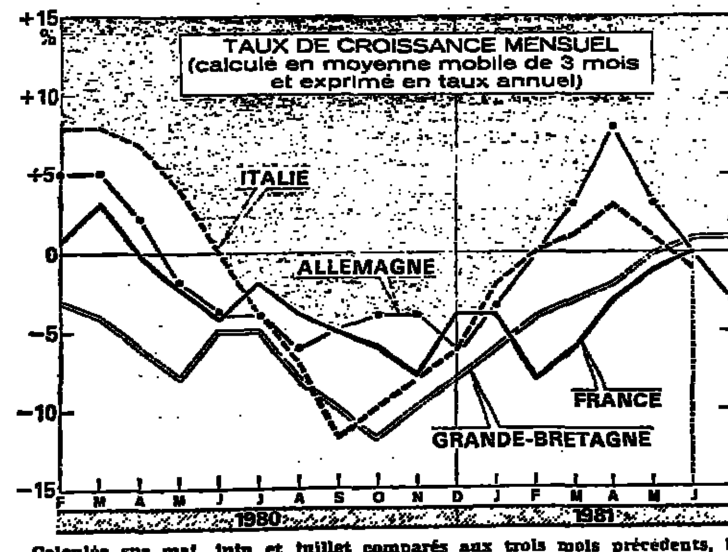
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	–	–	–	++	++
FRANCE	–	– – –	– –	– –	–	– –
ITALIE	–	– –	– –	– –	–	–
GRANDE-BRETAGNE	+	– –	– – –	– –	+	– –

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [+] tendance précédente

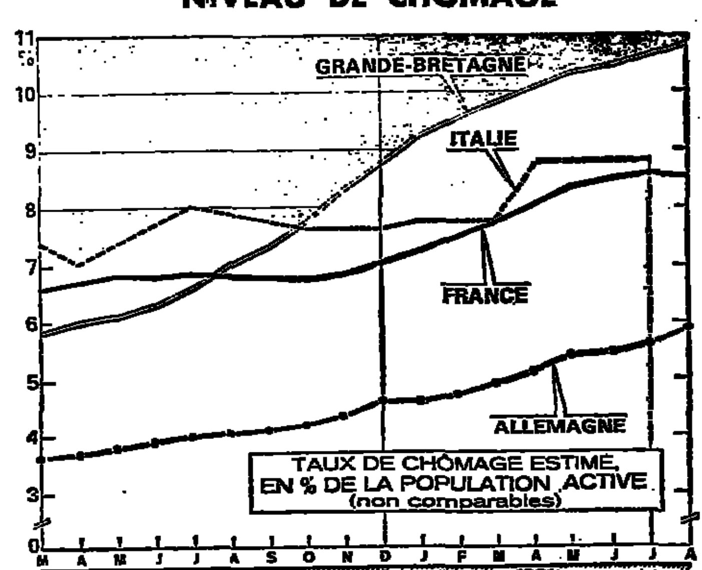
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

TAUX DE CROISSANCE



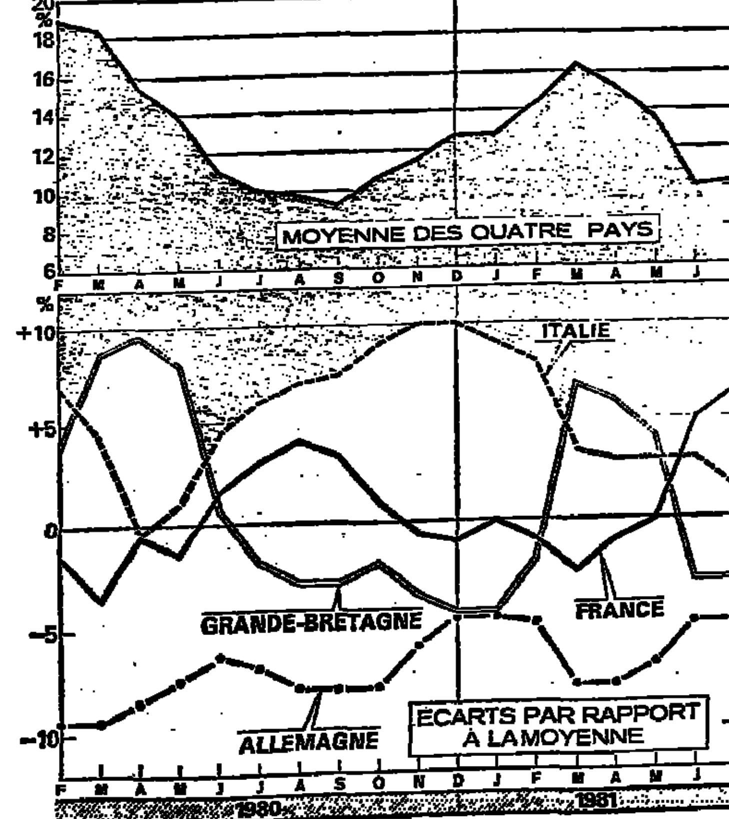
Calculée sur mai, juin et juillet comparés aux trois mois précédents, la production industrielle a de nouveau fléchi en Allemagne (— 3 %). Elle a dépassé légèrement (+ 1%) son creux en Grande-Bretagne. Calculée sur avril, mai et juin, cette production s'est stabilisée en France et a reculé en Italie (— 1 %).

NIVEAU DE CHOMAGE



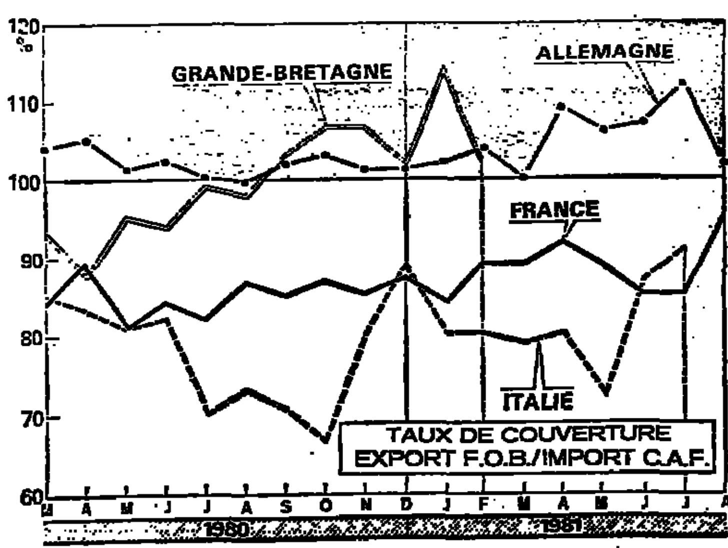
Entre mai et août le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a augmenté fortement de 5,40 à 5,85 % en Allemagne et moins rapidement de 10,35 à 10,85 % en Grande-Bretagne et de 8,35 à 8,55 % en France. Entre le premier trimestre et le deuxième trimestre 1981 ce taux est passé de 8,1 à 8,8 % en Italie.

ÉVOLUTION DES PRIX



L'inflation moyenne des quatre grands pays européens a fortement reculé de 16,5 % (calculée sur avril, mai et juin) à 10,3 % (juin, juillet et août). Ce recul est dû à la Grande-Bretagne, où cependant l'inflation est légèrement remontée en août (7 %), à l'Italie (13 %) et à l'Allemagne (5 %). En revanche, l'inflation s'est accélérée en France à près de 17 %. Evaluée sur les douze mois, l'inflation a été de 6 % en Allemagne, 11,5 % en Grande-Bretagne, 13,6 % en France et 19,6 % en Italie.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Depuis avril, le taux de couverture des importations par les exportations (calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières) s'est maintenu constamment au-dessus de 100 % en Allemagne, marquant même un record de 112 % en juillet, mais est retombé à 102 % en août. En Italie ce taux est remonté aussi de 71 % à 91 %. En France tombé de 92 % en avril à 85 % en juillet, il est repassé à 95 % en août. (Par suite de grèves de statisticiens, les chiffres anglais ne sont plus publiés depuis février.)

Réaliser le « carré magique »

La France, elle, n'a même pas pu profiter de cette détente fragile, bien au contraire. La baisse du dollar, via la ruée sur le mark qui en est résultée, lui a créé des problèmes encore plus difficiles que ceux de la hausse. A tel point que le ministre de l'économie et des finances avait dû prendre en catastrophe des mesures drastiques de défense qui, on l'a bien vu, n'ont pu être tenues. Malgré les décisions communes du 4 octobre, la position du franc risque de rester bien inconfortable entre un dollar dopé par des taux d'intérêt élevés et un mark raffermi par le virage allemand vers une gestion plus rigoureuse des finances publiques.

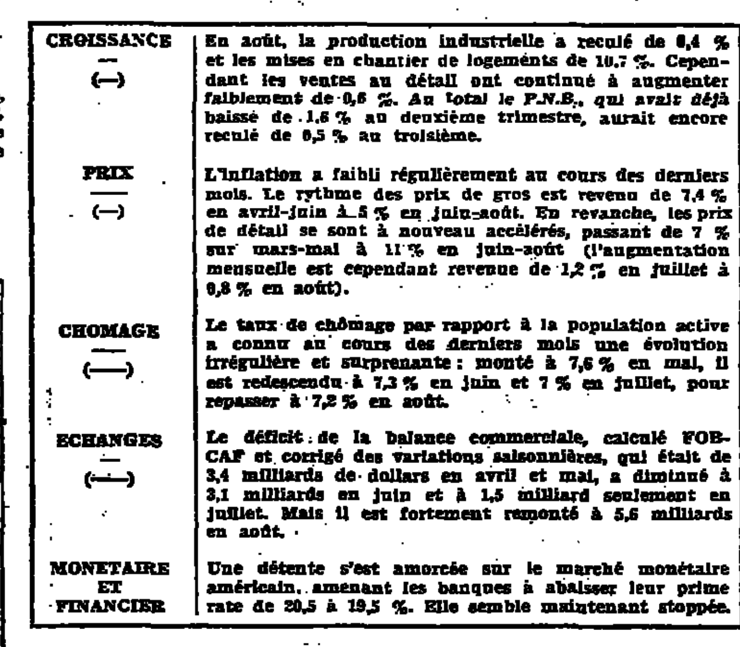
La responsabilité de cette situation difficile, qu'une dévaluation ne *peut à elle seule* rétablir, n'est pas à rechercher uniquement à l'extérieur. Elle tient aussi à la politique de relance par un déficit budgétaire en fort accroissement (compte tenu de nombreuses mesures dont les coûts n'ont pas été évalués et additionnés, il risque même de dépasser largement les *100 milliards* de francs). Celle-ci contraste avec la stratégie appliquée désormais en Allemagne. Il est significatif de noter, comme le montrent nos courbes, que l'inflation française s'est fortement accélérée à près de 17 %, alors qu'elle a reflué presque partout ailleurs (elle a *déjà largement* annulé, *comme* nous l'avions craint, les augmentations sociales accordées après les élections).

Une telle évolution risque de poser l'année prochaine un autre problème au moment où la reprise mondiale lente s'amorcera (en supposant toutefois qu'un échec de la manœuvre du président Reagan ne vienne tout bloquer). Si l'Allemagne et le Japon, ayant assaini leur économie, seront bien placés pour en profiter, la France le sera moins *et contrainte à un freinage*. A moins qu'elle ne mette en œuvre une stratégie adaptée.

Du plan qui a été récemment présenté par M. Pierre Mauroy, il ressort que le gouvernement compte beaucoup sur les leviers économiques et monétaires nouveaux que doivent lui donner les nationalisations des grands groupes industriels et des banques. Il pense probablement qu'il pourra alors réaliser plus facilement le « carré magique » en s'affranchissant un peu des contraintes extérieures illustrées par la position difficile du franc. Il espère aussi réussir sur le chapitre du chômage, où, mis à part le Japon, aucun pays n'a pu arrêter la dégradation. Pari plus difficile encore que celui du président Reagan, qui se contente de mesures conjoncturelles sans modifier les structures, les voies allemande et japonaise apparaissant bien traditionnelles. Il reste maintenant à attendre le jugement des chiffres de l'emploi et *de ceux de l'inflation*.

MAURICE BOMMENSATH.

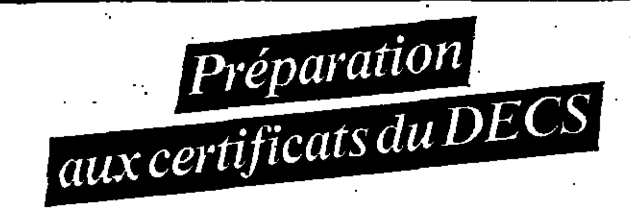
SITUATION DES ÉTATS-UNIS...



CROISSANCE — (—)	En août, la production industrielle a reculé de 0,4 % et les mises en chantier de logements de 10,7 %. Cependant les ventes au détail ont continué à augmenter *faiblement de 0,6 %. Au total le P.N.B., qui avait déjà* baissé de 1,6 % au deuxième trimestre, aurait encore reculé de 0,5 % au troisième.
PRIX — (—)	L'inflation a faibli régulièrement au cours des derniers mois. Le rythme des prix de gros est revenu de 7,4 % en avril-juin à 5 % en juin-août. En revanche, les prix de détail se sont à nouveau accélérés, passant de 7 % sur mars-mai à 11 % en juin-août (l'augmentation mensuelle est cependant revenue de 1,2 % en juillet à 0,8 % en août).
CHOMAGE — (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active a connu au cours des derniers mois une évolution irrégulière et surprenante : monté à 7,6 % en mai, il est redescendu à 7,3 % en juin et 7 % en juillet, pour repasser à 7,2 % en août.
ECHANGES — (—)	Le déficit de la balance commerciale, calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières, qui était de 3,4 milliards de dollars en avril et mai, a diminué à 3,1 milliards en juin et à 1,5 milliard seulement en juillet. Mais il est fortement remonté à 5,6 milliards en août.
MONETAIRE ET FINANCIER	Une détente s'est amorcée sur le marché monétaire américain, amenant les banques à abaisser leur prime rate de 20,5 à 19,5 %. Elle semble maintenant stoppée.

... ET DU JAPON

CROISSANCE + (+)	La production industrielle, après avoir faibli, reprend en juin et juillet. Le PIB a augmenté de 1,3 % au deuxième trimestre, soit de plus de 5 % en taux annuel. Si les exportations progressent la demande interne reste faible.
PRIX ++ (+)	Le rythme des prix de détail, calculé sur mai, juin et juillet, a encore une fois faibli à 3 %. Sur douze mois il est revenu à 4,4 %, ce qui est remarquable. Cependant la faiblesse du yen menace cette amélioration.
CHOMAGE + (+)	Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a reculé de 2,4 % en mai à 2,3 % en juin et 2,2 % en juillet. Rappelons que le mode de calcul sous-estime ce taux.
ECHANGES ++ (+)	Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières) a augmenté de 105 % en mai à 108 % en juin et juillet, pour revenir à 106 % en août.





SOCIAL

Aux rencontres de la revue *Autrement*

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS A LA RECHERCHE DE L'EFFICACITÉ

De notre envoyée spéciale

Nantes. — Hier, il s'agissait de travailler *« autrement »*. Aujourd'hui, on s'initie à la rationalisation des choix budgétaires. Le public des *Ateliers d'octobre*, organisés chaque année depuis 1978 par la revue *Autrement*, a gagné avec l'âge en efficacité, voire en professionnalisme. Parmi les deux cent vingt personnes réunies du 1er au 4 octobre à Nantes (Loire-Atlantique), beaucoup découvrent ces ateliers pour la première fois. Une centaine sont venues de Paris, une soixantaine de Loire-Atlantique, les autres de diverses régions de France, même de Belgique. Elles sont membres de coopératives, de mutuelles ou d'associations.

En majorité, il s'agit de travailleurs sociaux en quête d'une nouvelle mission : créer des emplois. Cette profession est en crise, après l'échec relatif des politiques de prévention des années précédentes. Aux populations en difficulté, femmes, jeunes, immigrés, il faut désormais proposer, outre l'accueil, un travail. Et, pour cela, se faire entrepreneur. *Les fonds nécessaires au lancement* de ces activités proviennent de subventions diverses, publiques ou privées. Le changement de majorité politique laisse espérer une aide accrue de l'Etat. Aussi, à Nantes, a-t-on largement échangé adresses et recettes.

Comment présenter un dossier de création, une demande de subvention ? A quelles portes frapper dans les ministères ? La course à l'assistance reste fréquente. Mais elle est critiquée par les plus avancés des nouveaux entrepreneurs. *« L'heure n'est plus à la combine, il ne faut pas rester un assisté, c'est faute d'avoir appris à gérer que beaucoup ont échoué »*, ont souligné plusieurs participants. On a donc parlé livres de comptes, études de marchés, rationalisation des choix budgétaires. Mais il ne s'agit pas pour autant de créer des emplois *« à n'importe quel prix »*. L'utilité sociale du produit ou du service rendu, le caractère collectif de la gestion, restent des impératifs, comme on l'a rappelé dans un atelier qui a réuni une centaine de personnes autour de ces deux objectifs. Pour M. Jean-Yves Rannou, de l'IFRA, à Saint-Fons (Rhône), *« la démocratie fait perdre du temps, mais elle est une nécessité. Il faut savoir séparer les tâches, mais respecter le contrôle de tous sur tout »*.

L'engouement pour l'innovation technologique

M. Rannou travaille dans une association affiliée à la Fédération *Léo-Lagrange* et spécialisée dans le conseil en gestion économique et sociale pour les collectivités locales comme pour des entreprises classiques. Ce bureau d'études emploie six personnes. Les tarifs de la clientèle sont ceux du marché. Mais on pratique la gratuité quand il s'agit de soutenir une initiative d'un caractère particulièrement social.

M. Rannou tient, dans ce centre, la comptabilité. A échéances régulières, avant de signer les chèques, il présente en assemblée plénière un état des recettes et des dépenses. Après accord, il passe ses écritures. Ce bureau d'études de la région lyonnaise s'autofinance à peu près entièrement.

Ce type de fonctionnement est de plus en plus fréquent, que ce soit à l'Ouvre-Boîte, à Paris, où des volontaires pratiquent l'échange de connaissances après leur activité professionnelle ordinaire, ou dans la dizaine de boutiques de gestion qui se sont ouvertes en France récemment, à Toulouse, à Marseille ou ailleurs. L'éventail des activités dans le champ de l'économie sociale représentées à Nantes est très varié. Cela va du bureau conseil à l'institut de formation agréée en milieu rural ou en ville, en passant par l'artisanat d'art, l'agence pour l'emploi alternative, etc. Les affaires sérieuses, comme les réseaux d'informations qui les lient, se sont multipliées et tiennent le coup. De façon plus solidaire qu'il y a deux ou trois ans, lorsque l'utopie était encore aux postes de commandement. Aujourd'hui, on redoute plutôt d'en manquer. L'engouement pour l'innovation technologique semble avoir partiellement remplacé l'expérimentation sociale.

A l'atelier de télématique qui s'est tenu à Nantes, on a évoqué la constitution de réseaux d'utilisateurs et on s'est passionné pour la future banque d'informations locales qui devrait ouvrir à Nantes fin novembre. La municipalité nantaise mettra une quinzaine de terminaux dans divers lieux publics à la disposition des habitants pour leur permettre d'avoir accès aux informations de vie quotidienne portant aussi bien sur le logement que sur les loisirs ou sur les activités offertes par les nombreuses associations de la ville. Un « anti-Velizy » en quelque sorte, comme l'a présenté M. Maréchal, adjoint du maire de Nantes et animateur de l'atelier de télématique. Malgré la présence de Radio-Atlantique, l'intérêt pour les radios libres s'est révélé assez faible dans ces rencontres d'*Autrement*. En l'absence de publicité, à quoi bon prendre des risques ? Le bricolage : qui ? et pour quoi ? Vieillir : comment ? Ouvrir un centre de jeunes fugueurs, animer le milieu rural, s'initier à l'audiovisuel; ces divers thèmes ont fait, eux aussi, l'objet d'ateliers animés par *Autrement*. Les associations présentes à Nantes ont évoqué, enfin, en séance plénière, les difficultés rencontrées sur le plan local. S'agit-il d'un manque de compréhension des élus ? Comme l'a expliqué en substance M. Claude Evin, député de la Loire-Atlantique et président de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale, l'expérimentation sociale peut paraître un luxe dans une commune où il faut d'abord, en urgence, aider les pauvres. Les nouveaux entrepreneurs doivent évoluer de l'assistance à l'efficacité.

Ce type de préoccupation est central dans le dernier dossier de la revue *Autrement*, publié début octobre sous le titre provocant : « Dix heures par jour (avec passion) ». Ce dossier traite des pionniers d'une autre entreprise, *« au-delà du chômage et du salariat »*. Par la création de produits et de services nouveaux, par un mode de gestion plus collectif et plus responsable, la micro-entreprise façon *Autrement* innove, bouscule le secteur traditionnel de l'économie sociale. Un bilan chiffré de cette dernière est présenté dans ce numéro, auquel ont collaboré MM. Michel Rocard et François Soulage. A l'heure où l'on parle de créer une délégation à l'économie sociale qui dépendrait du ministre du plan, le thème choisi par *Autrement* pour ce dossier est décidément d'actualité.

DANIÈLE ROUARD.

★ *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

Selon une enquête du ministère du travail

Le taux d'absentéisme (5,8 %) est resté stable dans les entreprises de 1974 à 1979

Le taux d'absentéisme dans les entreprises est demeuré stable de 1974 à 1979, égal à 5,8 % du total des salariés employés, indique une enquête menée en avril 1979 par la Division de la statistique du ministère du travail et de la participation, et qui vient d'être rendue publique (1).

Soixante-quatorze mille établissements représentant 10,8 millions de personnes ont été interrogés. L'enquête porte sur tous les établissements de plus de cinquante salariés et un tiers de ceux employant de dix à quarante-neuf personnes, et sur l'ensemble des activités économiques à l'exclusion de l'agriculture, des administrations publiques et des services domestiques.

Portant sur la journée du 26 avril 1979, le questionnaire distingue six cas d'absence : accident du travail, congé de maladie de trois jours ou moins, de quatre jours ou plus, maternité, autres causes autorisées et autres absences.

En tête figurent la métallurgie et les industries de transformation — le taux passant dans le premier secteur de 7,2 % en 1974 à 7,4 % en 1979 et demeurant de 7,1 % dans le deuxième. Puis viennent les secteurs du bâtiment et génie civil (5,1 % en 1979 contre 5,5 % en 1974), des transports hors S.N.C.F. et R.A.T.P. (4,7 % contre 4,4 %), des services (4,6 % contre 4,4 %) et des commerces (4,4 % contre 4,1 %).

Selon le ministère, *« le poids croissant du tertiaire dans le résultat global explique le maintien du niveau de l'absentéisme »*. En effet, le tertiaire est le secteur le moins touché, bien que l'emploi salarié y soit plus important en 1979 qu'en 1974.

Ce phénomène est plus féminin que masculin, le taux d'absentéisme étant respectivement de 7,4 % pour les femmes et 5 % pour les hommes. Il est plus marqué chez les ouvriers (7,3 %) que chez les non-ouvriers (4,1 %).

Dans 70,5 % des cas (74,9 % pour les hommes et 64,5 % pour les femmes), il est dû aux accidents du travail et aux maladies. Enfin, les congés-maternité représentent 21,1 % des cas d'absentéisme chez les femmes.

(1) « Travail informations », septembre 1981, ministère du travail, 127, rue de Grenelle, 75007 Paris.



ÉNERGIE

AVANT L'OUVERTURE DU DÉBAT SUR L'ÉNERGIE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy défend son programme devant les députés socialistes

Avant d'engager sa responsabilité au terme du débat qui devait s'ouvrir *mardi 6 octobre*, à l'Assemblée nationale, sur le programme énergétique de la France, le gouvernement s'est efforcé d'atténuer les divergences *qui subsistent* entre ses positions et celles défendues par une partie des députés socialistes. MM. Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, et Hervé, ministre chargé de l'énergie, devaient s'expliquer, mardi matin, devant le groupe socialiste de l'Assemblée. M. Mauroy devait être entendu par les députés en début d'après-midi. Après quoi un vote devait être organisé au sein du groupe sur les options en présence.

Le débat qui oppose une partie du groupe au gouvernement ne porte pas sur le fond. Nul ne conteste la nécessité de développer la production d'électricité d'origine nucléaire. Le débat n'est ouvert que sur l'ampleur du programme gouvernemental, que de nombreux députés socialistes jugent trop vaste.

Divergences sur deux points

Le gouvernement va trop loin : c'est en substance la thèse défendue par M. Quilès, secrétaire national du P.S., député de Paris, qui, lorsque le parti socialiste était dans l'opposition, avait rédigé le programme *énergétique de cette* formation. Les divergences portent essentiellement sur deux points : le nombre de réacteurs nucléaires qui doivent être mis en construction dans les deux prochaines années, et l'extension de l'usine de retraitement de la Hague.

Selon le programme arrêté lors du conseil des ministres du 30 septembre, le gouvernement prévoit d'engager la construction de six réacteurs en 1982 et 1983, soit *cinq* de 1 300 mégawatts et un de 900 mégawatts. Dans son rapport fait au nom de la mission d'information parlementaire sur l'énergie, M. Paul Quilès estime qu'il serait préférable de s'en tenir à quatre réacteurs, soit trois tranches de 1 300 mégawatts et une de 900 mégawatts. *« Cela assurerait une capacité de production suffisante et permettrait de mettre en œuvre, pour l'ouverture ou la réouverture de sites nucléaires, les procédures d'information, de décision et de contrôle qui seront la marque de la nouvelle politique »*, écrit-il. M. Quilès est également en retrait par rapport au gouvernement sur l'extension de l'usine de retraitement de la Hague.

Le *programme* énergétique du gouvernement a créé un malaise au sein du groupe socialiste. Les positions exprimées par M. Quilès — qui estime qu'elles rallient une majorité de ses amis — en témoignent. Ceux qui y adhèrent pensent que le programme *gouvernemental* ne correspond pas à la volonté exprimée dans le manifeste adopté par le P.S. lors de son congrès extraordinaire du 24 *janvier dernier. Celui-ci affirmait* la nécessité de mettre en œuvre *« une politique énergétique différente et diversifiée »*. Ils se souviennent aussi que la trente-huitième des cent dix *« propositions pour la France »* avancées dans le même manifeste indiquait que *« le programme nucléaire serait limité aux centrales en cours de construction en attendant que le pays, réellement informé, puisse se prononcer par référendum »*. Plusieurs d'entre eux, qui ont fait campagne localement, à *l'occasion* des élections législatives, contre la construction de nouveaux réacteurs, se sentent placés, par le gouvernement, en porte-à-faux par rapport à leurs engagements.

Ce débat a déjà fait l'objet de plusieurs réunions internes au groupe socialiste et, notamment, d'une discussion en termes vifs entre M. Georges Sarre, député de Paris, membre du CERES, et M. Quilès lors d'une réunion *du* bureau du groupe, le mardi 29 septembre. Il paraissait improbable, mardi matin, qu'un compromis puisse intervenir, sur le fond, entre *le gouvernement et les députés* qui soutiennent les positions défendues par M. Quilès. Le premier ministre, pour sa part, était décidé à ne rien céder sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le nombre de réacteurs à construire.

J. L.

AU SÉNAT

Dans notre compte rendu du débat sénatorial sur la politique de l'énergie (« le Monde » du 3-4 octobre), une erreur de transcription nous a fait omettre l'intervention de M. Noé, sénateur de l'Essonne, qui, s'exprimant au nom du groupe socialiste, a souligné l'importance de la recherche pour le développement des énergies nouvelles, et demandé que l'on ne descende pas en dessous du seuil prévu en ce qui concerne la construction de centrales nucléaires. Il sera d'autre part inévitable, a-t-il précisé, de construire des centrales supplémentaires pour *assurer la consommation « à l'horizon 1990 »*.

Faut-il retraiter ou stocker les combustibles nucléaires ?

Faut-il retraiter les combustibles irradiés dans les centrales nucléaires ou les stocker sans retraitement ? Les gouvernements de M. Giscard d'Estaing ne s'étaient pas vraiment posé la question et avaient, suivant les recommandations des experts du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et de sa filiale spécialisée dans les combustibles nucléaires (la Cogema), entrepris l'agrandissement de l'usine de retraitement de La Hague (Manche). Compte tenu de la montée progressive du tonnage des combustibles irradiés par E.D.F., cet agrandissement donnait à la Cogema la possibilité *d'offrir des services* de retraitement à des clients étrangers. Les contrats passés avec ces clients devraient rapporter quelque 53,5 milliards de francs en devises durant les prochaines années.

Visitant le 17 septembre l'usine de La Hague, M. Paul Quilès, rapporteur (P.S.) de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'énergie, regrettait que les études des alternatives au retraitement « ne soient pas plus avancées ».

A vrai dire, l'ensemble des *études poursuivies* sur le « sort » des combustibles irradiés depuis de longues années par les chercheurs du C.E.A. ont été consacrées au seul retraitement ainsi qu'aux étapes qui doivent lui succéder pour assurer un *stockage* sûr des déchets, *en particulier* la vitrification des solutions de « produits de fission » hautement radioactives.

L'intérêt du retraitement n'a jamais été remis en cause par les responsables officiels. Selon eux, sa *justification est double* : il apporte avec la vitrification une solution satisfaisante au problème de la gestion des déchets nucléaires ; il permet la valorisation *de produits potentiellement* très énergétiques, uranium encore légèrement enrichi et, surtout, plutonium. Les antinucléaires contestent régulièrement ces deux arguments ; le goût du secret et la confiance sans limite dont ont fait preuve ces dernières années bien des pronucléaires officiels ont sans aucun doute donné de la crédibilité à leurs critiques.

Le retraitement et la vitrification sont-ils des solutions satisfaisantes au problème des déchets ? *C'est probable*, mais le C.E.A. et la Cogema sont aujourd'hui contraints de reconnaître que, contrairement à ce qu'ils ont longtemps affirmé, ou du moins laissé *entendre*, ce n'est sans doute pas la seule. La vérité est que c'est la seule que les experts officiels français ont, jusqu'il y a peu, accepté de prendre en considération.

Certes, avec des succès incontestables. On peut, à bon droit, affirmer que les installations actuelles de la Hague ne fonctionnent pas, pour les combustibles issus des centrales à eau légère *(comme* celles d'E.D.F.), aussi bien qu'on l'avait annoncé. On affirmait ainsi, vers 1976, que l'on maîtrisait bien le retraitement : les documents que le C.E.A. publie aujourd'hui, pour justifier cette opération, montrent que rien n'était alors moins évident : l'effort de recherche et de développement correspondant a été multiplié par cinq, en francs constants, entre 1975 et 1980 (500 *millions de francs* contre 100 millions de francs, valeur 1981), tandis que l'effectif des chercheurs passait de deux cents à huit cents.

Des succès

On peut aussi soutenir que si la *Cogema a eu tant de facilité* à trouver des clients étrangers prêts à lui financer la construction d'une nouvelle usine, c'était parce que beaucoup de ceux-ci y étaient contraints pour trouver grâce auprès de leur opinion publique.

Il n'en reste pas moins que la technique française a une très bonne réputation internationale. Les Japonais, pour ne citer qu'eux, n'ont pas hésité à faire construire par les Français leur *première installation* de retraitement.

Dans le domaine de la vitrification des déchets hautement radioactifs, les succès des équipes françaises sont encore *moins* contestables. Le procédé développé, à la suite d'un effort soutenu depuis le milieu des années 50, donne toute satisfaction à l'atelier de vitrification de Marcoule (Gard), le procédé va être exporté *en Grande Bretagne*, en Allemagne fédérale et en Belgique, et des discussions préliminaires sont en cours avec le département américain de l'énergie.

Une alternative au retraitement est-elle possible ? Techniquement, reconnaît aujourd'hui le C.E.A., on peut fort bien stocker les combustibles sans les retraiter. L'incertitude, souligne-t-on, est plutôt au niveau des coûts qui, affirme-t-on, seront du *même ordre* de grandeur que le retraitement. « *Surtout*, observe un expert du C.E.A., *si l'on envisage que le conditionnement de ces combustibles donne la même sécurité vis-à-vis de l'environnement que la solution de la vitrification, suivie de l'enfouissement en « couches géologiques »*. »

La sûreté exigera, note-t-on, un enrobage extrêmement performant des combustibles pour, durant les premières centaines d'années, assurer la rétention des *produits* les plus *radioactifs* et des produits de fission. Sur le long terme, on observe que, alors que le retraitement permet de ne laisser dans les déchets qu'un ou *deux pour cent des produits qui* restent radioactifs et donc potentiellement dangereux le plus longtemps (les transuraniens, comme le plutonium), renoncer au retraitement impose d'assurer le confinement de la totalité de ces *corps*, qui risquent en plus de constituer de véritables « mines de plutonium ». Les spécialistes officiels contestent, à ce propos, l'affirmation des écologistes qui *font observer* que l'oxyde d'uranium lui-même (qui constitue le combustible) assure une excellente rétention de ces transuraniens, en soulignant que, dans certaines conditions, ce *composé* est soluble dans l'eau.

Valoriser le plutonium

La raison essentielle qui milite en faveur du retraitement, aux yeux des gouvernements passés comme à ceux des responsables du C.E.A., est la valorisation, d'une part de l'uranium *encore* enrichi par rapport à l'uranium naturel (l'usine Eurodif d'enrichissement est d'ailleurs conçue *pour pouvoir accepter 10 % d'uranium*, encore très faiblement pollué, sortant des usines de retraitement) et, surtout, du plutonium. L'emploi de celui-ci *comme combustible dans les réacteurs surgénérateurs* permet en effet, en principe, de tirer au total cinquante à cent *fois plus d'énergie* d'une même quantité de minerai d'uranium.

La France, qui construit dans l'Isère, Super-Phénix, centrale de démonstration de 1 200 mégawatts, est actuellement un des pays *les plus avancés dans* le développement des surgénérateurs. Et les équipes françaises sont en train de faire la démonstration de leur capacité à maîtriser, au *stade* semi-industriel, l'ensemble du cycle du combustible associé : retraitement du combustible pour récupérer le plutonium restant et le plutonium « généré », *fabrication* à partir de ce plutonium de nouveaux combustibles.

Les opposants à la politique passée semblent aujourd'hui, après en avoir souligné essentiellement les dangers, centrer leur argumentation sur les incertitudes économiques : ainsi font-ils valoir que, si l'on tient pour acquis que le retraitement n'est pas obligatoire, et que sa justification première est donc le recours aux *surgénérateurs*, il convient d'imputer aux surgénérateurs le coût du retraitement. Dans ces conditions, montrent certains calculs, les *surgénérateurs* ne sont pas rentables tant que l'uranium n'aura pas atteint des cours qui paraissent aujourd'hui invraisemblables.

A *quoi les partisans* du surgénérateur répondent que le cours actuel du pétrole aurait paru, avant 1973, tout aussi invraisemblable, et que, en tout état de *cause, cette filière*, compte tenu des stocks d'uranium appauvri et des ressources domestiques en minerai, est garante d'une indépendance énergétique à long terme qui peut *justifier* un certain surcoût (le charbon « national » n'est-il pas subventionné ?).

Ce débat important n'est sans *doute pas* près d'être clos. Le gouvernement a décidé de réaliser une première extension de la Hague, et de poursuivre la construction de Super-Phénix. Sur la suite du programme du surgénérateurs, il n'aura pas à prendre de décision ferme avant plusieurs années. Encore que les équipes qui, au C.E.A. comme dans l'industrie, travaillent sur la filière, observent que l'avance *française ne se maintiendra que* si elles sont *« tenues en haleine »* par des échéances précises. Les travaux de définition d'un réacteur de 1 500 mégawatts *directement dérivé de* Super-Phénix sont d'ailleurs déjà assez avancés.

XAVIER WEEGER.

Les écologistes européens s'élèvent contre le programme nucléaire français

« La réalisation du programme nucléaire français, et notamment les centrales de Fessenheim (Haut-Rhin), de Cattenom (Moselle) et de Chooz (Ardennes) ainsi que l'extension de l'usine de la Hague (Manche), ne concerne pas seulement la France mais aussi les populations des pays voisins. Or, celles-ci, que ce soit en Rhénanie, en Sarre, au Luxembourg ou en Belgique, sont opposées à la construction de centrales proches de leurs frontières et aux contrats de retraitement des combustibles signés par leurs pays avec la France. Il faut qu'à la veille du débat sur l'énergie les parlementaires français le sachent. » Telle est, en substance, la déclaration qu'ont faite les représentants des mouvements écologistes allemands, luxembourgeois et belges lors d'une conférence de presse donnée à Paris le 5 octobre, sous l'égide de la Fédération française des sociétés de protection de la nature.

M. Josef Leinen, délégué des écologistes allemands, a fait remarquer que les populations d'outre-Rhin se trouvaient sous les vents dominants passant au-dessus des deux réacteurs de Fessenheim, et que le vieillissement de ces installations ne *garantissait plus une sécurité* suffisante. Il a demandé la fermeture de la centrale, ainsi que l'abandon du projet de Cattenom (quatre réacteurs de 1 300 MW), *qui, selon lui, menace les Länder* de Sarre et de Rhénanie-Palatinat.

M. Fernand Schmit, représentant des Luxembourgeois, a indiqué que dans un rayon de 50 kilomètres autour de la centrale de *Cattenom vivaient sept cent* cinquante-trois mille Allemands, Luxembourgeois et Belges *« qui n'ont pas été consultés et qui redoutent cette proximité »*. Il a rappelé que, au Luxembourg, associations, partis politiques et Parlement ont demandé et demandent encore l'abandon du projet.

Enfin M. François Roelants, au nom du Front d'action wallon a *mis en cause le projet de Chooz* (quatre réacteurs de 1 300 mégawatts), qui se trouve à moins de 5 kilomètres de la frontière, et qui déversera ses effluents dans la Meuse dans laquelle *« trois millions de Belges puisent leur eau »*.

Les trois représentants étrangers ont précisé que, au cas où la France passerait outre à leur opposition, ils souhaitaient — au moins — faire partie des commissions de surveillance des centrales.

MANIFESTATION EN FAVEUR DE LA CENTRALE DE GOLFECH

Les ouvriers et les patrons des entreprises qui avaient commencé à travailler sur le site de la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne) et qui avaient dû ralentir leur activité à la suite du « gel » décidé par le gouvernement en juillet ont manifesté le 5 octobre pour demander la reprise des travaux.

Des engins de chantier ont barré la nationale 113 tandis que les ouvriers distribuaient des tracts. Une délégation s'est rendue auprès du préfet, à Montauban, pour réclamer non seulement le « dégel » de la centrale, mais la protection du chantier par les forces de l'ordre.

LOGEMENT

LA HAUSSE DES CHARGES

Des locataires demandent des travaux générateurs d'économies d'énergie

Locataires, copropriétaires, administrateurs de biens, syndics de *copropriété*, tous s'intéressent, en cet automne pluvieux et froid, aux charges de chauffage, qui pour les uns, alourdiront leur budget logement et, pour les autres, *amèneront* questions, demandes d'information, voire contestation.

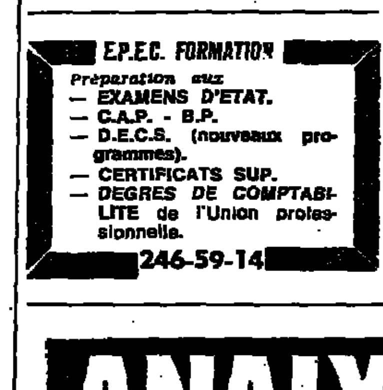
Le chauffage représente environ la moitié des charges d'un immeuble, et l'énergie consommée (fuel, gaz, électricité) environ 40 % du total.

La Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.) souligne, dans sa dernière étude comparative de l'évolution des charges, qu'au cours du deuxième trimestre de 1981, par rapport à la même période de 1980, c'est en effet l'énergie dont le coût a le plus augmenté : 29 % pour le fuel, 25 % pour le gaz, 16 % pour l'électricité « heures creuses ». Viennent ensuite les salaires (+ 11 à 23 %), dont la répercussion sur les charges *est fonction* de l'ampleur des travaux *effectués*, l'eau froide (+ 15 % en moyenne).

La *Confédération* syndicale des administrateurs de biens de Paris *et d'Ile-de-France* a adopté quant à elle une autre méthode : elle a choisi d'établir sur plus de neuf mille logements des coûts moyens au mètre carré utile en 1980, selon que l'immeuble *est doté ou* non de confort collectif et construit avant 1948, avant 1970 ou après 1970. On s'aperçoit ainsi que, en 1980, le coût moyen annuel du mètre carré chauffé (y compris l'eau chaude sanitaire et quel que soit le combustible utilisé) *variait* de 39,41 F dans un immeuble de dix ans à 43,87 F dans un immeuble moderne antérieur à 1970, *et* à 54,05 F dans un immeuble construit avant 1948.

Quant à l'Association des comités de défense des locataires (A.C.D.L.), elle réclame, grâce à la négociation de « conventions collectives », au-delà même du droit d'information et de contrôle *que le législateur* envisage de leur accorder, le droit pour les locataires d'exiger des propriétaires l'exécution de travaux générateurs d'économies d'énergie.

★ F.N.A.I.M., 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8ᵉ.
★ C.S.A.B., 53, rue du Rocher, Paris-8ᵉ.
★ A.C.D.L., 11, rue de Bellefond, Paris-9ᵉ.







ÉNERGIE

LES PROMESSES DE LA GÉOTHERMIE

Que d'eau... que d'eau chaude !

En Ile-de-France, on ne trouve pas de pétrole — ou si peu ! — mais il y a de l'eau chaude. Une eau reposant à une profondeur de 15 mètres à 2 000 mètres et à une température variant, selon les nappes, entre 60 et 80 °C, une eau qu'il est parfaitement possible d'utiliser ne serait-ce que pour le chauffage domestique. Pourtant, on a recours à la géothermie, *« étude des variations de la température avec la profondeur »*, explique le *Petit Robert*, depuis seulement quelques années.

Ainsi les forages effectués autour des années 75 à Melun-l'Almont, Le Mée-sur-Seine et Villeneuve-la-Garenne faisaient figure de précurseurs et avaient un caractère expérimental. La crise pétrolière persistant, on s'est tout de même décidé à suivre l'exemple sur une plus grande échelle. Depuis 1980, cinq opérations ont donc été lancées. Trois d'entre elles ont déjà donné des résultats encourageants (à Montgeron, Coulommiers et Aulnay-sous-Bois), les deux autres (Cergy et La Courneuve-Sud) s'avérant toutefois plus décevantes.

En fait, une chose est sûre : le sous-sol du Bassin parisien est particulièrement riche en nappes aquifères. *« D'une façon générale, on considère que la température est croissante au fur et à mesure qu'on va vers l'est »*, précise M. Georges Golosoff, qui suit le dossier géothermie à la direction régionale de l'équipement.

Pour chaque installation géothermique, il faut prévoir systématiquement deux puits. En effet l'eau extraite par le premier forage étant salée, elle ne peut être rejetée dans le milieu naturel, par exemple dans une rivière. On la réinjecte donc, après utilisation, c'est-à-dire une fois qu'elle a refroidi, à une autre extrémité de sa nappe d'origine. Cette technique a l'avantage de maintenir la pression de la nappe, mais a l'inconvénient de diminuer la température générale. Une baisse de chaleur que les spécialistes évaluent à environ un degré tous les trente ans, ce qui laisse une durée d'utilisation conséquente.

Pénurie de machines

Un forage moyen représente actuellement un investissement de 10 à 12 millions de francs selon la direction régionale de l'équipement. C'est une des raisons pour lesquelles la géothermie ne saurait être considérée comme une solution-miracle. En fait, il est surtout rentable d'y avoir recours à proximité des grands ensembles comprenant au moins 2 500 à 3 000 logements techniquement adaptés, c'est-à-dire suffisamment groupés pour éviter qu'une trop longue circulation de l'eau ne provoque de trop grandes déperditions de chaleur. Dans de bonnes conditions, cette eau chaude peut fournir environ une tonne équivalent pétrole (tep) par logement et par an, ce qui correspond à une économie de près de 50 % sur l'énergie de base (le plus souvent il s'agit de fuel) consommée pour le chauffage. En outre, rien n'interdit, une fois que l'eau est passée dans les canalisations des immeubles, de la récupérer, fût-ce à une température moindre pour une autre utilisation, notamment en piscines.

A la direction régionale de l'équipement, on estime que quelque deux cents opérations géothermiques seront possibles à terme en Ile-de-France. *« Pour le moment*, confie M. Georges Golosoff, *il y a surtout pénurie de machines de forage puisqu'elles sont très demandées en recherches pétrolières ».*

Trois chantiers sont en cours : à Orly, Clichy-sous-Bois et Meaux. Sur ce dernier site, on prévoit même d'installer progressivement quatre doubles puits. D'autres projets sont déjà très avancés. A la Courneuve-Nord, Sevran, Ris-Orangis, Paris-porte-de Saint-Cloud, Evry, Fontainebleau, Sartrouville, Marne-la-Vallée et Achères. De même, un inventaire a été entrepris au niveau de chacun des départements de la région. Il implique la mise à jour des connaissances géologiques et le recensement des opérations potentielles. Conscients des possibilités offertes par la géothermie, les pouvoirs publics ont établi un système fort complet d'aide et de subventions.

Il ressemble presque à une assurance tous risques, le maître d'ouvrage pouvant même être couvert à 100 % en cas d'échec. Les départements, c'est notamment le cas dans l'Essonne, financent volontiers les études préalables. L'établissement public régional accorde des prêts portant sur 20 % de la dépense consentie pour le premier forage, prêts qui, en cas d'échec, se transforment en subventions. Toutefois la plus grosse contribution est assurée par l'Agence pour les économies d'énergie et le Comité géothermie, organismes dépendant de l'Etat.

Boîte à malices

Curieusement, le principal obstacle au développement de la géothermie tient au fait que l'initiative revient exclusivement en la matière aux élus locaux, le plus souvent incités par des organismes H.L.M. Des élus qui hésitent encore parfois à se laisser convaincre et qui, lorsqu'ils doivent se mettre à plusieurs pour réaliser une opération, tardent à se mettre d'accord.

Il reste que, depuis quelque mois, la géothermie s'est imposée non pas comme une source d'énergie infaillible — *« le sous-sol est une boîte à malices qui peut réserver de mauvaises surprises »*, reconnaît M. Georges Golosoff — mais comme un renfort appréciable et prometteur.

STÉPHANE BUGAT.

CORRESPONDANCE

Et l'Aérotrain ?...

M. Ferdinand Chanrion, président d'honneur de la société Bertin et Cie, nous écrit :

Le président de la République vient d'inaugurer le T.G.V. et la grande majorité des Français a applaudi cette nouvelle et brillante réalisation de la S.N.C.F.

Les ingénieurs et techniciens qui ont conçu et réalisé l'Aérotrain félicitent eux aussi leurs collègues de la S.N.C.F. pour leur ténacité et leur réussite, mais ils ne peuvent s'empêcher de penser que, si le cours des choses avait été différent, un Aérotrain aurait circulé sur une ligne commerciale avant le T.G.V. Pourquoi avoir choisi pour l'Aérotrain la ligne la Défense-Cergy, manifestement peu adaptée à ce genre de transport ultra-rapide ? Pourquoi le gouvernement avait-il pris le risque d'imposer deux innovations simultanées : celle du transport rapide sur coussin d'air, bien maîtrisée par les équipes Bertin, et celle d'un moteur linéaire encore à ses balbutiements ?

De plus, l'Aérotrain a souffert d'une divergence de vues au sommet de l'Etat : Georges Pompidou favorable, M. Valéry Giscard d'Estaing réticent ; ce qui se traduisit dans le mois qui suivit l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République par l'annulation, en direct de l'Elysée, de la ligne d'Aérotrain finalement décidée.

Faut-il rappeler que, alors que le record de vitesse de 380 km/h a été établi par le T.G.V. en février [illegible], déjà le 5 mars 1974 l'Aérotrain [illegible] passait 430 km/h et faisait homologuer un record de 417,6 km/h toujours en vigueur ?

Jean Bertin est mort en décembre 1975, mais l'Aérotrain n'a pas disparu définitivement de la scène : un projet de trajet Marseille-Marignane, effectué en moins de dix minutes avec un départ d'Aérotrain toutes les quatre minutes en période de pointe, est actuellement entre les mains des pouvoirs publics. C'est une grande injustice de présenter à la télévision l'Aérotrain comme un véritable cadavre et de montrer ensuite comme un exploit un petit véhicule d'essai japonais comportant quatre passagers, alors que la cabine de l'Aérotrain disposait de quatre-vingts sièges et que vingt-cinq mille voyageurs l'ont expérimenté à plus de 400 km/h sur la voie de Chevilly entre Paris et Orléans.

L'Aérotrain aura-t-il été seulement un levain qui a contribué à faire lever la pâte ?

Une injustice

Le colonel Roger Trinquier nous écrit :

Tous les partis politiques promettent de mettre fin aux injustices. C'était encore un des grands thèmes des dernières campagnes électorales.

La pension d'invalidité au taux de leur grade des militaires de l'armée active en retraite est une des plus flagrantes. Malgré les interventions de toutes les associations d'anciens combattants et des militaires de carrière depuis vingt ans auprès du Parlement, du ministre des finances Valéry Giscard d'Estaing, puis du président de la République, ce problème attend toujours une solution.

Voici les faits sommairement exposés :

La loi du 31 mars 1979 a basé le taux de la pension d'invalidité des militaires sur le grade dont étaient titulaires les invalides de guerre, estimant que ce critère reflétait la situation sociale des intéressés.

Mais les militaires de carrière ont été écartés de ces dispositions par l'article 2 de la loi du 30 avril 1920.

Par la loi du 31 juillet 1962 le législateur a voulu réparer cette injustice en accordant aux militaires de carrière la pension d'invalidité au taux de leur grade comme pour les réservistes.

Mais le gouvernement, invoquant le principe de la non-rétroactivité des lois, a décidé que ce bénéfice ne s'accorderait qu'aux militaires qui prendraient leur retraite après la mise en application de cette loi, c'est-à-dire après le 2 août 1962. Ainsi, au moment même où cette loi entrait en application, aucun militaire de l'armée active en retraite ne se trouvait concerné. En étaient définitivement exclus tous les militaires de carrière de la guerre 1914-1918, ceux de la guerre 1939-1945 et la plupart des combattants des guerres d'Indochine et d'Algérie.

Cette décision allait manifestement à l'encontre de la volonté du législateur, qui avait, semble-t-il, voulu mettre fin à une injustice. En effet, les militaires de carrière blessés en Indochine, puis en Algérie, ayant reçu les mêmes blessures et ayant le même taux d'invalidité reçoivent une pension différente suivant qu'ils ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite avant ou après le 2 août 1962.

Pour tenter, après bien d'autres, de faire cesser cette anomalie, au début du mois d'avril 1974, j'ai écrit à M. Valéry Giscard d'Estaing, alors qu'il était candidat à la présidence de la République, une lettre dont je donne ci-joint photocopie de la réponse. On peut lire dans le dernier paragraphe la phrase suivante :

« Je ne m'opposerais cependant pas, bien évidemment, à ce que soient mises à l'étude des mesures destinées à pallier l'anomalie que vous dénoncez. »

Cette promesse, comme beaucoup d'autres, me paraissant oubliée, je me suis adressé à mon député, M. P. Bernard-Reymond, alors qu'il était secrétaire d'État auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances. Bien qu'habitant normalement Paris, je suis toujours électeur dans mon petit village des Alpes. En substance, voici sa réponse :

« A l'issue d'un nouvel examen de cette affaire, je ne peux que vous confirmer qu'il ne peut être dérogé au principe de la non-rétroactivité des lois, principe d'ordre public posé par l'article 2 du code civil, qui énonce que la loi ne dispose pas de l'avenir ; elle n'a pas d'effet rétroactif.

» Si le législateur peut édicter qu'une loi sera rétroactive, le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le gouvernement, quant à lui, est tenu de se conformer au principe de la non-rétroactivité. »

J'ai répondu à mon député ministre que je ne m'adressais pas à un fonctionnaire dont le devoir est de faire strictement appliquer les textes votés par le Parlement, mais à un membre du gouvernement, qui a toujours la possibilité de déposer tout projet de loi s'il est nécessaire de faire disparaître une injustice. Je terminais ma lettre ainsi :

« Voilà ce que j'attendais d'un ministre de mon département, qu'on dit jeune et dynamique, et capable de mener rondement une affaire difficile. Nous sommes dans un régime démocratique ; ce qu'un gouvernement refuse obstinément de faire aboutir sous de faux prétextes, un autre pourra le faire. Il faut donc changer de gouvernement.

» C'est pourquoi, avec regrets, comme beaucoup de mes camarades, je ne voterai pas pour un candidat dont le président ne tient pas ses promesses. »

Je souhaite donc que le gouvernement fasse rapidement aboutir une affaire qui a profondément blessé tous les anciens combattants.

De la débâcle à la retraite

M. Guy Dumoulin, ancien du maquis du Vercors, nous écrit :

Dix-neuf ans en 1940 ! je n'en fais pas un cas personnel, mais je pense à tous ceux qui de 1940, 1941, 1942 à la fin de la guerre n'ont pas travaillé « officiellement ». Je pense à ceux de ma génération qui ont dit NON. Non à Vichy, non aux Allemands, non aux notables de l'époque, F.F.L., réfractaires, maquisards, juifs. Oui, tous ceux-là ont soixante ans aujourd'hui (enfin ceux qui, comme moi, en sont revenus) et ne peuvent pas justifier, et pour cause, de versements aux assurances sociales de l'époque ! Ce qui n'est pas le cas de tous ceux qui, eux, ont travaillé, y compris au S.T.O., et qui, eux, pourront sans problème avoir leur retraite à soixante ans.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

LE GROUPE AMÉRICAIN DOW CHEMICAL LANCE UNE O.P.A. SUR LA BANQUE COMMERCIALE BRITANNIQUE ARBUTHNOT-LATHAM

Le groupe américain Dow Chemical, numéro six de l'industrie chimique mondiale, élargit ses activités dans le secteur bancaire. Sa filiale britannique à 52 %, la Dow Scandia, lance en effet une O.P.A. sur le capital de la firme Arbuthnot Latham Holdings (A.L.H.), établissement financier et commercial d'Outre-Manche qui possède d'importants intérêts dans la finance (banque, assurances), mais aussi dans le commerce des matières premières et dans l'informatique. Dow Scandia propose aux actionnaires défaillants d'Arbuthnot Latham, affaire à vendre depuis plusieurs mois, de racheter leurs actions au prix unitaire de 329 pence (33 F) et de payer « cash » 67 pence (7,80 F) chaque action cumulative de préférence. Le coût de l'opération s'élèvera à 25 millions de livres (257,5 millions de francs).

Les dirigeants de l'A.L.H., et plus de la moitié des actionnaires de la société, ont déjà accepté cette offre. A l'issue de cette opération Dow Scandia fusionnera avec l'A.L.H. dont la raison sociale deviendra Arbuthnot Latham and Co.

L'annonce de cette acquisition a surpris dans la City. Créée en juin par une autre filiale bancaire de la Dow Chemical, la Dow Banking, établie à Zurich, avec l'aide de trois banques scandinaves, la Dow Scandia est en effet de dimension beaucoup plus réduite que l'A.L.H. Ses actifs atteignent seulement 168,3 millions de livres (1,73 milliard de francs) contre 238 millions (2,37 milliards de francs) pour l'A.L.H., et ses effectifs sont de trente personnes (contre neuf cents).

En fait, l'objectif poursuivi par la Dow Banking, de taille elle aussi assez modeste (1,9 milliard de francs suisses d'actifs, soit 5,7 milliards de francs), était d'élargir ses assises pour atteindre une dimension réellement internationale.

LE KOWEIT RACHÈTE UNE SOCIÉTÉ DE FORAGE AMÉRICAINE

Le Koweït vient de passer un accord avec les dirigeants de la société américaine Santa Fe International pour le rachat par la Kuwait Petroleum Corporation, compagnie pétrolière d'Etat, de la société californienne. La transaction porterait sur 2,5 milliards de dollars. Selon cet accord, les actionnaires de Santa Fe International recevraient 51 dollars par action (elle était cotée 34,75 dollars à la fin de la semaine dernière).

La société américaine, si l'assemblée générale des actionnaires accepte l'opération, deviendra une filiale de la Kuwait Petroleum Corporation.

Faits et chiffres

Energie

● *Relance du charbon en U.R.S.S.* — Les Soviétiques ont décidé de relancer la production charbonnière en fixant pour objectif 738 millions de tonnes d'ici à la fin de 1981, alors que l'extraction n'avait été que de 716 millions de tonnes en 1980. Si l'U.R.S.S. possède 53 % des réserves mondiales de charbon, la relance nécessitera une modernisation des équipements et une amélioration des conditions de travail.

Social

● PRECISION. — Parmi les confédérations syndicales participant au congrès de la Fédération nationale des mutilés du travail, tenu à Orléans du 16 au 19 septembre dernier (nos éditions du 22 septembre 1981), nous avons omis de citer la C.G.T.-F.O., représentée par M. Paul Malnoe de la commission confédérale hygiène et sécurité.

● *Débrayages à Renault-Billancourt.* — Plusieurs conflits salariaux ont récemment perturbé divers ateliers de la régie Renault à Boulogne-Billancourt. A la fabrication de la R-4, des débrayages se poursuivent depuis le 2 octobre, pour protester contre la suppression d'une prime liée à une modification des horaires. Les peintres au pistolet des nouvelles fourgonnettes ont obtenu, la semaine dernière, des majorations après avoir contesté la remise en cause d'une prime de pénibilité. Aux presses, des arrêts de travail, notamment parmi les monteurs d'outils, ont eu lieu pour obtenir un relèvement des classifications dans le cadre de la nouvelle organisation du travail.

● *Le conflit à la FNAC-FORUM se durcit* : lundi soir 5 octobre, le tribunal de Paris a rendu, à la demande de la direction, une *ordonnance de référé* interdisant au personnel gréviste du magasin des Halles de s'opposer à l'accès aux locaux, sous astreinte de 10 000 francs par jour. Dans la journée de lundi, des employés avaient occupé la FNAC-FORUM pendant les heures d'ouverture, et la direction, estimant que cette occupation était illégale, avait assigné quatre délégués de la C.G.T.

M. Essel, P.-D.G. de la FNAC, s'est déclaré prêt à reprendre les négociations, ce mardi, si le libre accès au magasin était rétabli. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui ont convoqué une assemblée générale du personnel en fin de matinée, réclament l'abandon des poursuites judiciaires et la reprise des discussions.

Leurs revendications portent sur la réduction de la durée hebdomadaire effective du travail de 35 h. 45 (proposition de la direction), à 34 h. 45, sur l'accroissement des effectifs (la direction a décidé de créer huit postes supplémentaires au rayon librairie) et l'amélioration des conditions de travail, qui se sont dégradées dans ce magasin : climatisation insuffisante, fonctionnement défectueux des monte-charge, etc. (*le Monde* des 3 et 6 octobre).

● *Les chauffeurs des ministères et administrations sont mécontents* et menacent de boycotter le conseil des ministres mercredi 7 octobre, obligeant ainsi leurs ministres à « *aller à pied* » si l'on ne prend pas en compte leurs revendications. Une délégation d'une cinquantaine d'entre eux doit être reçue mardi par le ministre de la fonction publique, M. Le Pors, et lui exposer ses doléances. « *Depuis onze ans, nous attendons que les promesses concernant notre reclassement indiciaire soient tenues* », a déclaré l'un de leurs porte-parole.

● *A la B.N.P.*, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., S.N.B. (C.G.C.) et C.F.T.C. ont appelé à une « *grève générale* », à partir de ce mardi 6 octobre à 13 heures, pour protester contre la rupture des négociations sur la durée du travail.

ÉTRANGER

En Suisse

Le gouvernement cherche des recettes supplémentaires

De notre correspondant

Berne. — Malgré de sérieux efforts d'économie, le budget pour 1982 de la Confédération, approuvé le 5 octobre par le gouvernement helvétique, prévoit un déficit de 1,12 milliard de francs suisses (moins de 1 % du produit national brut). En augmentation de 1,6 milliard, les dépenses se montent à 18,925 milliards, tandis que les recettes sont évaluées à 17,805 milliards. Cet accroissement de 9,5 % des dépenses s'explique par une nette reprise de l'inflation, qui atteindra probablement plus de 8 % cette année.

Avec 22,3 % du total des dépenses, la prévoyance sociale vient en tête, suivie par la défense nationale (21,1 %), les communications (15,3 %), l'enseignement et la recherche (8,5 %), l'agriculture (7,9 %) et les relations avec l'étranger (4,3 %). L'aide au tiers-monde, dont l'augmentation *ne sera que de 5,2 %, est* l'une des principales victimes des compressions budgétaires. Représentant actuellement à peine 0,25 % du produit national brut *de la Suisse, elle se situe donc* nettement en dessous du taux moyen des pays de l'O.C.D.E. (0,37 %).

Inquiet de l'évolution des comptes de la Confédération, M. Willi Ritschard, chef du département des finances, a déclaré : « *On ne peut pas continuer à faire de la politique avec des chèques sans provision. Un Etat qui se voit contraint d'emprunter pour payer les intérêts de ses anciennes dettes se trouvera tôt ou tard dans l'incapacité d'agir.* » Confronté à des dépenses croissantes, le gouvernement cherche vainement depuis plusieurs années de nouvelles recettes pour tenter de rétablir l'équilibre budgétaire.

A différentes reprises, ces dernières années, le corps électoral a rejeté des projets gouvernementaux de réforme fiscale. Cependant, un nouveau régime financier serait soumis à référendum le 29 novembre. Pour trouver des recettes supplémentaires, les autorités envisagent aussi d'instituer une vignette pour les poids lourds, un péage pour l'utilisation des tunnels routiers et de canaliser dans les caisses de l'Etat une partie de la surtaxe sur les carburants.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

Situation au 1er Septembre 1981

La situation au 1er septembre 1981 s'établit à 441 601 millions contre 441 769 millions au 31 juillet 1981. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor *Public, Comptes Courants* Postaux se chiffrent à 22 220 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 161 047 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 176 138 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes, et Etablissements Financiers s'élèvent à 161 270 millions de francs, les crédits à la Clientèle à 171 529 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 20 933 millions de francs.

CESSATION DE GARANTIE

La garantie financière dont M. Claude-Lucien Banes, exploitant d'Intercontinents Tour Service, S.A.R.L. au capital de 35 000 F, 103, rue La Boétie, 75008 Paris, bénéficiait depuis le 7 septembre 1978, accordée par la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris (9e), au titre de l'activité « Agence de Voyages », dans le cadre de la loi 75 437 du 11 juillet 1975 et du décret 77 363 du 28 mars 1977, cessera trois jours francs après la publication du présent avis, conformément à l'article 20 du décret susvisé.

Les créances s'il en existe devront être produites au siège de la Banque Rothschild dans les trois mois de cette insertion.

La présente publication rendue obligatoire par l'article précité n'emporte aucune appréciation *concernant la solvabilité et l'honorabilité de M. Banes.*

Le Carnet des Entreprises

● **DMC**

M. Julien CHARLIER

prendra, le 2 novembre prochain, la direction générale du groupe DMC.
Agé de cinquante-trois ans, M.B.A. de l'université de Chicago, M. Julien Charlier, après avoir accompli une grande partie de sa carrière à la General *Electric, notamment aux Etats-Unis,* était, depuis 1976, président-directeur général du groupe franco-belge Cockerill.

Pour tous renseignements sur le CARNET, téléphoner à : 770-85-33

(Publicité)

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

AVIS RECTIFICATIF D'ENQUÊTE

Ouverture d'une instruction administrative sur la demande présentée par E.D.F. en vue de la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne à deux circuits *400 kV de raccordement au poste* du CHAFFARD de la ligne MIONS-CHAMPAGNIER et publicité de l'étude d'impact accompagnant cette demande.

Suite à l'avis paru dans la presse du 25 septembre 1981, les préfets du Rhône et de l'Isère informent le public que l'enquête concernant le projet précité est reportée aux dates suivantes : du 12 octobre 1981 au 12 décembre 1981 inclus.

AUTOMOBILE

FIAT ARGENTA : les bienfaits du rajeunissement

Depuis plusieurs années, Fiat réserve ses grandes innovations pour ses petites voitures. Voyez l'astucieuse Panda ou les originales Ritmo – et se contente de rajeunir ses modèles de plus gros gabarit. Mais un rajeunissement peut, en fait, révéler des transformations plus profondes qu'on ne le penserait. Ainsi les nouveaux moteurs de 1 400 cm3 à simple arbre à cames en tête des 131 Mirafiori, ainsi, aujourd'hui, l'Argenta, nouvelle appellation de la 132, dont on a revu à fond la suspension.

Après la disparition de la 130, grosse berline de prestige (3,2 litres) de Fiat, la 132, voiture moyenne, s'était, en fait, vu confier la difficile mission de représenter le « haut de gamme » de la marque. Bien que « tirée » à six cent mille exemplaires, il faut bien dire qu'elle n'avait jamais été une véritable réussite. On reprochait essentiellement à cette voiture « bourgeoise » un confort et une tenue de route perfectibles, et une ligne propre à prendre rapidement de l'âge. On devinera que la cure de rajeunissement opérée par la firme de Turin a visé ces défauts. Pari difficile, car il s'agissait d'obtenir des résultats qui iraient au-delà du simple « lifting », en conservant des anciens modèles la structure générale.

On peut considérer que l'Argenta a atteint la plupart des objectifs assignés.

La ligne s'est nettement modernisée : rallongement du véhicule, disparition de la silhouette molle pour des formes plus aiguës, mais surtout la tenue de route s'est très largement perfectionnée. Bien que le pont arrière soit toujours rigide, l'apparition d'amortisseurs de Carbon fait complètement oublier la 132, et faire plus de 1 000 kilomètres sans étape ne laisse pas de fatigue particulière au conducteur, ce qui après tout n'est pas si courant. L'amortissement est une chose, la direction est aussi source de confort de conduite. A ce propos, l'assistance constitue également une réussite, car elle n'entraîne pas de modification dans la précision.

Intérieurement, un gros effort a été également fait tant dans la finition, le confort des sièges et dans la présentation des instruments complétés par un écran de contrôle lumineux des organes principaux de la voiture. Un indicateur de consommation, bien en vue, incite à « lever le pied » plus qu'il n'est de raison, car l'appétit du véhicule en conduite traditionnelle reste tout à fait raisonnable (entre 8 et 10 litres aux 100 kilomètres) pour une voiture de ce volume. Le volant réglable permet d'affiner la position de conduite.

On reprochera, en revanche, une tendance au plongeon lors du freinage et un niveau sonore qui mériterait plus de soins. La boîte réclamerait – à chaud – un meilleur guidage. Elle est à cinq rapports ou automatique.

L'Argenta est disponible en trois modèles : 1 600 cm3 (47 950 F) plus direction assistée, 2 000 cm3 injection (58 000 F), 2 500 cm3 Diesel (59 950 F). On peut avoir un toit ouvrant pour 2 000 F, la peinture métallisée pour 1 000 F et une boîte automatique pour près de 3 000 F.

Sans faire oublier ce que fut la 130, l'Argenta sera, plus que la 132, digne de représenter le haut de gamme de la Fiat.

C. L.

OPEL ASCONA : peut aller loin

Un événement chez Opel, filiale allemande de la General Motors, les Ascona sont passées en traction avant. Il a fallu près de dix ans et une production de 2 200 000 exemplaires en propulsion arrière pour les précédents modèles de cette gamme moyenne, avant que la décision soit prise. A vrai dire, voici deux ans la Kadett, la petite voiture de la marque, était déjà passée du moteur à propulsion arrière au groupe branché sur les roues avant. L'expérience ainsi acquise a amené les dirigeants de la firme allemande à trancher.

Pour l'occasion, les Ascona – qui ont tenu la vedette du récent salon de Francfort avec les Renault 9 et la Polo break, de Volkswagen – ont gagné franchement dans la ligne et l'aménagement intérieur. Les nouveaux modèles se présentent désormais en deux ou trois volumes, c'est-à-dire avec coffre séparé ou non. On sait quel regain – ainsi en décide le public – connaît actuellement la classique berline à trois compartiments (moteur-passagers-bagages) ; et Opel n'a pas manqué le virage, tout en proposant tout de même une ligne à deux volumes avec hayon arrière, conception qui, depuis la Renault 16, a connu la gloire.

Mais les ingénieurs de Russelsheim ne s'en sont pas tenus à modifier la ligne générale des véhicules anciens, ils ont surbaissé l'avant, agrandi la surface vitrée et relevé l'arrière. Ainsi a-t-on en plus modifié ce fameux CX (coefficient de pénétration dans l'air) qui détermine pour une part la consommation. On est loin des véritables murs que constituaient autrefois l'avant des voitures, gouffres à essence quand le vent de la vitesse heurtait l'obstacle... Parallèlement, avec ces refontes, on a gagné de la place à l'intérieur des véhicules tant dans le compartiment réservé aux passagers que dans le volume consacré aux bagages.

Deux moteurs sont disponibles actuellement avec des puissances différentes pour chacun d'eux : 1,3 litre à 60 chevaux ou 75 chevaux (7 CV fiscaux), 1,6 litre à 90 chevaux (8 CV fiscaux). Un groupe Diesel est à venir.

Ces moteurs à arbre à cames sont déjà connus, le 1,6 litre s'inspirant largement du 1,3 litre déjà utilisé sur l'ancienne Ascona et sur la Kadett. Sur route, ils répondent bien aux sollicitations du conducteur avec, évidemment, plus de ressources en 1,6 litre, mais la boîte de vitesses à quatre rapports (en attendant une boîte cinq vitesses pour plus tard) révèle une faiblesse en troisième dès que l'itinéraire comporte pentes et virages. Aussi est-on amené à prendre plus souvent qu'il conviendrait la seconde. Une transmission automatique est disponible. L'allumage, enfin, est électronique.

En ce qui concerne le comportement à la route, peu de reproches sont à faire tant sur revêtement sec que sur le « mouillé », mais la suspension est sèche, et les sièges, rembourrés à l'allemande – s'ils maintiennent parfaitement le dos – n'arrangent rien. Par ailleurs, l'appui-tête du passager avant entraîne pour le conducteur une perte de visibilité sur la droite en dépit des vitres largement dimensionnées.

A l'intérieur, le silence est remarquable, le tableau de bord – complet – ne comportant pour sa part aucune fantaisie.

Mais la principale qualité des nouvelles Ascona reste la consommation, qui se révèle inférieure aux chiffres donnés par la firme (de 6 litres à 9 litres aux 100 kilomètres selon l'allure). Des caractéristiques qui, liées à un réservoir de 61 litres, donnent aux nouvelles Ascona une large autonomie.

Compte tenu des modèles, des options et des détails divers proposés, une cinquantaine de versions seront en vente en France. Les prix s'étalant de 37 970 F à 51 870 F. – C.L.

TRIUMPH ACCLAIM : il y a du japonais dans l'air

La Triumph Acclaim sort sur le marché britannique le 7 octobre. Construite sous licence Honda à l'usine British Leyland de Cowley, cette voiture va, pour la qualité de sa réalisation, bénéficier d'une modernisation très poussée des ateliers implantés près d'Oxford.

Le moteur choisi est le 1 335 cm^3 japonais (celui de la Civic) et la boîte de vitesses est aussi importée du pays du Soleil-Levant. Le reste de la voiture sera en gros *made in Britain*. British Leyland se réserve, dit-on, la possibilité, plus tard, de remplacer le groupe d'origine nippone par un moteur britannique.

L'Acclaim devrait être fabriquée au rythme de 85 000 unités par an ; outre ses livraisons de moteurs et autres pièces, Honda percevra des royalties sur chaque véhicule.

Cette trois-volumes, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à l'Accord Honda, sera livrée sur le marché français au début 1982, en version HL boîte mécanique cinq rapports, en version HLS boîte mécanique cinq rapports et en version HLS automatique.

★ *Caractéristiques :* cylindrée : 1 335 cm^3 ; alésage x course : 72 mm × 82 mm ; taux de compression : 8,4 : 1 ; puissance maxi : 70 ch DIN à 5 500 tours/mn - 51 kW ; couple maxi : 10,2 kgm à 3 500 tours/mn.

Consommation prévue

	Boîte mécanique	Boîte automatique
à 90 km/h	5,8 l	6,7 l
à 120 km/h	8,3 l	9,3 l
en ville	8,6 l	8,8 l



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 octobre

Léger repli

La nouvelle de l'attentat perpétré contre le président Anouar el Sadate a été connue au beau milieu de la séance de mardi, mais, en l'absence d'indications plus précises sur le sort réservé au raïs, la prudence est restée de rigueur.

La radio égyptienne annonçait ultérieurement que le président Sadate était blessé, sans commenter la gravité ou non de ses blessures, et les nouvelles restaient passablement contradictoires comme il est de coutume dans ces circonstances exceptionnelles.

Celles-ci n'expliquent pas pour autant le repli de la cote (– 0,8 %) que les opérateurs attribuent plutôt aux mesures restrictives que compte prendre le gouvernement pour consolider le réajustement du franc français.

En effet, les replis sont nettement plus nombreux que la veille, et pratiquement seules les valeurs nationalisables offrent une pointe de résistance.

Pour le reste, on observe des replis de 6 % à 7 % sur Métal-Dunkerque, Thomson-C.S.F., Labo Roger Bellon, tandis que Chiers, C.C.F. et Paris-France abandonnent 5 % à 6 %.

A l'inverse, Locindus, Cetelem, Marine Wendel et Cie du Midi s'adjugent 3 % à 5 % de hausse.

Sur le marché de l'or, le cours du métal fin remonte à 439-440 dollars l'once à Londres après la nouvelle de l'attentat, contre 434,95 au fixing de la matinée.

A 6,92-6,97 F contre 7,53-56 F, la devise-titre observe un net recul, certains opérateurs craignant des restrictions sur les achats de valeurs étrangères. Le lingot se négocie à 88,400 F (– 390 F) et le napoléon à 910 F (– 10 F), le dollar cotant 5,6175 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CEDIS. – Bénéfice du premier semestre : 17,12 millions de francs contre 15,81 millions.

SAPAR. – Le montant de l'émission est porté de 1 à 1,5 milliard.

FOSECO MINSEP LTD. – Émission à 182 pence de 13.827.850 actions de 25 pence (1 pour 5).

ELF-AQUITAINE. – Le groupe annonce pour le premier semestre 1981 une baisse de 33 % de son bénéfice net consolidé (hors tiers), lequel ressort à 2,07 milliards de francs contre 3,08 milliards pour la période comparative du précédent exercice, le bénéfice net total (y compris les tiers) s'établissant dans le même temps à 2,50 milliards de francs contre 3,52 milliards.

Cette réduction s'explique, selon Elf-Aquitaine, par des amortissements industriels plus élevés, des dépréciations monétaires importantes, compte tenu des variations de parités sur les devises et, enfin, par les nouvelles pertes subies par les sociétés non consolidées dans les secteurs de la chimie et du nickel.

Au niveau de la marge brute d'autofinancement nette, la dégradation a été moins sensible et cette M.B.A. a atteint 5,13 milliards de francs au premier semestre de l'exercice en cours, contre 5,62 milliards, cette diminution étant imputable, en partie, aux contre-performances du secteur raffinage-distribution où la M.B.A. a été inégative de 1,1 milliard de francs après un excédent de 243 millions en 1980.

Bénéficiant, avec un certain décalage, des progrès enregistrés par les filiales du secteur exploration-production, la société-mère a enregistré durant la même période un bénéfice net de 1,68 milliard de francs, contre 1,32 milliard au premier semestre 1980.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	2 oct.	3 oct.
Valeurs françaises	86,9	87
Valeurs étrangères	143,4	148,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,8	92,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 oct. .... 18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/10	6/10
1 dollar (en yens)	228	228,65

NEW-YORK

Marché hésitant

En hausse de près de 8 points en début de séance, l'indice Dow Jones des industrielles a finalement cédé 0,86 point, à 859,87, mardi en clôture, sous l'effet de prises de bénéfices, après une série ininterrompue de hausses la semaine précédente.

La généralisation d'un taux de base bancaire à 19 % contre 19,5 % annoncé, par cinq grandes banques américaines (Chase Manhattan Bank, Morgan Guaranty Trust, First National Bank, Croker National Bank et Marine Midland Bank) est considérée comme un élément favorable même si cette décision vient simplement confirmer l'initiative prise, il y a une semaine, par la Continental Illinois.

Dans le même registre, les taux de rendement des bons du Trésor ont également baissé lors de la dernière adjudication. Ainsi, les 4,5 milliards de dollars de bons à trois mois ont été placés avec un taux ramené à 14,206 % contre 14,669 % la semaine précédente tandis que le taux des effets à six mois, d'un montant identique, s'est établi à 14,218 % contre 14,932 % précédemment.

Du côté des actions, les prises de bénéfices ont effectivement pesé sur la cote en clôture, ce qui n'a pas empêché les gains de l'emporter sur les replis par 1 029 contre 530, 347 titres étant inchangés, le volume d'affaires baissant à 51,29 millions d'actions contre 54,54 millions la veille.

VALEURS	Cours 2 oct.	Cours 5 oct.
Alcoa	25 3/4	25 3/8
A.T.T.	59 1/4	58 7/8
Boeing	24 1/2	24 1/4
Chase Manhattan Bank	52 1/2	53
Du Pont de Nemours	39 3/8	39 1/8
Eastman Kodak	66 1/2	66
Exxon	31 1/8	30 5/8
Ford	20	19 1/2
General Electric	56 1/8	56 1/2
General Foods	29 1/4	29 7/8
General Motors	45 3/8	46
Goodyear	17 7/8	17 3/4
I.B.M.	55	55 1/8
I.T.T.	28 1/4	28 1/2
Mobil Oil	24 3/8	27 1/2
Pfizer	43	43 3/4
Schlumberger	56	55
Texaco	34 5/8	34 5/8
U.A.L. Inc.	20 3/8	20 1/8
Union Carbide	49 1/2	49 5/8
U.S. Steel	26	26 3/8
Westinghouse	26 1/2	25 1/4
Xerox Corp.	43 3/8	42 3/4

BOURSE DE PARIS 6 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	28	0 049	Agr. Inc. Madag.	35	35 60	Bongrain S.A.	772	778
			Air-Industrie	16	....	Bon-Marché	84	80 60
…			…			…		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	68 20	66 40
Actibail	125	125
Agence Havas	570	567
A.G.F. (St Cent.)	365	370
A.G.P. Vie	2560	....

Étrangères

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2584	4,5 % 1973	2325	2327	2342	2331
2846	C.N.E. 3 %	2893	2870	2862	2866
480	Air Liquide	476	469	468	470
330	Als. Superm.	330 50	330 10	330 10	330 10
96	A.L.S.P.I.	96 80	96 80	96 80	97 50
112	Alsthom-Atl.	108 80	108 80	108 80	106 70
179	Applic. gaz	158	155	155	155
…					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Eurafrance	295	290	290	290
725	Europe no 1	715	720	720	720
520	Facom	501	496	503	496
142	Finextel	142 50	141 50	141 50	141 50
131	Fives-Lille	125	124 10	124 10	124 10
87	Fonderie (Gén.)	82	79 80	79 80	79 80
69	Fraissinet	68 50	68 50	68 50	68
122	Gal. Lafayette	115 50	115 50	115 50	113 30
…					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
295	Penhoet	296	297	297	294
300	Pernod-Ricard	289 50	289	286 50	285
120	Pétroles (Fse)	107	107 40	108 10	107
163	– (obl.)	154	151	151	151
30	– (certific.)	27	26 70	26 60	27
55	Pétroles B.P.	52 90	52 90	52 90	52 05
160	Peugeot S.A.	144	141 60	141 60	141 60
300	– (obl.)	294	294	294	289
…					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
265	U.I.S.	280	286	286	280 50
115	U.C.B.	106	106	107	105 10
	Usinor	7 50	....	....	....
	– (obl.)	94 20	....	....	....
128	U.T.A.	123	123	123	125
215	Valéo	191	188 90	188 90	192
370	– (obl. conv.)	368	369	369	368 30
58	Vallourec	57 50	68 50	68	67 20
…					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	340	321	319 50	318
67	Goldfields	64 30	62 10	62	62
118	Harmony	116	111 50	112	111 50
24	Hitachi	22 90	22	21 70	22
386	Hoechst Akt.	408 80	391	375	386
38	Imp. Chemical	35 75	33 80	33 80	33 20
116	Inco. Limited	110	104 50	102 90	103
…					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain
Le Monde
publiera :

- IDÉES : Opposition.
- EGYPTE : Le grand défi du raïs, troisième volet de l'enquête de J.-P. Péroncel-Hugoz.
- DÉFENSE : La crise de croissance de l'armée de terre, le deuxième article de Paul Balou.
- ARTS ET SPECTACLES : Yves Montand.

Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1981 a été tiré à 639 784 exemplaires.

A B C D E F G

M. Auroux envisage une réforme de la réglementation en matière de risques professionnels

M. Jean Auroux, ministre du travail, a annoncé ce 6 octobre devant la presse ses projets de réforme concernant les risques professionnels et leur prévention, à la suite de la réunion du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels, tenue le 6 octobre sous sa présidence. Ce conseil réunit les représentants des diverses administrations intéressées et ceux des partenaires sociaux.

M. Auroux envisage une modification de la réglementation des maladies professionnelles (inscriptions, taux, procédures). Il prépare la mise au point des valeurs limites de tolérance fixées à la pollution (bruit, aération, etc.).

Il entend « *dépoussiérer* » l'ensemble de la réglementation portant sur l'hygiène et la sécurité : le comité d'hygiène et de sécurité fusionnerait avec la commission d'amélioration des conditions de travail, dans le cadre de l'entreprise. Le conseil supérieur de la prévention des risques professionnels serait décentralisé, des organes étant parallèlement mis en place au niveau régional. Les moyens en matière de prévention seraient accrus.

M. Auroux a chargé M. Pierre Laroque, président honoraire de la section sociale du Conseil d'État, de présider un groupe de travail sur la réforme de la médecine du travail, et nommé une mission chargée de la formation à la sécurité.

En données corrigées des variations saisonnières

LE CHOMAGE A DIMINUÉ DE 1,7 % EN SEPTEMBRE MAIS A AUGMENTÉ DE 25,6 % EN UN AN

Selon l'estimation qu'il donne désormais au début de chaque mois — *les chiffres définitifs* étant connus vers le 15, le ministère du travail a indiqué, lundi 5 octobre, que le nombre de demandes d'emploi non satisfaites avait diminué, en septembre, de 1,7 % en données corrigées des variations saisonnières (1 808 000 contre 1 840 300 en août).

Mais il est difficile de parler d'amélioration puisque, en un an, le chômage a augmenté, en données corrigées, de 25,6 % (362 000 sans travail supplémentaires par rapport à septembre 1980) contre seulement 6,5 % de septembre 1979 à septembre 1980. Surtout, le nombre des inscriptions à l'Agence nationale pour l'emploi a fait, en données corrigées, un nouveau bond, *franchissant* pour la première fois le cap des 1 900 000 : 1 907 000 demandeurs d'emploi en septembre contre 1 746 100 en août (+ 9,2 %) et 1 519 000 en septembre 1980 (+ 25,5 %). L'aggravation du chômage avait été, en données brutes, de 10,5 % d'août 1979 à septembre 1980 et de 6,7 % de septembre 1979 à septembre 1980.

LA BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT S'ÉTEND AUX ÉTATS-UNIS

La baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, amorcée la semaine dernière, s'est accélérée et étendue en ce début de semaine. La majorité des grandes banques américaines a imité la Continental Illinois, qui, il y a huit jours, avait ramené son taux de base (prime rate) de 19 1/2 % à 19 %. Cette détente est favorisée par l'évolution de la masse monétaire, qui s'est nettement contractée, diminuant de 1,9 milliard de dollars au cours de la semaine du 17 au 23 septembre 1981. Par ailleurs, le taux de rendement des bons du Trésor sont revenus de 14,67 % à 14,20 % lors de la dernière adjudication, tandis que le loyer de l'argent entre banques (Federal Funds) retombait à 14 %.

LE TOUR DE FRANCE DU MINISTRE DE LA SANTÉ

M. Ralite annonce la création d'un conseil supérieur du médicament

L'avenir de l'industrie biomédicale et la politique du médicament, telles étaient les deux questions qu'avait choisi de développer, le lundi 5 octobre, au cours de deux nouvelles étapes de son « tour de France », M. Jack Ralite, ministre de la santé. Ce dernier a annoncé la création d'un conseil supérieur du médicament.

Le *matin*, visitant à Stains (Seine-Saint-Denis) la principale usine française de la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.) — filiale de Thomson — M. Ralite a annoncé les grandes lignes d'une politique qui vise la « *reconquête du marché intérieur* » dans le domaine du matériel biomédical.

C'est l'importance de la pénétration étrangère qui explique, notamment, un certain nombre des difficultés que rencontre la C.G.R. Avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs, un effectif total de huit mille personnes — dont trois mille cinq cents en France, — la C.G.R., a rappelé le ministre de la santé, se situe au quatrième rang mondial de la branche et « *constitue un atout majeur pour l'industrie biomédicale française* ». Productrice non seulement de la gamme de radiologie conventionnelle qui demeure sa principale activité, elle a développé plus récemment une importante production d'appareils à ultrasons, puis de scanographes, qui devrait lui permettre de faire face à la demande des hospitaliers français. *Mais* des habitudes ont été prises. La C.G.R. réalise aujourd'hui plus de 60 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et déplore que le marché français lui soit devenu si peu ouvert. Cette situation est extrapolable à bien d'autres activités biomédicales (matériel chirurgical, électronique médicale, produits à usage unique, instruments et appareils dentaires, stimulateurs cardiaques, etc.) que fabriquent d'autres entreprises, de tailles diverses.

Au total, a ajouté M. Ralite, dans le domaine hospitalier, qui représente environ les deux tiers des débouchés de cette industrie, les produits acquis auprès de sociétés étrangères totalisent environ 60 % des achats. Pour contrecarrer cette tendance, le ministère de la santé souhaite nouer un réseau de relations serrées avec les responsables hospitaliers, de telle sorte que, dans ce domaine, « *l'on produise et achète français* ». Le ministère favorisera à cet effet des rapprochements entre entreprises de tailles diverses. Le ministre a, d'autre part, souhaité que, dans la future entreprise Thomson nationalisée, la partie biomédicale — la C.G.R. — garde et développe sa spécificité, face aux autres activités du groupe, notamment face à l'armement.

A Toulouse

Un langage voisin fut tenu, dans l'après-midi de ce même lundi, à Toulouse devant les personnels de la SANOFI, société d'État (Elf-Aquitaine). Traitant de la politique du médicament, le ministre de la santé a tout d'abord réfuté les thèses selon lesquelles l'industrie pharmaceutique française se porte mal. Estimant qu'il s'agit d'une branche industrielle qui réalise d'importants profits, M. Ralite a ajouté : « *Je ne considère pas pour autant le blocage des prix comme une solution (...) dont nous puissions durablement nous accommoder.* »

Quelles seront les bases d'une *future politique du médicament ?* Pour M. Ralite, un premier point doit radicalement changer : la publicité pharmaceutique. « *Il est intolérable que, dans un domaine comme celui du médicament, les dépenses de publicité représentent le double des dépenses de recherche : ce rapport doit être inversé* », et cette réduction des dépenses publicitaires devrait aller de pair avec un effort accru de l'État dans le domaine de l'information pharmaceutique. Dans le même sens, le ministre s'est déclaré résolu à « *moraliser* » et à contrôler davantage l'activité des visiteurs médicaux.

Le ministre a dénoncé, là encore, la pénétration étrangère « *particulièrement forte pour les produits d'intérêt thérapeutique majeur* ». Pour stimuler le nouveau départ qu'il souhaite voir prendre à l'industrie pharmaceutique française, le gouvernement compte beaucoup sur les entreprises publiques. Après la nationalisation de Rhône-Poulenc, de Péchiney-Ugine-Kuhlman, de Roussel-Uclaf, et en y ajoutant la SANOFI, le secteur public de la pharmacie emploiera trente-cinq mille personnes (dont vingt mille en France), ce qui représentera plus de la moitié du potentiel de recherche de la branche.

Le gouvernement, a indiqué M. Ralite, n'a pas l'intention de créer pour autant un « *pôle unique* ». Dans ce secteur, tout est à craindre, en effet, du gigantisme. Cela dit, le gouvernement regroupera, autour de la direction de la pharmacie du ministère de la santé, un « *conseil supérieur du médicament* » chargé de donner des avis et des orientations en matière pharmaceutique et où seront représentés les industriels, l'administration et les usagers. Ce conseil pourrait préfigurer une future « *agence du médicament* », dont les contours sont encore peu dessinés.

Enfin, le ministre s'est félicité de ce que le gouvernement français ait renoncé à la désignation des États-Unis comme chef de file de l'action sanitaire en Afrique (*le Monde* du 1er octobre). Il a annoncé son intention de se rendre à Lomé (Togo), en février prochain, pour rencontrer les ministres africains en vue d'une « *nouvelle coopération sanitaire avec l'Afrique* ».

CLAIRE BRISSET.

DES MANIFESTANTS DANS LES BUREAUX DU « MONDE »

Un groupe d'une quarantaine de personnes a occupé, lundi 5 octobre, de 20 h à 21 h 30, des bureaux de la rédaction du « Monde ». Ces manifestants, se réclamant d'un « comité riposte contre la répression en Algérie » ont usé d'un subterfuge pour pénétrer dans les locaux, une jeune femme ayant usurpé l'identité d'un avocat pour obtenir un rendez-vous auquel elle s'est présentée accompagnée d'un groupe d' « amis ».

Ce procédé inadmissible a été utilisé pour essayer d'obtenir la publication d'un communiqué concernant les incidents qui se sont produits en Algérie à propos du problème culturel berbère.

Aussi bien notre collaborateur Paul Balta, chef de la rubrique Maghreb, que le directeur de la rédaction, M. Bernard Lauzanne, et M. Michel Camino, directeur administratif adjoint, ont pris connaissance des textes soumis et ont protesté contre le procédé employé. La publication d'informations se fait librement et jamais sous la pression de groupes organisés.

● *Quinze membres des Moudjahidin Khalq* et d'autres « groupuscules » ont été exécutés dans plusieurs villes de province d'Iran sur ordre des tribunaux islamiques, a annoncé la télévision le lundi 5 octobre. — (A.F.P.)

● *Le Comité international contre la répression et pour la démocratie en Iran* (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris) s'est réuni en assemblée constitutive, le 1er octobre à Paris. Il « *condamne vigoureusement la politique répressive du gouvernement de Téhéran et manifeste sa pleine solidarité à l'égard de ceux qui la subissent. Entièrement indépendant de toute organisation, iranienne ou autre, il se fixe comme objectif d'amener les partis, syndicats et associations démocratiques et populaires, les institutions nationales et gouvernements, les assemblées et organismes internationaux et tous ceux qui disposent d'une autorité morale à prendre des positions similaires et à agir pour que cessent la répression et les atteintes aux droits de l'homme en Iran.* »

Le Comité appelle tous ceux qui approuvent son action à se joindre à lui et à lui apporter leur soutien (M.D.P.L., campagne Iran, C.C.P. 33086-67T La Source).

● « *Tanio* » *un non-lieu.* — Le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Guingamp (Côtes-du-Nord) vient de prendre, au plan pénal, une ordonnance de non-lieu dans l'affaire du naufrage du pétrolier malgache *Tanio*, échoué le 7 mars 1980 au nord de l'île de Batz (Finistère).

Le magistrat a estimé que les causes du sinistre « *n'avaient pas été établies de manière concluante* ».

هكذا من الأصل